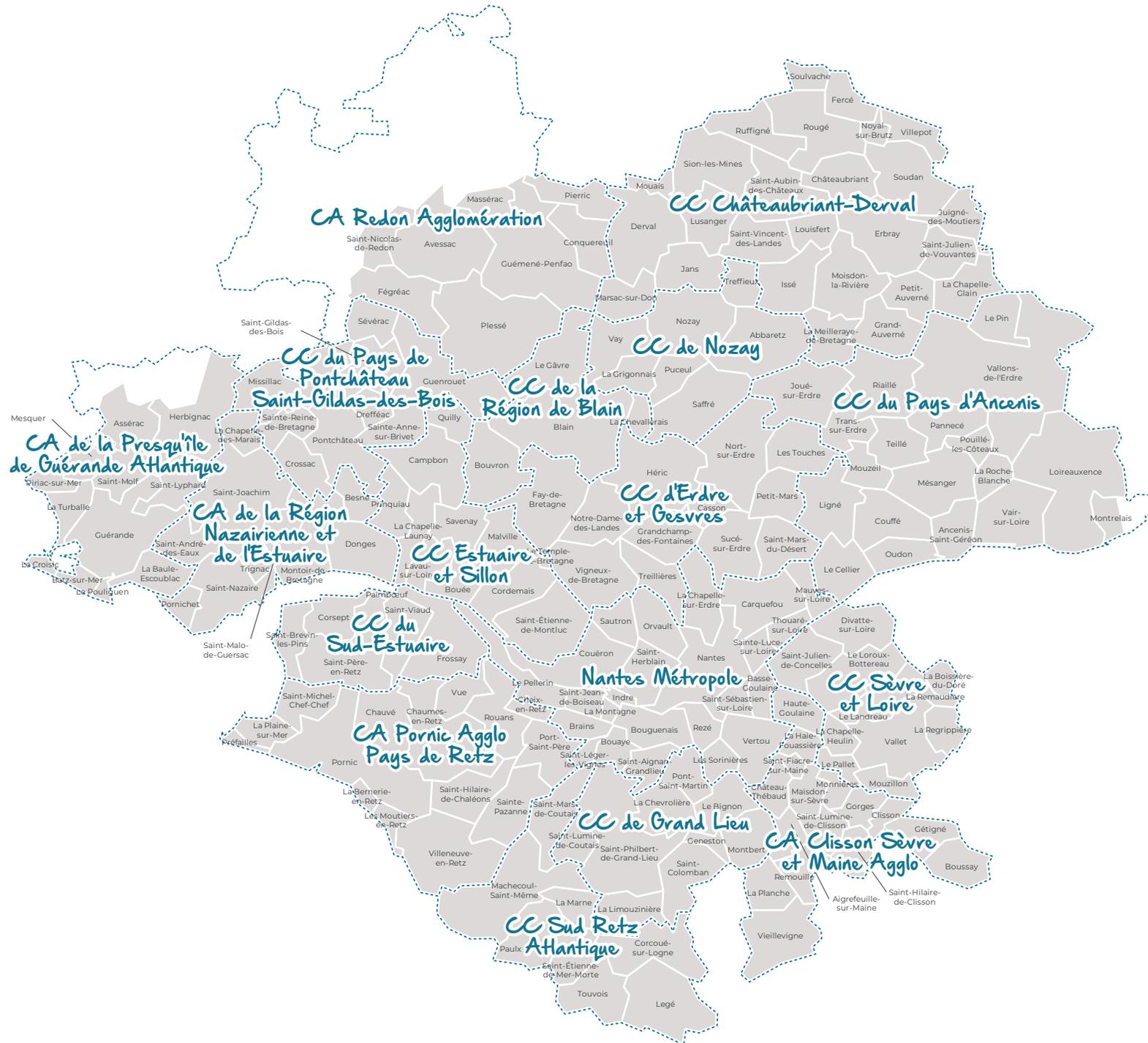




LES TERRITOIRES DE LOIRE-ATLANTIQUE EN 100 CARTES (OU PRESQUE...)



PRÉAMBULE

Début 2020, quand ce document n'était encore qu'une intention, l'ambition de l'Agence d'urbanisme de la région nantaise était, en cette année de renouvellement des équipes municipales et intercommunales, de mettre à disposition des acteurs qui feront l'action publique des mois et années à venir un « état zéro » des territoires de Loire-Atlantique et des réalités qui les traversent, indispensable pour comprendre les dynamiques économiques et sociales en marche.

Nous le savons parfaitement tous, l'action publique nécessite réactivité et adaptabilité pour répondre aux attentes des citoyens mais aussi, et ce n'est pas moins essentiel, des analyses renouvelées et vérifiées sans cesse pour que ces actions de court terme s'inscrivent dans une dimension temporelle bien comprise et s'avèrent ainsi pertinentes à moyen et long terme.

Qu'a changé la pandémie de Covid-19, survenue début 2020 ?

Il est clair que ses impacts sanitaires et économiques nécessitent des mesures correctrices et régulatrices de court terme.

Mais après ? Comment réfléchir à cet avenir sans tomber dans les approximations et les facilités ?

Tout d'abord une certitude : il faudra du temps pour observer et comprendre les effets réels mais souvent trop rapidement affirmés de cette crise.

Ce contexte inédit exige que nous puissions à la fois prendre toute la mesure des effets post Covid sur nos territoires, en mobilisant les données les plus fraîches et les plus fiables possibles mais aussi en analysant scrupuleusement les tendances historiques et les inflexions récentes.

Il est devenu, pour tous, plus crucial encore de se donner les moyens d'observer, de comprendre et d'anticiper les dynamiques et leurs imbrications, qu'elles soient démographiques, sociales, économiques, sociétales ou environnementales.

Dans ce contexte, de nombreuses questions ont déjà été posées : en termes de logement, quels seront les impacts sur la capacité des ménages à accéder à la propriété ? Dans quelle mesure, la réaffirmation médiatique de l'aspiration à une maison avec jardin est-elle réelle dans nos territoires déjà fortement urbanisés avec des maisons individuelles ? Annonce-t-elle la reprise de l'étalement urbain et de ses conséquences ? En ce qui concerne la mobilité, la progression du nombre de vélos sur les routes est-elle durable ? Quels sont les impacts éventuels positifs et négatifs sur les autres modes de déplacement et notamment les transports en commun ? Cela concerne-t-il tous les territoires ? Sur le plan économique, dans un territoire « habitué » depuis des années à des taux de croissance d'emplois parmi les plus forts de France, quelle place la question de l'emploi va-t-elle désormais prendre dans les préoccupations des collectivités territoriales ? Comment les territoires métropolitains, périurbains, ruraux et littoraux se relèveront-ils, tous et chacun, de cette crise ? Y aura-t-il des gagnants et des perdants ?

Ce document « **Les territoires de Loire-Atlantique en 100 cartes (ou presque)** » vous propose de poser l'état des lieux de départ, préalable indispensable pour répondre, ultérieurement, à ces questions émergentes.

Panorama 360° statistique et cartographié des territoires et de leurs habitants, ce document aborde 6 prismes thématiques :

- **La démographie,**
- **L'économie,**
- **L'habitat,**
- **La mobilité,**
- **Les modes de vie,**
- **Les espaces, l'environnement et l'énergie.**

Ce document s'adresse donc à toutes celles et ceux qui souhaitent comprendre d'où l'on part, vers où l'on va et avec quelles inerties et contraintes il va falloir composer.

SOMMAIRE

CHAPITRE 01 Démographie Page 7

CHAPITRE 02 Économie Page 27

CHAPITRE 03 Habitat Page 53

CHAPITRE 04 Mobilité Page 71

CHAPITRE 05 Modes de vie Page 91

CHAPITRE 06 Espaces, environnement & énergie Page 103

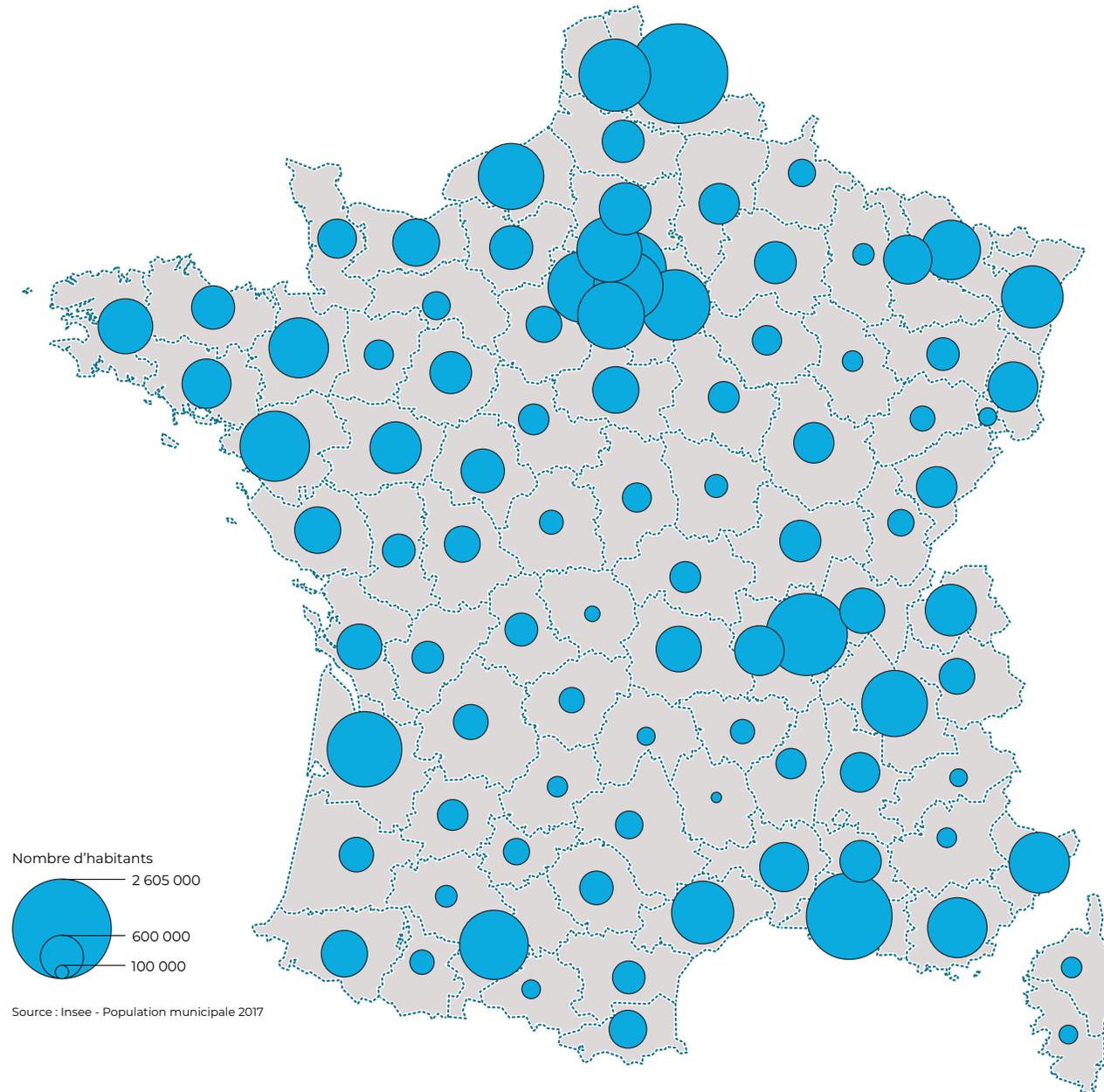


CHAPITRE

01

DÉMOGRAPHIE

Population par département en 2017



LA LOIRE-ATLANTIQUE, DES POLARITÉS URBAINES FORTES ET UN RÉSEAU DENSE DE VILLES MOYENNES

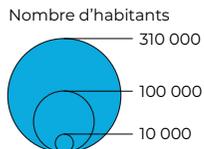
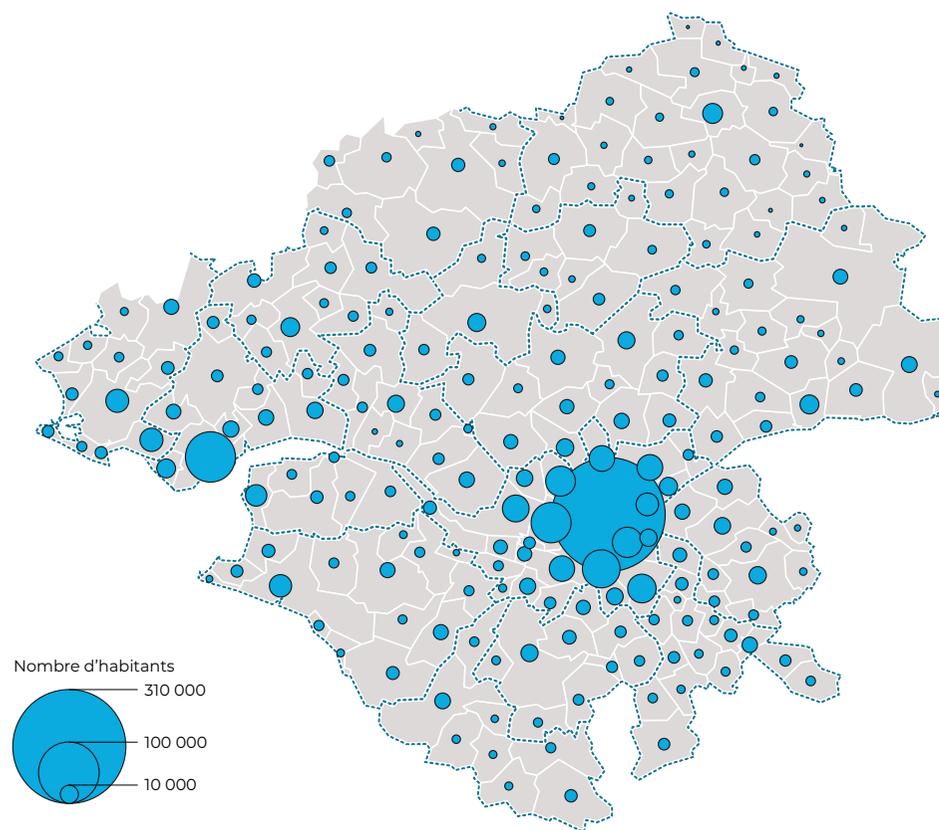
Au 1^{er} janvier 2017, le département de Loire-Atlantique compte près de 1,4 millions d'habitants. Il s'agit du onzième département le plus peuplé de France. La première place revient au département du Nord (2,6 millions d'hab.), suivi de près par la ville-département de Paris (2,2) et par les Bouches-du-Rhône (2).

La population de la Loire-Atlantique se concentre d'abord autour de la polarité urbaine de Nantes. Avec 309 346 habitants, la ville de Nantes rassemble 22 % de la population du département. Nantes Métropole compte 646 522 habitants, soit 46 %.

Le littoral se démarque également par un nombre d'habitants significatif, particulièrement dans sa partie Nord. La 2^{ème} commune la plus peuplée est la ville de Saint-Nazaire qui accueille près de 70 000 habitants (la CA de la Région Nazairienne et de l'Estuaire - la CARENE - compte 124 487 habitants).

Au-delà de ces regroupements démographiques autour des pôles urbains, la Loire-Atlantique se caractérise surtout par un nombre important de « villes moyennes » : 13 communes comptent entre 10 000 et 20 000 habitants (ex : Ancenis-Saint Géréon ; Pontchâteau ; Châteaubriant ; Pornic ; Guérande...) et 19 autres comptent entre 7 000 et 10 000 habitants (ex : Blain, Vallet, Savenay, Machecoul-Saint-Même, Clisson...). De fait, les structures de coopération communales atteignent assez vite des nombres élevés d'habitants. En dehors de la métropole nantaise, on compte ainsi 5 communautés d'agglomération et 2 autres intercommunalités qui pourraient presque prétendre le devenir (Communauté de communes d'Erdre et Gesvres, Communauté de communes du Pays d'Ancenis). **Les enjeux de coopération interterritoriale sont donc majeurs dans département.**

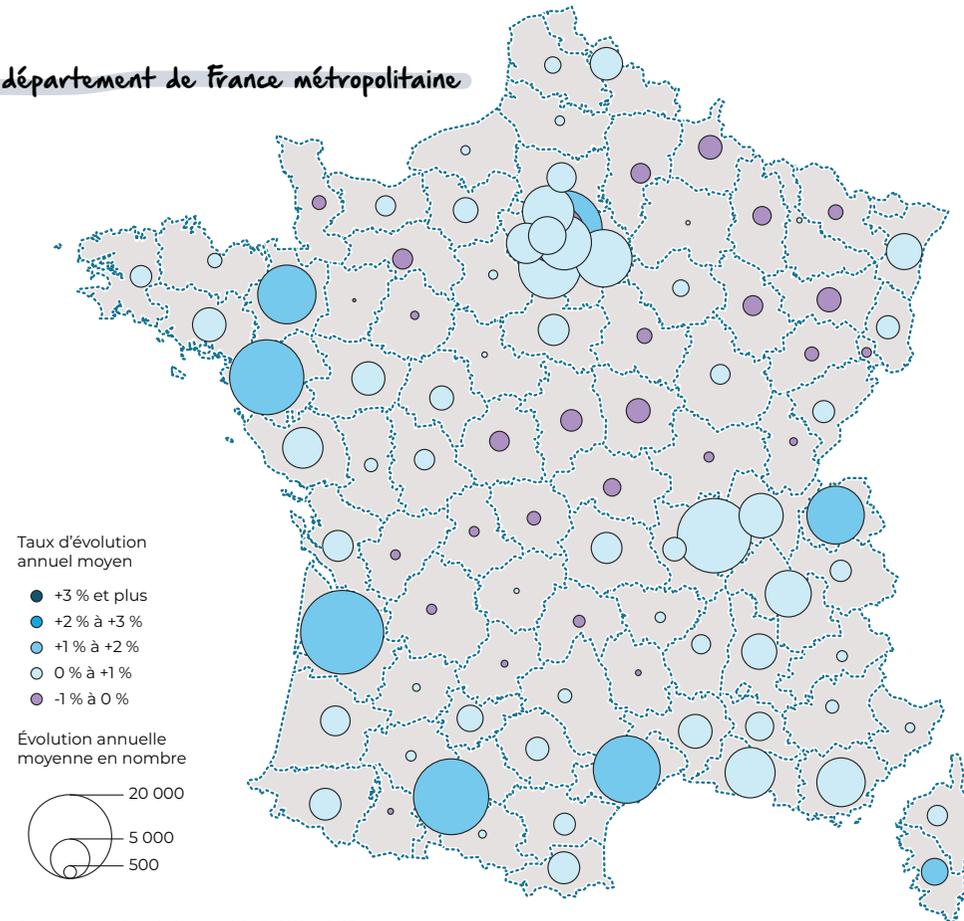
Population par commune en 2017



Source : Insee - Population municipale 2017

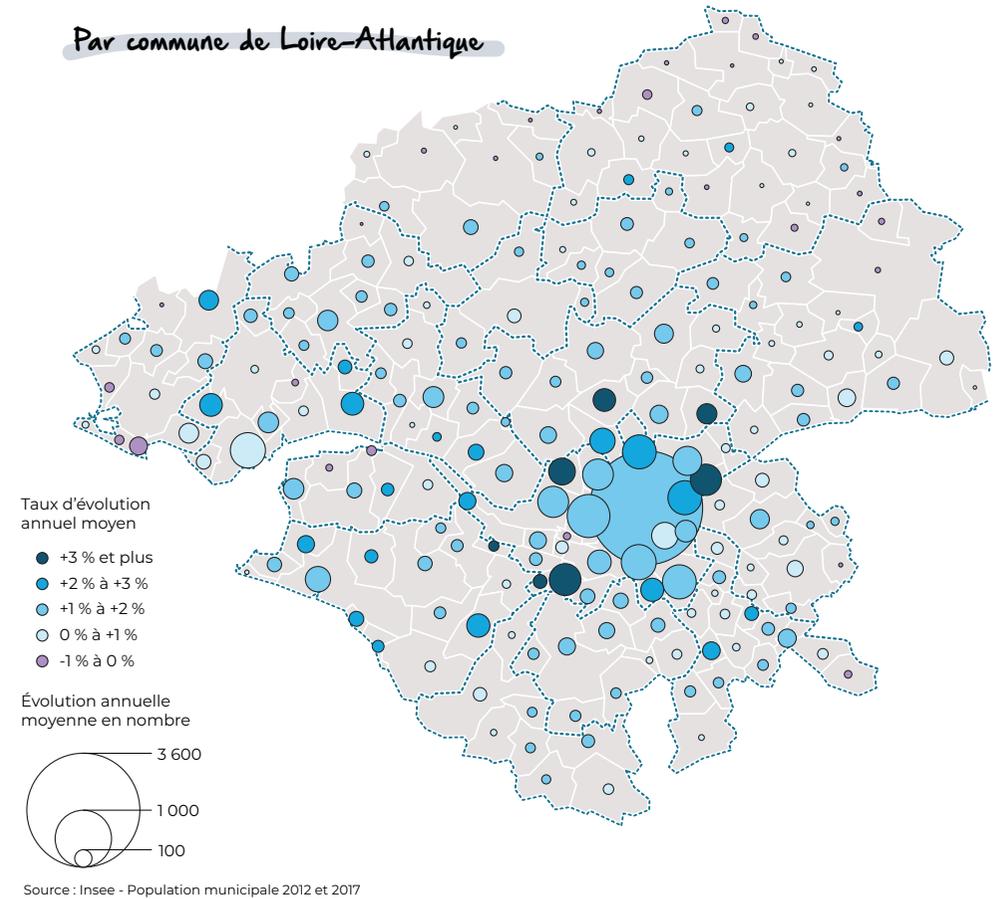
Évolution de la population entre 2012 et 2017

Par département de France métropolitaine



Source : Insee - Population municipale 2012 et 2017

Par commune de Loire-Atlantique



Source : Insee - Population municipale 2012 et 2017

UN DÉPARTEMENT DYNAMIQUE OÙ PRESQUE TOUTES LES COMMUNES SONT EN FORTE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

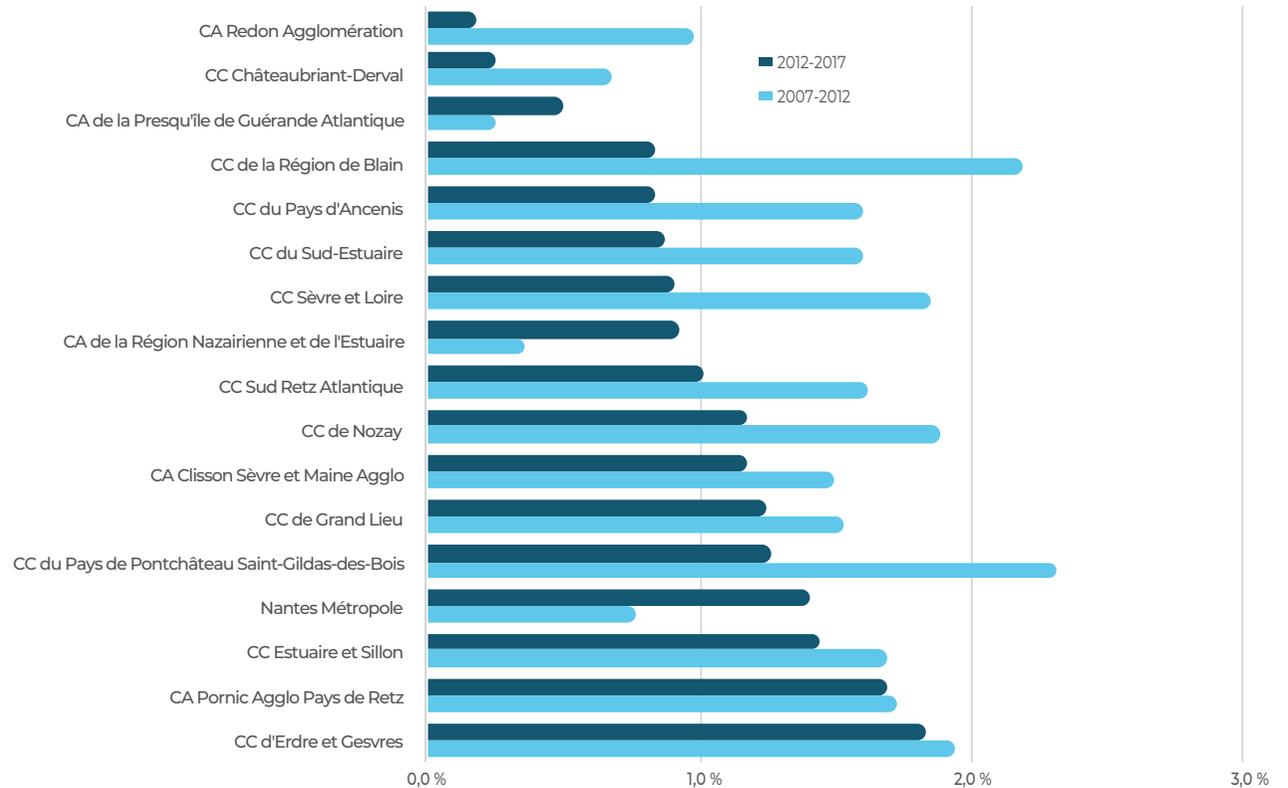
Avec près de 16 500 habitants en plus chaque année (+1,2 % par an), le rythme d'évolution de la population de la Loire-Atlantique est l'un des plus élevés de France. Seuls trois départements enregistrent des rythmes plus importants : la Gironde (+19 934 hab/an ; +1,3 % par an), la Seine-Saint-Denis (+16 877 hab/an ; +1,1 % par an) et la Haute Garonne (+16 665 hab/an ; +1,3 % par an).

En Loire-Atlantique, cette intensité de la croissance démographique s'explique par la combinaison de deux phénomènes majeurs : la poursuite mondiale et nationale des processus de métropolisation et l'attrait fort pour les secteurs littoraux.

De fait, les intercommunalités urbaines et littorales ont vu leur rythme de croissance démographique s'accroître ou se maintenir au cours des dernières années.

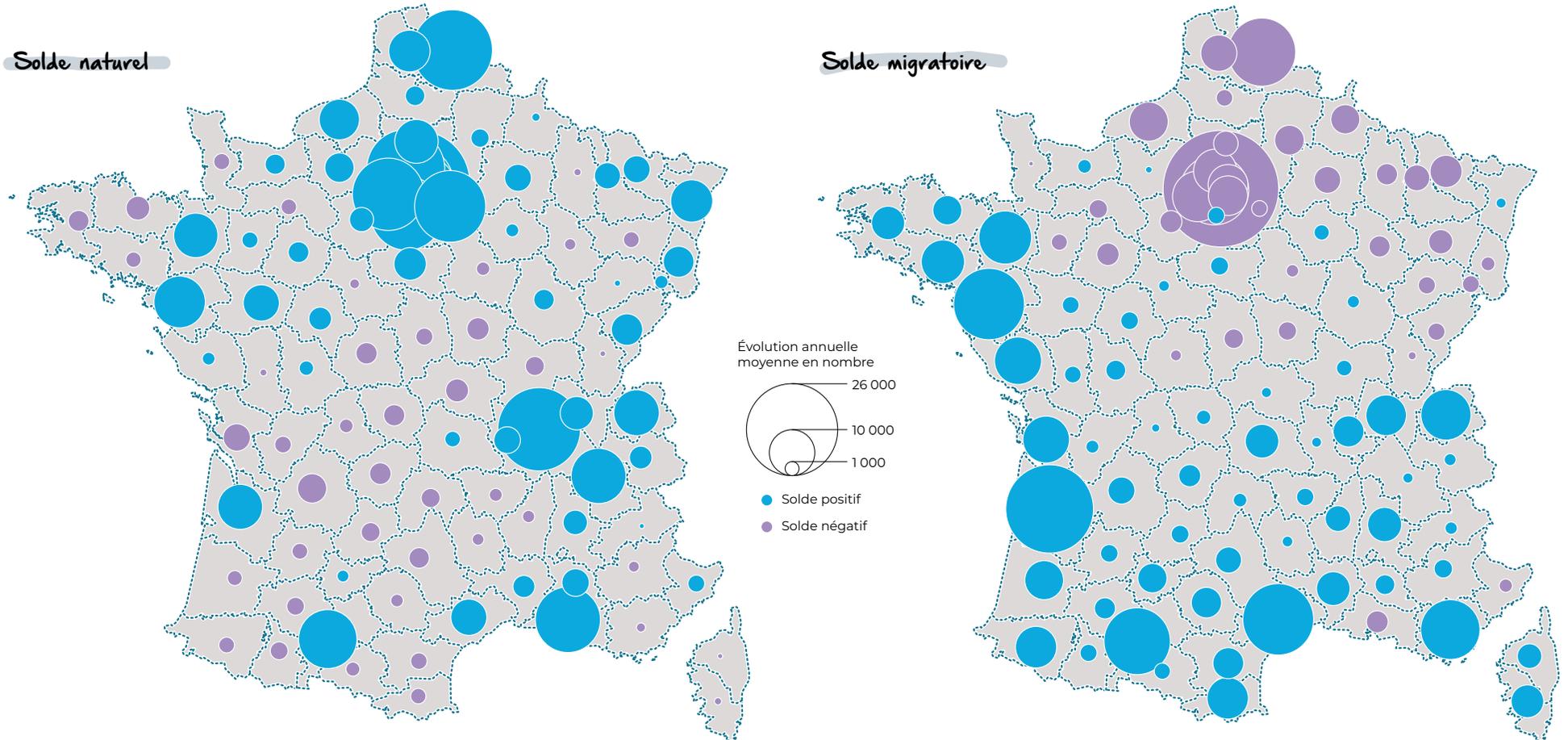
Seuls les territoires « périurbains » ont connu un ralentissement de leur rythme de croissance au cours des dernières années. Pour autant, toutes les intercommunalités de Loire-Atlantique sont en croissance démographique et à des niveaux souvent largement supérieurs à la moyenne nationale (+0,4 % par an). L'année 2020 sera certainement marquée par un ralentissement de cette croissance, cependant celui-ci sera davantage lié au contexte sanitaire qu'à une remise en cause des fondamentaux de la dynamique démographique locale.

Taux d'évolution annuel moyen de la population des EPCI de Loire-Atlantique



Source : Insee - Population municipale 2012 et 2017
L'ensemble des communes des EPCI chevauchant plusieurs départements est pris en compte, y compris les communes hors Loire-Atlantique

Évolution annuelle moyenne de la population dûe au solde naturel et migratoire par département entre 2012 et 2017



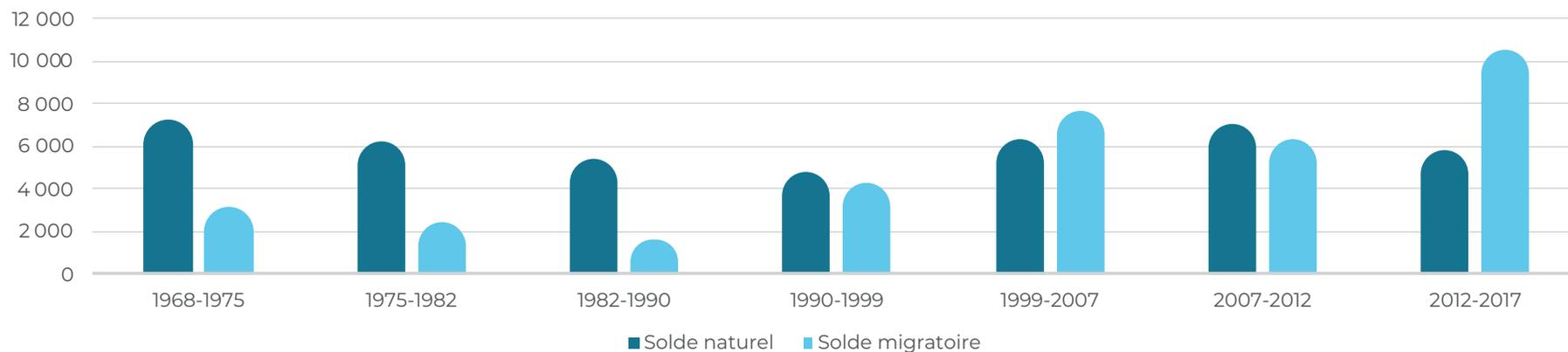
LE DÉPARTEMENT CONJUGUE FORT EXCÉDENT NATUREL ET FORT EXCÉDENT MIGRATOIRE

En démographie, il est d'usage de rappeler que la population varie selon deux facteurs principaux.

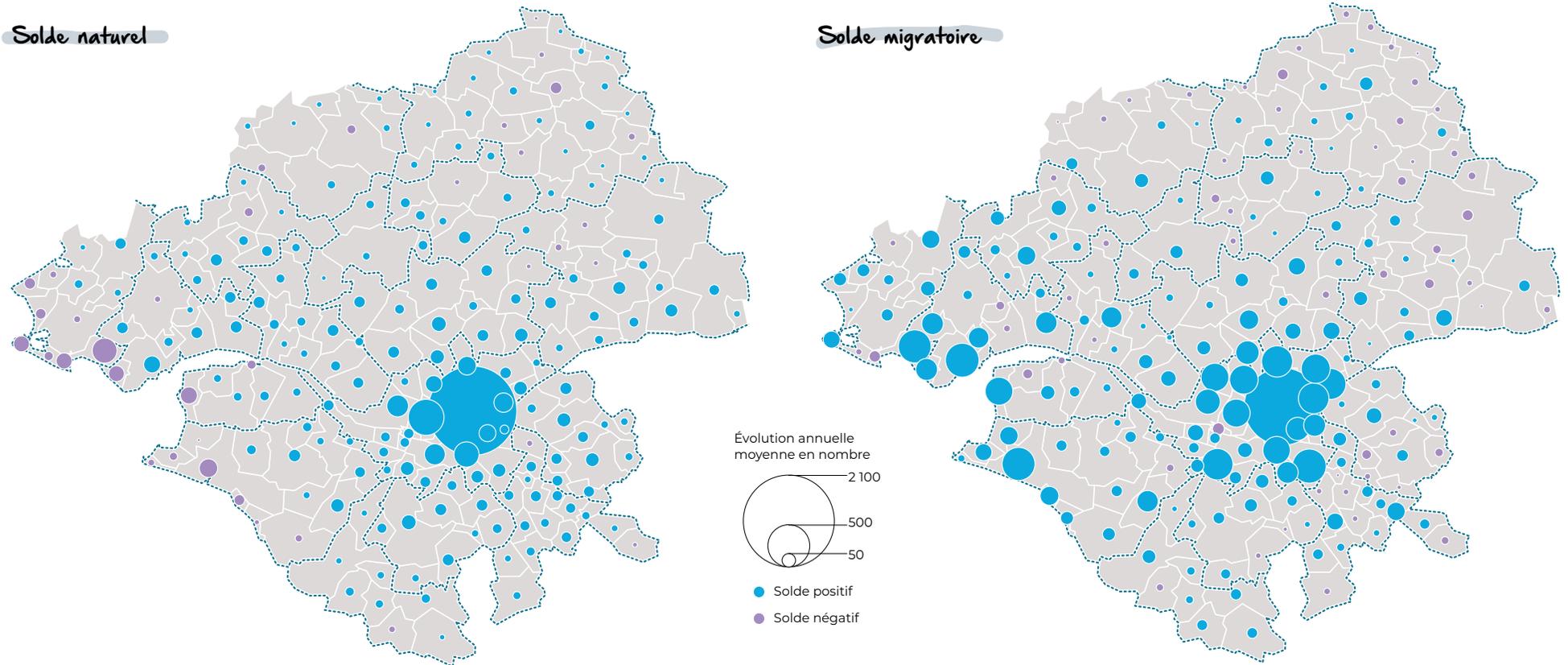
- **Tout d'abord le solde naturel.** Celui-ci est obtenu en calculant la différence entre le nombre de décès et le nombre de naissances sur une même période et pour un territoire donné. Si le nombre de décès est plus important que le nombre de naissances, alors le solde naturel est négatif et la population diminue. C'est un phénomène que l'on observe principalement dans les secteurs plus ruraux et/ou marqués par une population âgée plus importante que la moyenne. Dans la situation inverse, on parle d'« excédent naturel ». Celui-ci est observé assez largement en France, et plus particulièrement dans les territoires plutôt urbains et périurbains.
- **Le deuxième facteur déterminant est celui du solde migratoire.** Celui-ci est obtenu en calculant l'écart entre le nombre d'arrivées (j'habite en Loire-Atlantique alors que je n'y résidais pas l'année précédente) et le nombre de départs (je n'habite plus en Loire-Atlantique). Au niveau national, on observe un fort excédent migratoire sur tous les territoires littoraux et le Sud du pays et un fort déficit dans le quart Nord-Est, région Île-de-France incluse.

La Loire-Atlantique est ainsi un département qui se caractérise, avec d'autres, par un fort excédent naturel conjugué à un fort excédent migratoire.

Évolution annuelle moyenne en nombre des soldes naturel et migratoire de Loire-Atlantique



Évolution annuelle moyenne de la population dûe au solde naturel et migratoire par commune entre 2012 et 2017



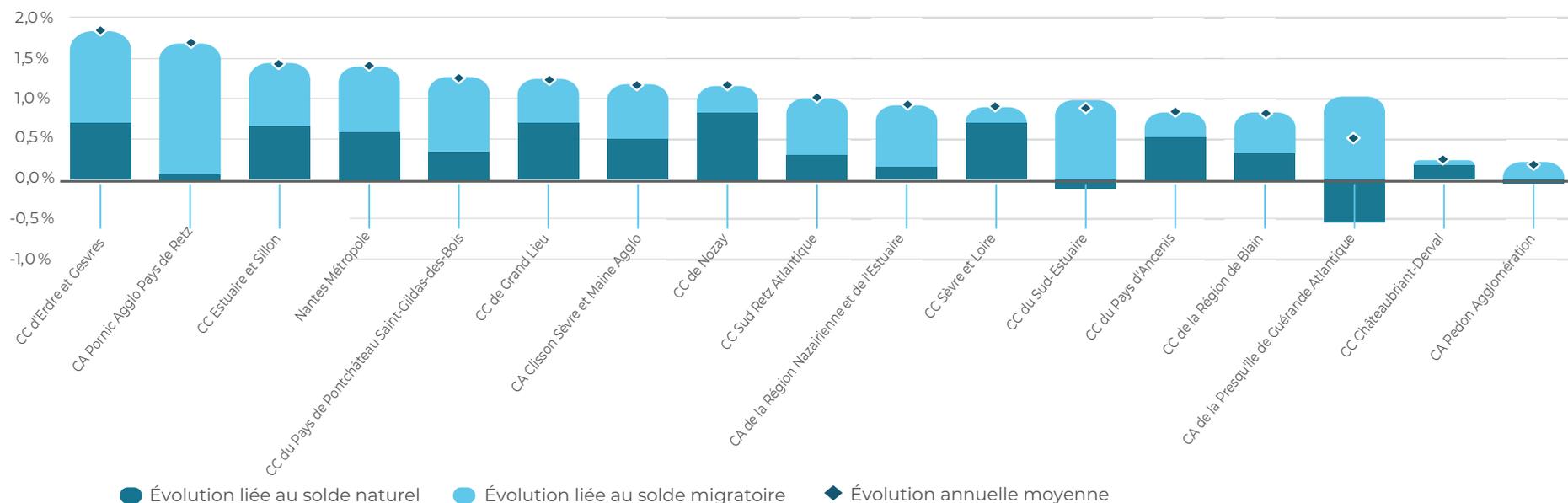
LA DYNAMIQUE GLOBALE LAISSE APPARAÎTRE DES SPÉCIFICITÉS LOCALES

L'analyse plus fine des données démographiques sous le prisme des soldes naturel et migratoire permet de nuancer l'analyse des dynamiques locales. Trois typologies peuvent être établies :

- **Fort excédent naturel et migratoire** : Cette catégorie regroupe le plus grand nombre de communes du département. Y figurent évidemment les communes de la métropole nantaise.
- **Déficit naturel et fort excédent migratoire** : Y sont principalement regroupées les communes littorales. Si leur dynamique migratoire n'a rien à envier aux autres, la sur-représentation de seniors dans ces communes induit un déficit naturel. Conséquence du vieillissement démographique, ce déficit devrait s'accroître dans les années à venir, plus vite pour ces communes qu'ailleurs.
- **Faible excédent naturel et migratoire** : Cette catégorie concerne plus particulièrement les communes du Nord du département, autour des intercommunalités de Redon et de Châteaubriant-Derval. Si quelques communes observent de légers déficits migratoires ou naturels, aucune ne remet en cause la croissance générale du secteur, à un niveau équivalent à celui observé en moyenne nationale.

À noter qu'aucune commune n'est marquée par un fort déficit migratoire conjugué à un fort déficit naturel.

Taux d'évolution annuel moyen de la population dû au solde naturel et migratoire des EPCI de Loire-Atlantique entre 2012 et 2017



Source : Insee - Population municipale 2012 et 2017, État civil 2017
L'ensemble des communes des EPCI chevauchant plusieurs départements est pris en compte, y compris les communes hors Loire-Atlantique

Projections démographique à l'horizon 2030

EPCI	Population 2017	Population à l'horizon 2030		
		Scénario Haut	Scénario Central	Scénario Bas
CA Clisson Sèvre et Maine Agglo	54 798	63 600	60 900	59 000
CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique	67 885	75 600	72 300	70 100
CA de la Région Nazairienne et de l'Estuaire	124 487	144 200	138 600	135 200
CA Pornic Agglo Pays de Retz	62 330	66 400	63 600	62 000
CC Châteaubriant-Derval	44 376	47 300	45 500	44 300
CC de Grand Lieu	39 014	46 300	44 700	43 700
CC de la Région de Blain	16 253	20 600	20 000	19 600
CC de la Région de Nozay	15 877	20 900	20 300	19 900
CC d'Erdre et Gesvres	62 179	81 800	78 900	77 500
CC du Pays d'Ancenis	64 360	70 600	67 900	66 200
CC du Pays de Pontchâteau St Gildas des Bois	35 297	45 000	43 600	42 900
CC du Pays de Redon	21 331	22 900	21 800	20 900
CC du Sud Estuaire	29 854	36 400	35 100	34 400
CC Estuaire et Sillon	38 590	53 400	51 600	50 700
CC Sèvre et Loire	47 187	57 500	55 000	53 500
CC Sud Retz Atlantique	24 569	35 400	33 900	32 800
Nantes Métropole	646 522	815 300	771 400	744 800
Loire-Atlantique	1 394 909	1 703 200	1 625 100	1 577 500

Source : Projection Auran, 2019 - Attention : pour les EPCI chevauchant plusieurs départements, seules les données de Loire-Atlantique ont été prises en compte.

L'Auran actualise régulièrement ses travaux de projections démographiques. De nouvelles projections seront diffusées dans les prochains mois.

PLUS DE 200 000 HABITANTS SUPPLÉMENTAIRES D'ICI 2030

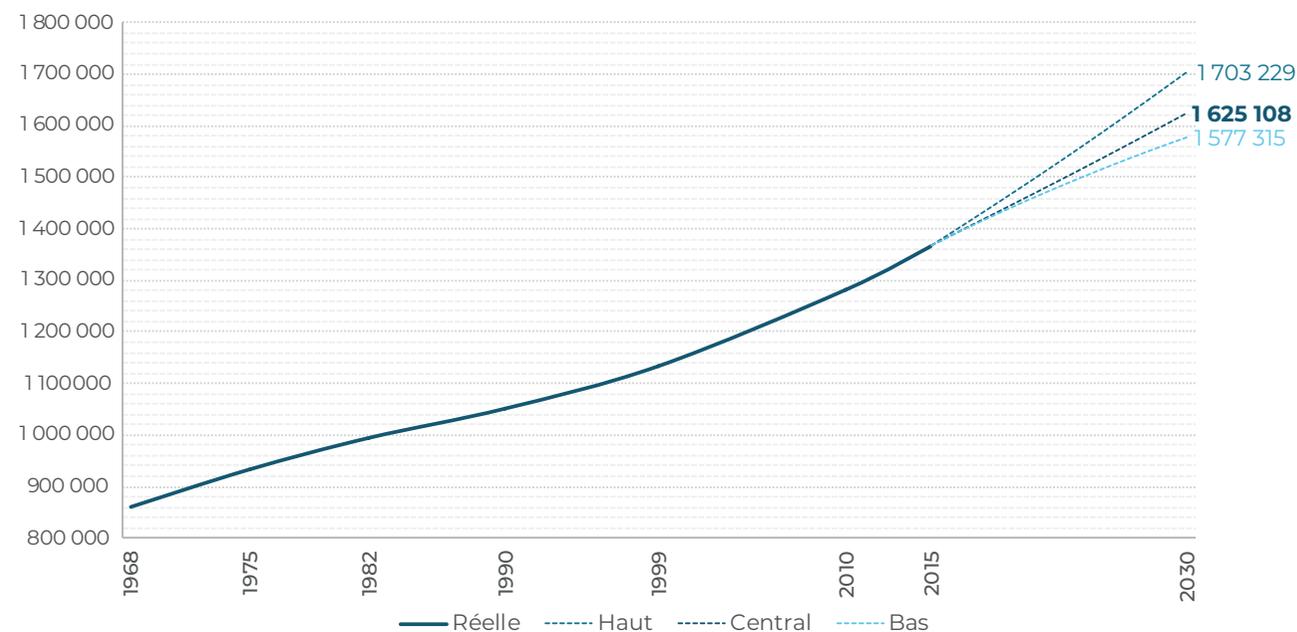
La projection de population est un exercice qui consiste à évaluer, sur un territoire donné, les conséquences démographiques de telle ou telle dynamique. Réaliser une projection démographique est un exercice qui ne se limite pas seulement à prolonger une courbe, mais doit croiser de multiples paramètres et tenir compte des spécificités locales. Il ne s'agit donc pas de « prédictions », mais d'une manière d'apprécier la structure probable de la population d'un territoire à moyen ou long terme.

La dynamique démographique du Grand Ouest en général et de la Loire-Atlantique en particulier est forte et durablement installée. Celle-ci est portée par un solde naturel important conjugué à un solde migratoire soutenu. Au final, notre département compte chaque année plus de 16 000 habitants supplémentaires depuis plusieurs années, soit l'un des plus forts niveaux de croissance démographique observés au niveau national.

L'actualisation des projections conduites en 2019 indique que d'ici à 2030 la population du département aura largement dépassé la barre des 1,6 millions d'habitants dans le scénario central.

De son côté, la métropole nantaise devrait assez largement dépasser la barre des 680 000 habitants à l'horizon 2030, compte tenu du rythme observé au cours des dernières années. Si l'Insee parle d'une Métropole à 650 000 habitants en 2017, la mobilisation de données complémentaires (Enedis) par l'Auran permet d'estimer qu'elle atteint déjà 673 000 habitants en 2020. Soit presque 9 ans d'avance par rapport à son objectif.

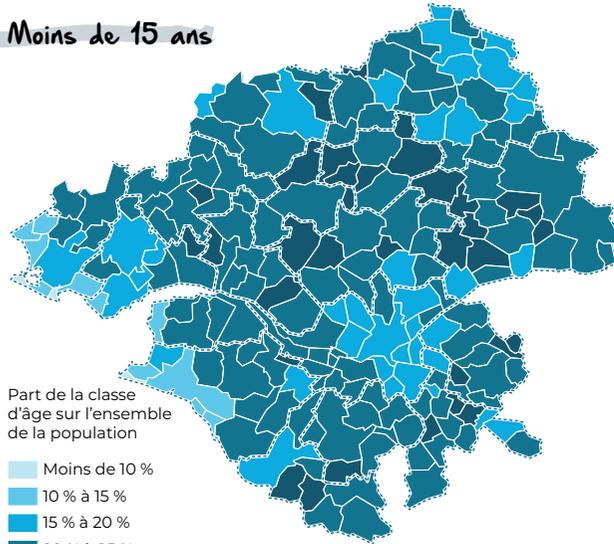
Projection de la population en Loire-Atlantique



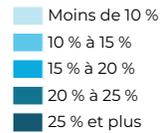
Source : Auran 2019

Répartition de la population par classe d'âge en 2017

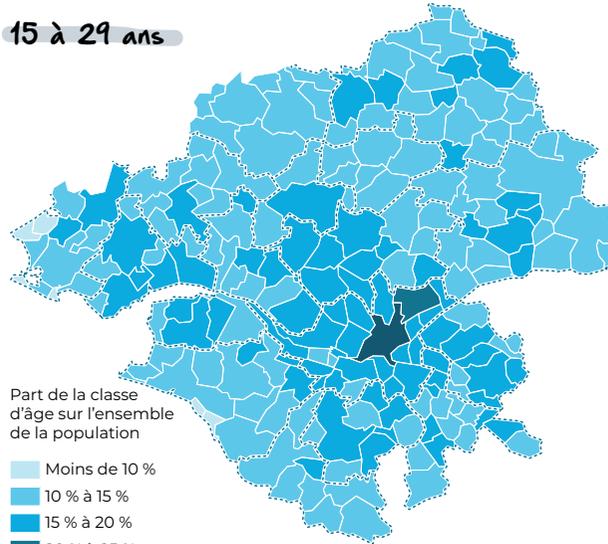
Moins de 15 ans



Part de la classe d'âge sur l'ensemble de la population



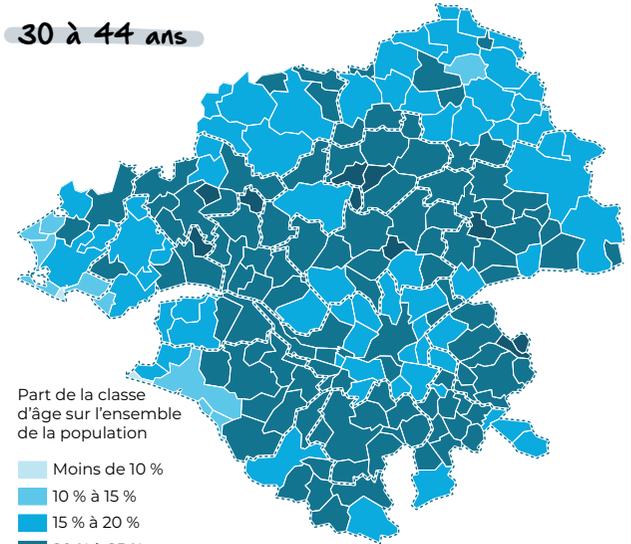
15 à 29 ans



Part de la classe d'âge sur l'ensemble de la population



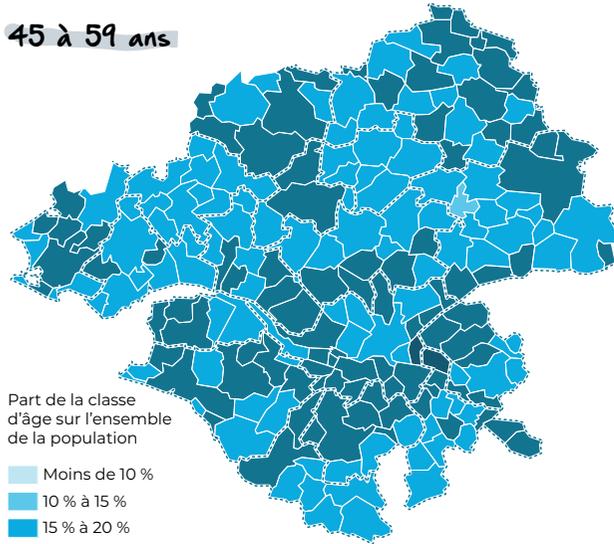
30 à 44 ans



Part de la classe d'âge sur l'ensemble de la population



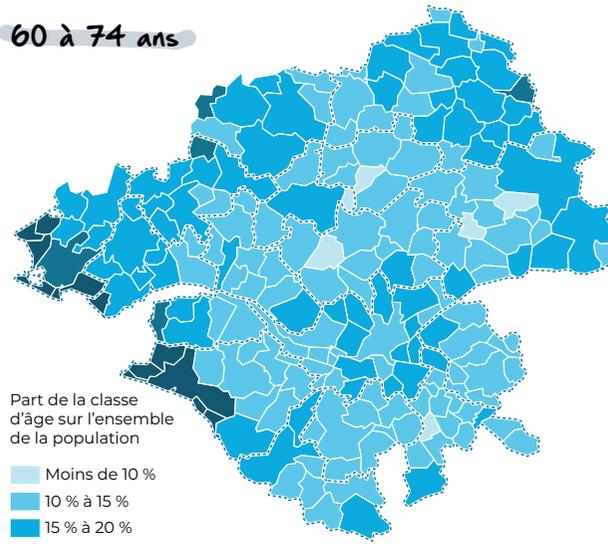
45 à 59 ans



Part de la classe d'âge sur l'ensemble de la population



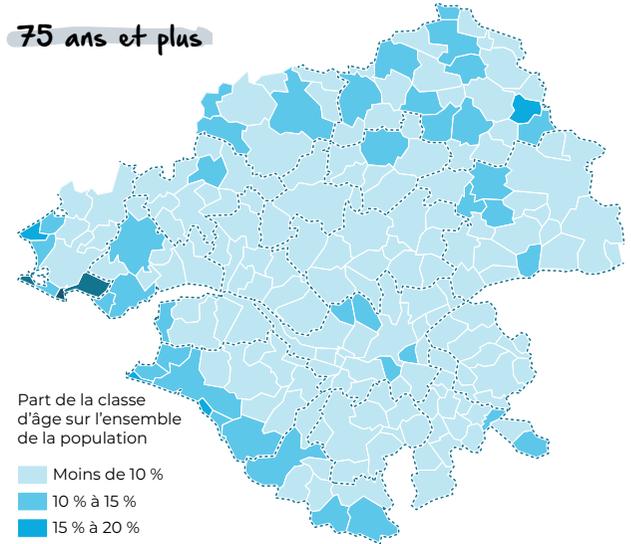
60 à 74 ans



Part de la classe d'âge sur l'ensemble de la population



75 ans et plus



Part de la classe d'âge sur l'ensemble de la population



LE PÉRIURBAIN ATTIRE LES FAMILLES AVEC ENFANT(S), LE LITTORAL ACCUEILLE BEAUCOUP DE SENIORS

La structure par âge des communes de Loire-Atlantique révèle des spécificités locales :

- **Tout d'abord, les seniors (60-74 ans et 75 ans et plus) :** ils représentent une part assez élevée de la population pour plusieurs communes littorales. Cette sur-représentation s'explique par un apport migratoire de personnes plus âgées plus marqué, attirées par la côte à l'approche de la retraite. Malgré tout, si on compte près de 91 500 seniors dans les quatre intercommunalités littorales, ils sont aussi près de 140 000 dans la seule métropole nantaise.
- **Les étudiants et jeunes actifs (15-29 ans) :** Nantes est concernée par une forte représentation de cette tranche d'âge dans sa population en lien notamment avec l'offre d'enseignement supérieur.
- **Les jeunes familles (30-44 ans et moins de 15 ans) :** ces deux cartes sont très proches car elles renvoient toutes les deux aux familles. Le périurbain forme un cercle de communes aux teintes plus foncées (>20 %) car elles accueillent depuis plusieurs décennies une part importante de ménages aux profils familiaux.
- **Enfin, le cercle formé par les communes foncées (>20 %) des 45-59 ans** est plus étroit que celui observé sur la carte des 30-44 ans. Cette caractéristique renvoie aux conséquences socio-démographiques du marché immobilier local : les prix et leur progression conduisent mécaniquement un grand nombre de jeunes familles candidates à l'accession à rechercher des logements de plus en plus loin pour rester compatible avec leur budget.

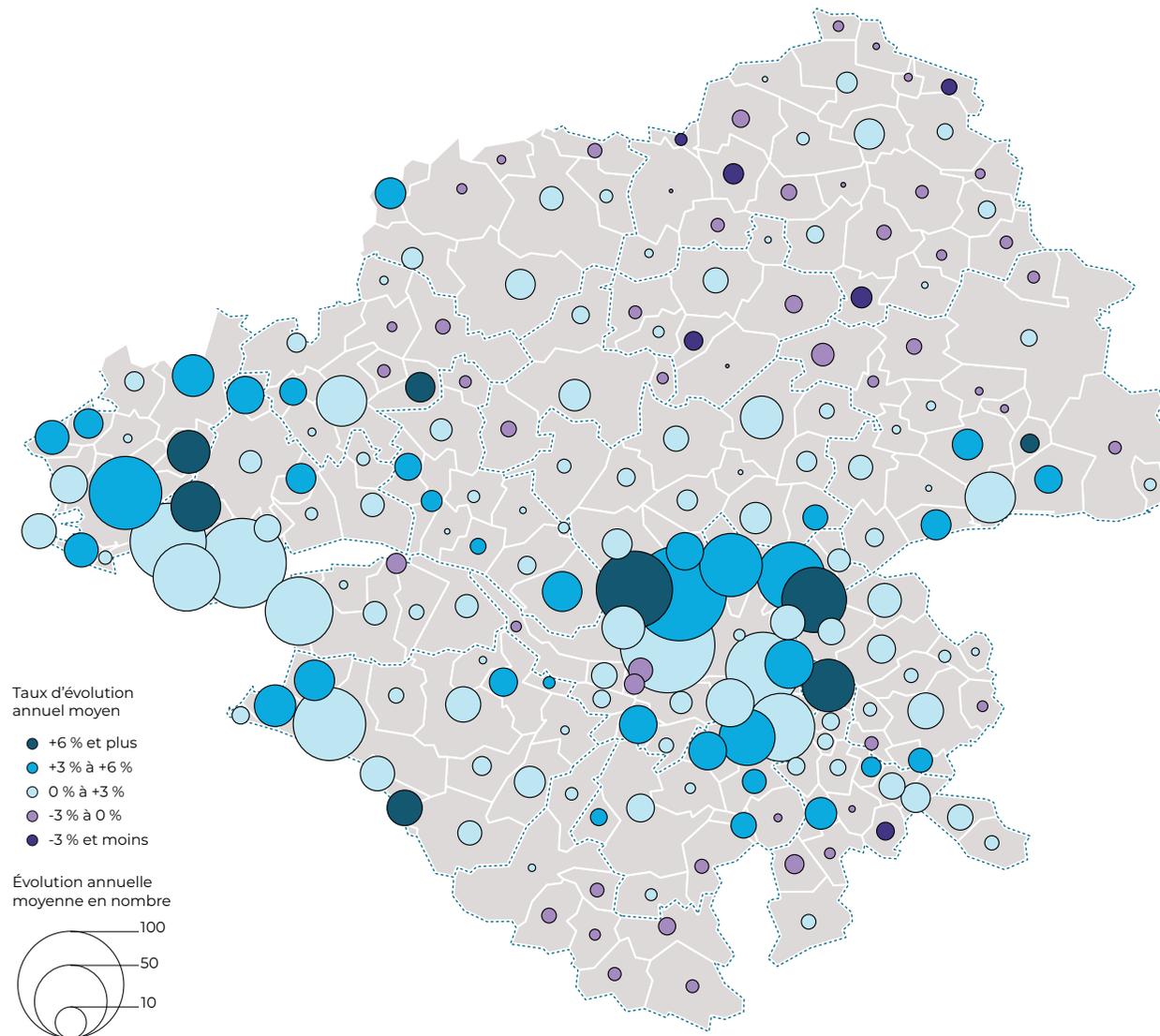
Répartition de la population par classe d'âge dans les EPCI de Loire-Atlantique en 2017

EPCI	Moins de 15 ans		15 à 29 ans		30 à 44 ans		45 à 59 ans		60 à 74 ans		75 ans et plus		Age moyen
	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	
CA Clisson Sèvre et Maine Agglo	11 997	22 %	8 049	15 %	11 671	21 %	11 346	21 %	7 736	14 %	3 999	7 %	39
CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique	10 759	15 %	8 813	12 %	10 613	14 %	15 106	20 %	18 358	25 %	10 408	14 %	48
CA de la Région Nazairienne et de l'Estuaire	22 652	18 %	20 725	17 %	22 318	18 %	24 010	19 %	22 375	18 %	12 408	10 %	42
CA Pornic Agglo Pays de Retz	11 575	19 %	7 963	13 %	11 133	18 %	12 510	20 %	12 717	20 %	6 432	10 %	43
CA Redon Agglomération	12 513	19 %	9 185	14 %	11 663	18 %	13 695	21 %	12 386	19 %	6 826	10 %	43
CC Châteaubriant-Derval	8 989	20 %	6 587	15 %	7 958	18 %	8 887	20 %	7 393	17 %	4 562	10 %	41
CC de Grand Lieu	8 750	22 %	6 107	16 %	8 303	21 %	8 126	21 %	5 360	14 %	2 368	6 %	38
CC de la Région de Blain	3 587	22 %	2 394	15 %	3 332	21 %	3 283	20 %	2 289	14 %	1 368	8 %	39
CC de Nozay	3 971	25 %	2 301	14 %	3 690	23 %	2 828	18 %	1 995	13 %	1 093	7 %	37
CC d'Erdre et Gesvres	14 353	23 %	9 511	15 %	13 549	22 %	12 922	21 %	8 247	13 %	3 597	6 %	37
CC du Pays d'Ancenis	15 089	23 %	9 787	15 %	13 982	21 %	12 998	19 %	9 661	14 %	5 467	8 %	39
CC du Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois	7 910	22 %	4 934	14 %	7 558	21 %	6 467	18 %	5 544	16 %	2 884	8 %	39
CC du Sud-Estuaire	5 530	19 %	3 975	13 %	5 499	18 %	6 084	20 %	5 739	19 %	3 027	10 %	43
CC Estuaire et Sillon	8 929	23 %	5 760	15 %	8 416	22 %	7 834	20 %	5 167	13 %	2 484	6 %	38
CC Sèvre et Loire	10 540	22 %	7 370	16 %	10 221	22 %	9 725	21 %	6 293	13 %	3 038	6 %	38
CC Sud Retz Atlantique	5 315	22 %	3 459	14 %	5 039	21 %	4 847	20 %	3 699	15 %	2 209	9 %	40
Nantes Métropole	114 621	18 %	146 356	23 %	129 951	20 %	118 008	18 %	87 023	13 %	50 564	8 %	38
Loire-Atlantique	267 406	19 %	255 937	18 %	275 665	20 %	267 561	19 %	211 303	15 %	117 037	8 %	40

Source : Insee - RP 2017

L'ensemble des communes des EPCI chevauchant plusieurs départements est pris en compte, y compris les communes hors Loire-Atlantique

Évolution du nombre de seniors de 75 ans et plus par commune entre 2012 et 2017



Source : Insee - RP 2012 et 2017

TOUS LES TERRITOIRES SONT CONFRONTÉS AU VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE

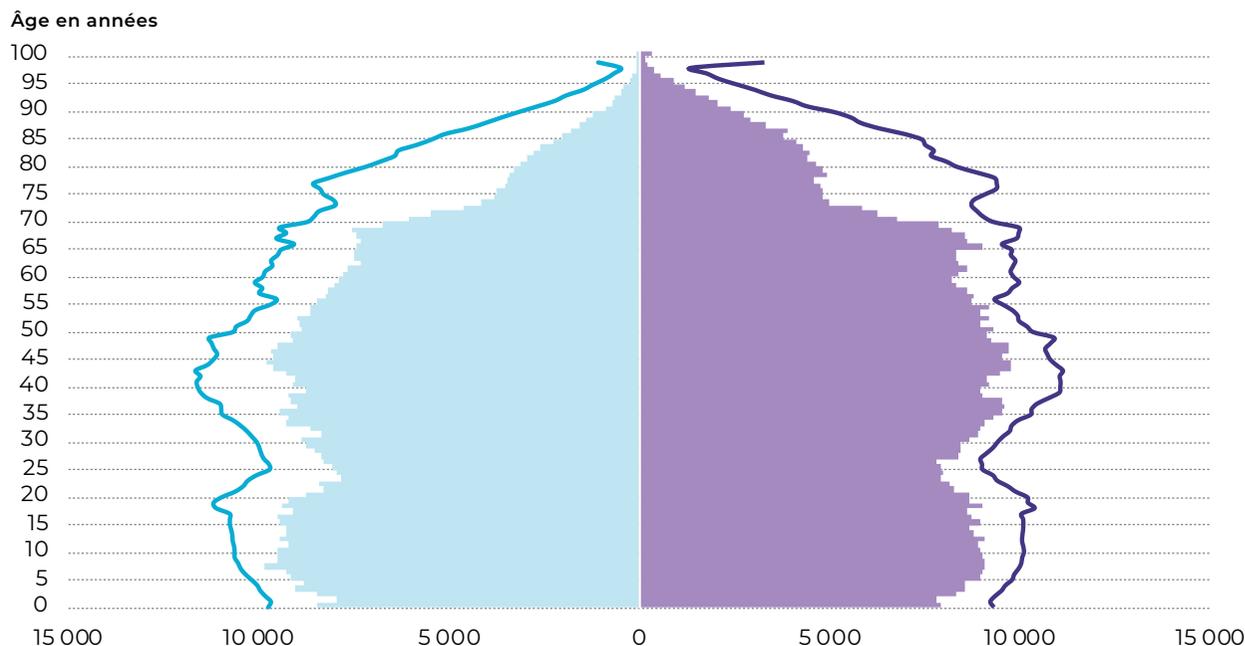
Le vieillissement de la population est l'un des enjeux démographiques majeurs des années à venir. Les territoires de Loire-Atlantique sont tous concernés par l'augmentation du nombre de seniors, avec des volumes particulièrement significatifs dans les communes du littoral et de la métropole nantaise, hors Nantes.

Plusieurs phénomènes concomitants contribuent à cette augmentation rapide et massive du nombre de personnes âgées :

- **L'allongement de l'espérance de vie** : la pyramide des âges de la population devient plus haute à mesure qu'un nombre important d'habitants atteint des âges élevés. Depuis 1945, l'espérance de vie s'est allongée de 8 ans en moyenne.
- **Le vieillissement des générations nombreuses d'après-guerre** : la pointe de la pyramide des âges s'élargit. Le baby-boom d'après-guerre génère aujourd'hui un papy-boom.
- **Les migrations résidentielles des seniors** : le vieillissement est aussi parfois accéléré par les mouvements de population. Ce phénomène est particulièrement observé sur les communes littorales qui attirent de nombreux retraités.

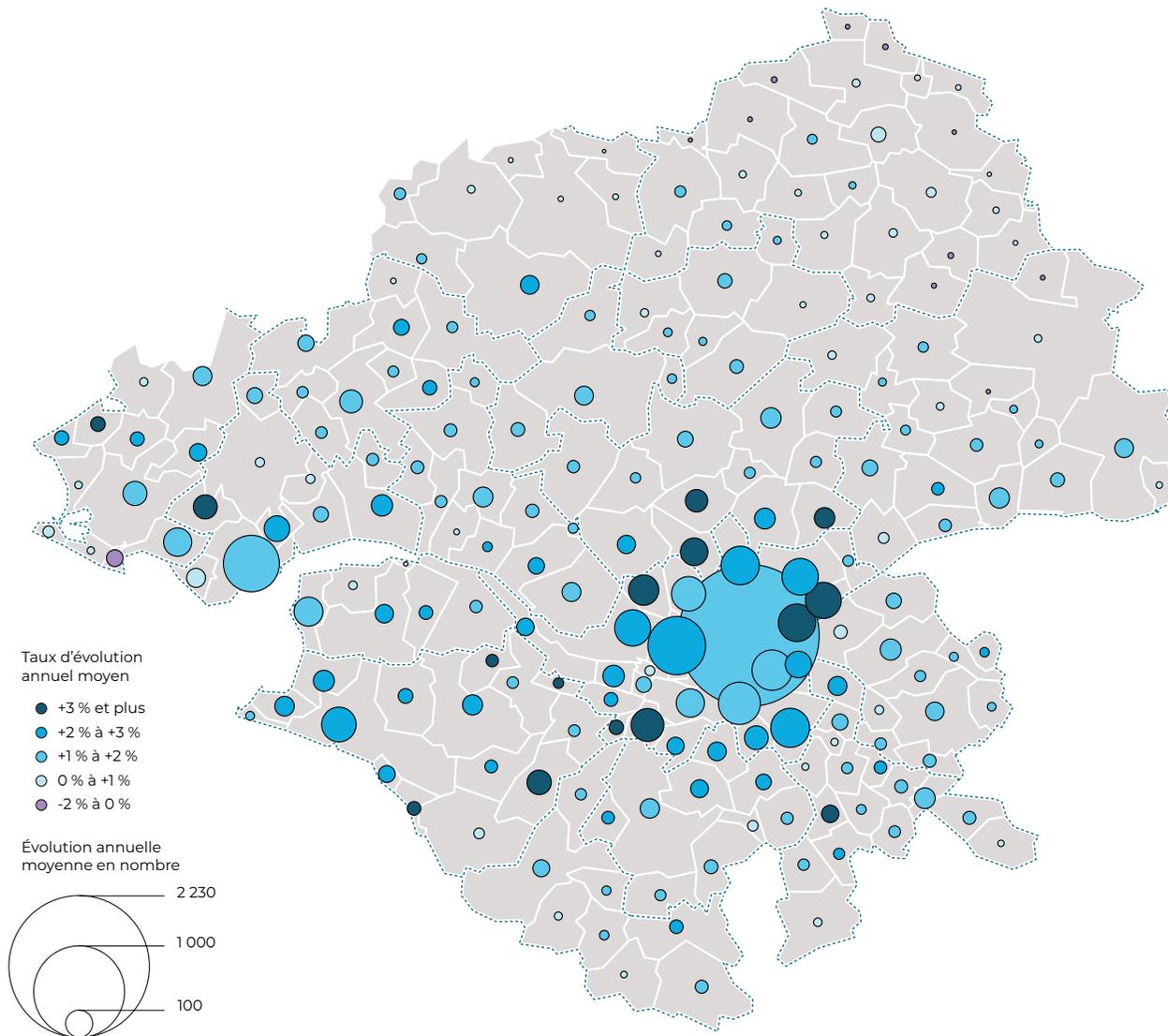
Cet accroissement du nombre de seniors va se poursuivre encore pendant plusieurs décennies, mettant ainsi en tension fortement et rapidement plusieurs politiques publiques locales, bien plus largement que la seule question de la prise en charge de la dépendance.

Pyramide des âges de Loire-Atlantique 2017 - 2050, Scénario central INSEE



Source : Insee - Omphale 2017

Évolution du nombre de ménages par commune entre 2012 et 2017



Source : Insee - RP 2012 et 2017

LA PROGRESSION DU NOMBRE DE MÉNAGES EST ENCORE PLUS FORTE QUE LA POPULATION ET ACCROÎT LES BESOINS EN LOGEMENTS

Un ménage désigne l'ensemble des individus d'un même logement, sans que ceux-ci soient obligatoirement liés par des liens familiaux. L'évolution du nombre de ménages apporte un éclairage utile sur les besoins en logements, mais aussi sur l'évolution des modes de vie.

Si la dynamique démographique est très rapide en Loire-Atlantique (+1,2 % par an), celle du nombre de ménages l'est encore davantage (+1,6 % par an). Cette évolution renvoie à la diminution de la taille moyenne des ménages qui est passée en Loire-Atlantique de 3,3 personnes par ménage en 1968 à 2,2 aujourd'hui. Ainsi, pour maintenir un nombre d'habitants, un territoire doit disposer d'un nombre de logements plus important.

Si ces chiffres ne sont pas spécifiques à la Loire-Atlantique, la quasi-absence de communes où le nombre de ménages diminue l'est davantage. Il convient également de souligner la situation des communes de la métropole nantaise et en proximité immédiate : ce sont celles où les hausses des ménages ont été les plus fortes et les plus rapides, illustrant au moins en partie la pression de leurs marchés immobiliers.

Évolution du nombre de ménages dans les EPCI de Loire-Atlantique entre 2012 et 2017

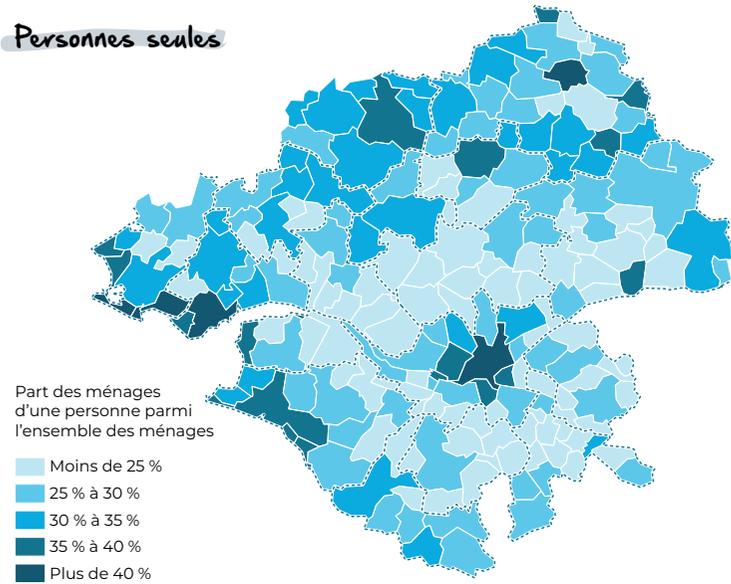
EPCI	Nombre de ménages		Évolution annuelle moyenne		Taille moyenne des ménages
	2012	2017	en taux	en nombre	2017
CA Clisson Sèvre et Maine Agglo	19 898	21 494	1,6 %	324	2,5
CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique	33 152	35 166	1,2 %	397	2,1
CA de la Région Nazairienne et de l'Estuaire	54 291	58 205	1,4 %	783	2,1
CA Pornic Agglo Pays de Retz	24 053	27 009	2,4 %	596	2,3
CA Redon Agglomération	28 054	28 971	0,7 %	210	2,2
CC Châteaubriant-Derval	18 334	18 935	0,6 %	104	2,3
CC de Grand Lieu	13 800	15 076	1,8 %	254	2,6
CC de la Région de Blain	6 054	6 506	1,5 %	91	2,4
CC de Nozay	5 898	6 298	1,3 %	76	2,5
CC d'Erdre et Gesvres	20 847	23 301	2,2 %	488	2,6
CC du Pays d'Ancenis	25 340	26 829	1,1 %	290	2,5
CC du Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois	13 073	14 162	1,6 %	221	2,4
CC du Sud-Estuaire	11 910	12 936	1,7 %	208	2,2
CC Estuaire et Sillon	13 510	14 712	1,7 %	242	2,6
CC Sèvre et Loire	17 293	18 528	1,3 %	239	2,5
CC Sud Retz Atlantique	9 339	9 905	1,3 %	121	2,4
Nantes Métropole	280 570	306 538	1,8 %	5 203	2,1
Loire-Atlantique	572 391	620 683	1,6 %	9 658	2,2

Source : Insee - RP 2012 et 2017

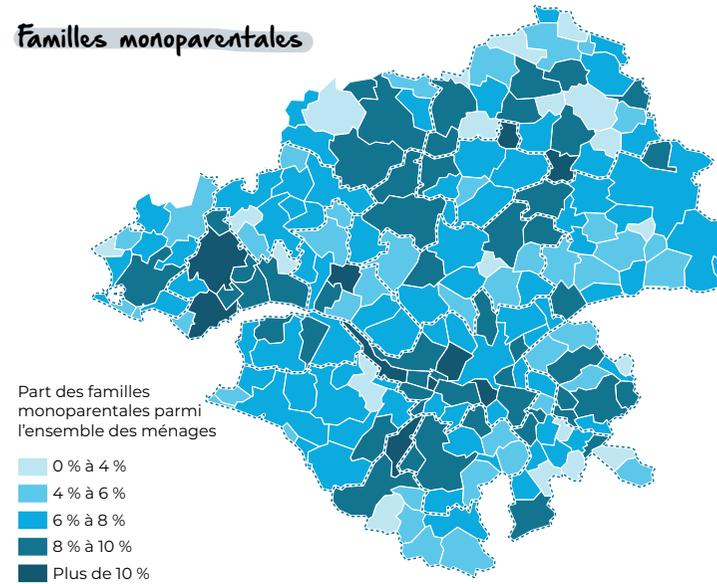
L'ensemble des communes des EPCI chevauchant plusieurs départements est pris en compte, y compris les communes hors Loire-Atlantique

Répartition des ménages par type en 2017

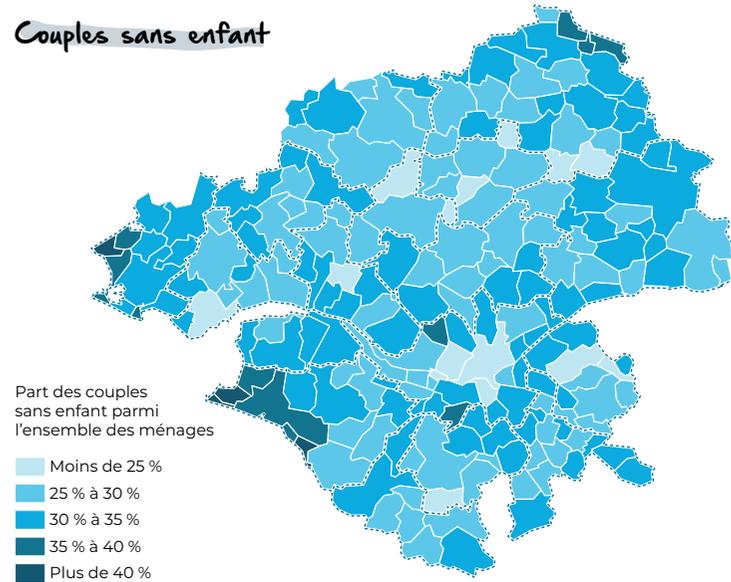
Personnes seules



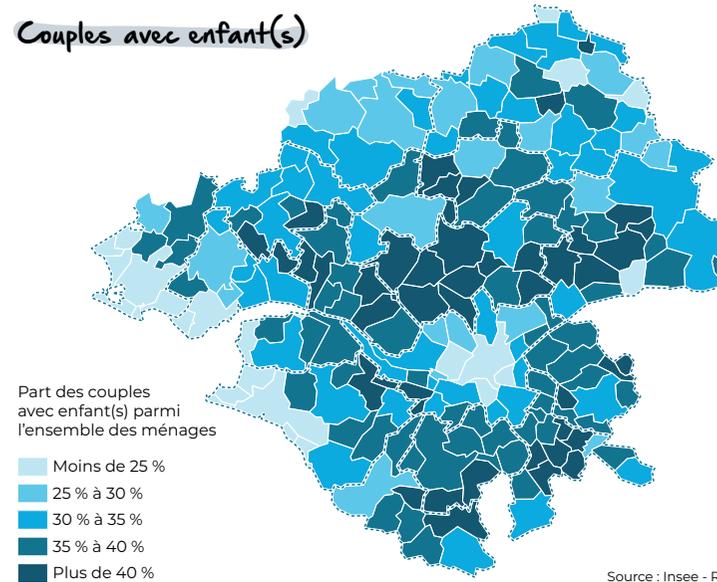
Familles monoparentales



Couples sans enfant



Couples avec enfant(s)



COMME AILLEURS EN FRANCE, LES FAMILLES MONOPARENTALES ET LES MÉNAGES D'UNE PERSONNE PROGRESSENT

La baisse de la taille moyenne des ménages observée en France en général et en Loire-Atlantique en particulier (passant de 3,3 à 2,2 en cinq décennies) traduit de profonds changements dans la composition des ménages.

Plus que par la diminution du nombre de familles, la baisse de la taille des ménages s'explique par l'augmentation du nombre de ménages composés d'une seule personne. Vieillesse démographique, dynamique universitaire, dynamique économique (notamment auprès des jeunes actifs) augmentent mécaniquement le nombre de ménages d'une seule personne.

Le nombre de couples avec enfant(s) reste relativement stable dans chaque intercommunalité. Les plus fortes proportions sont toujours observées en couronne périurbaine de la métropole nantaise. Le parallèle avec les cartes par classes d'âge (30-44 ans et moins de 15 ans - cf page 18) est assez évident. Enfin, l'augmentation des familles monoparentales est un phénomène qui concerne globalement toutes les communes sans spécificité géographique particulière. Si leur nombre était assez faible il y a quelques années, elles représentent aujourd'hui 50 000 ménages. La satisfaction de leurs besoins en logements se retrouve plus souvent contrainte par des revenus plus limités, puisque souvent réduits à un seul salaire pour la famille.

Répartition des ménages par type dans les EPCI de Loire-Atlantique en 2017 et évolution annuelle moyenne entre 2012 et 2017

EPCI	Personnes seules			Couples sans enfant			Couples avec enfant(s)			Familles monoparentales		
	2017	Part	évolution 2012-2017	2017	Part	évolution 2012-2017	2017	Part	évolution 2012-2017	2017	Part	évolution 2012-2017
CA Clisson Sèvre et Maine Agglo	5 302	25 %	2,5 %	6 577	31 %	1,3 %	7 896	37 %	0,3 %	1 435	6,7 %	7,4 %
CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique	12 722	36 %	2,4 %	12 171	35 %	1,3 %	7 474	21 %	-0,6 %	2 348	6,7 %	1,8 %
CA de la Région Nazairienne et de l'Estuaire	23 051	40 %	2,7 %	15 516	27 %	0,6 %	13 213	23 %	0,3 %	5 559	9,5 %	2,4 %
CA Pornic Agglo Pays de Retz	8 208	30 %	3,8 %	9 233	34 %	2,4 %	7 400	27 %	0,6 %	1 846	6,8 %	5,2 %
CA Redon Agglomération	10 107	35 %	2,0 %	8 611	30 %	0,1 %	7 758	27 %	-0,4 %	2 077	7,2 %	1,7 %
CC Châteaubriant-Derval	6 258	33 %	1,9 %	5 621	30 %	0,0 %	5 385	28 %	-0,4 %	1 384	7,3 %	3,4 %
CC de Grand Lieu	3 524	23 %	3,1 %	4 560	30 %	1,5 %	5 752	38 %	0,2 %	1 120	7,4 %	10,0 %
CC de la Région de Blain	1 962	30 %	3,1 %	1 769	27 %	0,8 %	2 139	33 %	0,2 %	572	8,8 %	4,8 %
CC de Nozay	1 754	28 %	1,5 %	1 719	27 %	0,2 %	2 317	37 %	1,1 %	447	7,1 %	7,1 %
CC d'Erdre et Gesvres	4 876	21 %	3,2 %	6 876	30 %	2,1 %	9 658	41 %	1,7 %	1 610	6,9 %	4,0 %
CC du Pays d'Ancenis	7 444	28 %	2,4 %	8 083	30 %	0,7 %	9 281	35 %	0,4 %	1 762	6,6 %	3,6 %
CC du Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois	4 089	29 %	3,3 %	4 235	30 %	1,3 %	4 757	34 %	0,8 %	906	6,4 %	1,3 %
CC du Sud-Estuaire	4 404	34 %	3,7 %	4 043	31 %	1,0 %	3 420	26 %	-0,3 %	915	7,1 %	4,4 %
CC Estuaire et Sillon	3 355	23 %	2,4 %	4 376	30 %	1,4 %	5 760	39 %	1,1 %	1 070	7,3 %	5,3 %
CC Sèvre et Loire	4 660	25 %	2,6 %	5 335	29 %	1,1 %	6 925	37 %	0,3 %	1 331	7,2 %	5,3 %
CC Sud Retz Atlantique	2 824	29 %	2,0 %	2 952	30 %	0,3 %	3 294	33 %	0,7 %	690	7,0 %	3,6 %
Nantes Métropole	131 624	43 %	2,7 %	72 415	24 %	1,0 %	68 753	22 %	1,0 %	25 821	8,4 %	2,9 %
Loire-Atlantique	227 790	37 %	2,7 %	166 794	27 %	1,1 %	165 044	27 %	0,7 %	49 195	7,9 %	3,3 %

Source : Insee - RP 2017

L'ensemble des communes des EPCI chevauchant plusieurs départements est pris en compte, y compris les communes hors Loire-Atlantique

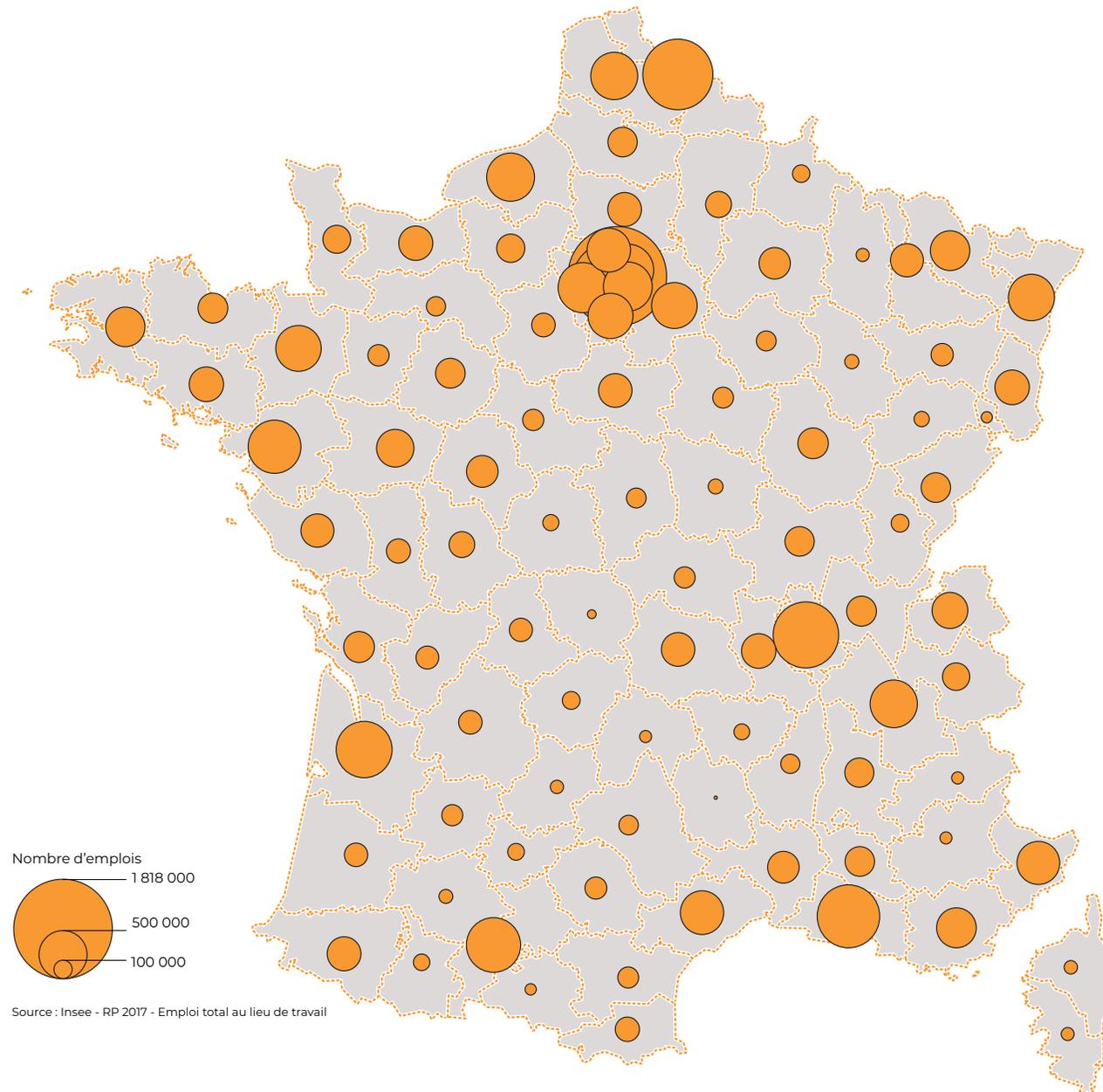


CHAPITRE

02

ÉCONOMIE

Emplois par département en 2017



LA LOIRE-ATLANTIQUE DANS LE TOP 10 DES DÉPARTEMENTS EMPLOYEURS

Ces dernières années, l'économie de la Loire-Atlantique s'est développée avec un temps d'avance sur les performances de la plupart des autres départements de France métropolitaine. Au recensement 2017, 600 935 emplois (emploi public compris) sont occupés en Loire-Atlantique. Il s'agit du 8^{ème} département français le plus pourvoyeur d'emplois. Les départements de Paris (1,8 millions d'emplois), du Nord (980 850) et des Hauts-de-Seine (954 509) composent le trio de tête.

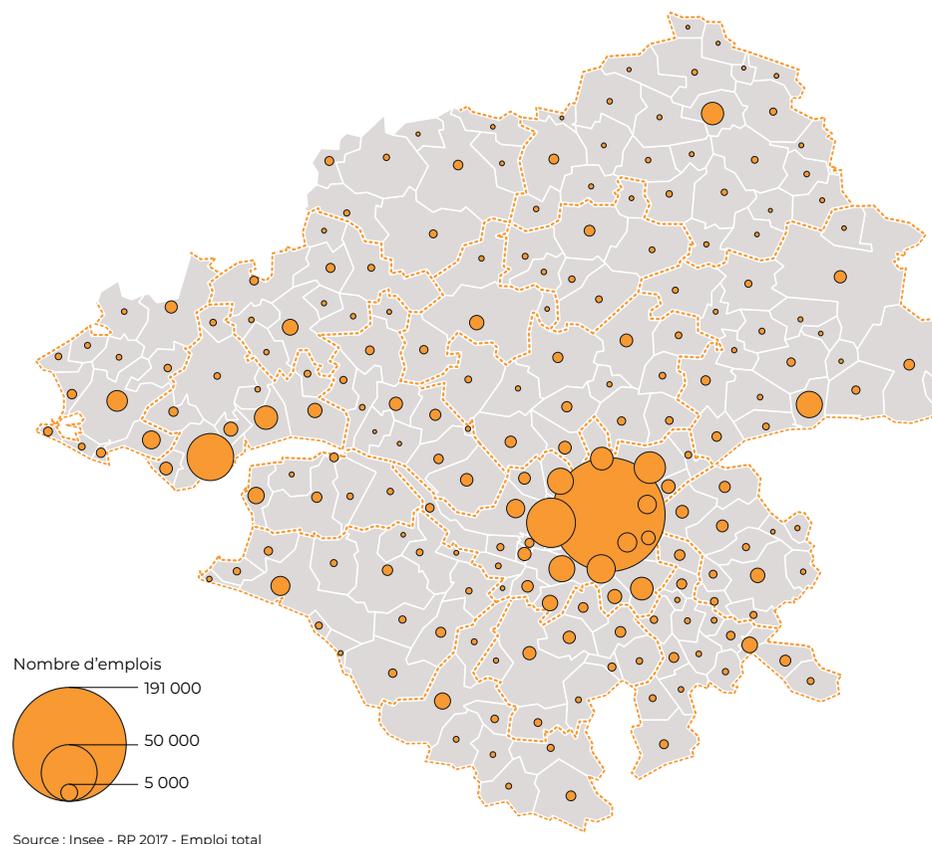
La Loire-Atlantique est organisée selon un maillage diversifié et équilibré. La métropole nantaise, dont la dynamique est partagée avec ses voisins, regroupe 46 % des habitants et 58 % des emplois (352 000 emplois).

Le système industriel nazairien se démarque également comme pôle économique majeur (60 550 emplois).

Neuf autres intercommunalités constituent des pôles structurants et autonomes, avec plus de 11 000 emplois chacun et une répartition sectorielle diversifiée. Parmi celles-ci, figurent toutes les agglomérations, ainsi que le Pays d'Ancenis et Châteaubriant-Derval.

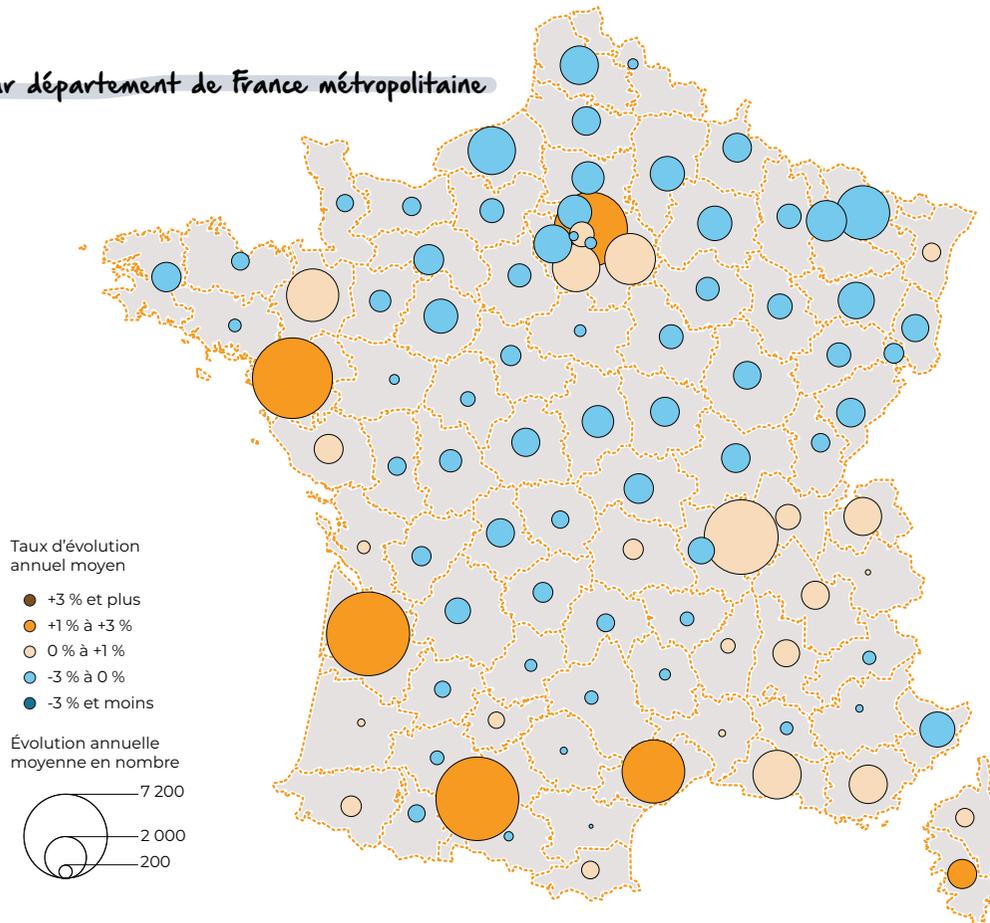
Le contexte local présente ainsi de multiples signaux favorables de santé économique. Cependant, des marges de manœuvre existent encore, dans un contexte économique loin d'être acquis. La crise sanitaire à laquelle l'économie est confrontée constitue un épisode majeur dans le développement du territoire. L'analyse devra être renouvelée pour permettre une relance locale au titre du développement économique comme de la cohésion sociale tout en s'appuyant sur les enseignements de la période passée.

Emplois par commune en 2017



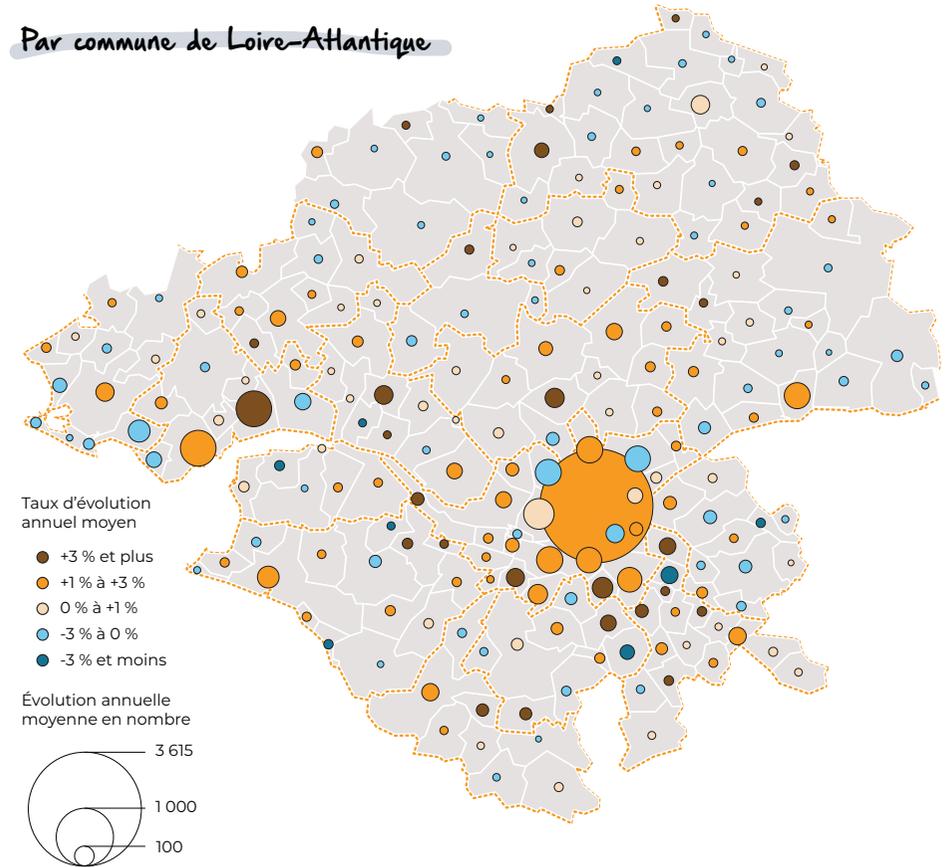
Évolution du nombre d'emplois entre 2012 et 2017

Par département de France métropolitaine



Source : Insee - RP 2012 et 2017 - Emploi total

Par commune de Loire-Atlantique



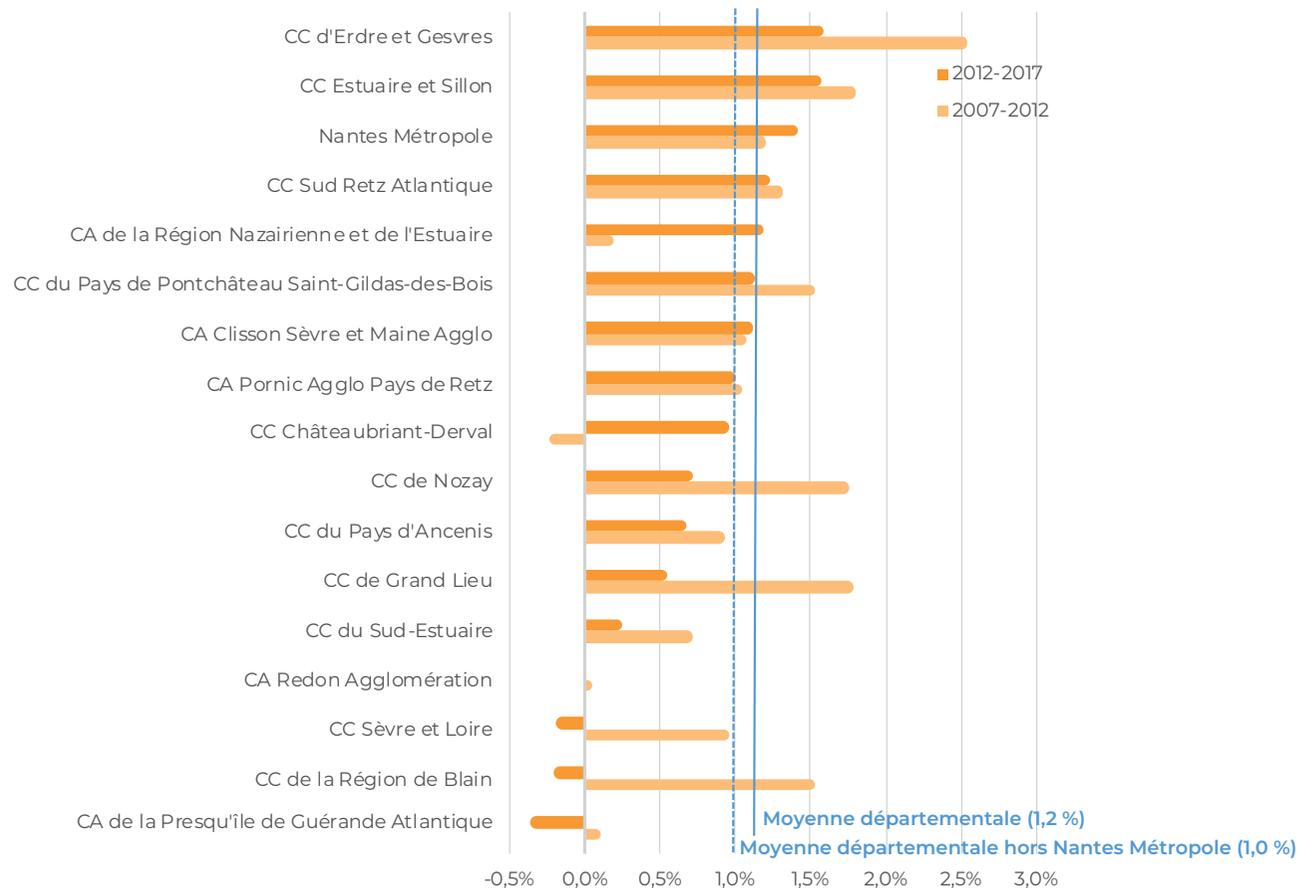
Source : Insee - RP 2012 et 2017 - Emploi total

DES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES POSITIVES ET PARTAGÉES ENTRE LES INTERCOMMUNALITÉS

Avec près de 6 700 emplois supplémentaires chaque année (+ 1,2 % par an), l'évolution de l'emploi en Loire-Atlantique est l'une des plus dynamiques de France, dans un contexte national mitigé. La Loire-Atlantique se positionne juste après la Corse du Sud (1,6 %) et ex-æquo avec la Haute-Garonne. La performance locale des entreprises au sein de la zone d'emploi métropolitaine de Nantes (168 communes) a nettement joué en faveur du département, même dans des secteurs en déprise nationale (exemple : fabrication de matériel de transport).

Si la croissance est essentiellement portée par la métropole nantaise, et particulièrement par la ville de Nantes (+ 3 600 emplois en moyenne chaque année), presque toutes les intercommunalités de Loire-Atlantique ont partagé une croissance de leur emploi, en accélération depuis 2015. Seules trois d'entre elles, les CC Sèvre et Loire, Région de Blain et la CA de la Presqu'île Guérandaise, ont vu leur dynamique s'inverser entre les périodes 2007-2012 et 2012-2017, conduisant à un repli temporaire de l'emploi. Pour les autres EPCI, le rythme, variable, dépend de la structure du tissu économique, l'attractivité démographique, la situation géographique ou encore l'accessibilité du territoire.

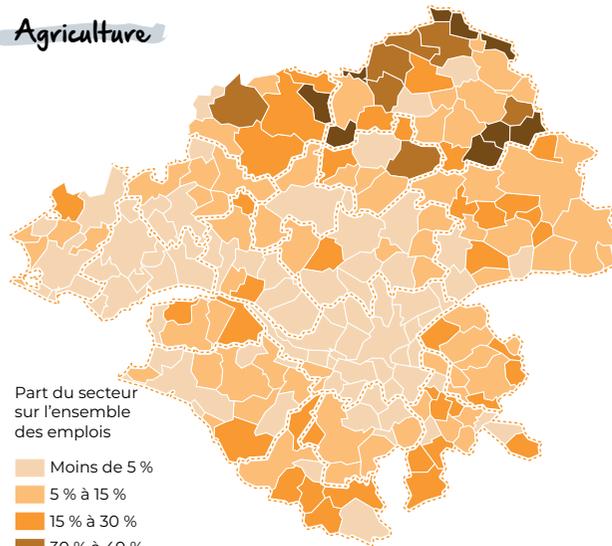
Taux d'évolution annuel moyen du nombre d'emplois des EPCI de Loire-Atlantique



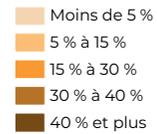
Source : Insee - RP 2007, 2012 et 2017 - Emploi total
L'ensemble des communes des EPCI chevauchant plusieurs départements est pris en compte, y compris les communes hors Loire-Atlantique

Répartition des emplois par secteur d'activité en 2017

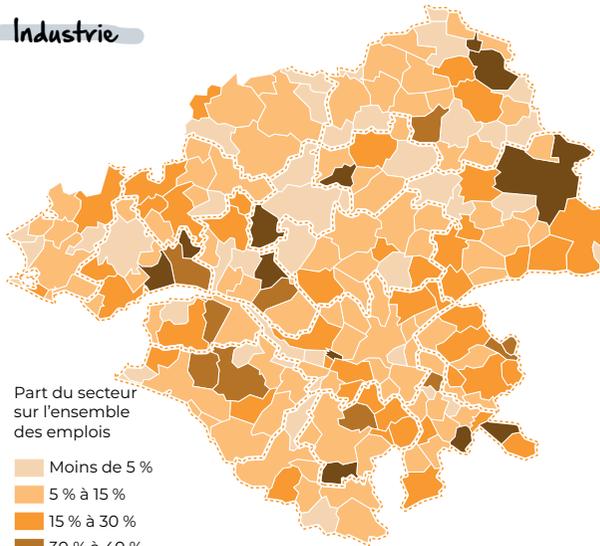
Agriculture



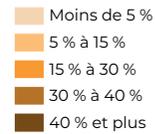
Part du secteur sur l'ensemble des emplois



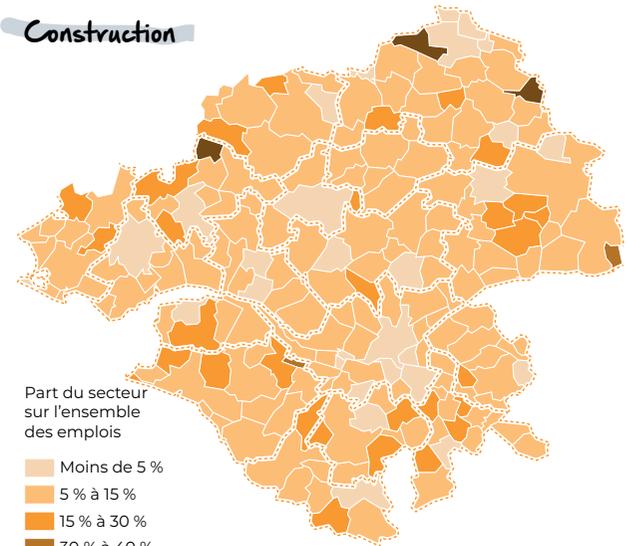
Industrie



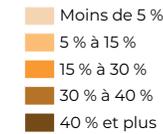
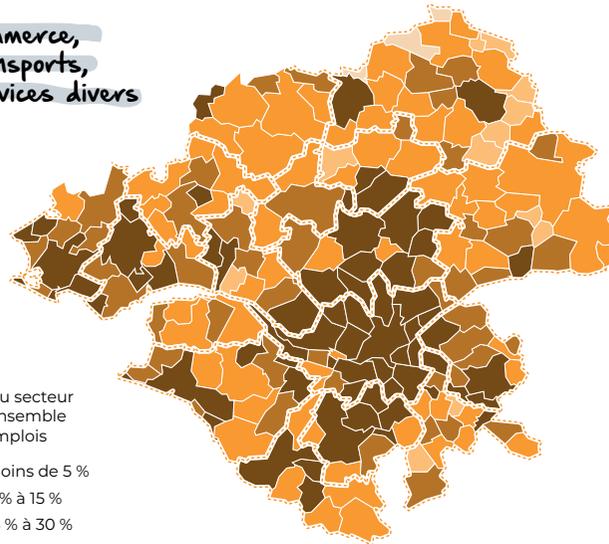
Part du secteur sur l'ensemble des emplois



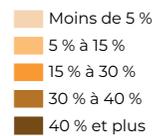
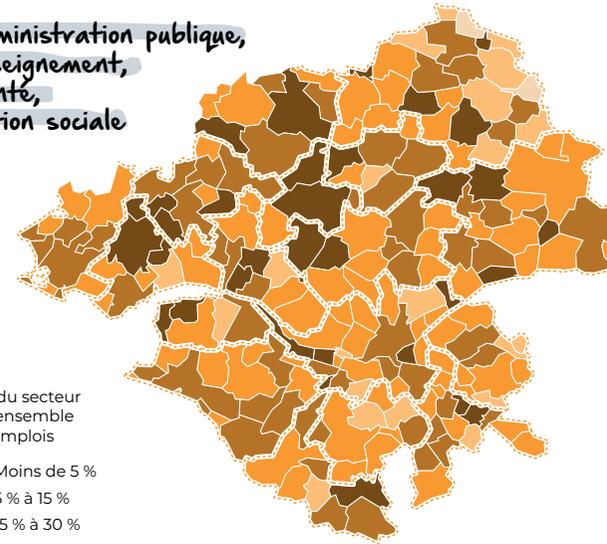
Construction



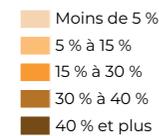
Part du secteur sur l'ensemble des emplois

Commerce,
Transports,
Services divers

Part du secteur sur l'ensemble des emplois

Administration publique,
Enseignement,
Santé,
Action sociale

Part du secteur sur l'ensemble des emplois



LE MAINTIEN DE LA DIVERSITÉ ÉCONOMIQUE : UN ATOUT MAJEUR DU TERRITOIRE

La croissance d'emplois des dernières années a été favorable au maintien de la diversité économique, permettant, entre autres, une meilleure capacité à mobiliser les ressources humaines. Parmi les grands secteurs économiques, seule l'agriculture (- 1,2 % entre 2012 et 2017) est en repli dans le département, notamment autour des grandes agglomérations. Dans la classification en 21 secteurs d'activité, dix d'entre eux, très variés, regroupent 90 % de l'emploi et 96 % de l'évolution des effectifs. L'afflux d'emplois serviciels (services aux entreprises et services aux personnes) participe à la performance locale des entreprises.

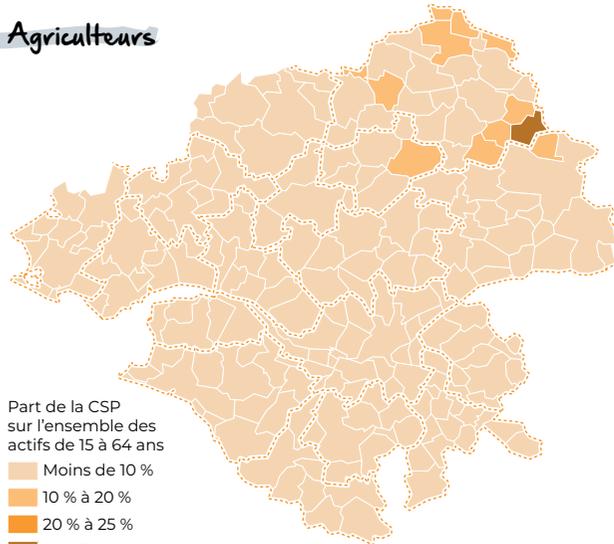
La plupart des intercommunalités connaissent une diversité de l'emploi, mais cela n'occulte en rien leurs spécificités. Certaines présentent une forte spécialisation productive, tel que Grand Lieu et son industrie manufacturière, quand d'autres sont résolument tournées, voire dépendantes d'une économie présentielle, comme la Région de Blain avec près d'un emploi sur deux lié à la santé, l'administration publique, l'action sociale ou l'enseignement.

Répartition des emplois par secteur dans les EPCI de Loire-Atlantique en 2017 et évolutions annuelles moyennes sectorielles entre 2012 et 2017

EPCI	Agriculture			Industrie			Construction			Commerce, transports, services divers			Administration publique, enseignement, santé, action sociale		
	2017	Part	Évolution 2012-2017	2017	Part	Évolution 2012-2017	2017	Part	Évolution 2012-2017	2017	Part	Évolution 2012-2017	2017	Part	Évolution 2012-2017
CA Clisson Sèvre et Maine Agglo	1 338	8 %	0,4 %	3 454	20 %	-1,4 %	1 539	9 %	-1,5 %	6 087	36 %	1,1 %	4 333	25 %	1,6 %
CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique	957	4 %	0,4 %	2 573	11 %	1,0 %	2 468	10 %	-1,9 %	10 786	45 %	-0,1 %	7 397	31 %	-0,2 %
CA de la Région Nazairienne et de l'Estuaire	293	0,5 %	0,7 %	15 024	25 %	2,6 %	3 724	6 %	-0,1 %	24 711	41 %	0,7 %	16 748	28 %	1,2 %
CA Pornic Agglo Pays de Retz	689	4 %	-4,7 %	1 908	12 %	-0,8 %	1 846	11 %	-1,6 %	6 768	42 %	1,3 %	4 822	30 %	1,2 %
CA Redon Agglomération	1 296	6 %	-3,4 %	3 547	17 %	-1,3 %	1 543	7 %	-4,5 %	7 478	35 %	0,3 %	7 401	35 %	2,7 %
CC Châteaubriant-Derval	1 746	11 %	0,2 %	2 873	18 %	-2,5 %	1 353	8 %	0,5 %	5 585	35 %	3,4 %	4 730	29 %	0,9 %
CC de Grand Lieu	705	6 %	-4,4 %	2 762	24 %	1,2 %	975	8 %	-4,5 %	4 688	41 %	0,5 %	2 330	20 %	-0,2 %
CC de la Région de Blain	267	5 %	-1,5 %	664	13 %	-1,5 %	278	6 %	-5,9 %	1 475	30 %	-0,1 %	2 322	47 %	1,1 %
CC de Nozay	467	12 %	-0,8 %	666	17 %	4,3 %	361	9 %	-4,9 %	1 186	29 %	-1,5 %	1 334	33 %	1,5 %
CC d'Erdré et Gesvres	636	4 %	-5,4 %	1 738	12 %	-2,4 %	1 661	11 %	-4,6 %	6 491	44 %	2,2 %	4 296	29 %	2,7 %
CC du Pays d'Ancenis	1 358	5 %	0,2 %	6 045	24 %	-0,3 %	2 085	8 %	-2,8 %	9 654	38 %	1,8 %	6 268	25 %	1,6 %
CC du Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois	294	3 %	-7,6 %	1 547	18 %	0,4 %	802	9 %	-1,2 %	2 836	33 %	1,5 %	2 982	35 %	-0,3 %
CC du Sud-Estuaire	298	3 %	7,8 %	1 726	20 %	0,9 %	770	9 %	-4,3 %	2 795	32 %	1,6 %	3 058	35 %	-1,0 %
CC Estuaire et Sillon	331	3 %	1,7 %	2 440	21 %	1,6 %	880	8 %	-0,9 %	4 542	39 %	1,5 %	3 304	28 %	2,6 %
CC Sèvre et Loire	1 367	10 %	-3,1 %	2 215	16 %	-0,2 %	1 448	10 %	-0,7 %	5 589	39 %	-1,0 %	3 387	24 %	0,1 %
CC Sud Retz Atlantique	741	8 %	-2,6 %	1 059	12 %	-3,1 %	859	10 %	1,0 %	3 383	38 %	2,5 %	2 708	31 %	1,1 %
Nantes Métropole	1 385	0,4 %	0,5 %	29 906	8 %	0,0 %	19 589	6 %	0,9 %	198 185	56 %	2,3 %	102 725	29 %	0,8 %
Loire-Atlantique	13 345	2 %	-1,2 %	76 815	13 %	0,3 %	40 862	7 %	-0,7 %	295 538	49 %	1,8 %	173 729	29 %	0,9 %

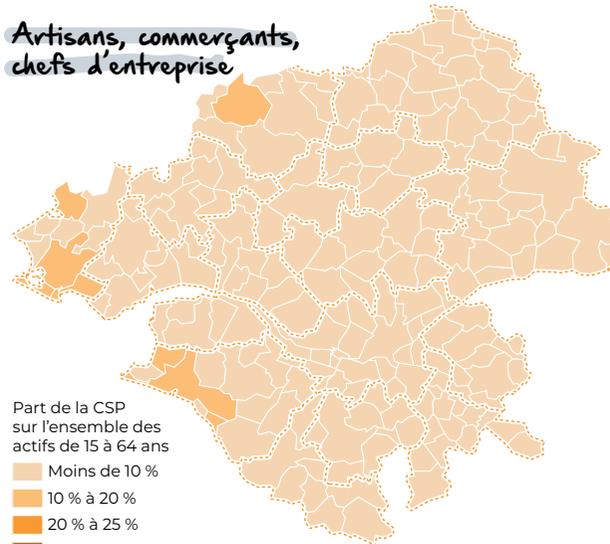
Source : Insee - RP 2012 et 2017. Emploi total et taux d'évolution annuel moyen - L'ensemble des communes des EPCI chevauchant plusieurs départements est pris en compte, y compris les communes hors Loire-Atlantique

Répartition des actifs par catégorie socio-professionnelle en 2017

Agriculteurs

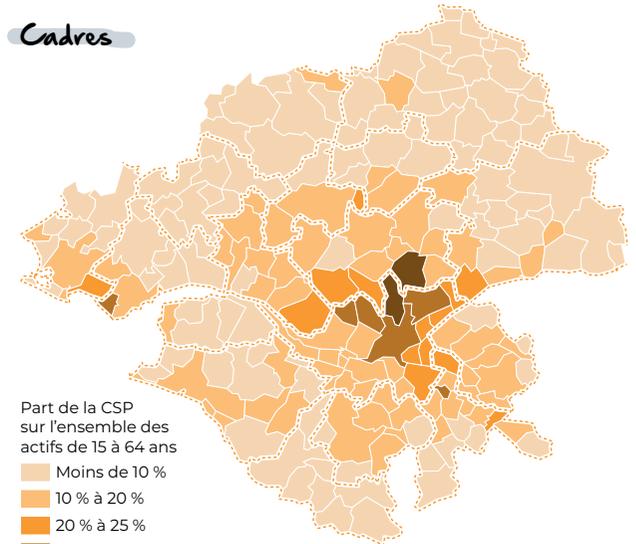
Part de la CSP sur l'ensemble des actifs de 15 à 64 ans

- Moins de 10 %
- 10 % à 20 %
- 20 % à 25 %
- 25 % à 30 %
- 30 % et plus

Artisans, commerçants, chefs d'entreprise

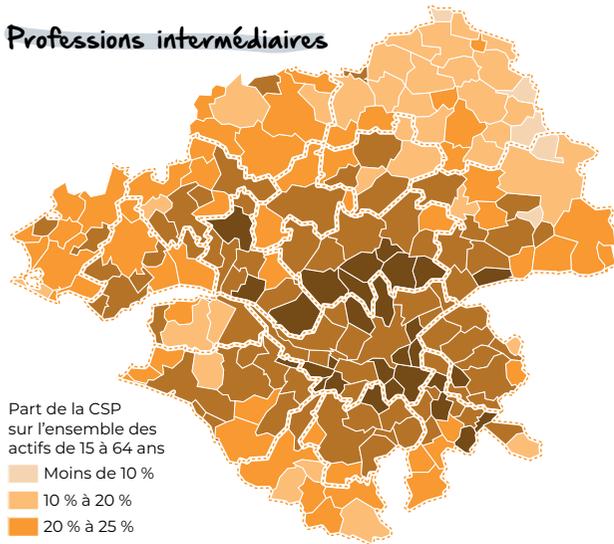
Part de la CSP sur l'ensemble des actifs de 15 à 64 ans

- Moins de 10 %
- 10 % à 20 %
- 20 % à 25 %
- 25 % à 30 %
- 30 % et plus

Cadres

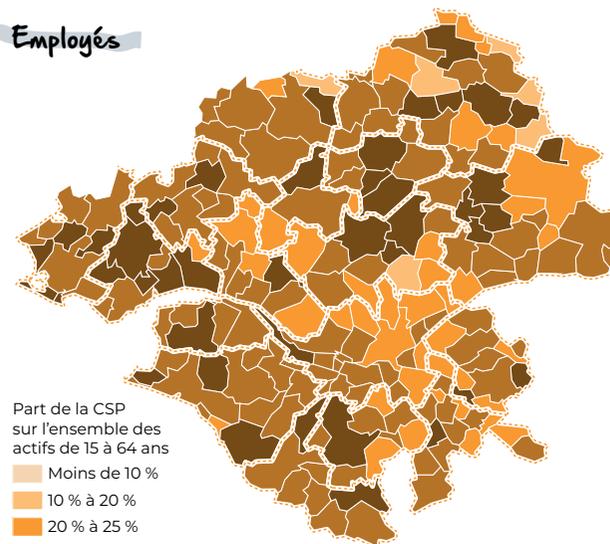
Part de la CSP sur l'ensemble des actifs de 15 à 64 ans

- Moins de 10 %
- 10 % à 20 %
- 20 % à 25 %
- 25 % à 30 %
- 30 % et plus

Professions intermédiaires

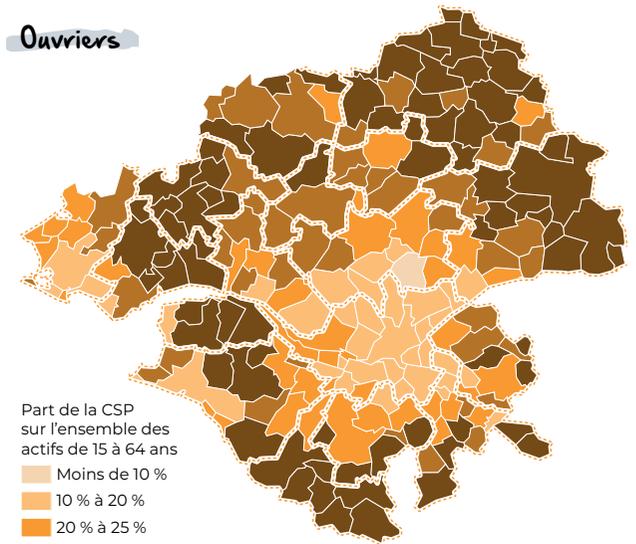
Part de la CSP sur l'ensemble des actifs de 15 à 64 ans

- Moins de 10 %
- 10 % à 20 %
- 20 % à 25 %
- 25 % à 30 %
- 30 % et plus

Employés

Part de la CSP sur l'ensemble des actifs de 15 à 64 ans

- Moins de 10 %
- 10 % à 20 %
- 20 % à 25 %
- 25 % à 30 %
- 30 % et plus

Ouvriers

Part de la CSP sur l'ensemble des actifs de 15 à 64 ans

- Moins de 10 %
- 10 % à 20 %
- 20 % à 25 %
- 25 % à 30 %
- 30 % et plus

EN 15 ANS, UNE PERCÉE DES CADRES, PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES OU INTERMÉDIAIRES EN LOIRE-ATLANTIQUE

Avec 666 000 actifs, la Loire-Atlantique a connu une recomposition en profondeur de la structure de sa population active. Cette transformation est issue de la montée en qualification de la population, la présence croissante des femmes parmi les actifs, l'arrivée de nouveaux habitants sur le territoire ainsi que les parcours résidentiels des ménages.

La Loire-Atlantique compte ainsi deux fois plus de cadres qu'en 1990, mais autant d'ouvriers. Ces évolutions ne s'opèrent pas partout de la même manière dans le département. Les ouvriers sont bien plus présents (à plus de 30 %) sur les communes rétro littorales et aux franges Nord et Sud du département. À l'inverse, les actifs employés et de professions intermédiaires sont présents, cumulés, à plus de 45 % partout. Les communes voisines de la métropole nantaise sont celles qui ont connu la plus forte progression des professions intermédiaires ces dernières années.

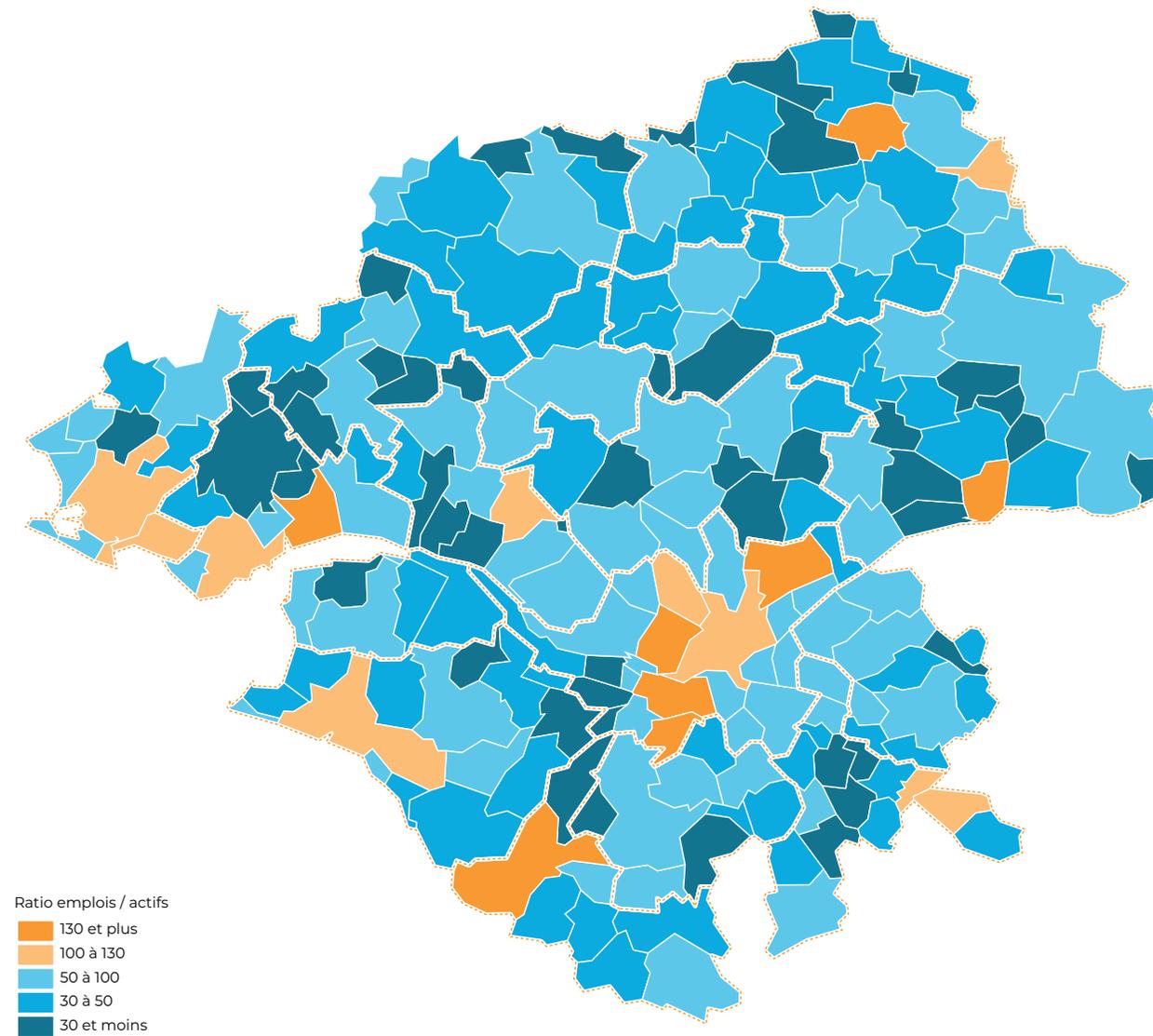
Ces mutations accentuent des enjeux déjà connus des collectivités, comme l'adaptation des réponses aux besoins des nouveaux profils et la diversification des opportunités d'emplois.

Répartition des actifs par catégorie socio-professionnelle dans les EPCI de Loire-Atlantique en 2017 et évolution annuelle moyenne entre 2012 et 2017

EPCI	Nombre d'actifs de 15 à 64 ans en 2017	Agriculteurs			Artisans, commerçants, chefs d'entreprise			Cadres			Professions intermédiaires			Employés			Ouvriers		
		2017	Part	évolution 2012-2017	2017	Part	évolution 2012-2017	2017	Part	évolution 2012-2017	2017	Part	évolution 2012-2017	2017	Part	évolution 2012-2017	2017	Part	évolution 2012-2017
CA Clisson Sèvre et Maine Agglo	27 119	468	2 %	-0,9 %	1 607	6 %	2,5 %	3 787	14 %	3,8 %	7 544	28 %	1,3 %	6 863	25 %	0,2 %	6 644	24 %	-0,5 %
CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique	29 913	814	3 %	3,2 %	3 064	10 %	2,4 %	3 676	12 %	0,4 %	7 178	24 %	0,2 %	8 970	30 %	0,0 %	6 417	21 %	-0,9 %
CA de la Région Nazairienne et de l'Estuaire	55 529	180	0,3 %	2,4 %	2 555	5 %	0,7 %	6 344	11 %	4,6 %	14 036	25 %	2,1 %	16 196	29 %	-0,3 %	15 485	28 %	0,2 %
CA Pornic Agglo Pays de Retz	27 613	421	2 %	-5,3 %	2 347	8 %	2,7 %	2 977	11 %	1,1 %	6 868	25 %	2,7 %	7 887	29 %	2,5 %	6 804	25 %	-0,5 %
CA Redon Agglomération	29 124	1 025	4 %	-1,1 %	2 014	7 %	0,1 %	2 394	8 %	2,9 %	6 615	23 %	1,6 %	7 797	27 %	0,3 %	8 911	31 %	-1,9 %
CC Châteaubriant-Derval	19 850	1 253	6 %	0,6 %	1 233	6 %	3,4 %	1 398	7 %	0,7 %	3 700	19 %	0,2 %	5 550	28 %	1,3 %	6 731	34 %	-0,6 %
CC de Grand Lieu	19 679	306	2 %	-6,0 %	1 120	6 %	-1,0 %	2 520	13 %	3,9 %	5 425	28 %	1,9 %	5 187	26 %	0,0 %	5 017	25 %	0,3 %
CC de la Région de Blain	7 721	129	2 %	-3,2 %	435	6 %	-0,5 %	941	12 %	5,4 %	1 854	24 %	0,1 %	2 133	28 %	-0,1 %	2 041	26 %	-0,4 %
CC de Nozay	7 700	364	5 %	-1,1 %	473	6 %	2,6 %	657	9 %	0,5 %	1 729	22 %	1,5 %	2 263	29 %	2,2 %	2 110	27 %	-0,9 %
CC d'Erdre et Gesvres	31 150	401	1 %	-4,5 %	1 966	6 %	2,5 %	5 451	18 %	1,7 %	9 478	30 %	3,7 %	8 054	26 %	1,1 %	5 927	19 %	1,2 %
CC du Pays d'Ancenis	31 871	845	3 %	-2,0 %	1 799	6 %	1,0 %	3 300	10 %	1,2 %	7 863	25 %	1,4 %	8 574	27 %	0,9 %	9 372	29 %	0,2 %
CC du Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois	16 443	208	1 %	-7,5 %	755	5 %	1,0 %	1 148	7 %	5,1 %	4 129	25 %	2,4 %	4 694	29 %	1,1 %	5 487	33 %	0,3 %
CC du Sud-Estuaire	13 212	190	1 %	13,3 %	982	7 %	3,7 %	1 317	10 %	5,6 %	3 272	25 %	1,6 %	3 716	28 %	-0,2 %	3 479	26 %	-2,2 %
CC Estuaire et Sillon	19 062	227	1 %	-2,4 %	1 032	5 %	4,0 %	2 978	16 %	5,5 %	5 510	29 %	1,7 %	4 888	26 %	0,3 %	4 332	23 %	0,3 %
CC Sèvre et Loire	23 808	460	2 %	-4,8 %	1 393	6 %	1,7 %	2 939	12 %	2,6 %	6 479	27 %	2,0 %	6 277	26 %	0,0 %	6 104	26 %	-1,1 %
CC Sud Retz Atlantique	11 723	425	4 %	-3,1 %	672	6 %	-0,2 %	814	7 %	-1,2 %	2 389	20 %	0,9 %	3 231	28 %	1,7 %	3 876	33 %	0,3 %
Nantes Métropole	317 802	409	0,1 %	-5,6 %	15 337	5 %	2,6 %	79 524	25 %	4,3 %	91 831	29 %	1,5 %	78 472	25 %	0,2 %	47 411	15 %	-0,9 %
Loire-Atlantique	665 822	7 487	1 %	-1,6 %	37 079	6 %	2,2 %	120 107	18 %	3,7 %	180 507	27 %	1,7 %	174 618	26 %	0,4 %	138 963	21 %	-0,5 %

Source : Insee - RP 2012 et 2017 - L'ensemble des communes des EPCI chevauchant plusieurs départements est pris en compte, y compris les communes hors Loire-Atlantique

Ratio d'emplois pour 100 actifs par commune en 2017



Note de lecture : la commune de Pornic compte 111 emplois pour 100 résidents actifs sur son territoire, elle attire de fait en journée plus de personnes de l'extérieur de la commune. À l'inverse, la commune de Remouillé compte 29 emplois pour 100 résidents actifs.

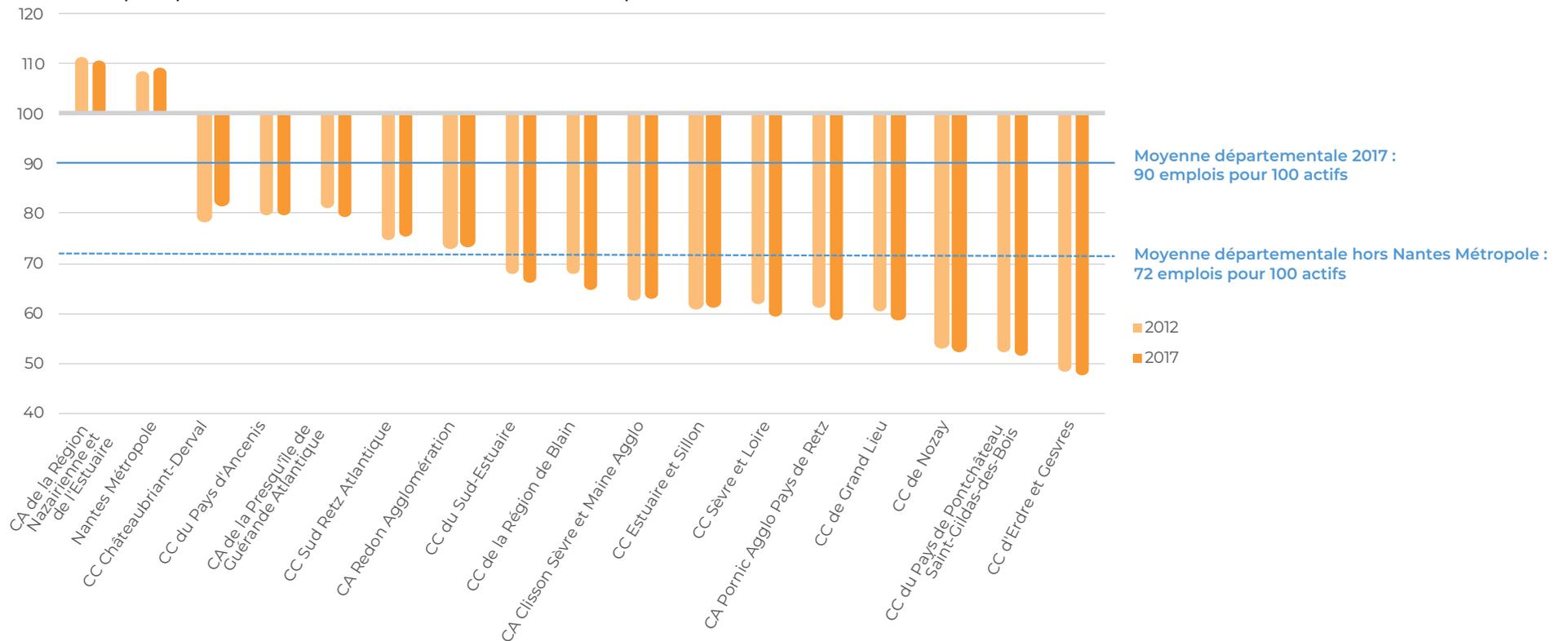
CHERCHER UN EQUILIBRE EMPLOI/HABITANT DANS CHAQUE INTERCOMMUNALITÉ : UNE PROMESSE VAINES ?

La Loire-Atlantique est dotée de 90 emplois pour 100 actifs résidant, ratio en légère baisse par rapport à 2012. Seules la métropole nantaise et l'agglomération nazairienne offrent un nombre d'emplois largement supérieur à la population active résidente. De plus, les vingt communes avec un indice supérieur à 100 correspondent aux villes-centres des intercommunalités ou aux communes dotées de zones d'activités économiques importantes. À l'inverse, pour les communes au ratio négatif important, les questions de dépendance à la voiture et de freins au recrutement sont des éléments à surveiller.

Tendre vers une meilleure adéquation des emplois offerts localement à la population active est depuis plusieurs années un objectif des politiques publiques. Mais, chercher à tout prix un équilibre emplois/habitants sur chaque intercommunalité de Loire-Atlantique est une promesse vaine aujourd'hui, tant les facteurs qui influent sur les flux domicile-travail sont devenus nombreux. Pendant longtemps, monoactivité du ménage et stabilité de l'emploi étaient les deux déterminants principaux. Aujourd'hui, le critère domicile-travail n'est pas le seul considéré par les ménages - dont les structures évoluent - lorsqu'ils cherchent une résidence. De plus, les mobilités professionnelles sont plus prononcées que les mobilités résidentielles. Ainsi, un quart des salariés travaillant sur Nantes Métropole habitent dans un autre territoire de Loire-Atlantique, soit 100 000 personnes.

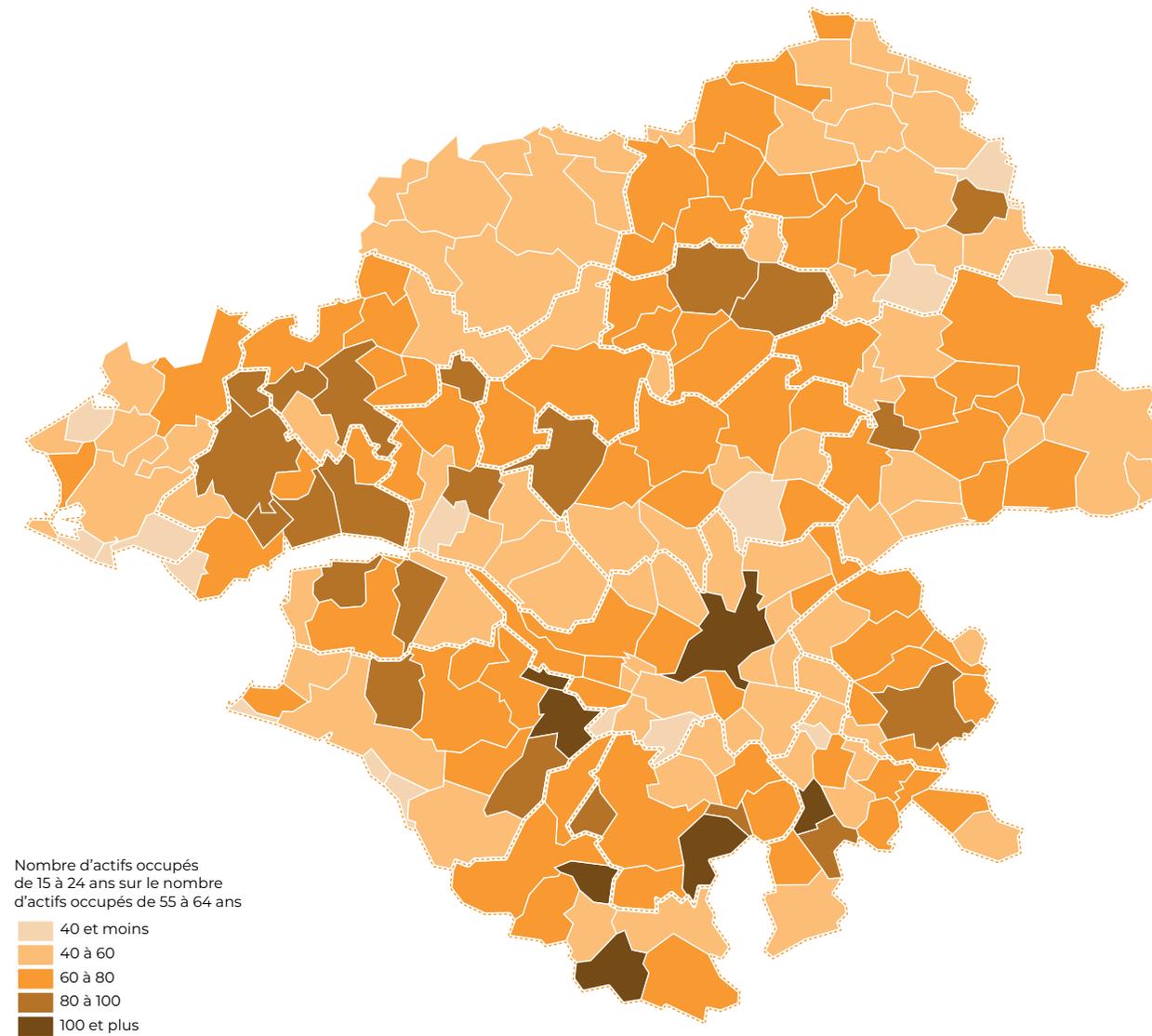
Face à ces constats, les déplacements quotidiens, plus nombreux chaque année en Loire-Atlantique, appellent de nouvelles réponses pour réduire leurs impacts. Intégrer pleinement les questions de développement économique et d'emploi en amont de la planification territoriale doit être une priorité pour mettre en œuvre des solutions tenables.

Ratio d'emplois pour 100 actifs dans les EPCI de Loire-Atlantique



Source : Insee - RP 2017. Emploi total au lieu de travail ; actif résidant dans la commune. L'ensemble des communes des EPCI chevauchant plusieurs départements est pris en compte, y compris les communes hors Loire-Atlantique

Potentiel de relève par commune en 2017



Note de lecture : la commune de Pornic compte 42 jeunes actifs pour 100 actifs seniors, son potentiel de relève est donc plus faible que la commune de Remouillé qui compte 93 jeunes actifs pour 100 actifs seniors.

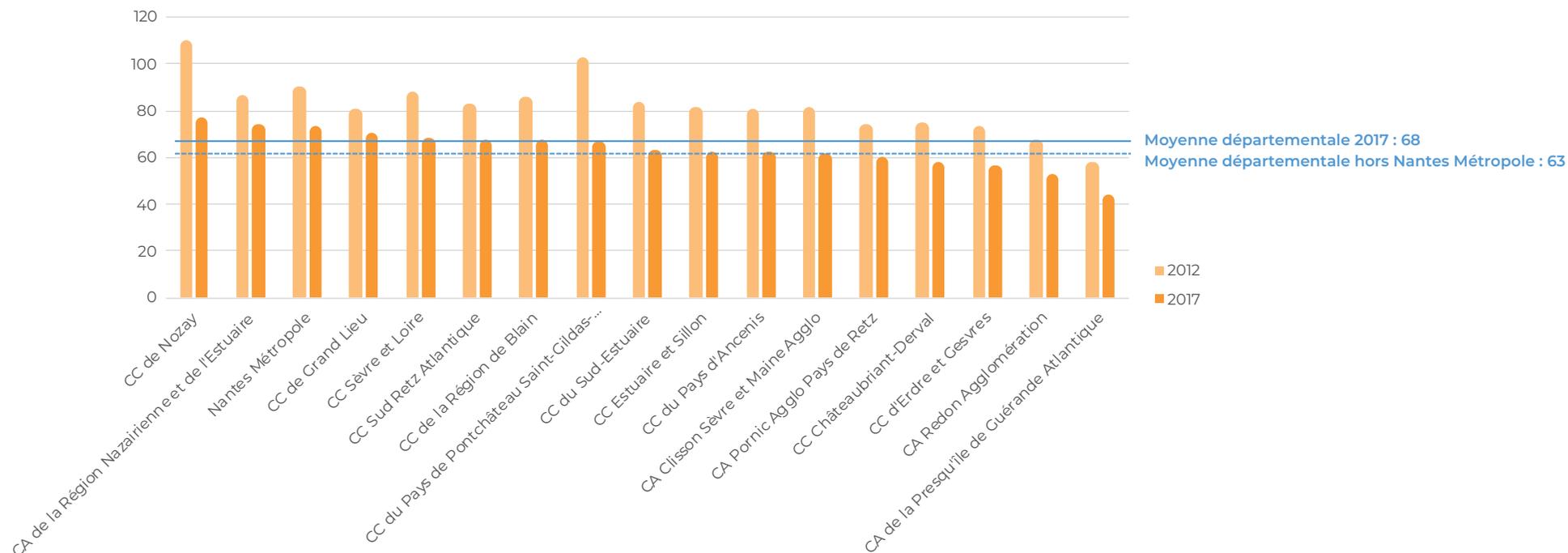
LA RELÈVE PROFESSIONNELLE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE À PRÉPARER

Le vieillissement de la population est une réalité du territoire. Aussi, planifier la relève pour des questions de main d'œuvre constitue un enjeu de performance économique des prochaines années. Avec 68 jeunes actifs occupés pour 100 actifs seniors, le département de la Loire-Atlantique présente un potentiel de relève plutôt élevé par rapport à d'autres départements abritant une grande métropole (ex : Gironde, Haute-Garonne), mais en nette baisse par rapport à 2012 (le potentiel atteignait alors 85 pour 100).

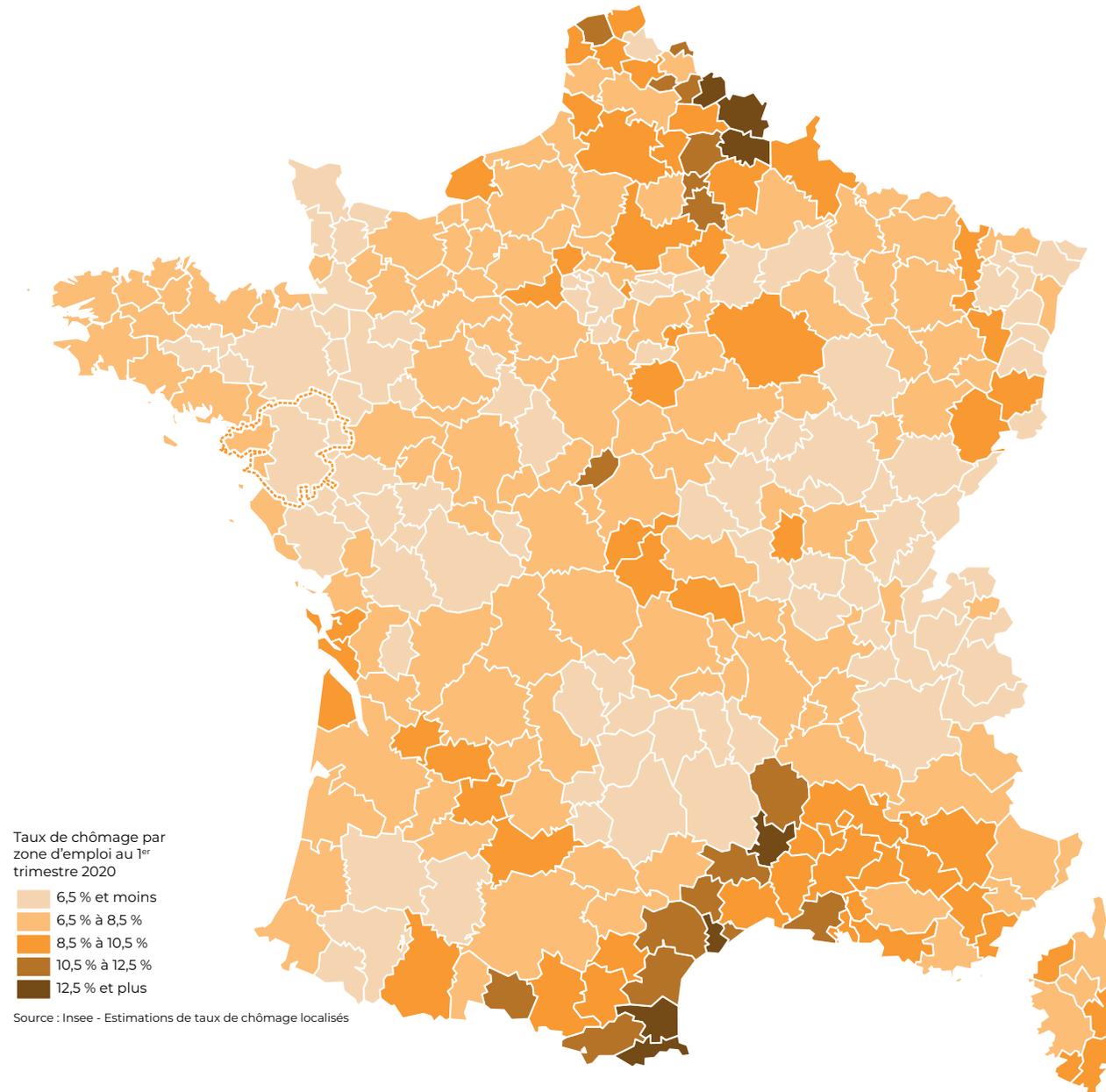
Seules quelques communes dans le département témoignent d'un ratio positif, supérieur à 100, la ville de Nantes en tête. La comparaison à la maille communale permet de discerner une source supplémentaire de disparités de population active dans les prochaines années et laisse envisager l'intensité potentielle de relève pour les entreprises locales. Ainsi, le potentiel de relève est plus important sur les communes du rétrolittoral, sur l'axe Pontchâteau - Blain - Nozay ou encore sur l'Est du Vignoble.

L'accompagnement des jeunes dans leur montée en compétences tout comme la transmission réussie des connaissances détenues par les seniors font partie des enjeux forts pour la réussite des entreprises du territoire, à titre individuel et collectif.

Potentiel de relève dans les EPCI de Loire-Atlantique



Source : Insee - RP 2017
L'ensemble des communes des EPCI chevauchant plusieurs départements est pris en compte, y compris les communes hors Loire-Atlantique

Taux de chômage par zone d'emploi au 1^{er} trimestre 2020

AVANT LA CRISE SANITAIRE, UN CHÔMAGE FAIBLE ET EN BAISSÉ DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES

Début 2020, avant le confinement, le niveau de chômage local a poursuivi sa baisse, ralentie toutefois par rapport aux trimestres précédents. 6,1 % des actifs se déclarent sans emploi et en recherche active sur la zone d'emploi de Nantes (couvrant 127 communes de Loire-Atlantique et 20 communes de départements voisins). Avant la crise, la zone de Nantes est la 2^{ème} zone au taux de chômage le plus faible parmi les zones d'emploi des métropoles françaises. La zone d'emploi d'Ancenis est quant à elle la 2^{ème} zone au taux de chômage le plus faible en Pays de la Loire avec un taux de chômage sous le seuil des 5 % depuis plusieurs trimestres (4,8 %).

Malgré les signaux de santé économique, le marché du travail connaît plusieurs difficultés se traduisant par des tensions vives pour plus de la moitié des projets de recrutement (fin 2018), témoignant d'un déséquilibre structurel persistant, ou encore d'une demande d'emploi à la hausse sur la métropole nantaise particulièrement, qui compte 58 % des demandeurs de catégorie A de Loire-Atlantique.

Si la crise déclenchée par la pandémie de la Covid-19 appelle à renouveler l'analyse locale du marché du travail dans les prochains mois, les problématiques locales identifiées en 2019 de montée en compétences, d'attractivité des métiers, des freins périphériques à l'emploi restent entières pour l'avenir du territoire.

Taux de chômage des zones d'emploi en Loire-Atlantique

Zones d'emploi	Taux de chômage au 1 ^{er} trimestre 2020	Taux de chômage au 1 ^{er} trimestre 2019	Taux de chômage au 1 ^{er} trimestre 2014	Évolution 2014-2019 (en point)
Ancenis	4,8 %	4,8 %	5,4 %	-0,6
Châteaubriant	6,4 %	6,8 %	8,6 %	-1,8
Nantes	6,1 %	6,6 %	8,1 %	-1,5
Saint-Nazaire	7,1 %	7,6 %	9,3 %	-1,7

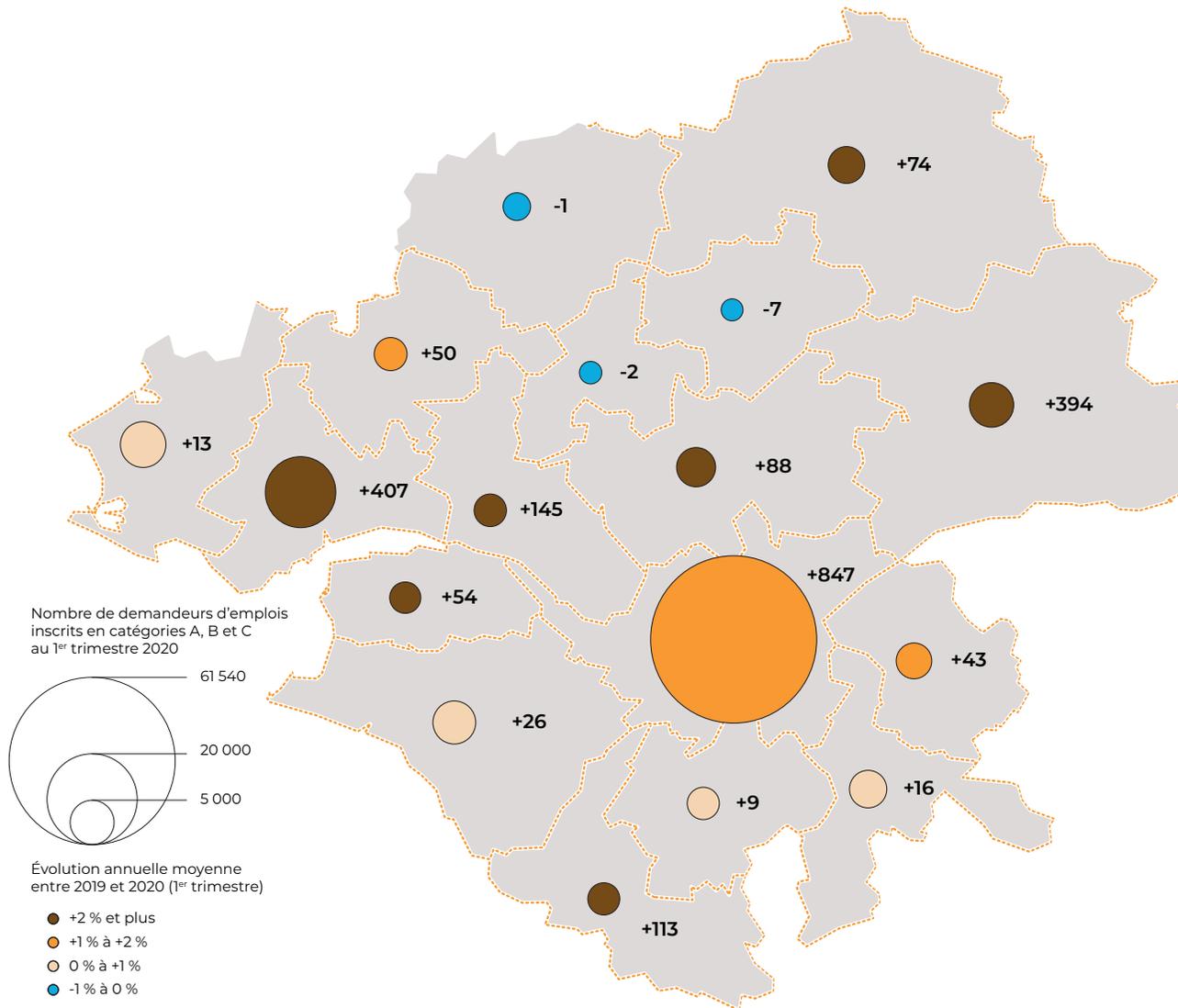
Source : Insee - Estimations de taux de chômage localisés

Taux de chômage des principales zones d'emploi des métropoles françaises

Zones d'emploi	Taux de chômage au 1 ^{er} trimestre 2020	Taux de chômage au 1 ^{er} trimestre 2019	Taux de chômage au 1 ^{er} trimestre 2014	Évolution 2014-2019 (en point)
Bordeaux	7,3 %	8,2 %	9,7 %	-1,5
Grenoble	6,4 %	7,0 %	7,8 %	-0,8
Lille	8,0 %	9,2 %	10,9 %	-1,7
Lyon	7,0 %	7,7 %	9,0 %	-1,3
Marseille-Aubagne	9,9 %	11,1 %	12,5 %	-1,4
Montpellier	10,4 %	11,6 %	13,5 %	-1,9
Nantes	6,1 %	6,6 %	8,1 %	-1,5
Rennes	6,0 %	6,4 %	7,8 %	-1,4
Rouen	8,4 %	9,1 %	10,7 %	-1,6
Strasbourg	7,8 %	8,7 %	10,0 %	-1,3
Toulouse	7,4 %	8,1 %	10,1 %	-2,0

Source : Insee - Estimations de taux de chômage localisés

Situation de la demande d'emploi en Loire-Atlantique en mars 2020



Catégorie A : demandeur d'emploi en fin de mois (DEFM) sans emploi, n'ayant exercé aucune activité au cours du mois et tenu de rechercher un emploi

Catégories B et C : DEFM sans emploi, ayant exercé une activité réduite courte au cours du mois (B : 78h ou moins, C : plus de 78h) et tenu de rechercher un emploi

Source : Pôle Emploi - Observatoire Pays de Loire - STMT. Données brutes par EPCI. Mars 2019 - Mars 2020

Attention : pour les EPCI chevauchant plusieurs départements, toutes les données concernant l'EPCI sont prises en compte.

LA PÉRIODE DE RECHERCHE D'EMPLOI PLUS LONGUE

En Loire-Atlantique, plus de 120 000 demandeurs d'emploi (catégories ABC) sont inscrits à Pôle Emploi fin mars 2020, soit 5 000 personnes de plus qu'un an auparavant à la même période. Avant la rupture liée à la crise sanitaire, des mouvements de natures diverses dans le département ont structuré le marché du travail côté demande :

- Une hausse de la demande de longue durée (inscription de plus d'un an), notamment chez les actifs sans aucune occupation (les demandeurs de catégorie A, dit « chômeurs ») et donc un accompagnement des opérateurs de l'emploi spécifique pour permettre une réinsertion professionnelle de demandeurs plus éloignés de l'emploi.
- Une hausse de l'activité réduite qui s'est stabilisée fin 2019 pour les demandeurs ayant eu une courte activité durant le mois. Ce facteur induit une situation plus précaire chez les demandeurs d'emploi qui restent en revanche peu éloignés de l'emploi.
- Des tensions soutenues dans les quartiers prioritaires, avec une baisse des demandes féminines.

La lutte contre l'épidémie a largement modifié les composantes du marché du travail dès l'entrée en confinement. Une analyse suivie de la demande est prévue pour les prochains mois afin de nourrir les feuilles de route des politiques de l'emploi des nouveaux mandats.

Situation de la demande d'emploi par EPCI de Loire-Atlantique

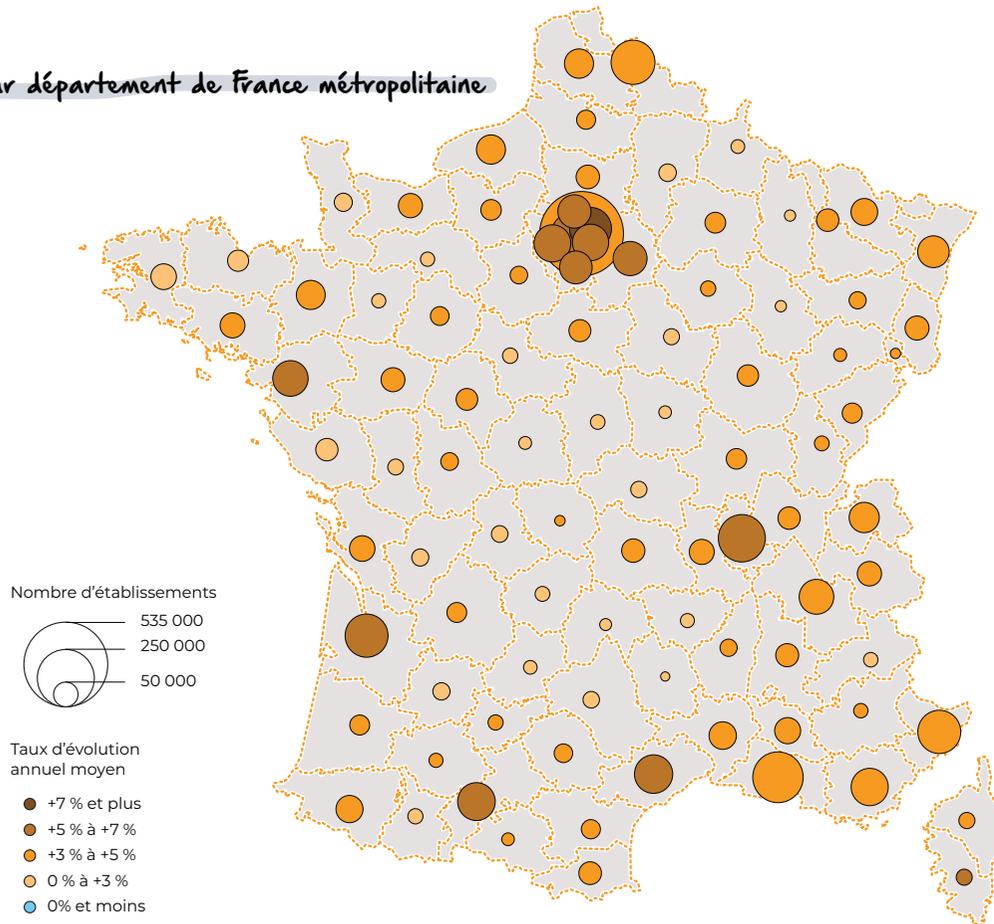
EPCI	Catégories ABC			Catégorie A				Jeunes (cat.A)		Seniors (cat.A)		Femmes (cat.A)	
	Nombre de demandeurs inscrits T1 2020	Évol. annuelle T1 2019-2020	Évol. annuelle moyenne T1 2017-2019	Nombre de demandeurs inscrits T1 2020	Évol. annuelle T1 2019-2020	Évol. annuelle moyenne T1 2017-2019	Nombre de demandeurs longue durée	Nombre inscrits	Évol. annuelle T1 2019-2020	Nombre inscrits	Évol. annuelle T1 2019-2020	Nombre inscrits	Évol. annuelle T1 2019-2020
CA Clisson Sèvre et Maine Agglo	3 583	0,4 %	0,9 %	1 473	9,7 %	-1,7 %	575	249	13,7 %	379	3,8 %	860	10,0 %
CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique	5 366	0,2 %	0,7 %	3 032	5,2 %	-0,2 %	1 107	498	7,8 %	1 045	4,0 %	1 596	2,0 %
CA de la Région Nazairienne et de l'Estuaire	12 566	3,3 %	1,9 %	6 407	11,0 %	0,9 %	2 736	1 254	15,3 %	1 855	6,4 %	3 433	9,7 %
CA Pornic Agglo Pays de Retz	4 736	0,6 %	4,5 %	2 414	6,0 %	1,8 %	1 050	390	20,0 %	832	5,1 %	1 327	4,5 %
CA Redon Agglomération	1 882	-0,1 %	0,0 %	950	5,7 %	0,0 %	383	166	22,1 %	289	4,0 %	486	4,3 %
CC Châteaubriant-Derval	3 441	2,2 %	-1,4 %	1 744	8,1 %	-1,9 %	687	337	15,0 %	491	4,9 %	930	9,3 %
CC de Grand Lieu	2 618	0,3 %	0,4 %	1 145	5,2 %	-1,1 %	414	205	35,8 %	302	-4,1 %	623	2,5 %
CC de la Région de Blain	1 178	-0,2 %	-2,6 %	543	8,3 %	-5,2 %	198	119	20,2 %	143	4,4 %	314	3,6 %
CC de Nozay	1 115	-0,6 %	1,1 %	507	6,9 %	-3,2 %	192	92	41,5 %	138	0,0 %	277	-0,7 %
CC d'Erdre et Gesvres	3 931	2,3 %	1,5 %	1 806	6,6 %	0,1 %	644	331	32,4 %	433	-2,0 %	972	5,4 %
CC du Pays d'Ancenis	5 080	3,3 %	0,7 %	1 981	16,7 %	-3,4 %	875	459	45,3 %	582	24,6 %	1 258	21,3 %
CC du Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois	2 755	1,8 %	-0,1 %	1 094	19,8 %	-5,5 %	479	243	24,0 %	317	17,0 %	713	22,5 %
CC du Sud-Estuaire	2 454	2,3 %	1,8 %	1 194	6,8 %	-0,7 %	496	226	37,0 %	355	8,9 %	637	1,6 %
CC Estuaire et Sillon	2 660	5,8 %	0,7 %	1 134	12,3 %	-1,0 %	449	249	38,3 %	317	7,5 %	670	6,7 %
CC Sèvre et Loire	3 247	1,3 %	-0,3 %	1 383	7,7 %	-3,4 %	527	249	21,5 %	384	13,9 %	743	3,5 %
CC Sud Retz Atlantique	2 598	4,5 %	3,3 %	1 156	12,5 %	1,7 %	494	231	26,9 %	382	6,7 %	595	4,8 %
Nantes Métropole	61 540	1,4 %	1,2 %	33 154	7,0 %	-0,6 %	13 201	4 847	12,7 %	7 341	5,7 %	16 556	4,9 %
Loire-Atlantique	120 528	1,7 %	1,2 %	61 167	8,0 %	-0,7 %	24 456	10 130	17,1 %	15 548	5,9 %	31 928	5,9 %

Source : Pole Emploi - Observatoire Pays de Loire - STMT. Données brutes par EPCI. Mars 2017 - Mars 2019 - Mars 2020

Attention : pour les EPCI chevauchant plusieurs départements, toutes les données concernant l'EPCI sont prises en compte.

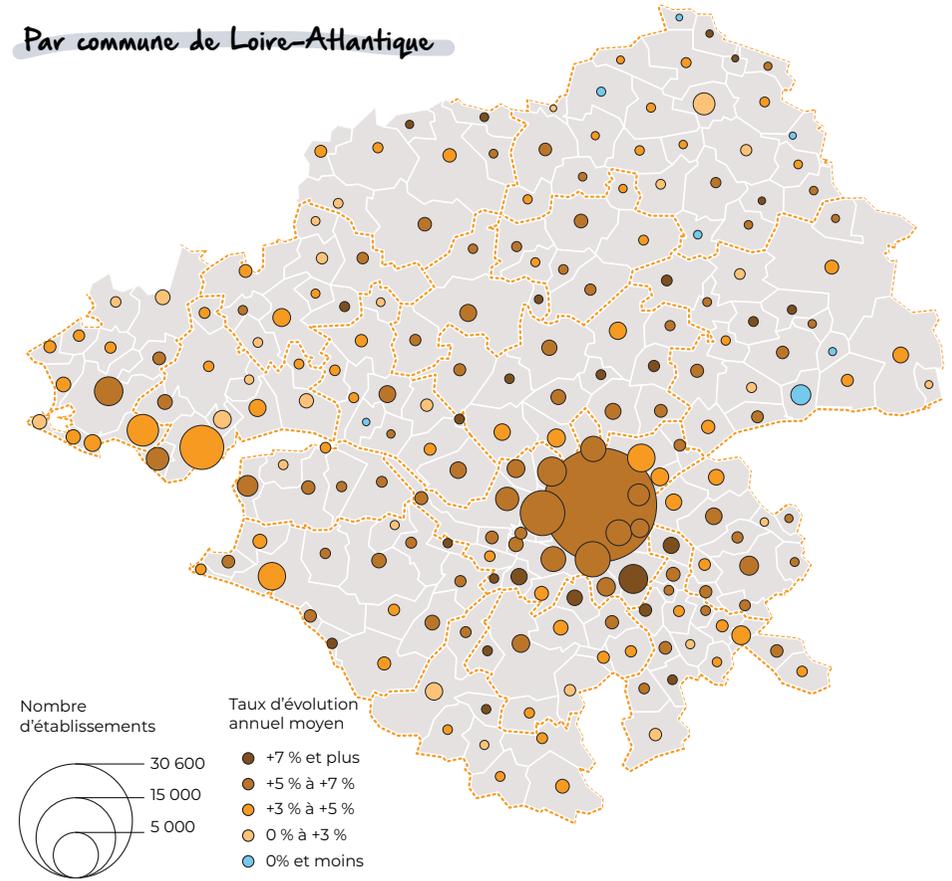
Nombre d'établissements économiques en 2019 et évolution 2014-2019

Par département de France métropolitaine



Source : Insee - Sirene 2014 et 2019

Par commune de Loire-Atlantique



Source : Insee - Sirene 2014 et 2019

L'ACCUEIL DES ENTREPRISES, UN ENJEU FONCIÈREMENT STRATÉGIQUE

Jusqu'au confinement, la dynamique d'emploi de la Loire-Atlantique était liée à l'activité de plus de 108 000 établissements, dont plus de 13 000 ont été créés entre 2014 et 2019, conduisant à une évolution du stock de + 5 % par an en moyenne. Cette dynamique est observée sur presque toutes les communes, et plus fortement encore sur la métropole nantaise et ses territoires voisins. Les créations sont portées par de nouvelles entreprises, ainsi que par plus de 5 000 transferts d'établissements (en 2017). La Loire-Atlantique attire davantage d'entreprises qu'elle n'en perd, avec 40 % des arrivées en provenance de l'Île-de-France par exemple. En parallèle, des transferts de courtes distances s'opèrent entre la métropole et les intercommunalités voisines, ainsi que vers d'autres territoires des Pays de la Loire. En 2017, 1 760 transferts internes à la Loire-Atlantique ont été recensés avec un changement de commune. Deux tiers des départs de la métropole nantaise concernent le secteur des services.

Le suivi des dynamiques foncières et économiques et la nécessité de partager une même compréhension de celles-ci sont d'autant plus nécessaires que des enjeux de rarefaction du foncier disponible et de requalification de zones d'activités se manifestent. De surcroît, les parcours résidentiels des entreprises et de leurs salariés se complexifient au gré des mutations (et crise) économiques demandant aux collectivités de faire preuve de réactivité. Aussi, penser les espaces d'activités économiques à différentes échelles permet de jouer sur les complémentarités et les capacités d'accueil de chaque intercommunalité.

Établissements économiques dans les EPCI de Loire-Atlantique et évolution 2014-2019

EPCI	Nombre d'établissements en 2019	Évolution annuelle moyenne 2014-2019		Nombre moyen de créations d'établissements entre 2014 et 2019
		en taux	en nombre	
CA Clisson Sèvre et Maine Agglo	3 638	5,4 %	+ 167	392
CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique	7 980	4,4 %	+ 312	810
CA de la Région Nazairienne et de l'Estuaire	8 643	4,1 %	+ 316	907
CA Pornic Agglo Pays de Retz	4 766	5,0 %	+ 206	548
CA Redon Agglomération	3 962	3,9 %	+ 139	414
CC Châteaubriant-Derval	2 771	3,2 %	+ 80	275
CC de Grand Lieu	2 550	5,4 %	+ 117	279
CC de la Région de Blain	891	5,7 %	+ 43	94
CC de Nozay	909	5,4 %	+ 42	95
CC d'Erdre et Gesvres	4 107	5,4 %	+ 190	480
CC du Pays d'Ancenis	3 973	2,8 %	+ 102	442
CC du Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois	1 703	4,2 %	+ 63	179
CC du Sud-Estuaire	1 759	5,3 %	+ 80	200
CC Estuaire et Sillon	2 247	4,4 %	+ 87	252
CC Sèvre et Loire	3 205	5,0 %	+ 139	355
CC Sud Retz Atlantique	1 596	4,1 %	+ 58	158
Nantes Métropole	56 956	6,2 %	+ 2 961	7 833
Loire-Atlantique	108 287	5,4 %	+ 4 988	13 370

Source : REE-Sirene, démographie des établissements, 2014 à 2019. Établissements du champ marchand non agricole.

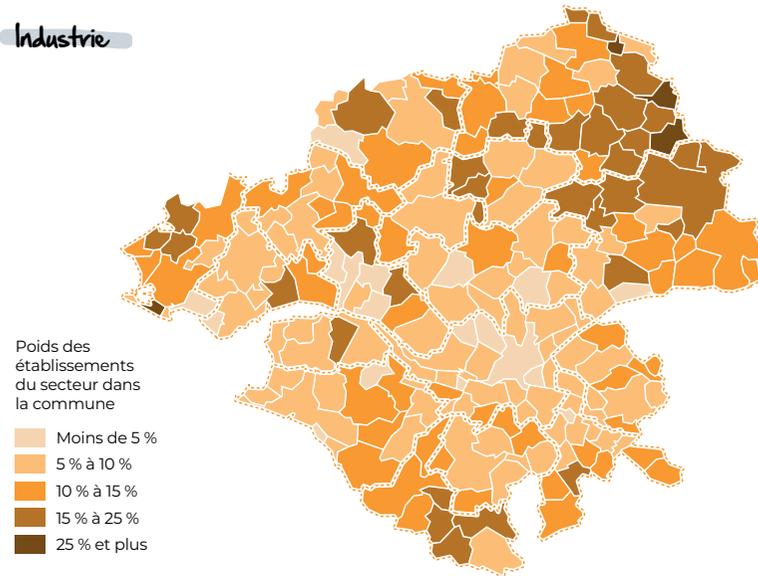
Sont exclus : les unités dont le fonctionnement n'est pas majoritairement financé par une activité marchande (administrations, collectivités territoriales, organismes sociaux, associations non marchandes...)

Note définition INSEE : L'établissement correspond à une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise, son unité légale. Il produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique...

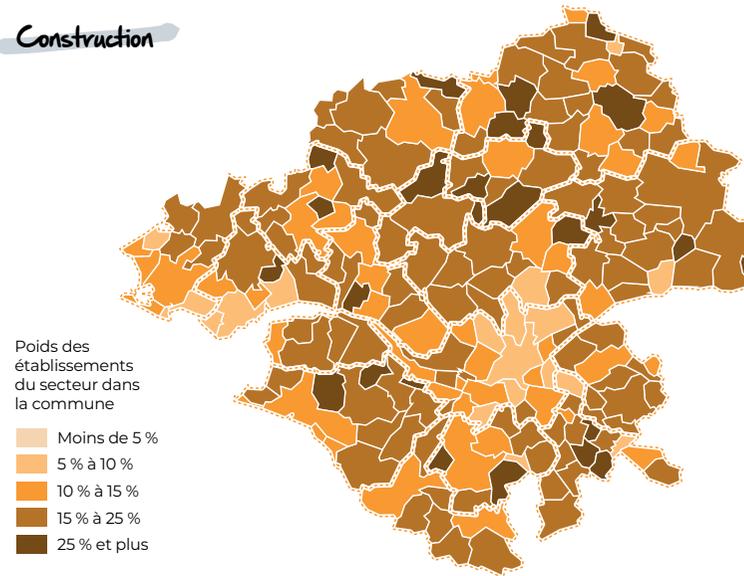
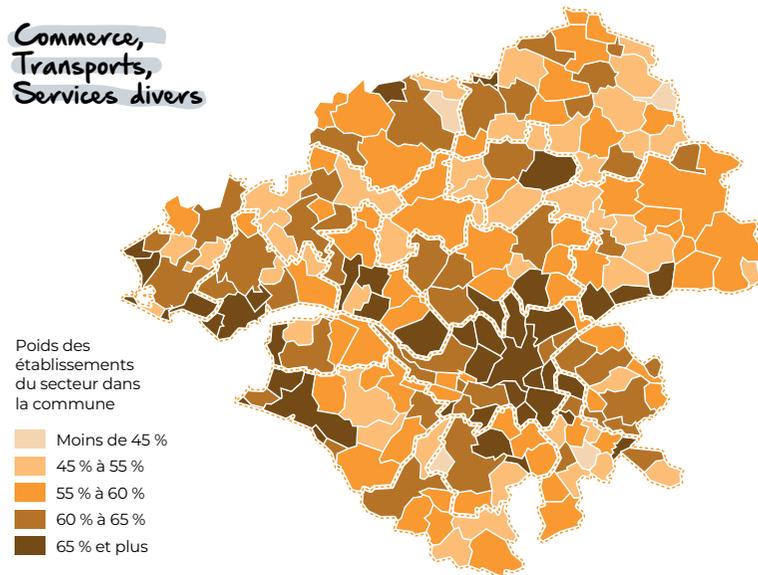
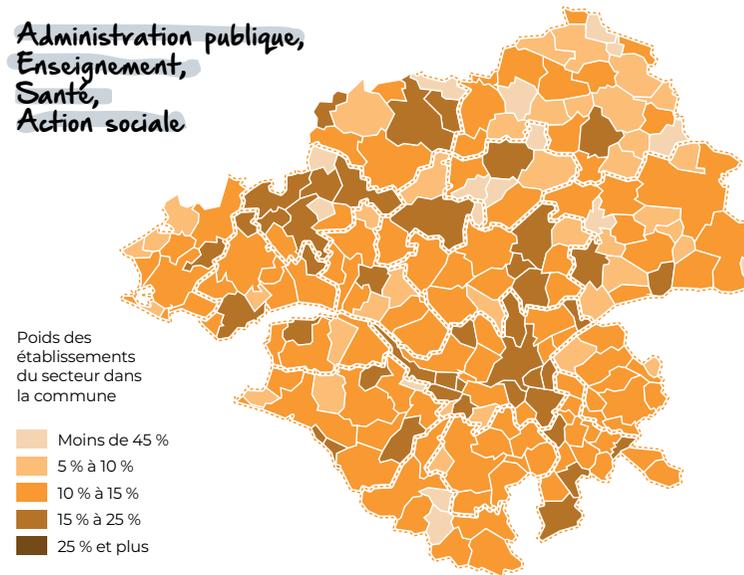
L'ensemble des communes des EPCI chevauchant plusieurs départements est pris en compte, y compris les communes hors Loire-Atlantique

Répartition des établissements suivant leur secteur d'activité en 2019

Industrie



Construction

Commerce,
Transports,
Services diversAdministration publique,
Enseignement,
Santé,
Action sociale

UNE DIVERSITÉ D'ACTIVITÉS EN PLEINE TRANSFORMATION

Le département connaît depuis plusieurs années un renouvellement profond de son économie, longtemps marquée par une activité industrielle et artisanale forte. Les entreprises d'activités de services aux entreprises et aux personnes portent une large part de la transformation du tissu économique, notamment au sein des agglomérations.

Conjuguant spécificités et savoir-faire variés, le département bénéficie d'un potentiel de diversification des débouchés sur les marchés traditionnels grâce à des savoir-faire transversaux comme les industries métalliques ou la fabrication de machines... Le territoire fait preuve également d'une ouverture vers des filières émergentes et des métiers nouveaux ou renouvelés comme celles de l'énergie, du nautisme ou encore des matériaux composites grâce auxquelles les secteurs plus traditionnels comme la construction peuvent évoluer. Sur la zone d'emploi de Nantes, près de 70 000 professionnels, soit 15 % des emplois, exercent un métier vert ou verdissant, signe d'un mouvement très progressif des compétences vers une dimension environnementale accrue.

Côté numérique, avec Nantes comme place forte française du conseil et des services numériques, la présence de grands groupes de ESN (entreprise de service numérique) permet à l'économie traditionnelle locale d'évoluer plus vite grâce à la diffusion des outils numériques. Le positionnement innovant des startups nées sur le territoire ajoute une dimension créative à l'économie locale.

La transformation numérique de l'économie, tout comme la transition écologique et énergétique appelle de nouvelles façons de faire, de coopérer et d'apprendre sur le territoire, et ce dans toutes les sphères économiques. La prise en main de ces enjeux par un maximum d'entreprises constitue un enjeu fort de relance et de performance des prochaines années.

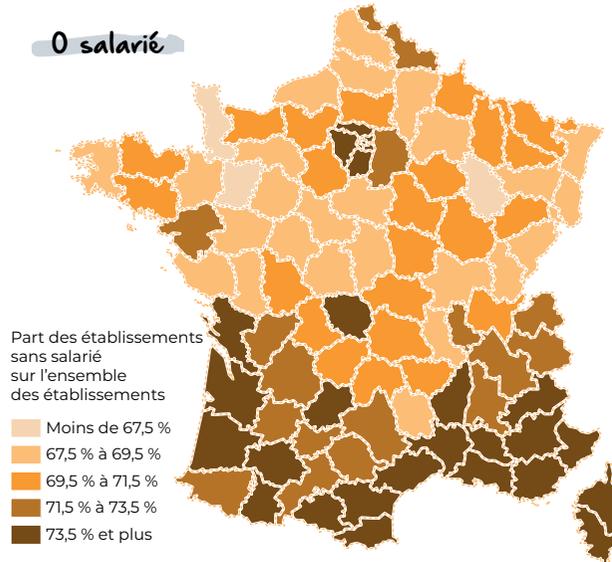
Répartition des établissements par secteur dans les EPCI de Loire-Atlantique en 2019 et évolution annuelle moyenne entre 2014 et 2019

EPCI	Industrie			Construction			Commerce, transports, services divers			Administration publique, enseignement, santé, action sociale		
	2019	Part	Évolution 2014-2019	2019	Part	Évolution 2014-2019	2019	Part	Évolution 2014-2019	2019	Part	Évolution 2014-2019
CA Clisson Sèvre et Maine Agglo	338	9 %	4,3 %	570	16 %	4,9 %	2 205	61 %	5,2 %	525	14 %	7,3 %
CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique	779	10 %	4,5 %	845	11 %	3,0 %	5 442	68 %	4,6 %	914	11 %	4,9 %
CA de la Région Nazairienne et de l'Estuaire	637	7 %	4,3 %	883	10 %	4,4 %	5 727	66 %	3,3 %	1 396	16 %	7,7 %
CA Pornic Agglo Pays de Retz	359	8 %	4,8 %	736	15 %	2,4 %	3 045	64 %	5,0 %	626	13 %	8,6 %
CA Redon Agglomération	383	10 %	4,8 %	585	15 %	2,7 %	2 468	62 %	3,6 %	526	13 %	6,3 %
CC Châteaubriant-Derval	320	12 %	4,6 %	487	18 %	4,1 %	1 646	59 %	2,8 %	318	11 %	2,5 %
CC de Grand Lieu	245	10 %	4,0 %	437	17 %	3,7 %	1 559	61 %	5,4 %	309	12 %	8,8 %
CC de la Région de Blain	77	9 %	10,9 %	166	19 %	6,2 %	520	58 %	4,6 %	128	14 %	7,3 %
CC de Nozay	101	11 %	8,2 %	184	20 %	4,9 %	520	57 %	4,7 %	104	11 %	7,0 %
CC d'Erdre et Gesvres	333	8 %	4,4 %	684	17 %	4,4 %	2 539	62 %	5,5 %	551	13 %	6,8 %
CC du Pays d'Ancenis	498	13 %	5,1 %	616	16 %	2,3 %	2 362	59 %	2,0 %	497	13 %	5,1 %
CC du Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois	156	9 %	3,4 %	279	16 %	3,2 %	1 015	60 %	4,2 %	253	15 %	5,8 %
CC du Sud-Estuaire	134	8 %	6,7 %	257	15 %	4,1 %	1 125	64 %	5,1 %	243	14 %	7,0 %
CC Estuaire et Sillon	196	9 %	4,8 %	332	15 %	4,6 %	1 411	63 %	3,5 %	308	14 %	8,5 %
CC Sèvre et Loire	296	9 %	3,0 %	531	17 %	4,1 %	1 980	62 %	5,5 %	398	12 %	5,8 %
CC Sud Retz Atlantique	211	13 %	2,2 %	264	17 %	4,0 %	921	58 %	4,2 %	200	13 %	5,5 %
Nantes Métropole	2 959	5 %	4,1 %	4 743	8 %	5,8 %	40 197	71 %	6,2 %	9 057	16 %	7,1 %
Loire-Atlantique	7 694	7 %	4,4 %	12 130	11 %	4,5 %	72 536	67 %	5,3 %	15 927	15 %	6,9 %

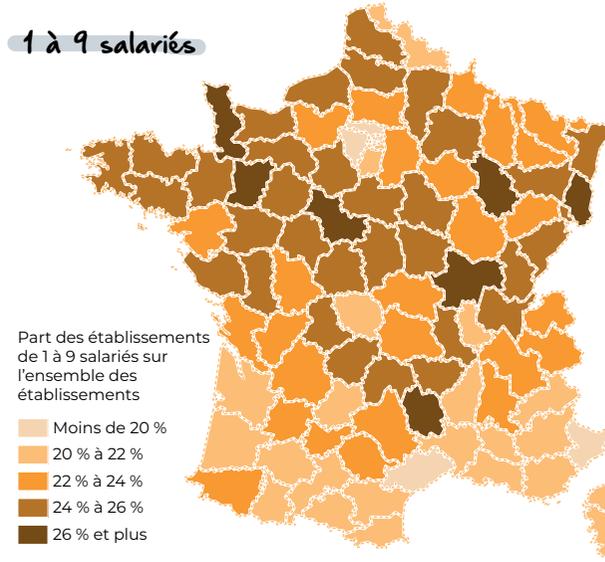
Source : Insee - Sirene 2014 et 2019 - L'ensemble des communes des EPCI chevauchant plusieurs départements est pris en compte, y compris les communes hors Loire-Atlantique

Répartition des établissements économiques par taille en 2019

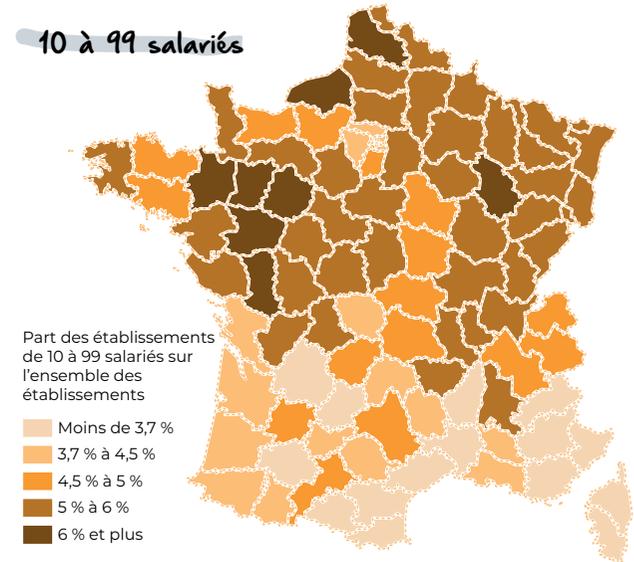
0 salarié



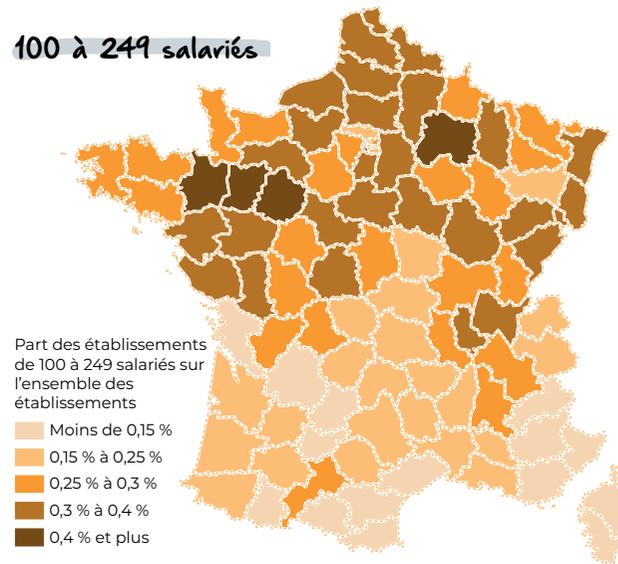
1 à 9 salariés



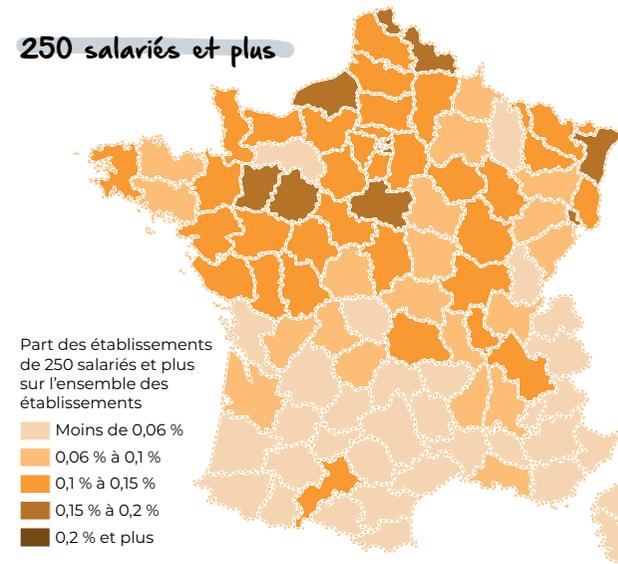
10 à 99 salariés



100 à 249 salariés



250 salariés et plus



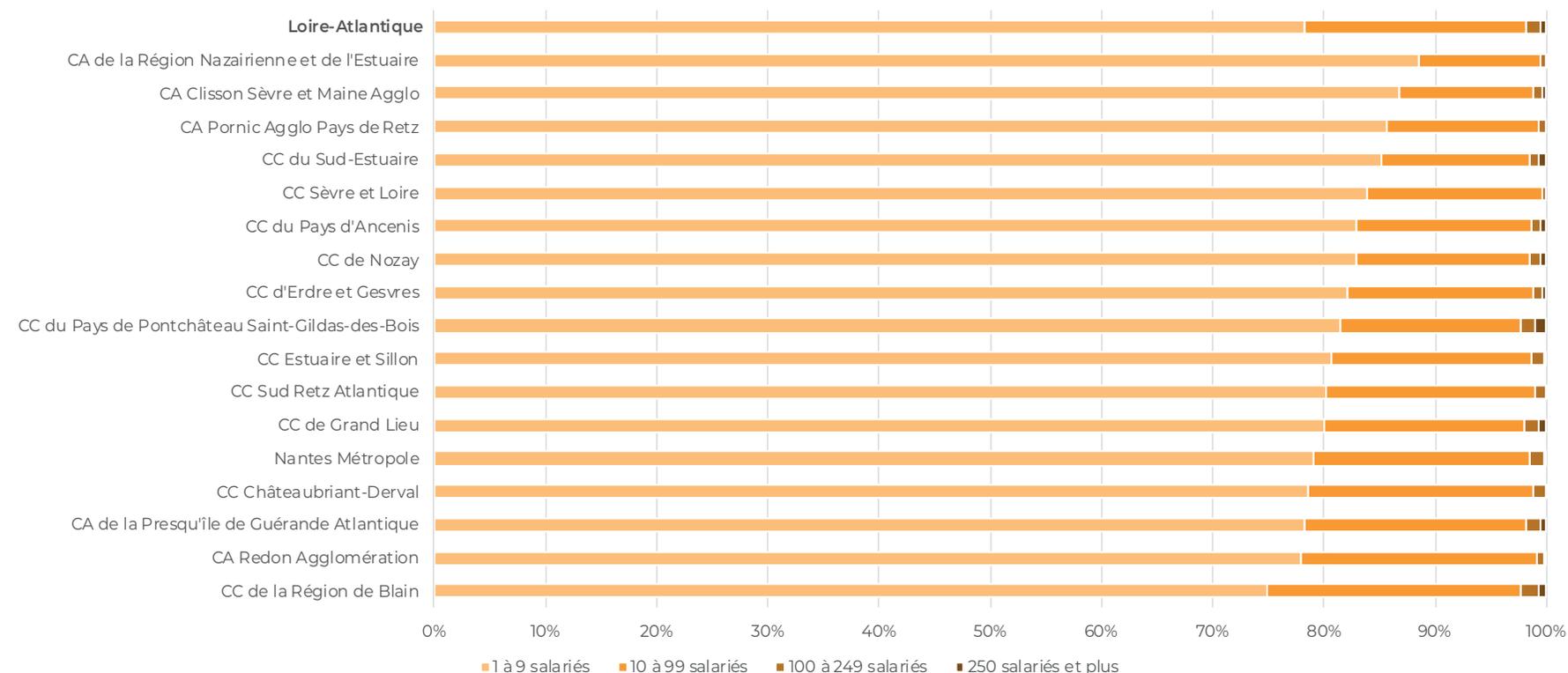
UN PORTEFEUILLE D'ENTREPRISES AUX MULTIPLES FACETTES

Marqué par un essor des entreprises individuelles et des indépendants, la Loire-Atlantique est l'un des rares départements (hors Île-de-France) de la moitié Nord du pays à compter plus de 70 % de ses établissements sans salarié. Avant l'arrivée de la crise sanitaire, un quart des établissements enregistrés accueillent entre 1 et 9 salariés, et près de 6 % entre 10 et 250 salariés.

Le département de Loire-Atlantique compte aussi une présence plus importante d'établissements de plus de 250 salariés qu'ailleurs en France. Plus d'une quarantaine de sites privés implantés accueillent 500 salariés et plus - hors interim. Parmi les leaders, se trouvent des sièges d'entreprises emblématiques (Les Chantiers de l'Atlantique, Maisons du monde, Sigma informatique, Eurial, Terrena, Manitou...), de nombreux sièges régionaux (banques, Darty, Colas, Système U, Bouygues Bâtiment ...) ou encore des unités de production stratégiques (Airbus, Naval Group...). Enfin, sur la zone d'emploi de Nantes, près de 1 900 établissements sont détenus à plus de 50 % par des groupes étrangers. Ils sont 400 sur la zone d'emploi de Saint-Nazaire.

En matière d'action de développement économique, les enjeux sont, de fait, multiples pour préserver cette diversité de formats, encourager les investissements, augmenter les capacités à innover entre leaders et PME-ETI* ou encore aider les plus petites à développer leur activité tout en préservant un tissu dynamique d'indépendants.

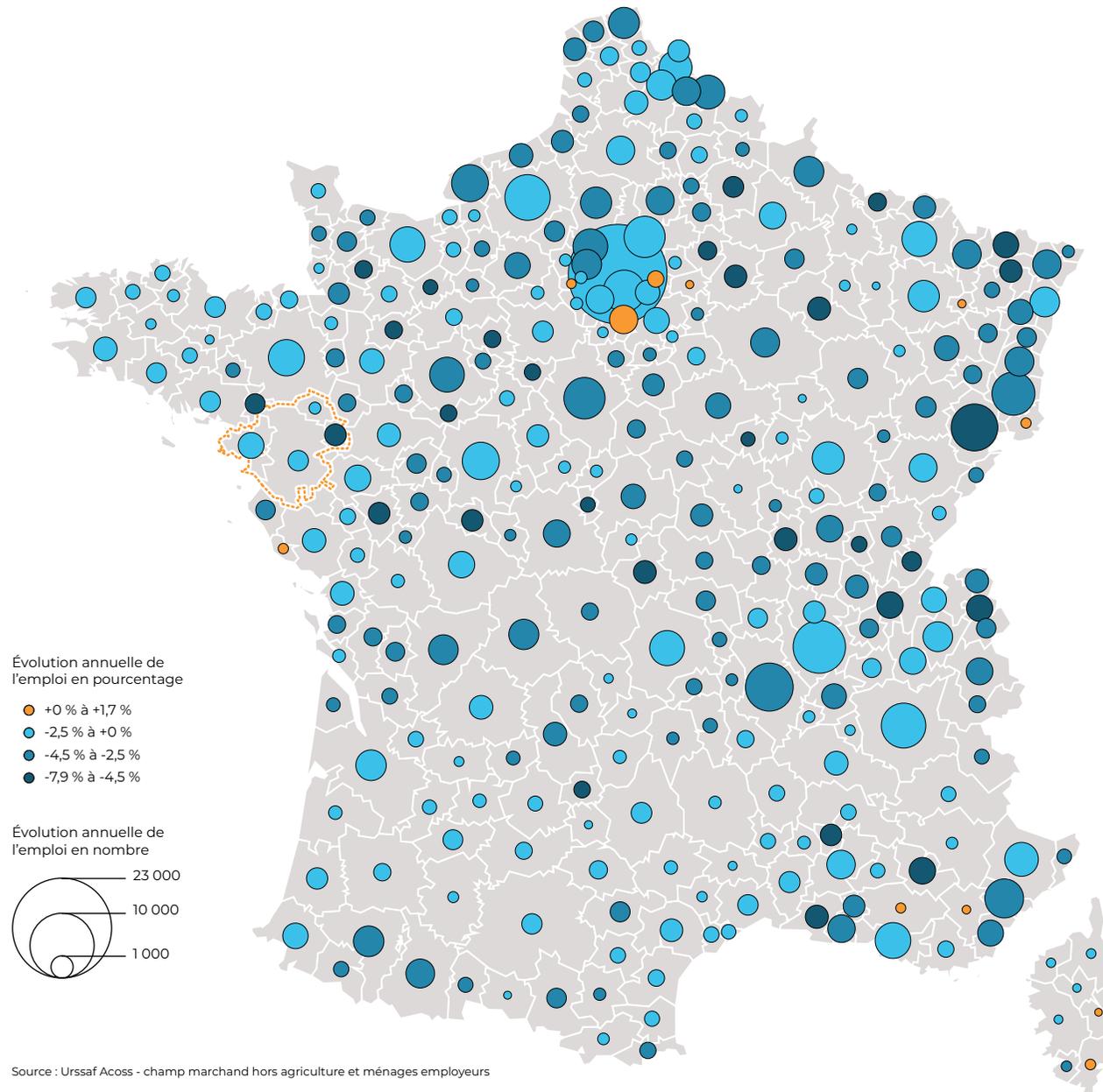
Répartition du nombre d'établissements employeurs par taille en 2019



Source : Insee - Sirene 2019

L'ensemble des communes des EPCI chevauchant plusieurs départements est pris en compte, y compris les communes hors Loire-Atlantique

*Petites et moyennes entreprises - Entreprises de taille intermédiaire

Évolution annuelle de l'emploi entre le 1^{er} trimestre 2019 et le 1^{er} trimestre 2020 par zone d'emploi

LES EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE SUR L'ÉCONOMIE DE LOIRE-ATLANTIQUE

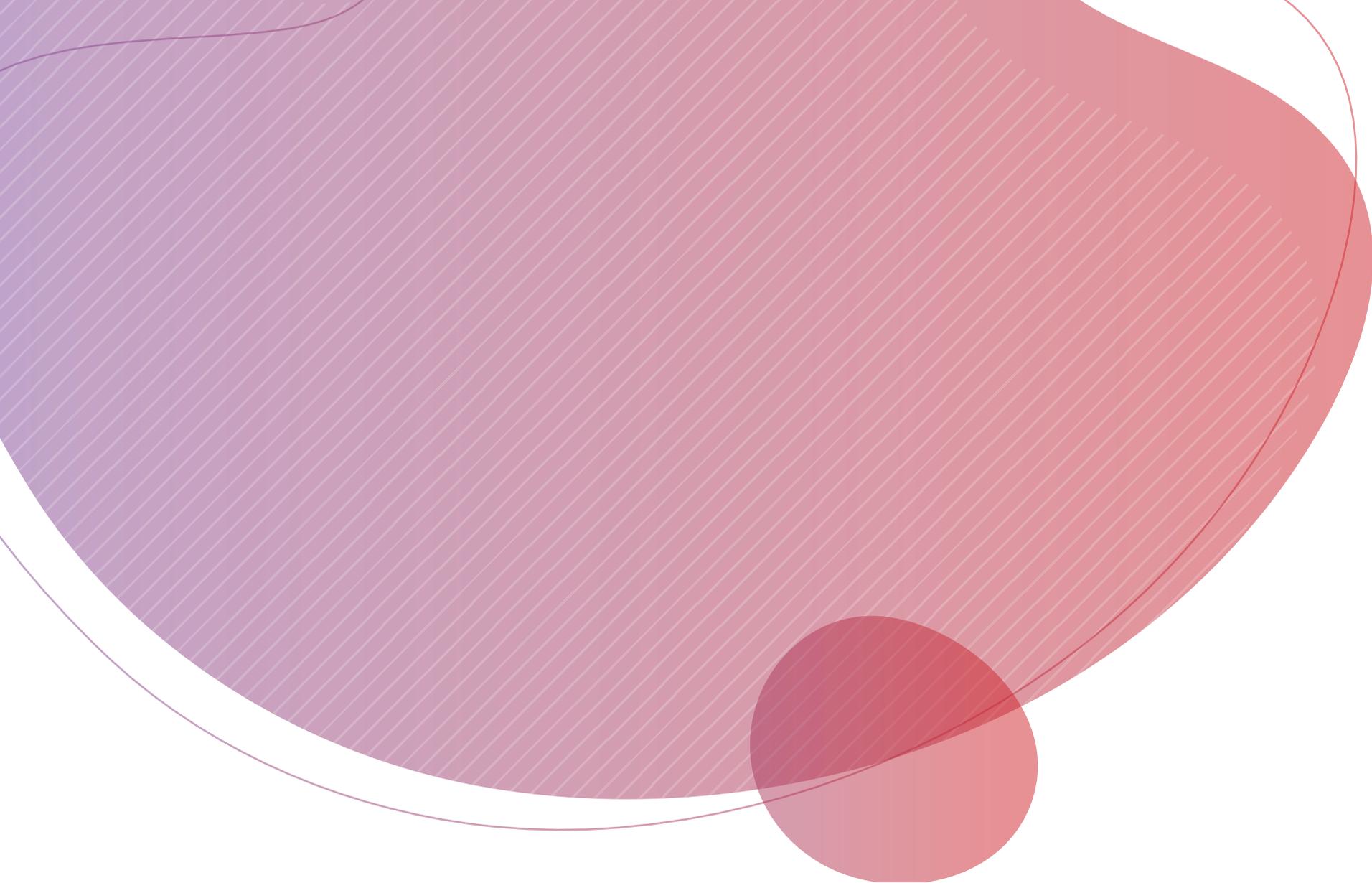
La période de confinement du printemps 2020 a mis un coup de frein à l'économie donnant lieu à une crise économique sans précédent. Radicalement nouvelle, faite d'un choc sur l'offre comme sur la demande, elle s'exprime de façon inégale selon les territoires et leurs spécificités économiques.

Avec une perte d'activité estimée à 37 % en Loire-Atlantique durant le confinement (INSEE, conjoncture avril-mai 2020) et près d'un salarié sur cinq placé en chômage partiel fin mars, les lignes du marché du travail ont beaucoup bougé au printemps 2020. La Loire-Atlantique a perdu 12 000 emplois salariés sur ce 1^{er} trimestre 2020 inattendu, une baisse similaire à la moyenne nationale, portée par le gel soudain des effectifs intérimaires et des fins de contrats courts. Le décrochage du marché du travail s'est traduit par la baisse radicale de l'activité réduite et la forte hausse du nombre de chômeurs, particulièrement marquée dans le département pour les hommes, les plus jeunes, ainsi que pour les ouvriers non qualifiés.

Les dynamiques de notre développement économique sont largement interrogées, mais pour une cause jusque-là inconnue localement que sont les effets d'une pandémie mondiale et la lutte contre ce phénomène. L'ampleur des effets sur l'économie se dévoilera progressivement avec une situation sanitaire instable pour plusieurs mois encore, synonyme d'incertitudes multiples pour les chefs d'entreprises. Même si les carnets de commande, les recrutements ou encore le niveau de consommation ont retrouvé des couleurs en juin 2020 pour se stabiliser durant l'été, les experts nationaux anticipent un retour à la normale en 2022. Le plan de relance vise une croissance de 7 % en 2021 après un repli estimé à 10 % du PIB en 2020, en misant sur des relocalisations de chaînes de valeur indispensables en France ou encore une économie soutenable d'un point de vue écologique. Les mois qui suivront seront décisifs pour bon nombre d'entreprises, notamment dans l'aéronautique, l'hôtellerie-restauration, le commerce ou encore l'évènementiel.

Sans parler d'une transformation radicale de la structure économique à court terme, la crise interpelle déjà collectivement. Les plans locaux de relance économique et d'aménagement devront répondre encore plus vite à des enjeux déjà identifiés. Quelles réorganisations des chaînes d'approvisionnement sur notre territoire demain ? Quelles mobilités pendulaires demain ? Quels formats de lieux de travail développer ? Quelle capacité des entreprises à faire mieux avec moins : moins de foncier pour se développer, une consommation énergétique plus coûteuse... ? Comment réduire les freins périphériques à l'emploi et les tensions sur le marché du travail quand un chômage plus massif se profile pour les prochains trimestres ?

Face à l'urgence de la situation, il faudra faire preuve de rigueur et d'humilité pour patiemment analyser, comprendre puis réguler de nombreux mécanismes économiques.

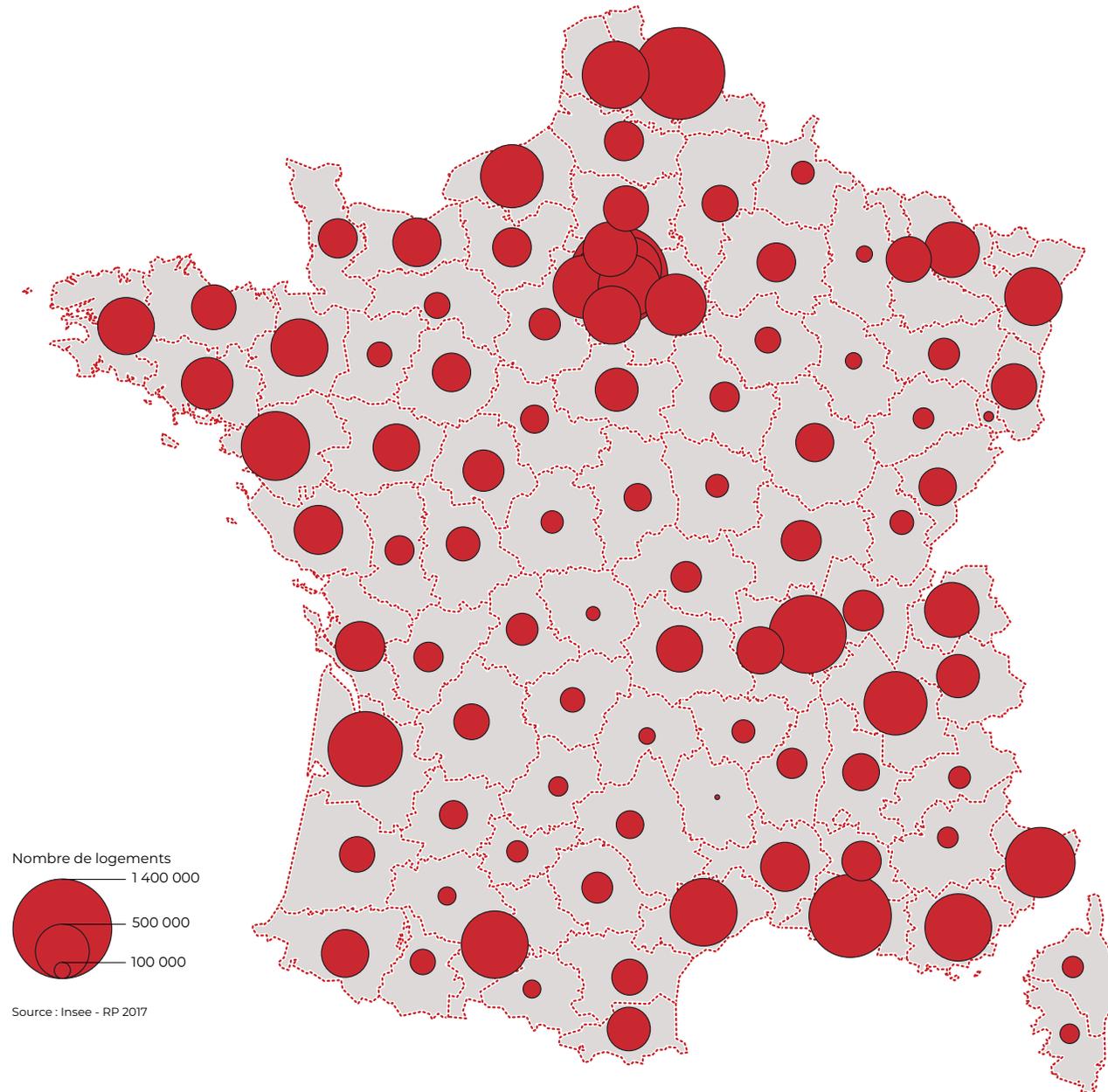


CHAPITRE

03

HABITAT

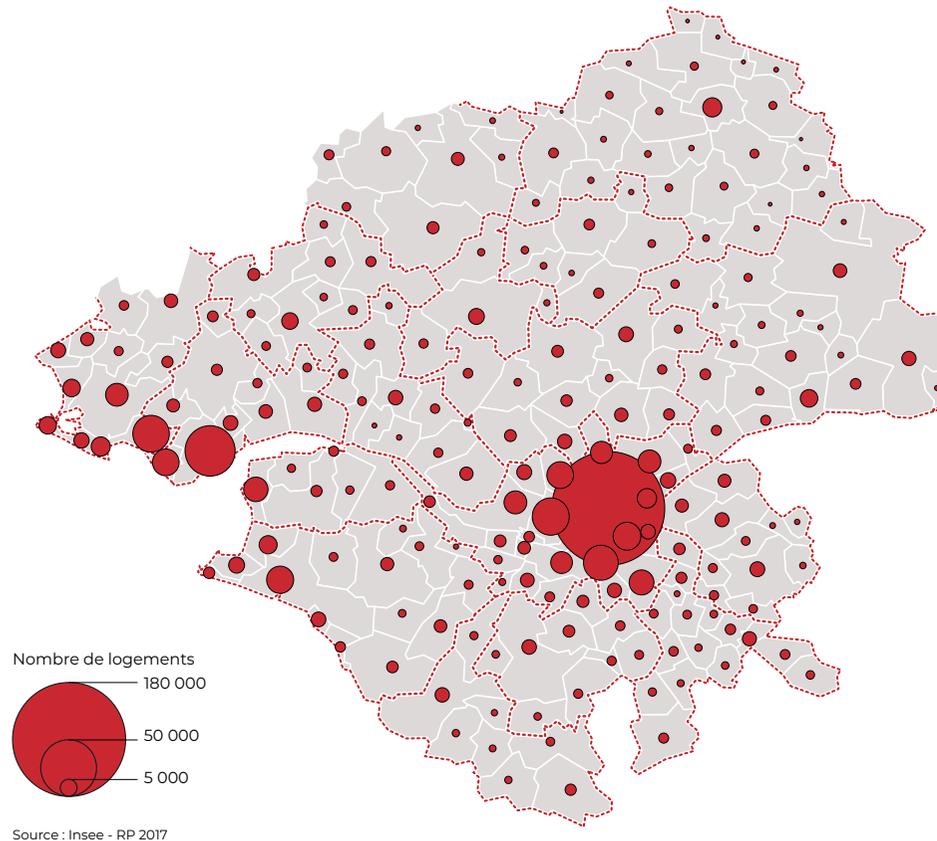
Nombre de logements par département en 2017



UN PARC DE LOGEMENTS PLUTÔT DIFFUS

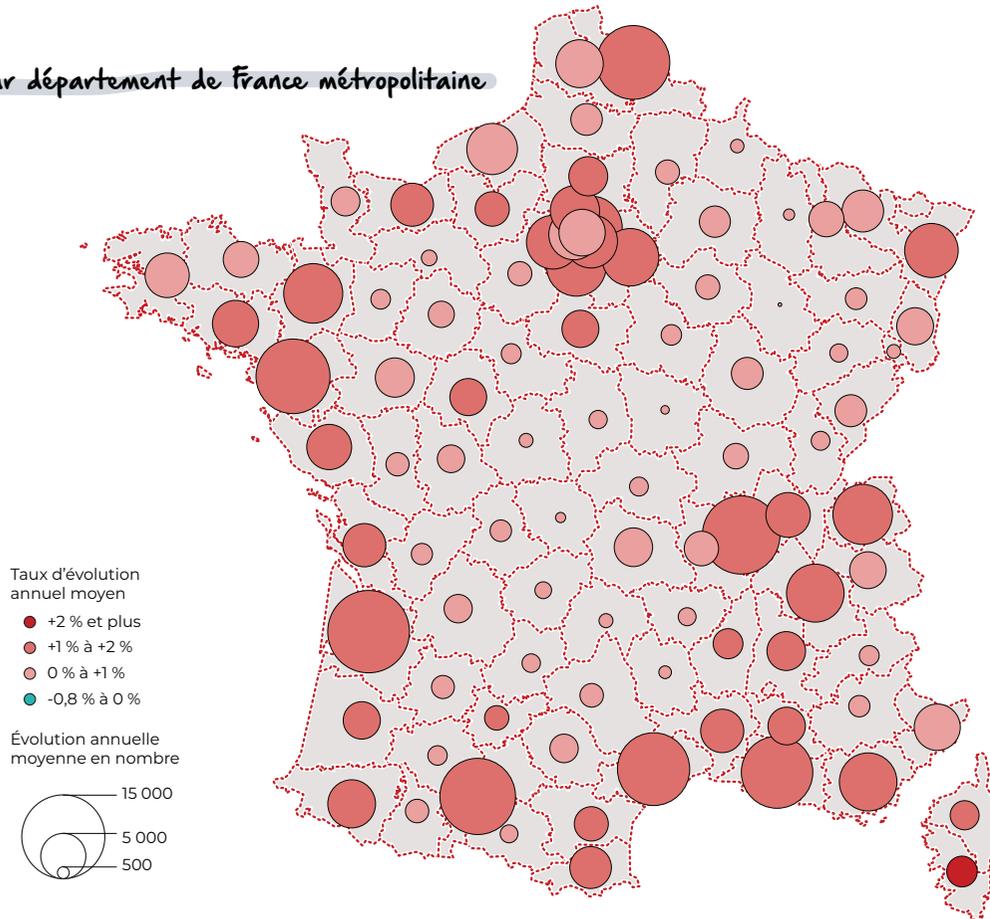
Au 1^{er} janvier 2017, la Loire-Atlantique compte 740 924 logements. Démographie et habitat étant étroitement liés (sans être nécessairement corrélés), il y a de fortes similitudes entre la répartition de la population et celle du parc de logements. La Loire-Atlantique est ainsi le 8^{ème} département avec le plus fort nombre de logements. La première place revient au département/ville de Paris (1,38 millions de logements), suivi de près par le département du Nord (1,2) et celui des Bouches-du-Rhône (1). Avec 179 494 logements, la ville de Nantes concentre à elle seule un quart des logements de Loire-Atlantique (Nantes Métropole compte 334 428 logements, soit 45 %). Les communes littorales, Saint-Nazaire en tête avec plus de 40 000 logements, disposent d'un parc de logements important. Pour le reste du territoire, le parc de logements est plus diffus : deux tiers des communes comptent moins de 2 000 logements, dont la moitié totalisent moins de 1 000 logements. Les volumes plus importants qui apparaissent au sein de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis sont le fruit des fusions de communes (Ancenis-Saint Géréon, Loireauxence, Vallons-de-l'Erdre).

Nombre de logements par commune en 2017



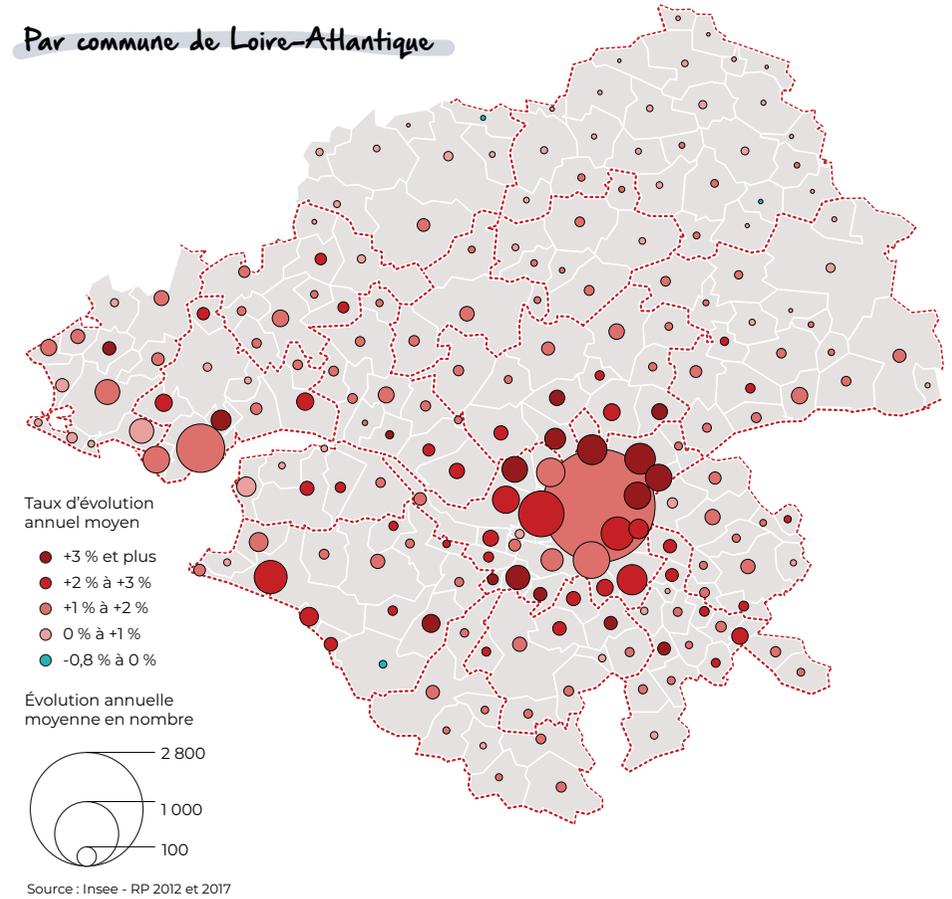
Évolution du nombre de logements entre 2012 et 2017

Par département de France métropolitaine



Source : Insee - RP 2012 et 2017

Par commune de Loire-Atlantique



Source : Insee - RP 2012 et 2017

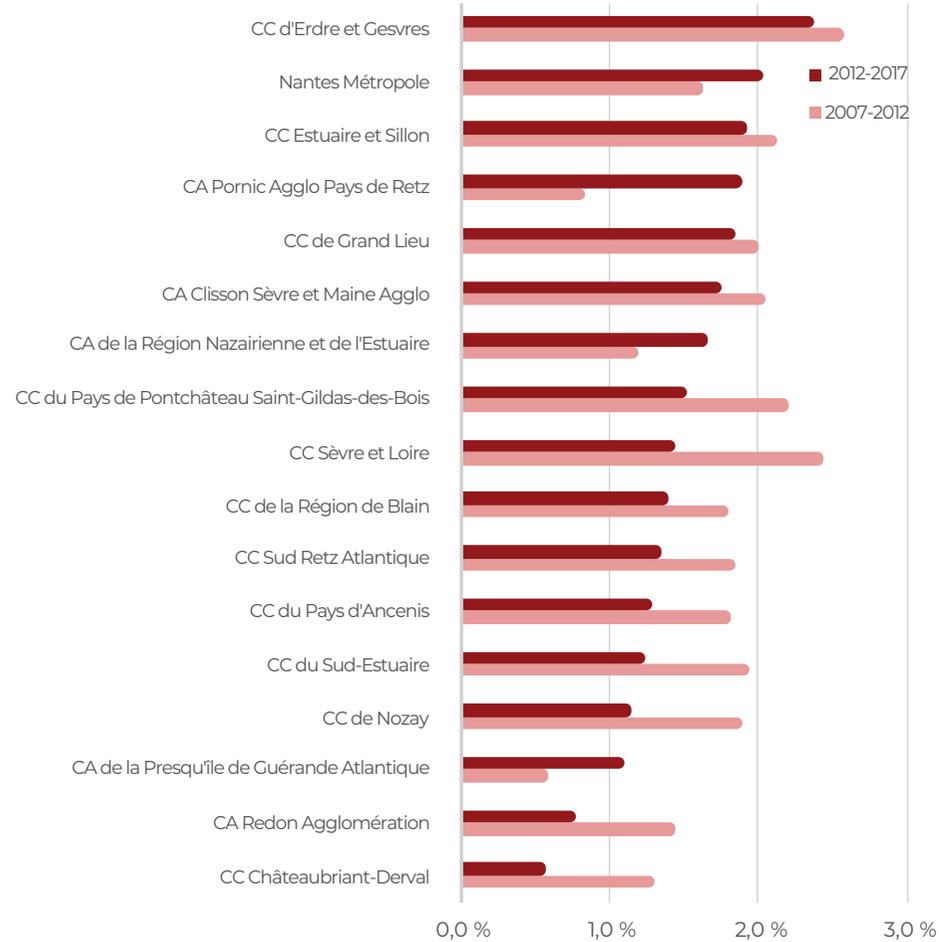
UNE CROISSANCE DU PARC QUI ACCOMPAGNE LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE ET L'ÉVOLUTION DES MODES DE VIE

Alors que la population s'accroît chaque année de plus de 16 000 habitants (+1,2 % par an) depuis environ 10 ans, le parc immobilier s'accroît quant à lui de 12 125 logements (+1,7 % par an). Seuls 3 départements enregistrent des volumes plus importants : la Gironde (+14 500 log/an ; +1,8 % par an), le Rhône (+13 206 log/an ; +1,5 %) et la Haute Garonne (+12 605 log/an ; +1,9 %). Pour chacun d'entre eux, la présence d'un pôle urbain marqué par un processus de métropolisation rapide (et parfois aussi d'un littoral) explique au moins en partie ces résultats.

L'écart entre le rythme d'évolution démographique et celui du parc immobilier s'explique par la croissance des ménages composés d'une seule personne. Ainsi, si aujourd'hui la taille moyenne des ménages est de 2,2 personnes par logement. Elle n'est que de 1,7 habitant supplémentaire par logement supplémentaire.

Une grande majorité des communes de Loire-Atlantique est marquée par des rythmes d'augmentation rapides de leur parc de logements. Les volumes et les rythmes les plus soutenus sont ceux observés à proximité et dans la métropole nantaise : +2,4 % pour la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres et +2 % pour la métropole nantaise.

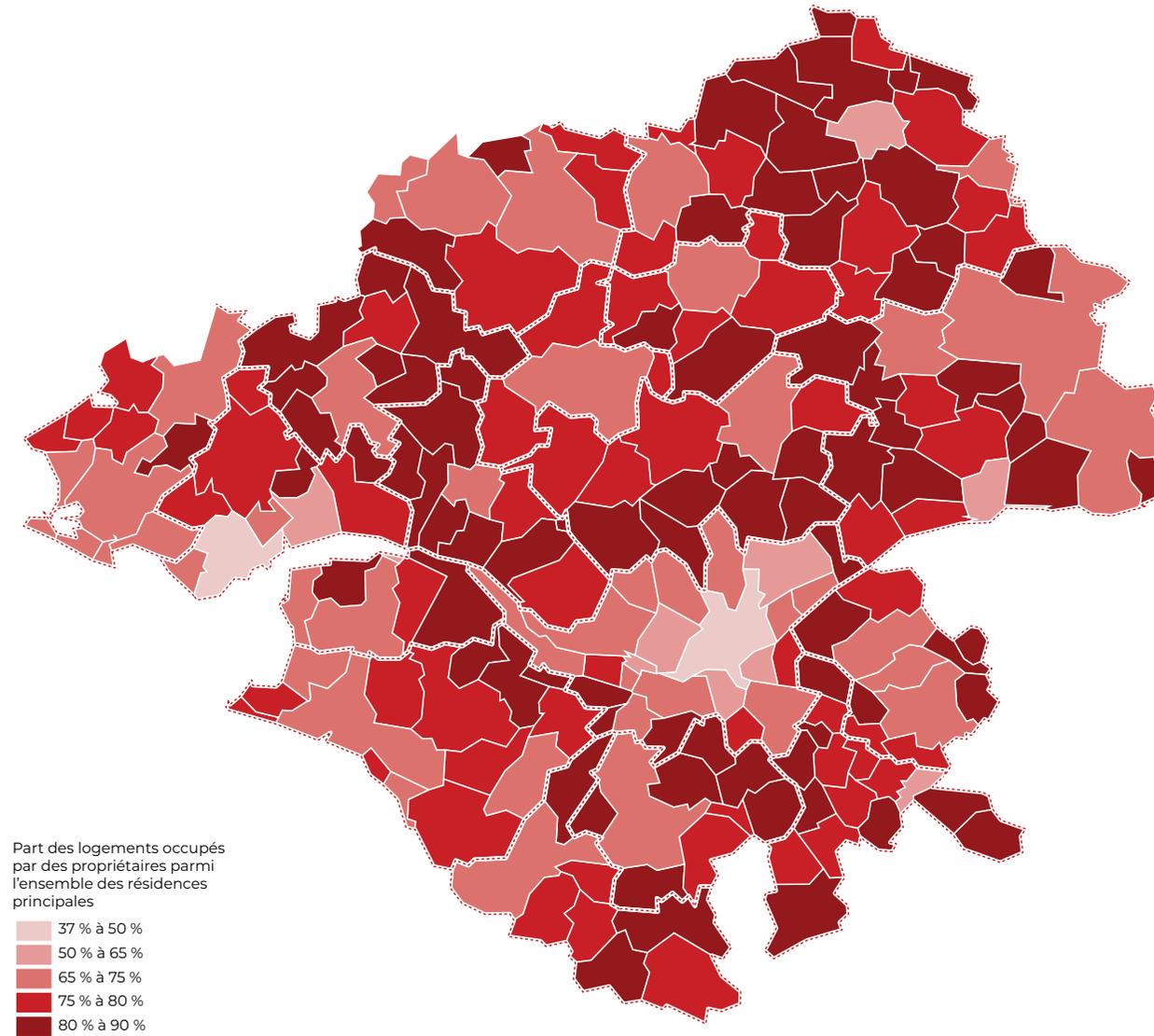
Taux d'évolution annuel moyen des logements des EPCI de Loire-Atlantique



Source : Insee - RP 2007, 2012 et 2017

L'ensemble des communes des EPCI chevauchant plusieurs départements est pris en compte, y compris les communes hors Loire-Atlantique

Part des logements occupés par des propriétaires en 2017



Source : Insee - RP 2017

L'ESSENTIEL DES LOGEMENTS SONT DES RÉSIDENCES PRINCIPALES

Le parc de logements se répartit en trois grandes catégories. Celle des résidences principales est, de loin, la plus importante avec 84 % des biens, soit 620 688 logements. Les deux autres sont les résidences secondaires (78 008 logements ; 10,5 % du parc) et les logements vacants (42 229 logements ; 5,5 % du parc).

Parmi l'ensemble des résidences principales, il est possible de distinguer au moins trois grands statuts d'occupation : les propriétaires occupants (384 703 logements), les locataires (228 636 logements) et les ménages dit « logés gratuitement » (7 349 logements).

Si la carte ci-contre présente la part des propriétaires occupants dans chaque commune, elle révèle aussi en négatif celle des locataires (la catégorie « logés gratuitement » représentant des effectifs limités). Elle illustre ainsi les spécificités de l'offre disponible dans les territoires (151 communes disposent d'un parc constitué à plus de trois quarts de logements en propriété occupante).

Si cette structure de l'offre, résultats de plusieurs décennies de politiques de l'habitat, est durablement installée, elle pointe également les enjeux de diversification du parc de logements. Si être propriétaire d'une maison reste vraisemblablement l'objectif d'une bonne partie des ménages, cet idéal est plus difficile à atteindre pour un nombre croissant d'entre eux.

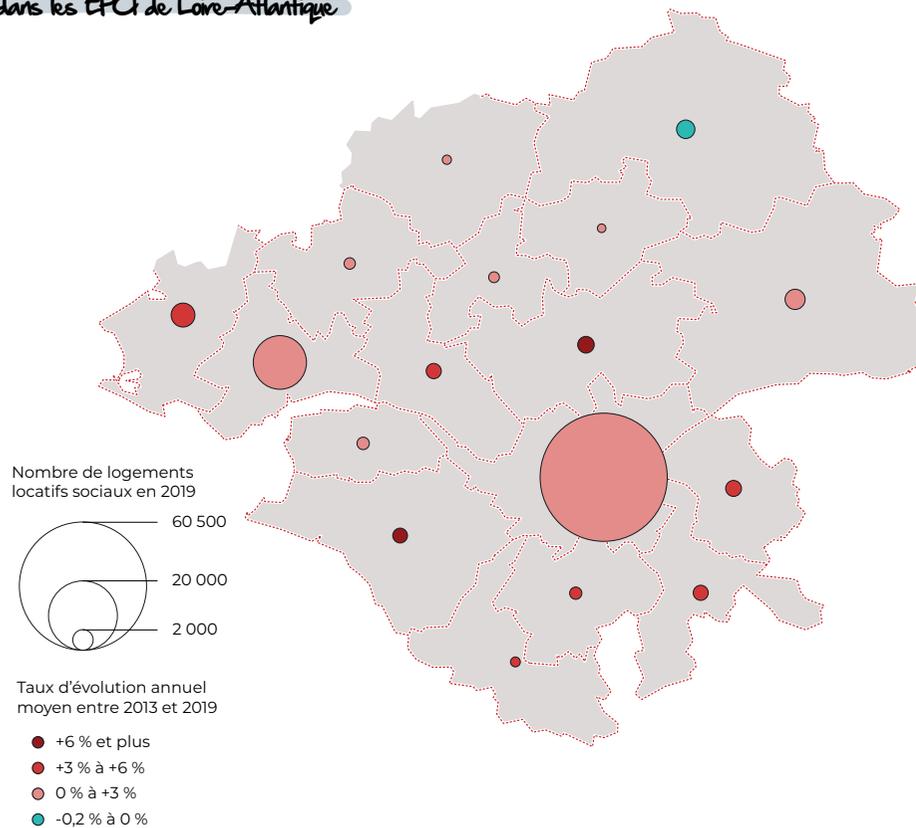
Nombre de résidences principales selon le statut d'occupation en 2017

EPCI	Propriétaires	Locataires	Logés gratuitement
CA Clisson Sèvre et Maine Agglo	16 732	4 613	165
CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique	25 414	9 136	588
CA de la Région Nazairienne et de l'Estuaire	33 811	23 715	695
CA Pornic Agglo Pays de Retz	20 444	6 146	419
CA Redon Agglomération	21 430	7 264	416
CC Châteaubriant-Derval	13 778	4 868	209
CC de Grand Lieu	11 925	3 041	110
CC de la Région de Blain	4 727	1 718	71
CC de Nozay	4 749	1 451	68
CC d'Erdre et Gesvres	18 558	4 530	192
CC du Pays d'Ancenis	19 795	6 728	254
CC du Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois	11 248	2 776	141
CC du Sud-Estuaire	9 363	3 451	146
CC Estuaire et Sillon	11 418	3 183	121
CC Sèvre et Loire	14 022	4 295	156
CC Sud Retz Atlantique	7 544	2 286	104
Nantes Métropole	157 106	145 644	3 845
Loire-Atlantique	384 703	228 636	7 349

Source : Insee - RP 2017

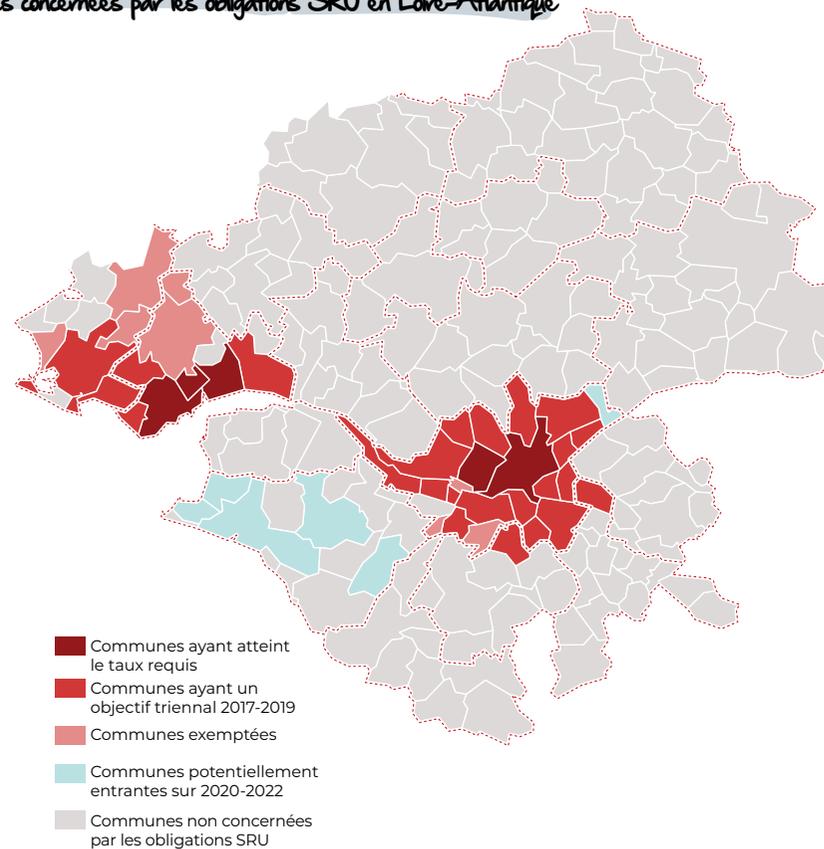
L'ensemble des communes des EPCI chevauchant plusieurs départements est pris en compte, y compris les communes hors Loire-Atlantique

Nombre et évolution du nombre de logements locatifs sociaux dans les EPCI de Loire-Atlantique



Source : DREAL des Pays-de-la-Loire - RPLS 2013 et 2019
 Attention : pour les EPCI chevauchant plusieurs départements, seules les données de Loire-Atlantique ont été prises en compte.

Communes concernées par les obligations SRU en Loire-Atlantique



Source : DREAL Pays de la Loire / SIAL / DPH - 2019

LE PARC LOCATIF SOCIAL EST FORTEMENT CONCENTRÉ SUR LES PÔLES URBAINS

Le parc locatif départemental compte près de 230 000 logements selon l'Insee, soit 37 % des résidences principales. Plus du tiers d'entre eux sont des logements sociaux, c'est-à-dire disposant d'un loyer modéré et ouvrant droit à l'aide personnalisée au logement (APL) pour ses occupants. Cette offre est particulièrement regroupée au sein de la métropole nantaise qui en comprend à elle seule plus de 60 000 (dont 36 000 sur la seule ville de Nantes). L'agglomération de Saint-Nazaire regroupe quant à elle environ 12 500 logements sociaux. C'est ainsi 82 % de l'offre locative sociale départementale qui est regroupée sur ces deux intercommunalités, même si elle tend aujourd'hui à se développer sur l'ensemble du département.

En 2019, 38 communes de Loire-Atlantique étaient dites « SRU* », c'est-à-dire devant atteindre un niveau minimum de logements sociaux dans leur parc de logements (20 % ou 25 % selon les cas). Parmi elles, 7 étaient exemptées soit par insuffisance de la desserte en transports en commun, soit parce qu'elles se trouvent dans l'incapacité de construire des logements. Sur les 31 autres communes SRU, 5 atteignent leurs objectifs (Nantes, Saint-Herblain, Saint-Nazaire, Trignac et Montoir de Bretagne) et 26 sont dites en situation de rattrapage.

À noter également que 6 communes sont susceptibles de devenir des communes SRU, au sens où elles sont très proches de réunir les critères démographiques d'éligibilité au dispositif (5 dans l'agglomération de Pornic et 1 dans la métropole de Nantes).

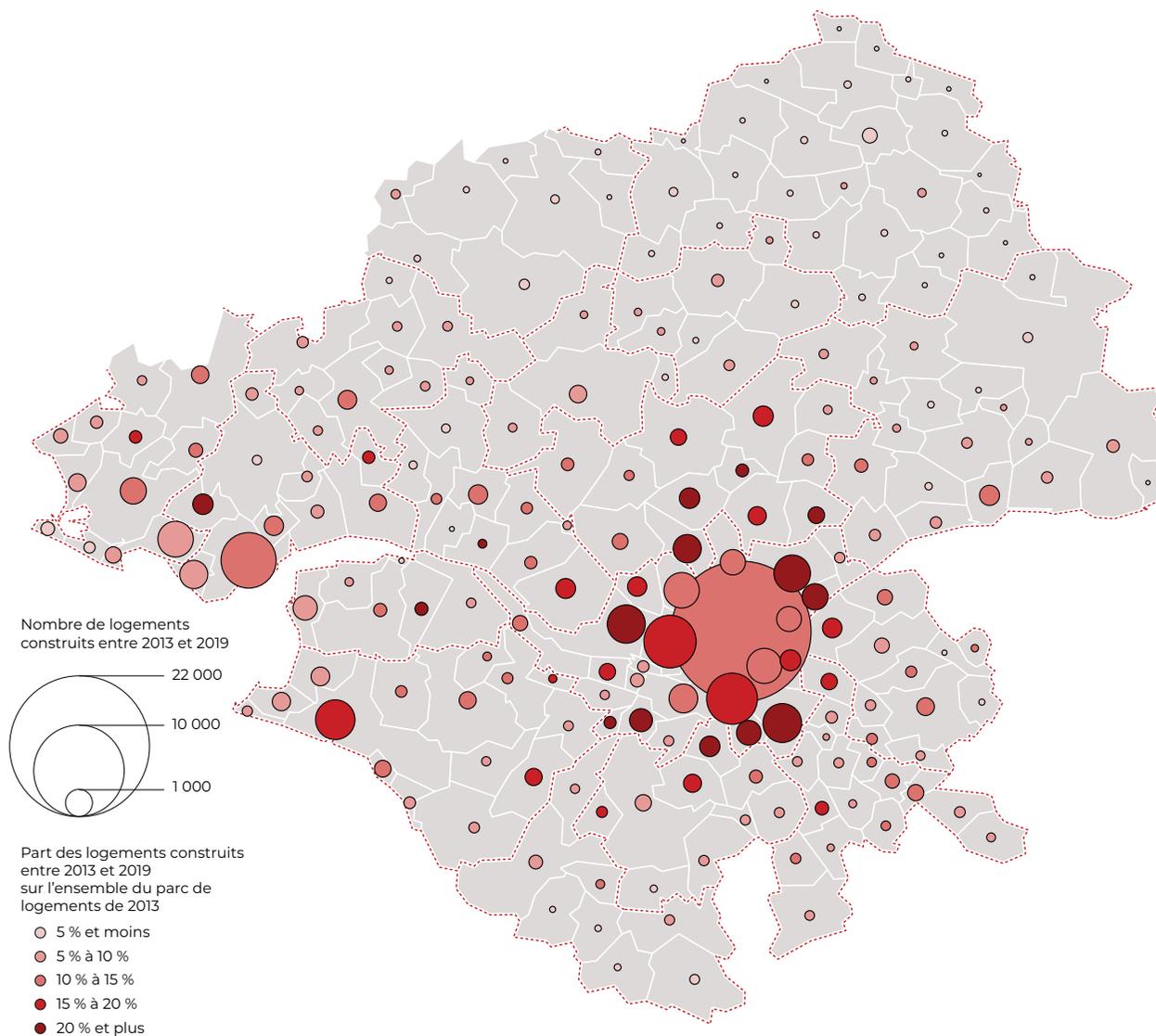
*SRU : Solidarité et Renouvellement Urbain

Parc locatif social en Loire-Atlantique

EPCI	Nombre de logements sociaux	Part de logements sociaux construits avant 1980	Part des logements sociaux vacants
CA Clisson Sèvre et Maine Agglo	1 069	19 %	1 %
CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique	2 707	24 %	2 %
CA de la Région Nazairienne et de l'Estuaire	12 473	56 %	4 %
CA Pornic Agglo Pays de Retz	1 027	4 %	1 %
CA Redon Agglomération	357	15 %	9 %
CC Châteaubriant-Derval	1 611	51 %	6 %
CC de Grand Lieu	682	6 %	1 %
CC de la Région de Blain	514	41 %	2 %
CC de Nozay	294	19 %	1 %
CC d'Erdre et Gesvres	1 305	6 %	1 %
CC du Pays d'Ancenis	1 932	41 %	3 %
CC du Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois	582	31 %	3 %
CC du Sud-Estuaire	702	35 %	4 %
CC Estuaire et Sillon	1 084	22 %	3 %
CC Sèvre et Loire	1 193	14 %	1 %
CC Sud Retz Atlantique	416	27 %	2 %
Nantes Métropole	60 468	47 %	2 %
Loire-Atlantique	88 416	44 %	2 %

Source : RPLS 2019 - Attention : pour les EPCI chevauchant plusieurs départements, seules les données de Loire-Atlantique ont été prises en compte.

Nombre de logements construits par commune entre 2013 et 2019



Source : SITADEL2, Insee - RP 2013

UN HAUT NIVEAU DE CONSTRUCTION NEUVE, RENDU INDISPENSABLE PAR UN TAUX DE VACANCE TRÈS FAIBLE

Pour accompagner sa croissance démographique et économique, mais aussi parce que le taux de vacance est extrêmement faible, voire insuffisant (pour mémoire ce taux est de 5,5 % en 2017 alors que la moyenne nationale est de 8,1 %), la construction de logement est essentielle au territoire.

Au cours des dernières années, le secteur s'est ainsi révélé particulièrement actif avec en moyenne 12 150 mises en chantier chaque année entre 2013 et 2019. La métropole nantaise a contribué à ce résultat pour plus de la moitié (54 %). Les quatre intercommunalités littorales ne sont pas en reste puisque la CARENE, CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique, CC du Sud-Estuaire et Pornic Agglomération ont, elles aussi, vu le nombre de leurs mises en chantier augmenter sensiblement, notamment entre 2015 et 2017 (elles représentent 26 % de la construction départementale).

Avec l'apparition du Covid-19 et le confinement qui s'en est suivi, le secteur est confronté à une situation aussi inédite que soudaine : retard sur les chantiers en cours et sur la délivrance des permis, mais surtout de sérieuses incertitudes sur le montage de nouvelles opérations. Les incidences économiques de la crise actuelle seront majeures et la reprise de la construction ne peut se faire qu'avec le soutien des collectivités locales.

Nombre de logements construits entre 2013 et 2019

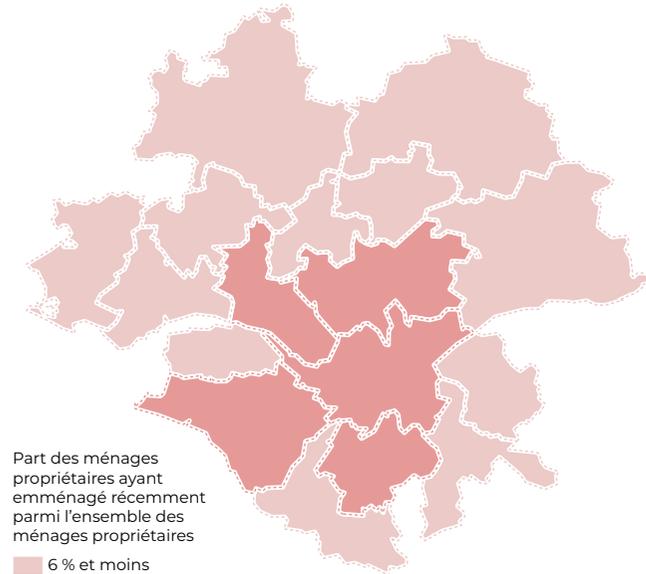
EPCI	Années de construction							Nombre total de logements neufs (2013 à 2019)	Part des logements neufs parmi l'ensemble des logements
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019		
CA Clisson Sèvre et Maine Agglo	286	240	340	371	407	345	262	2 251	10 %
CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique	728	767	549	781	1 056	937	816	5 634	9 %
CA de la Région Nazairienne et de l'Estuaire	847	818	731	1 027	1 274	1 249	1 355	7 301	11 %
CA Pornic Agglo Pays de Retz	766	609	545	706	896	835	812	5 169	12 %
CA Redon Agglomération	207	204	179	121	215	154	195	1 275	12 %
CC Châteaubriant-Derval	135	83	97	86	99	93	153	746	3 %
CC de Grand Lieu	254	190	193	313	456	286	352	2 044	14 %
CC de la Région de Blain	97	54	72	66	78	79	99	545	8 %
CC de Nozay	78	59	41	117	51	56	86	488	7 %
CC d'Erdre et Gesvres	661	378	560	492	756	724	820	4 391	19 %
CC du Pays d'Ancenis	304	244	157	285	323	299	416	2 028	7 %
CC du Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois	195	159	133	96	171	187	181	1 122	7 %
CC du Sud-Estuaire	204	181	139	170	224	182	296	1 396	8 %
CC Estuaire et Sillon	268	257	273	230	349	213	208	1 798	12 %
CC Sèvre et Loire	224	206	269	391	393	276	299	2 058	11 %
CC Sud Retz Atlantique	142	60	76	84	91	87	145	685	6 %
Nantes Métropole	5 060	6 521	7 820	7 154	7 216	6 246	6 146	46 163	15 %
Loire-Atlantique	10 203	10 802	12 003	12 328	13 827	12 074	12 397	83 634	12 %

Source : SITADEL2 - * Logements construits de 2013 à 2019 sur l'ensemble des logements présents en 2013

L'ensemble des communes des EPCI chevauchant plusieurs départements est pris en compte, y compris les communes hors Loire-Atlantique

Taux de mobilité résidentielle des ménages suivant leur statut d'occupation

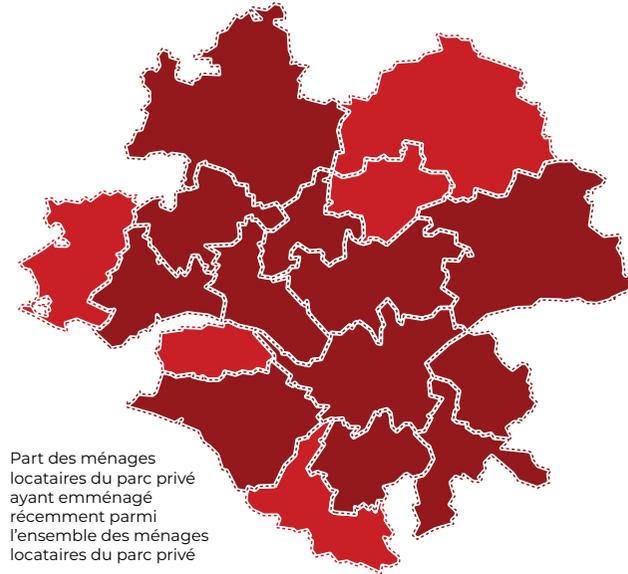
Propriétaires



Part des ménages propriétaires ayant emménagé récemment parmi l'ensemble des ménages propriétaires

- 6 % et moins
- 6 % à 12 %
- 12 % à 18 %
- 18 % à 30 %
- 30 % et plus

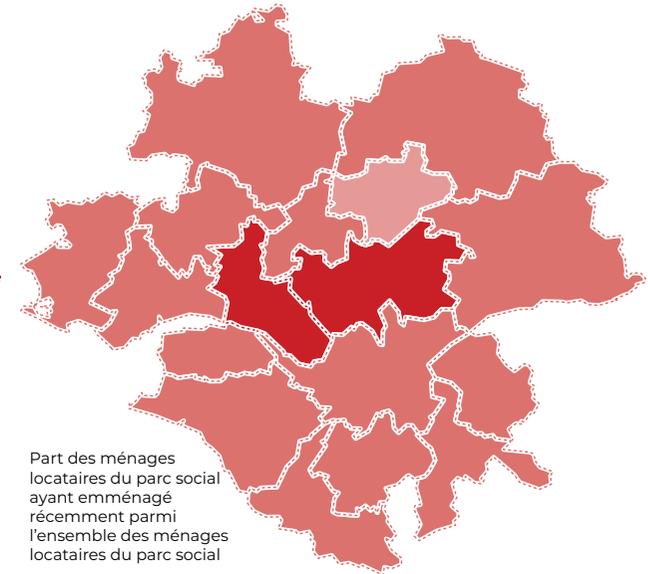
Locataires du parc privé



Part des ménages locataires du parc privé ayant emménagé récemment parmi l'ensemble des ménages locataires du parc privé

- 6 % et moins
- 6 % à 12 %
- 12 % à 18 %
- 18 % à 30 %
- 30 % et plus

Locataires du parc social



Part des ménages locataires du parc social ayant emménagé récemment parmi l'ensemble des ménages locataires du parc social

- 6 % et moins
- 6 % à 12 %
- 12 % à 18 %
- 18 % à 30 %
- 30 % et plus

UNE OFFRE DIVERSIFIÉE POUR ACCOMPAGNER LES BESOINS DE MOBILITÉ RÉSIDENIELLE DES MÉNAGES

En 2017, on dénombre 620 688 résidences principales en Loire-Atlantique. Trois principaux statuts d'occupation sont à distinguer : les propriétaires (62 %), les locataires du parc social (12 %) et les locataires du parc privé (25 %). Ils sont complémentaires les uns aux autres puisqu'ils répondent chacun à différentes étapes possibles des parcours résidentiels des ménages.

Les ménages les plus mobiles sont ceux résidant dans le parc locatif privé. La rotation des ménages y est forte puisque plus de 34 % de ces locataires privés occupent leur logement depuis 2 ans ou moins. Les motivations alimentant cette mobilité sont multiples : changement de lieu de travail ou d'études, évolution de la situation familiale etc.

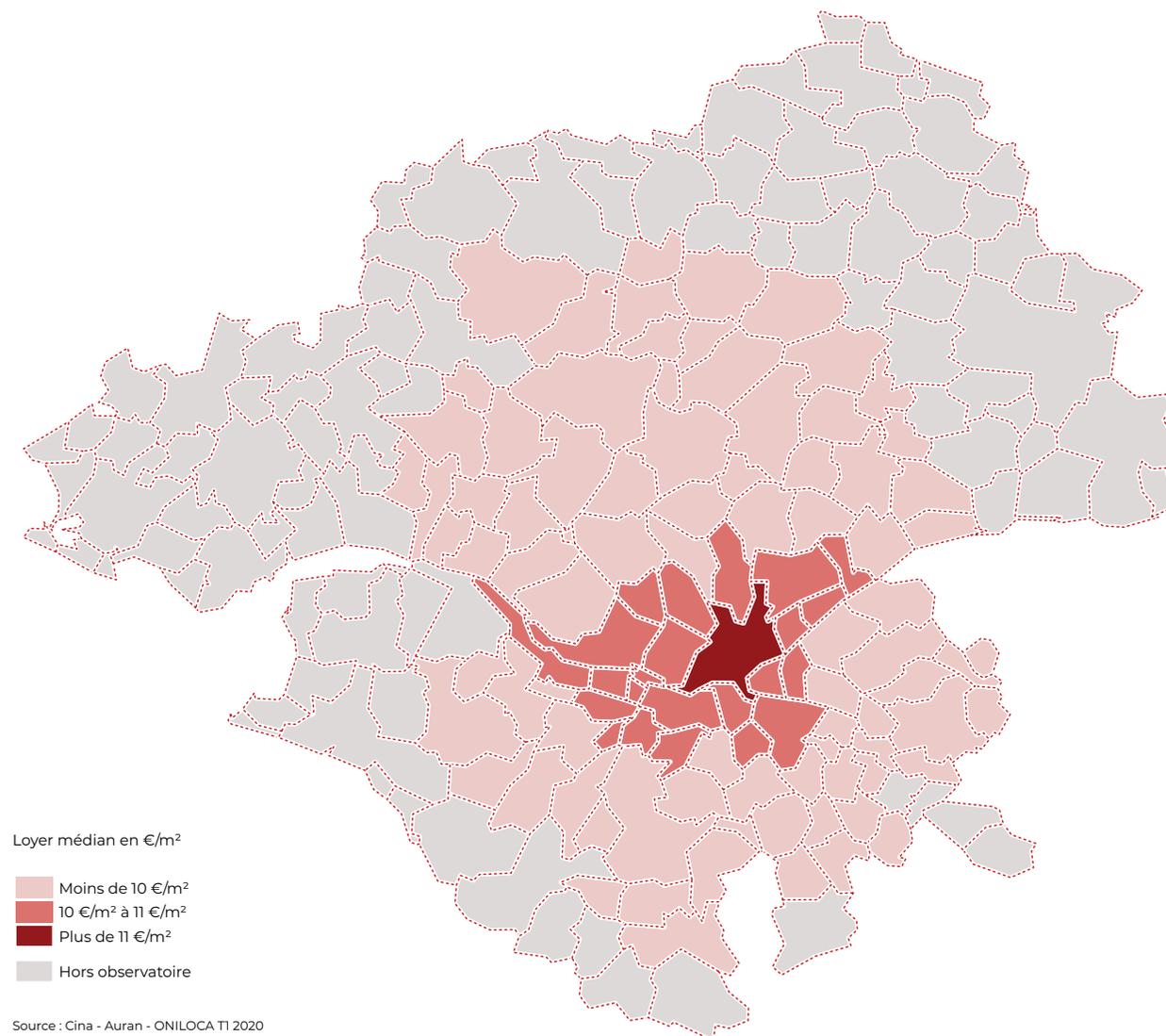
La mobilité des ménages du parc locatif social est déjà sensiblement plus faible (14 %). Les ménages qui y résident sont confrontés aux mêmes aléas de parcours de vie que les autres, mais considérant leurs ressources plus limitées (par définition) et les conditions d'accès à un autre logement, les opportunités de déménagements y sont forcément plus rares.

Devenir propriétaire de son logement est un objectif poursuivi par de nombreux ménages. Les propriétaires observent les plus longues durées d'occupation de leur logement. Cette plus faible rotation s'explique notamment par l'importance des démarches qu'implique généralement un déménagement (remboursement ou transfert de crédit notamment) et des frais importants que cela génère.

Taux de mobilité résidentielle des ménages selon le statut d'occupation du logement dans les communes de Nantes Métropole en 2016

Commune	Propriétaires	Locataires du parc privé	Locataires du parc social
Basse-Goulaine	3 %	36 %	12 %
Bouaye	7 %	39 %	26 %
Bouguenais	5 %	38 %	15 %
Brains	5 %	41 %	21 %
Carquefou	3 %	35 %	15 %
Couéron	5 %	34 %	12 %
Indre	5 %	39 %	17 %
La Chapelle-sur-Erdre	5 %	36 %	20 %
La Montagne	5 %	36 %	10 %
Le Pellerin	4 %	33 %	18 %
Les Sorinières	5 %	30 %	15 %
Mauves-sur-Loire	4 %	29 %	8 %
Nantes	8 %	39 %	13 %
Orvault	5 %	33 %	13 %
Rezé	6 %	32 %	15 %
Saint-Aignan de Grand Lieu	3 %	30 %	10 %
Sainte-Luce-sur-Loire	5 %	31 %	15 %
Saint-Herblain	6 %	34 %	12 %
Saint-Jean-de-Boiseau	7 %	42 %	32 %
Saint-Léger-les-Vignes	6 %	23 %	7 %
Saint-Sébastien-sur-Loire	5 %	32 %	14 %
Sautron	6 %	41 %	17 %
Thouaré-sur-Loire	5 %	36 %	27 %
Vertou	4 %	35 %	15 %

Source : Insee - RP 2016

Niveau de loyer du parc locatif privé au 1^{er} trimestre 2020

Source : Cina - Auran - ONILOCA T1 2020

Qu'est-ce que Oniloca ?

En 2009, l'Agence d'urbanisme de la région nantaise (Auran) et le Club Immobilier Nantes Atlantique (Cina) ont mis en place l'Observatoire Nantais de l'Immobilier Locatif Cina-Auran (Oniloca), en partenariat avec des agences immobilières et des offices notariaux locaux. Cet outil permet de suivre chaque trimestre l'évolution des loyers et de la vacance dans l'aire urbaine de Nantes en s'appuyant sur un échantillon de plus de 13 000 références locatives privées.

Depuis 2012, cet observatoire participe également au dispositif national d'observation des loyers piloté par l'Agence Nationale d'Information sur le Logement (ANIL).

LE PARC LOCATIF PRIVÉ EST SOUS PRESSION ET PEINE DE PLUS EN PLUS À RÉPONDRE À TOUTES LES DEMANDES

La dynamique du territoire sollicite fortement le parc locatif privé qui représente près de 155 000 logements en Loire-Atlantique, dont 117 200 dans l'aire urbaine de Nantes.

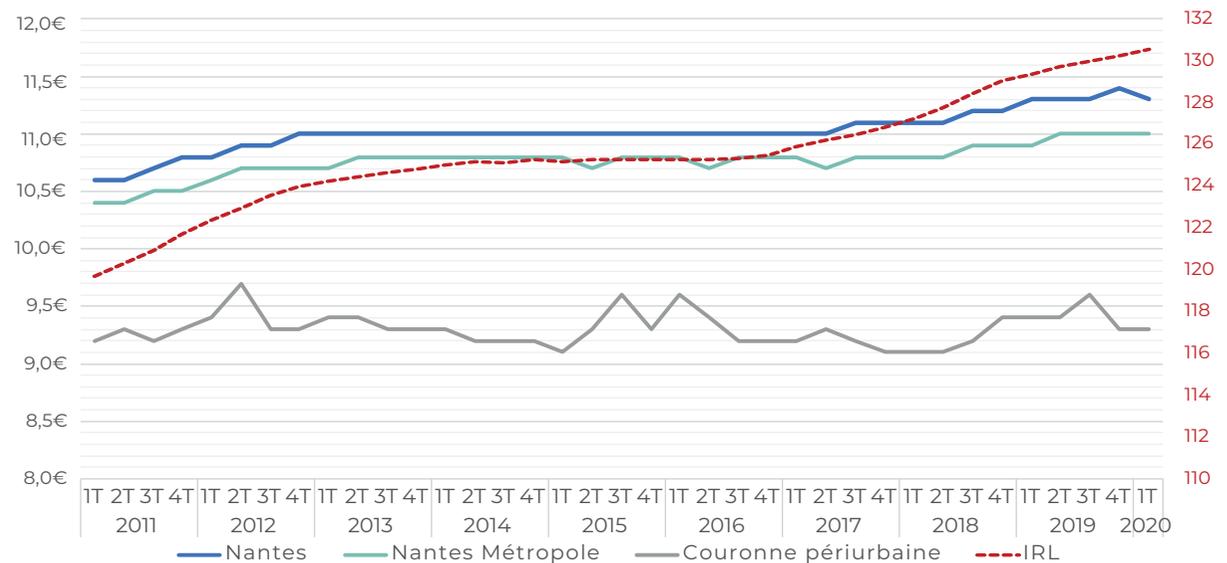
Sans surprise, le niveau de loyer s'accroît à mesure que l'on se rapproche du centre : au 1^{er} trimestre 2020, s'il n'est que de 9,3 € / m² en couronne périurbaine, il est de 10,7 € / m² dans la Métropole hors Nantes et 11,3 € / m² à Nantes.

Depuis 2012, une hausse des loyers n'a été observée que sur les communes de la métropole nantaise mais celle-ci est restée très limitée (+0,4 € / m², tant sur la ville de Nantes que sur les 23 autres communes de la Métropole).

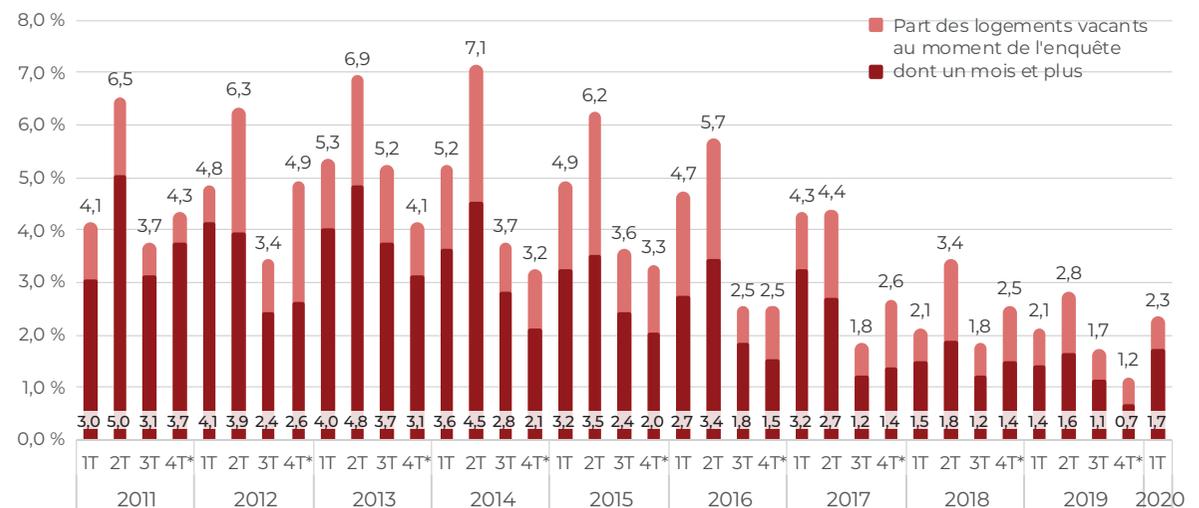
Cette hausse a été amorcée à compter du 3^{ème} trimestre 2017. Celle-ci est liée à la revalorisation de l'Indice de Référence des Loyers (IRL) qui a repris une progression, après une longue phase de stabilité. La plupart des communes de la métropole nantaise étant classées en zone tendue, les propriétaires bailleurs ne peuvent revaloriser les loyers qu'au rythme de l'IRL, à la date anniversaire du bail, y compris en cas de changement de locataire.

Plus que l'évolution de la courbe des loyers, la courbe d'évolution de la vacance locative s'avère plus préoccupante : celle-ci a atteint début 2020 des niveaux planchers particulièrement faibles : seulement 2,3 % du parc était vacant au 1^{er} trimestre. Ce taux n'est même que de 1,7 % pour la vacance de plus d'un mois. **Autrement dit, plus que de payer le loyer, la plus grande difficulté des candidats à la location est aujourd'hui de trouver un logement à louer dans la métropole nantaise.**

Évolution du loyer médian (€/m²) et de l'Indice de référence des loyers depuis 2011



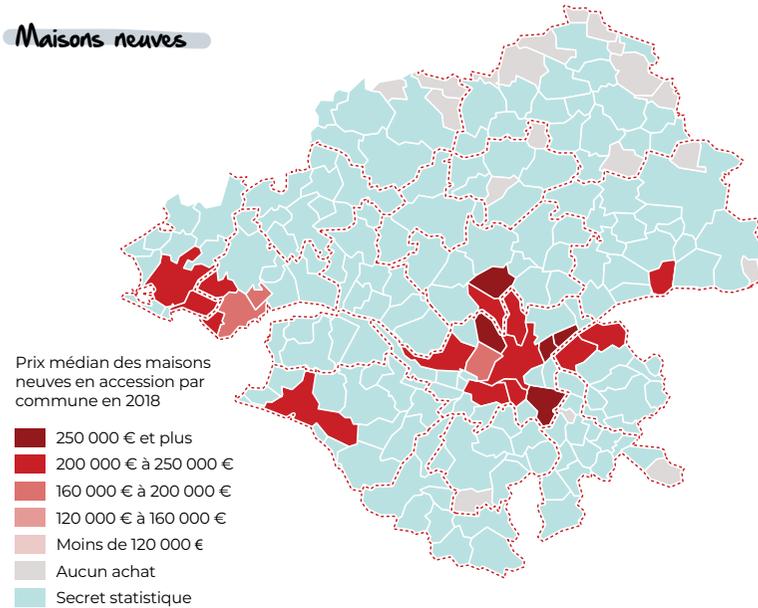
Évolution de la vacance dans le parc locatif privé de Nantes Métropole depuis 2011*



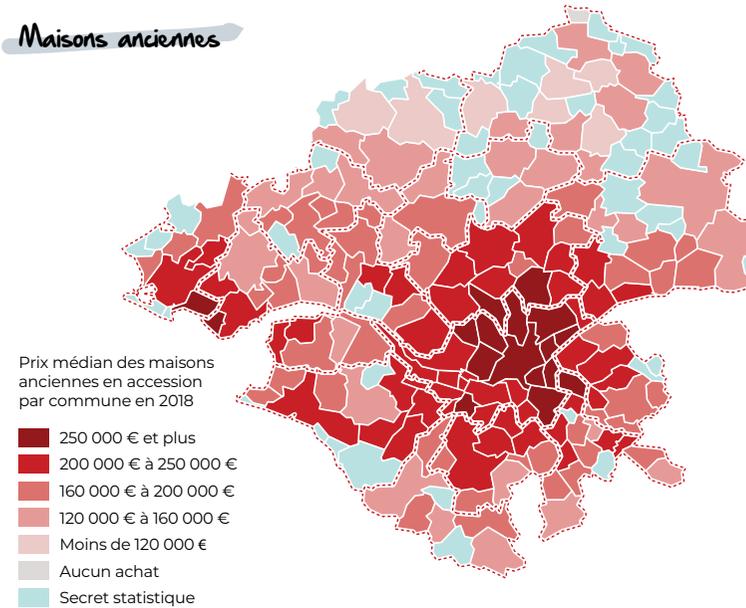
* 4^{èmes} trimestres : vacance corrigée des livraisons/mises en service/remises en services du trimestre Source : Observatoire nantais de l'immobilier locatif Cina-Auran, Insee

Prix médian des logements en accession en 2018

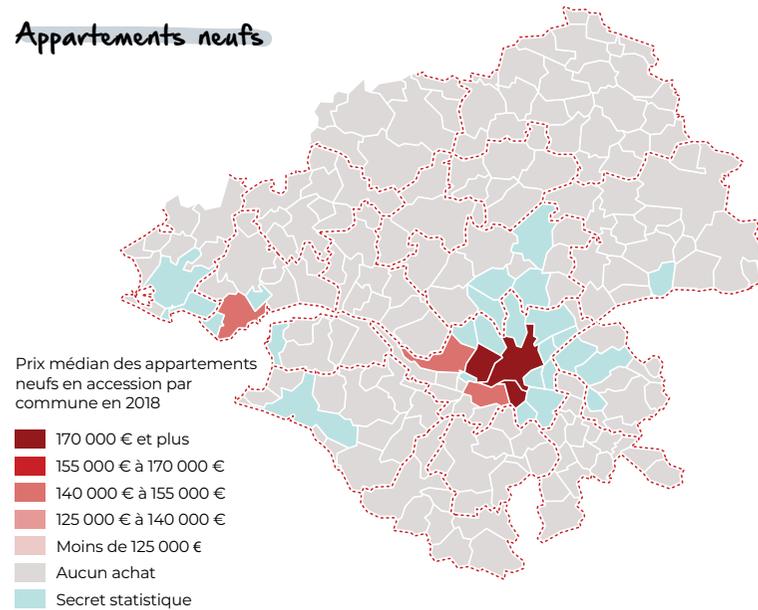
Maisons neuves



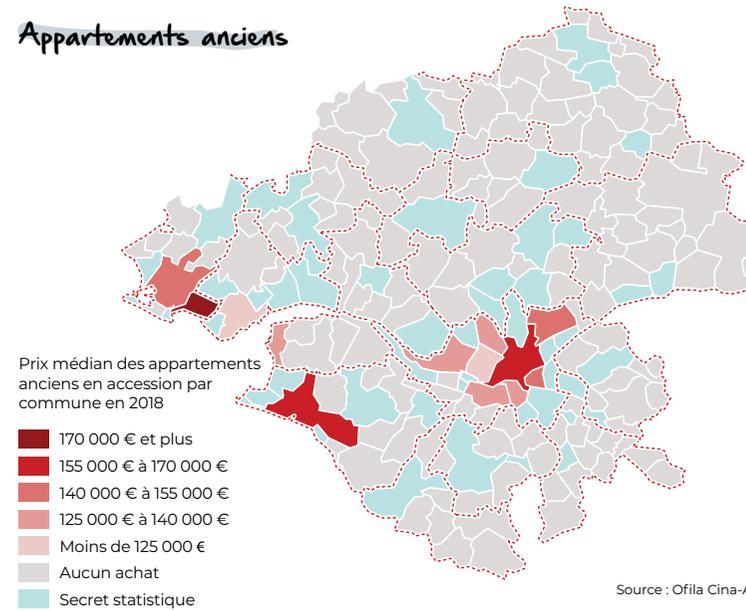
Maisons anciennes



Appartements neufs



Appartements anciens



UN MARCHÉ IMMOBILIER TRÈS DYNAMIQUE QUI SOUFFRE D'UNE OFFRE LARGEMENT INFÉRIEURE À LA DEMANDE

Ces dernières années, le marché immobilier a été particulièrement actif : le nombre de ventes progressait, mais aussi les prix. S'agissant des prix, leur progression n'est pas liée à un produit financier ou une bulle financière, mais bien le résultat d'une offre insuffisante pour répondre à la demande. Des spécificités locales, plus ou moins marquées, sont à distinguer :

- **La métropole nantaise** : par sa taille et son poids, elle concentre l'essentiel des ventes et les plus fortes valeurs marchandes (par exemple 258 000 € pour une maison dans l'ancien, 184 000 € pour un appartement neuf...)
- **Le littoral** : les prix de marchés y sont plus élevés qu'ailleurs, notamment pour les communes autour de La Baule. Le plus faible nombre de ventes en fait un marché d'exception où les acquéreurs sont particulièrement attirés par le cadre de vie proposé.
- **Les communes périurbaines** : le marché y est assez peu diversifié puisque constitué très majoritairement par des logements individuels. Si les prix étaient au départ plus faibles qu'en pôle urbain, ils ont eux aussi progressé ces dernières années pour s'en rapprocher fortement (par exemple plus de 250 000 € à Treillières et Sucé-sur-Erdre pour une maison ancienne).
- **Les secteurs ruraux** : les prix y restent plutôt faibles et le nombre de ventes limité.

Prix médian par type de bien en accession en 2018 par EPCI

EPCI	Maisons anciennes	Maisons neuves	Appartements anciens	Appartements neufs
CA Clisson Sèvre et Maine Agglo	195 000 €	194 600 €	Secret statistique	Aucun achat
CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique	230 600 €	227 900 €	152 900 €	197 100 €
CA de la Région Nazairienne et de l'Estuaire	181 600 €	202 700 €	112 000 €	150 000 €
CA Pornic Agglo Pays de Retz	205 100 €	209 900 €	137 400 €	Secret statistique
CA Redon Agglomération	128 000 €	Secret statistique	Secret statistique	Aucun achat
CC Châteaubriant-Derval	124 000 €	Secret statistique	Secret statistique	Aucun achat
CC de Grand Lieu	195 000 €	Secret statistique	Secret statistique	Aucun achat
CC de la Région de Blain	155 000 €	Secret statistique	Secret statistique	Aucun achat
CC de Nozay	147 000 €	Secret statistique	Secret statistique	Aucun achat
CC d'Erdre et Gesvres	220 900 €	225 000 €	Secret statistique	Secret statistique
CC du Pays d'Ancenis	170 000 €	194 300 €	Secret statistique	Secret statistique
CC du Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois	153 800 €	Secret statistique	Secret statistique	Aucun achat
CC du Sud-Estuaire	190 300 €	Secret statistique	129 300 €	Secret statistique
CC Estuaire et Sillon	204 800 €	Secret statistique	Secret statistique	Aucun achat
CC Sèvre et Loire	203 000 €	214 200 €	Secret statistique	Secret statistique
CC Sud Retz Atlantique	165 000 €	Secret statistique	Secret statistique	Aucun achat
Nantes Métropole	258 000 €	253 300 €	147 500 €	184 000 €

Source : Ofila Cina-Auran 2018

Attention : pour les EPCI chevauchant plusieurs départements, seules les données de Loire-Atlantique ont été prises en compte.

Qu'est-ce que Ofila ?

En 2017, l'Agence d'urbanisme de la région nantaise (Auran) et le Club Immobilier Nantes Atlantique (Cina) ont mis en place l'Observatoire du Financement Immobilier de Loire-Atlantique (Ofila), en partenariat avec le Crédit Agricole Atlantique Vendée, le Crédit Industriel & Commercial Ouest, le Crédit Mutuel de Loire-Atlantique & du Centre Ouest, la Caisse d'Épargne & de Prévoyance Bretagne-Pays de Loire. Cet observatoire a pour objectif de mieux connaître les marchés immobiliers de l'accession à la propriété en Loire-Atlantique. Il vise à faciliter la proposition d'actions basées sur des informations de qualité par les acteurs du territoire, publics ou privés. Le dispositif mis en place a permis de constituer un échantillon de 48 000 prêts bancaires immobiliers pour la période 2016-2018 couvrant les deux tiers des ventes de logements réalisées en Loire-Atlantique.



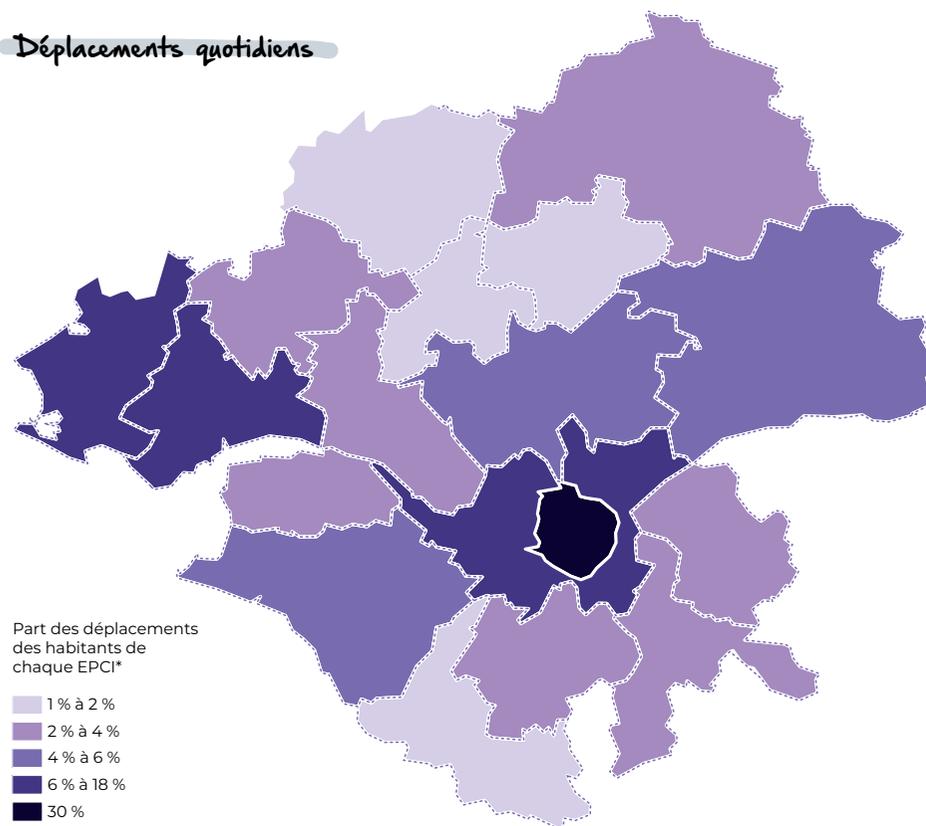
CHAPITRE

04

MOBILITÉ

Déplacements quotidiens réalisés par les habitants de Loire-Atlantique et nombre de kilomètres parcourus chaque jour

Déplacements quotidiens

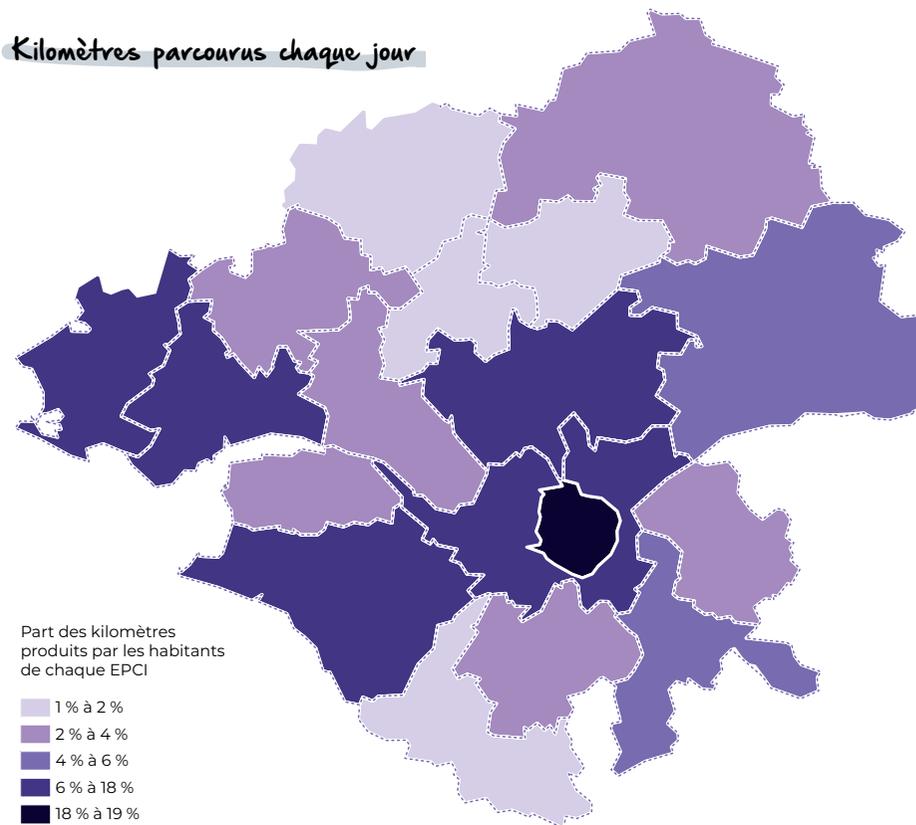


* Nantes Métropole : distinction intra et extra périphérique

Source : EDGT 2015 (CD 44 / NM)

Attention : le périmètre EDGT ne prend en compte que la partie 44 de l'Agglomération de Redon et de la CC du Pays d'Ancenis

Kilomètres parcourus chaque jour



* Nantes Métropole : distinction intra et extra périphérique

Source : EDGT 2015 (CD 44 / NM)

Attention : le périmètre EDGT ne prend en compte que la partie 44 de l'Agglomération de Redon et de la CC du Pays d'Ancenis

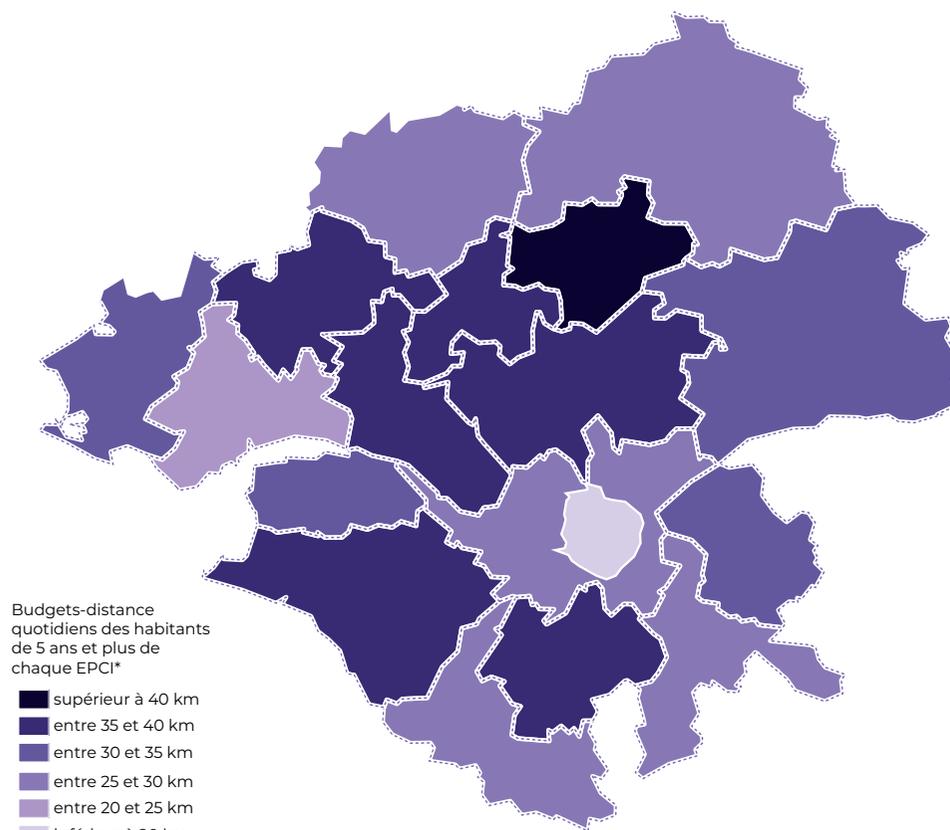
UNE TENDANCE LOURDE, LES DÉPLACEMENTS ET LES DISTANCES AUGMENTENT

Chaque jour, du lundi au vendredi, tous motifs confondus, les habitants de Loire-Atlantique réalisent près de 5,1 millions de déplacements, soit une mobilité moyenne de 3,8 déplacements par jour et par personne. Avec la diffusion des modes de vie, les différences marquées de cette mobilité entre les territoires de Loire-Atlantique se sont estompées depuis la fin des années 90.

Il en résulte une forte corrélation entre le poids démographique de chaque intercommunalité et le nombre de déplacements générés par leurs habitants. On retrouve donc une part importante des déplacements générés par la métropole nantaise dont les habitants réalisent près de la moitié des déplacements des habitants du département.

Ce qui est vrai pour le nombre de déplacements l'est moins en ce qui concerne les distances parcourues. La périurbanisation explique pour partie cette différence, car si les besoins en déplacements sont souvent les mêmes, les distances à réaliser sont différentes selon le lieu de résidence.

Budgets-distance quotidiens par EPCI



Budgets-distance quotidiens des habitants de 5 ans et plus de chaque EPCI*

- supérieur à 40 km
- entre 35 et 40 km
- entre 30 et 35 km
- entre 25 et 30 km
- entre 20 et 25 km
- inférieur à 20 km

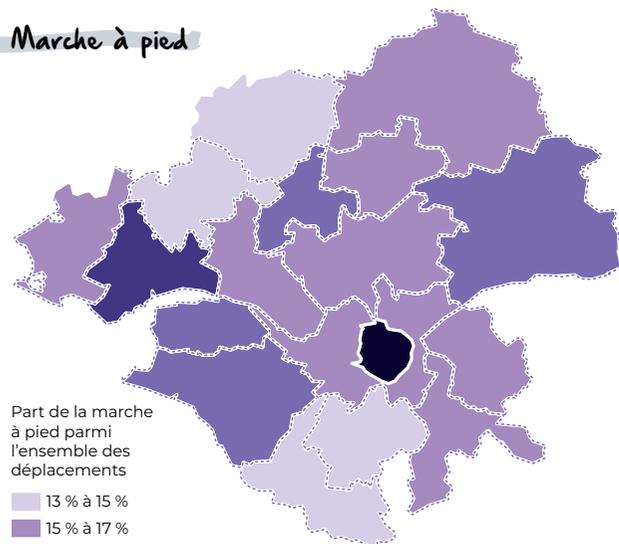
* Nantes Métropole : distinction intra et extra périurbaine

Source : EDGT 2015 (CD 44 / NM)

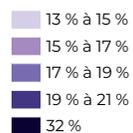
Attention : le périmètre EDGT ne prend en compte que la partie 44 de l'Agglomération de Redon et de la CC du Pays d'Ancenis

Modes de déplacements des habitants de Loire-Atlantique

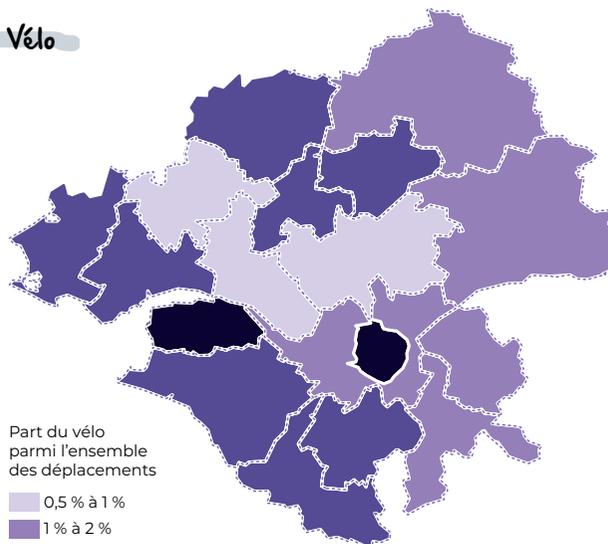
Marche à pied



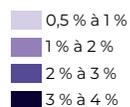
Part de la marche à pied parmi l'ensemble des déplacements



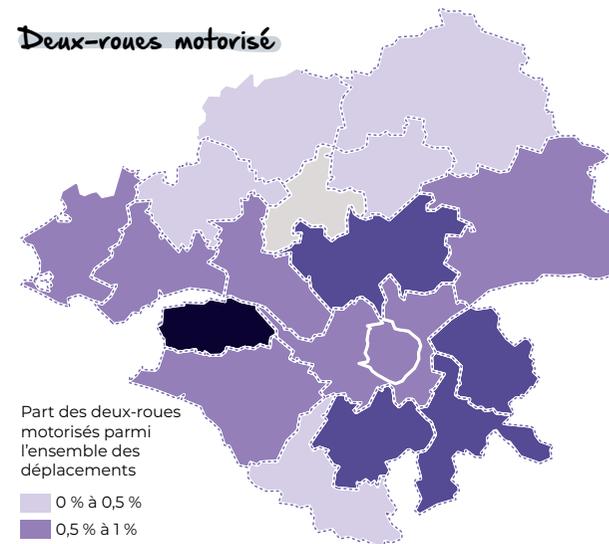
Vélo



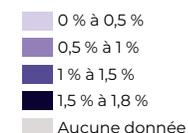
Part du vélo parmi l'ensemble des déplacements



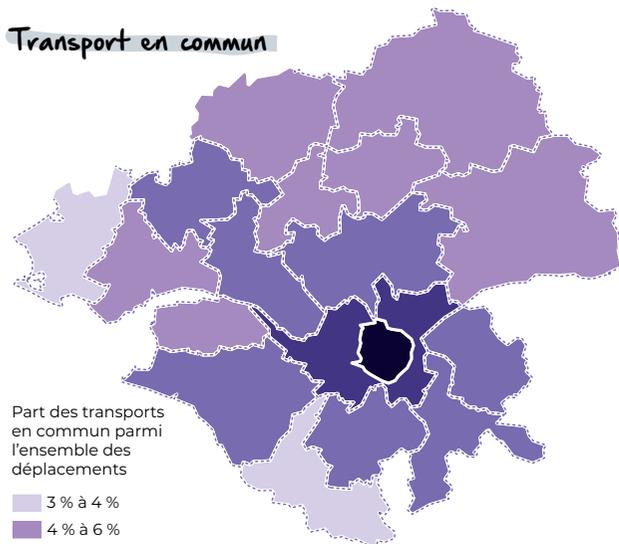
Deux-roues motorisé



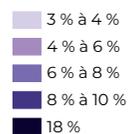
Part des deux-roues motorisés parmi l'ensemble des déplacements



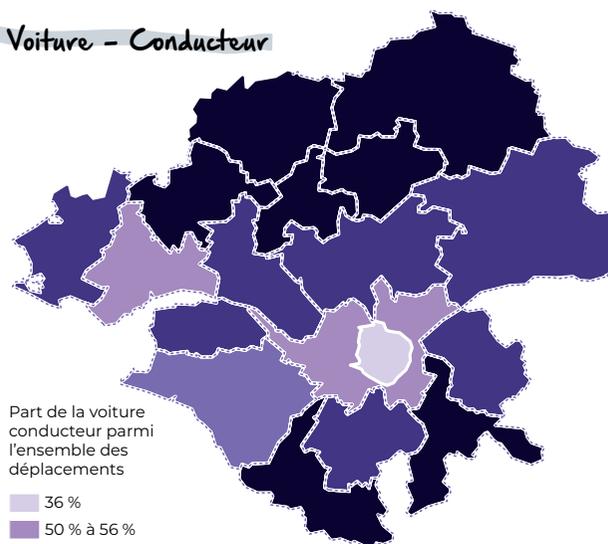
Transport en commun



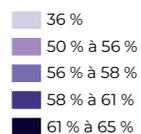
Part des transports en commun parmi l'ensemble des déplacements



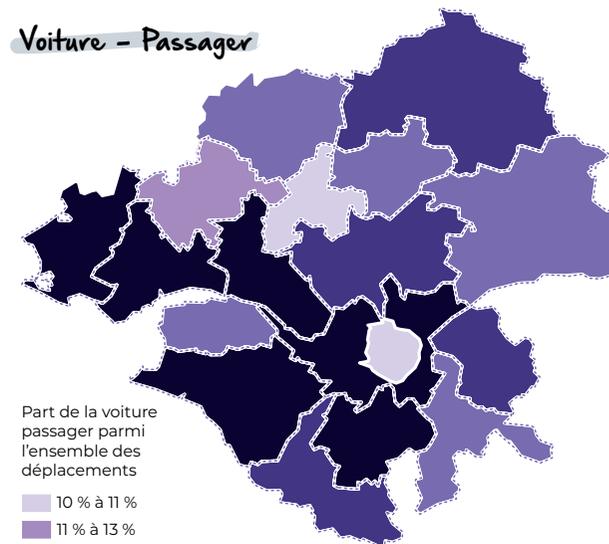
Voiture - Conducteur



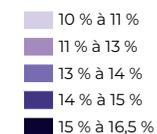
Part de la voiture conducteur parmi l'ensemble des déplacements



Voiture - Passager



Part de la voiture passager parmi l'ensemble des déplacements



L'USAGE DE LA VOITURE EST LARGEMENT MAJORITAIRE AU-DELÀ DU PÉRIPHÉRIQUE NANTAIS

Avec 52 % des déplacements réalisés, la voiture conducteur reste le mode plébiscité par les habitants malgré une diminution de cette part depuis 20 ans.

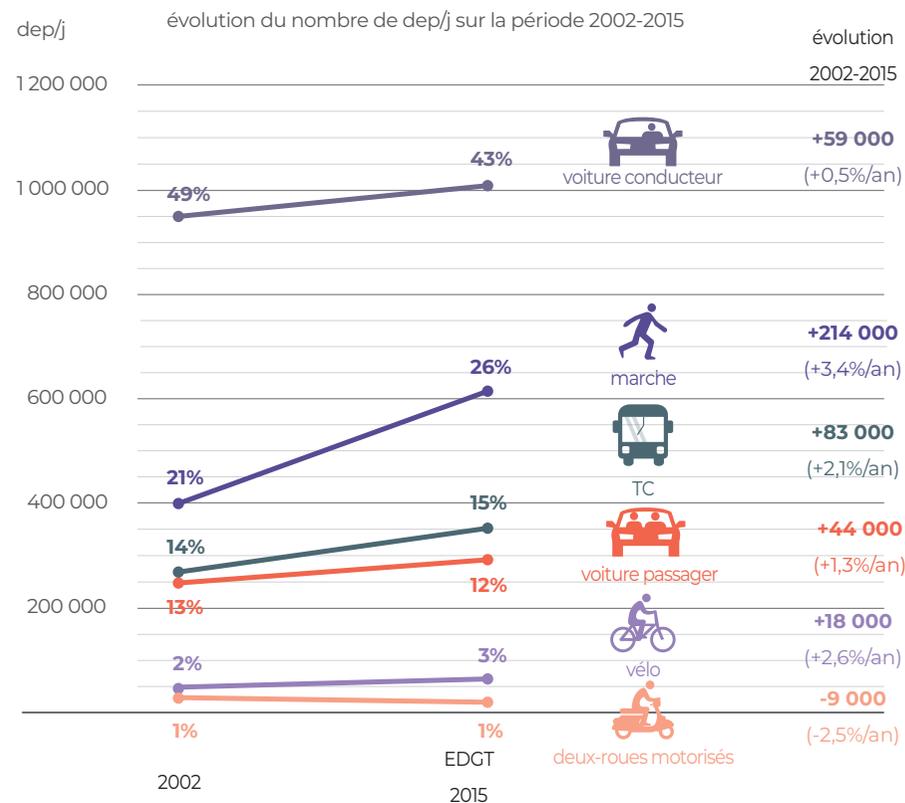
La baisse lente de l'usage individuel de la voiture est annihilée par l'augmentation du nombre d'habitants, ce qui explique l'augmentation du trafic automobile.

Les modes alternatifs à la voiture solo représentent quant à eux 48 % : 10 % pour les transports collectifs, 2 % pour le vélo, 21 % pour la marche, 1 % pour les deux roues motorisés et 14 % pour la voiture en tant que passager.

Cette pratique moyenne est à relativiser en fonction des différents territoires. Cependant, une différence nette apparait pour l'ensemble des modes entre habitants de l'intérieur du périphérique et ceux du reste du département y compris ceux de Nantes Métropole hors périphérique. En lien avec les distances à parcourir qui augmentent avec l'éloignement aux centres urbains, la pratique de la voiture s'intensifie au-delà des centres de Nantes et de Saint-Nazaire. L'usage des autres modes est fonction de l'offre de transports collectifs, des aménagements cyclables et des aménités urbaines propres à chaque commune qui facilitent ou non la marche à pied.

Une amélioration des pratiques individuelles qui se traduit encore par une augmentation des déplacements effectués en voiture

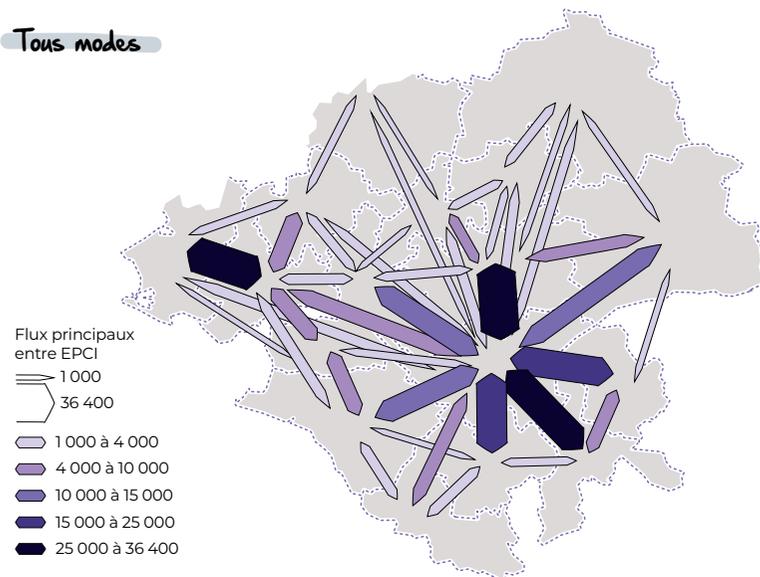
L'exemple de Nantes Métropole, volumes de déplacements correspondant à la part modale de chaque mode en 2002 et 2015



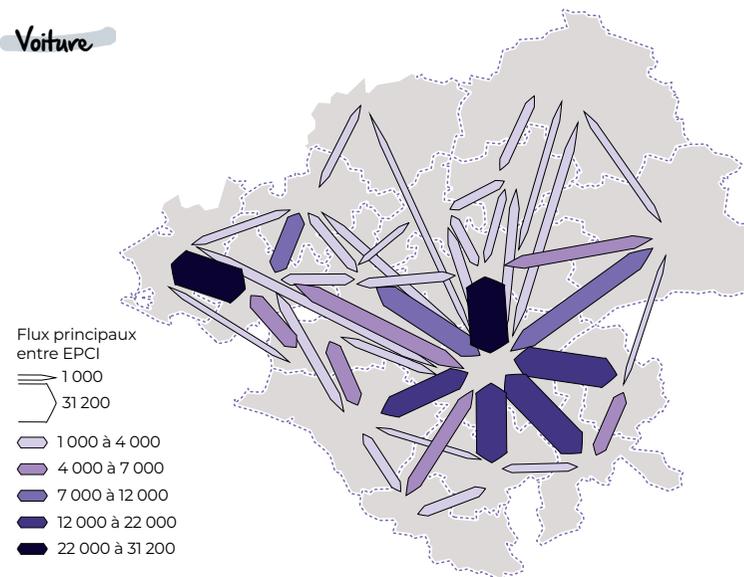
Source : EDGT 2015 (CD 44/NM)

Échanges quotidiens entre les EPCI de Loire-Atlantique

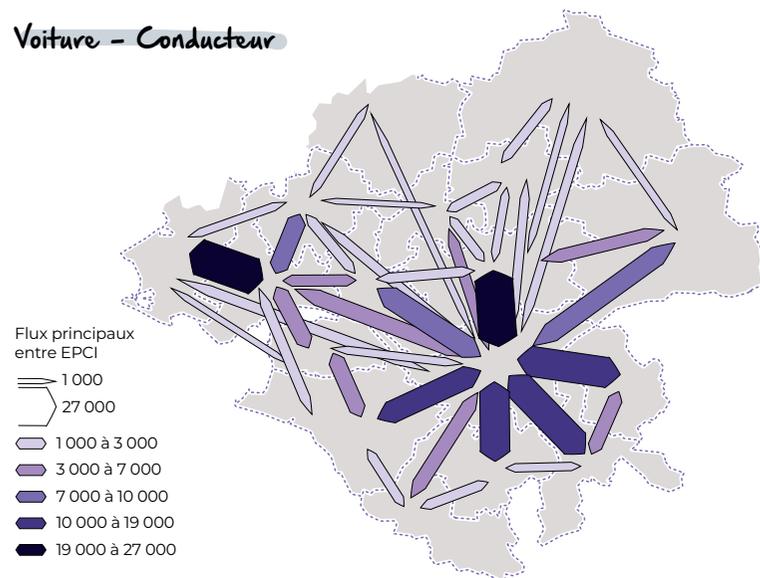
Tous modes



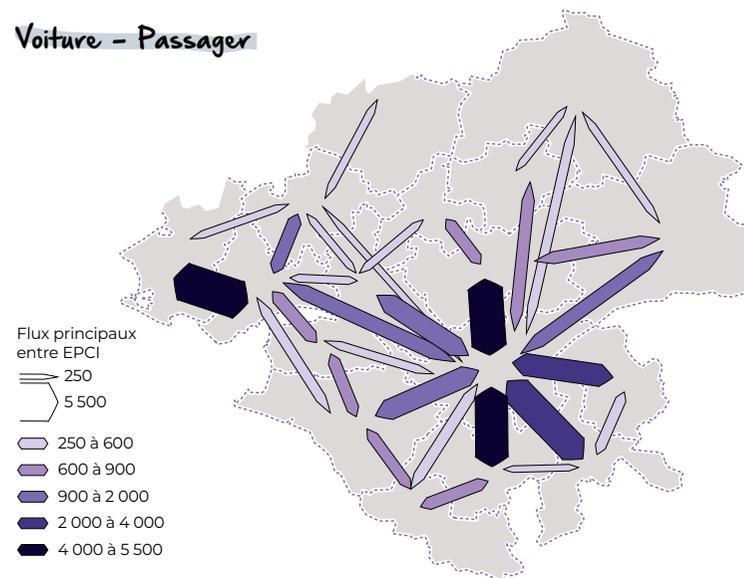
Voiture



Voiture - Conducteur



Voiture - Passager



Source : EDGT 2015 (CD 44 / NM)

Attention : le périmètre EDGT ne prend en compte que la partie 44 de l'Agglomération de Redon et de la CC du Pays d'Ancenis

UNE DEMANDE DE DÉPLACEMENTS QUI CONCERNE TOUS LES TERRITOIRES

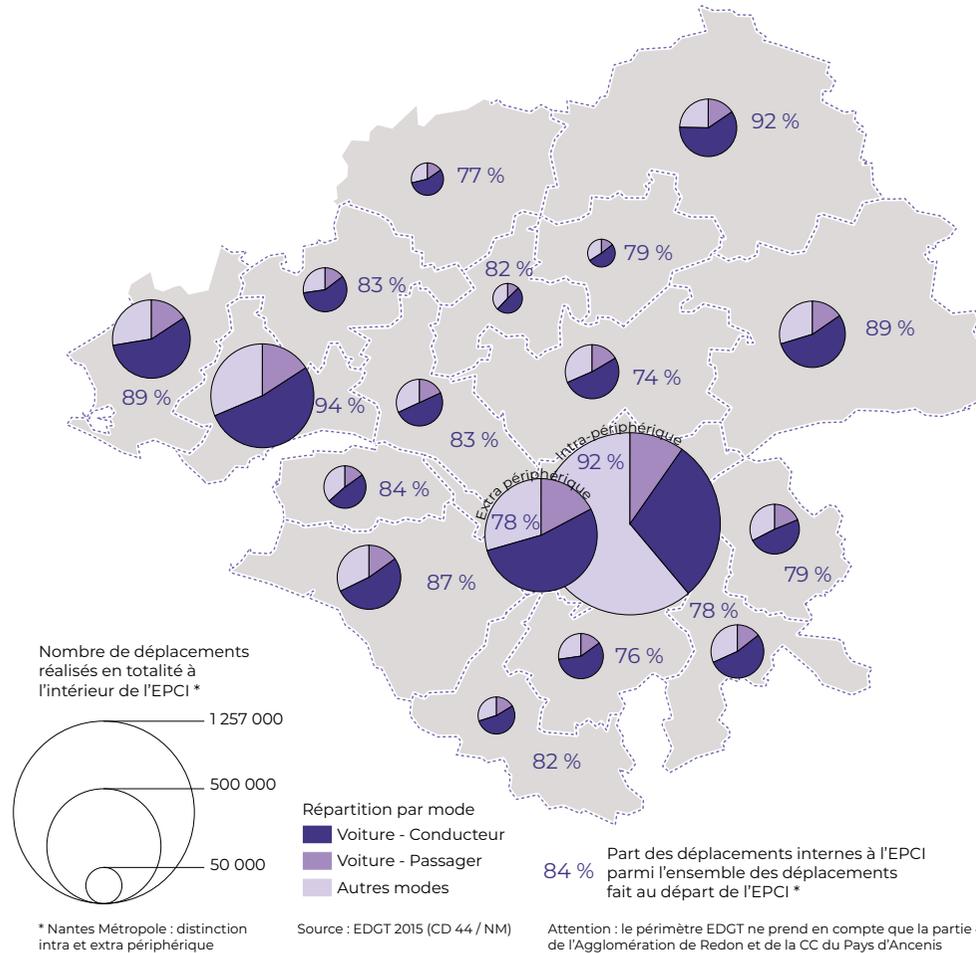
En moyenne, 80 % des déplacements des habitants de Loire-Atlantique sont réalisés dans l'intercommunalité de résidence, dont 40 % à l'intérieur de la commune de résidence. L'enjeu de faire baisser l'usage de la voiture concerne donc tous les territoires, d'autant que l'on observe la forte part que prend la voiture sur ces déplacements locaux.

On retrouve la dichotomie entre intérieur périphérique et le reste du territoire de Loire-Atlantique. Hors du périphérique, la voiture est utilisée dans plus de 60 % des déplacements qui sont réalisés totalement à l'intérieur de l'intercommunalité de résidence. Le potentiel est donc encore grand pour agir à l'intérieur de toutes les intercommunalités.

Les échanges entre les intercommunalités représentent quant à eux 20 % des déplacements et sont en augmentation. L'analyse montre la quasi exclusivité de la voiture sur ces échanges, à la fois pour rejoindre les deux agglomérations de Nantes et Saint-Nazaire mais aussi sur les échanges entre les autres intercommunalités.

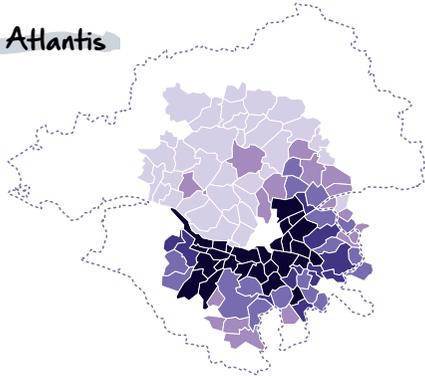
La question d'alternatives à la voiture organisées sur les différents bassins de mobilité reste posée.

Déplacements quotidiens internes aux EPCI

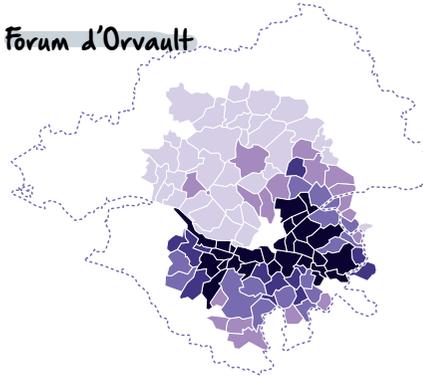


Pourcentage de temps en plus pour accéder à différents secteurs de la métropole nantaise le mardi entre 8h00 et 8h30

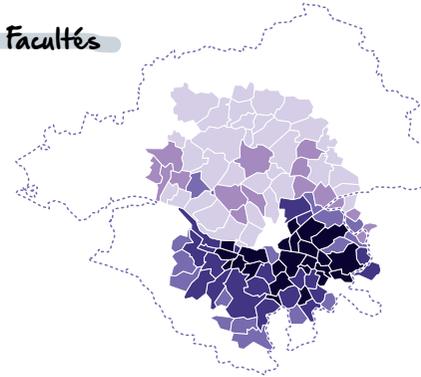
Atlantis



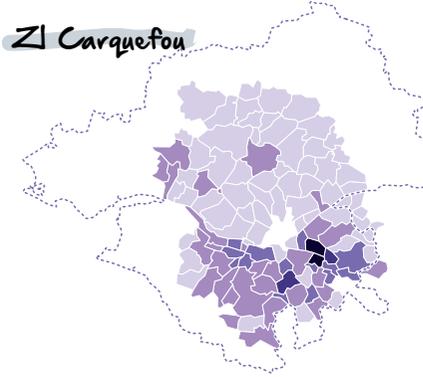
Forum d'Orvault



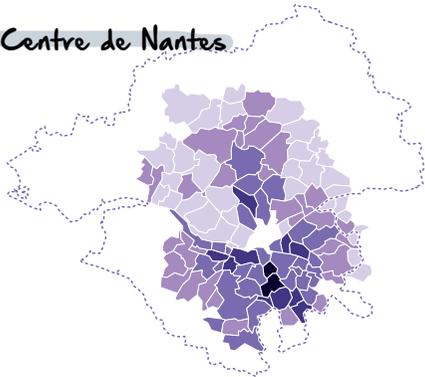
Facultés



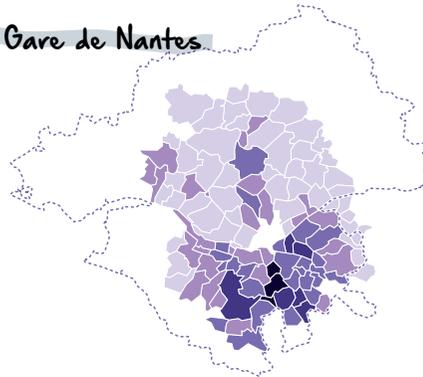
ZI Carquefou



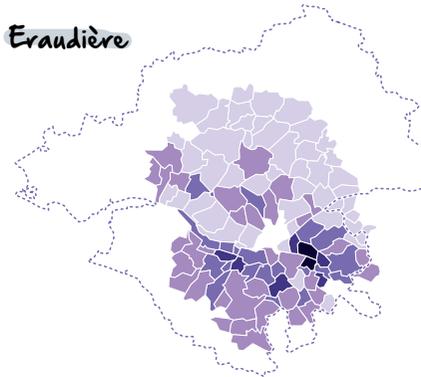
Centre de Nantes



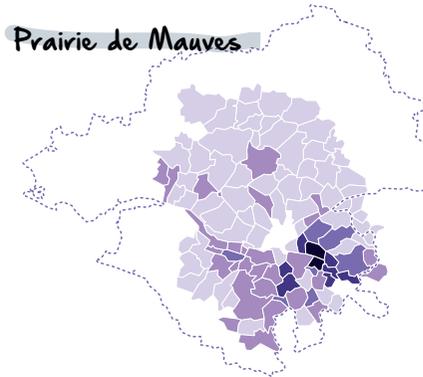
Gare de Nantes



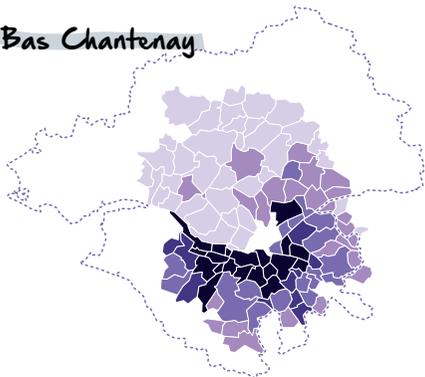
Eraudière



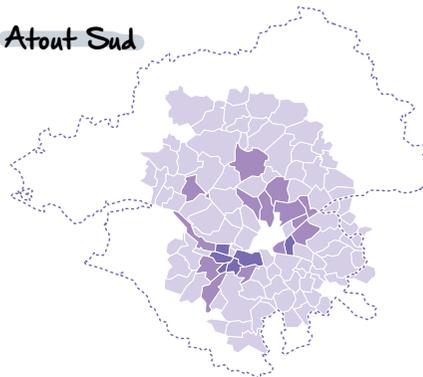
Prairie de Mauves



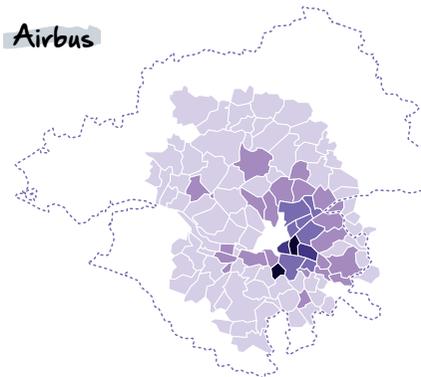
Bas Chantenay



Atout Sud



Airbus



Pourcentage de «temps en plus» par rapport à un temps sans circulation*

9 % à 60 %

60 % à 75 %

75 % à 90 %

90 % à 105 %

105 % et plus

* Moyennes périodes 2017-2018-2019, hors vacances scolaires

Source : Auran - Metrosat

Attention : géographie de l'aire urbaine de Nantes en vigueur en 2017

UN TEMPS D'ACCÈS VOITURE À LA MÉTROPOLE QUI S'EST DÉGRADÉ

L'outil « Metrosat », développé par l'agence, permet, à partir des données Google Maps et Waze, de suivre chaque jour les temps de déplacements effectués en voiture vers Nantes. Cela permet notamment de comparer les temps de déplacements aux périodes de congestion avec ceux effectués sans circulation et d'exprimer un pourcentage de temps en plus.

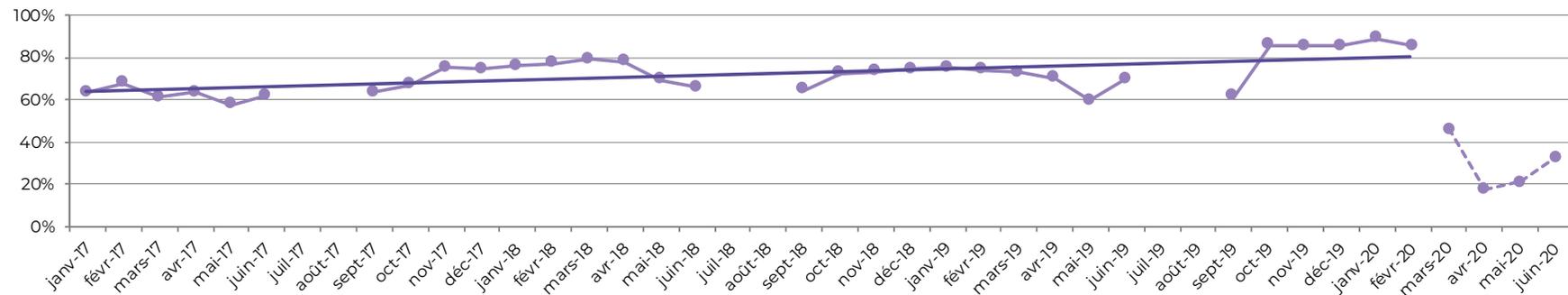
Ces données permettent d'objectiver des phénomènes que l'on connaît déjà, à savoir une dégradation des temps de parcours aux heures de pointe pour toutes les communes et un impact plus important pour les communes du Sud Loire.

L'outil permet surtout de suivre l'évolution annuelle des différents indicateurs. Depuis 2017 et la mise en place de l'outil, on a vu une dégradation des temps d'accès vers la métropole entre 2017 et 2018, avec un pic sur le mois de mars 2018, puis une stagnation entre 2018 et les vacances estivales de 2019.

Depuis, les temps sont repartis à la hausse jusqu'au dernier trimestre 2019. Tendances à suivre, les données de l'année 2020 étant impactées par la période de confinement.

Accéder à Nantes le mardi entre 8H00 et 8H30 / Pourcentage de « temps en plus » par rapport aux heures creuses depuis les communes de l'aire urbaine de Nantes

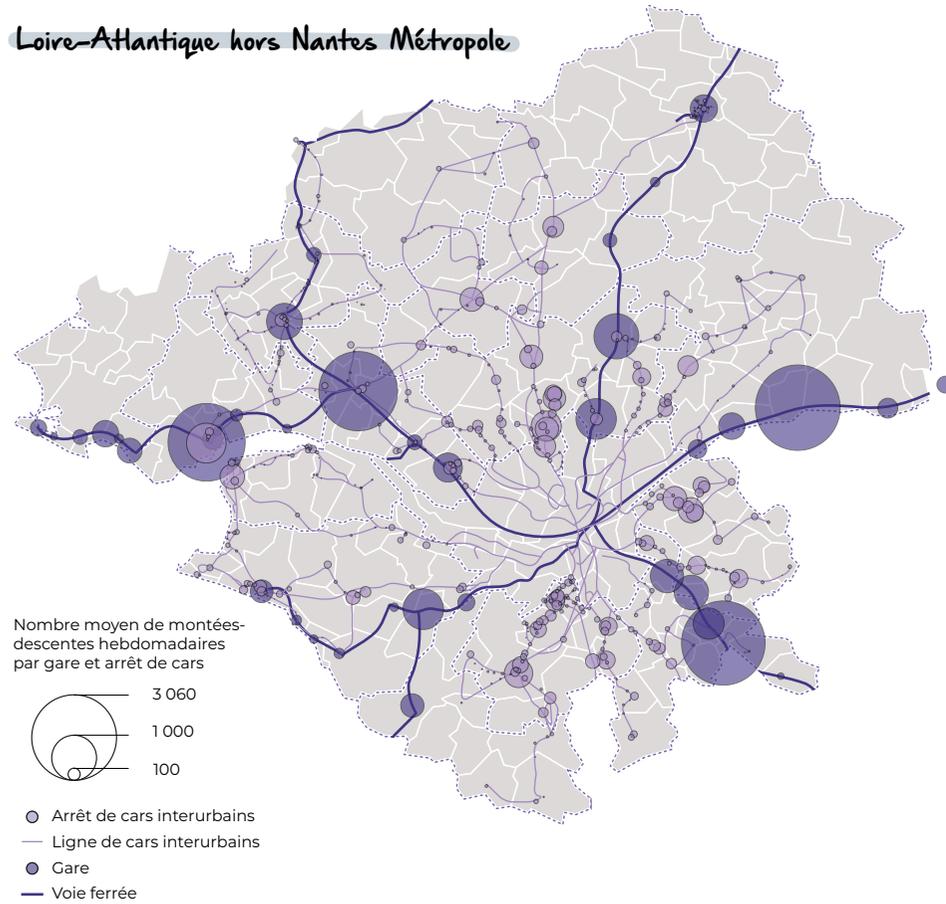
(période 2017 - 2018 - 2019 - début 2020, hors vacances scolaires)



Source : Metrosat - Auran

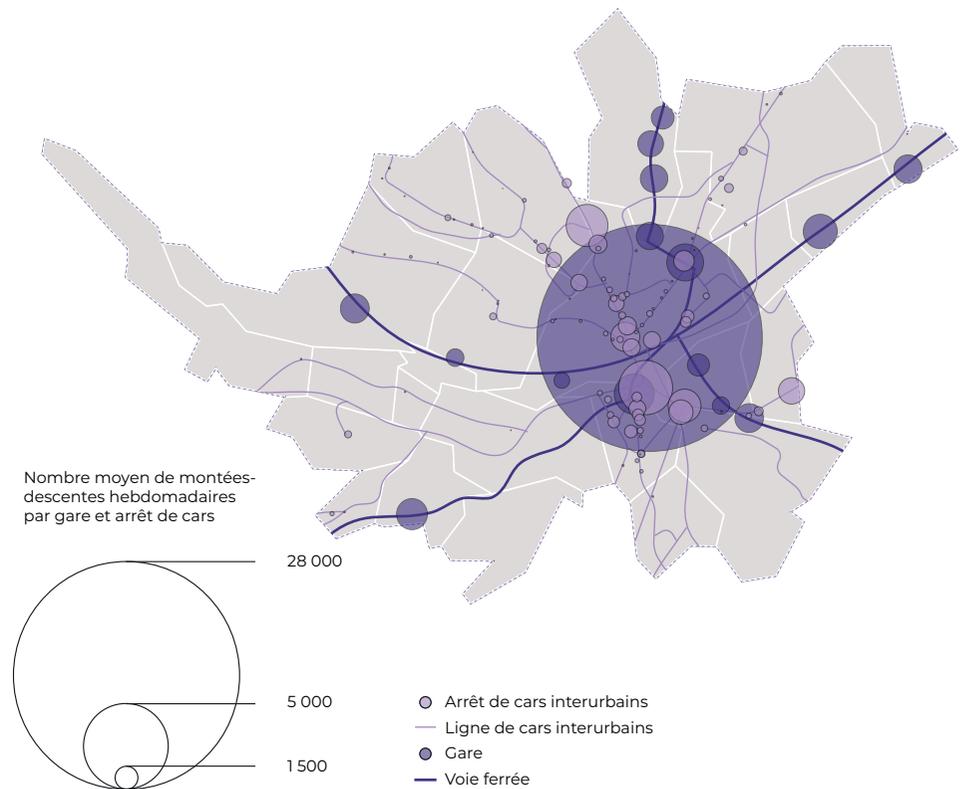
Nombre de montées et descentes dans les gares et aux arrêts de cars interurbains en 2017

Loire-Atlantique hors Nantes Métropole



Source : Pays-de-la-Loire 2017, Lila / Aléop 2017

Nantes Métropole



Source : Pays-de-la-Loire 2017, Lila / Aléop 2017

DES RÉSEAUX DE TRANSPORTS COLLECTIFS CENTRÉS SUR NANTES

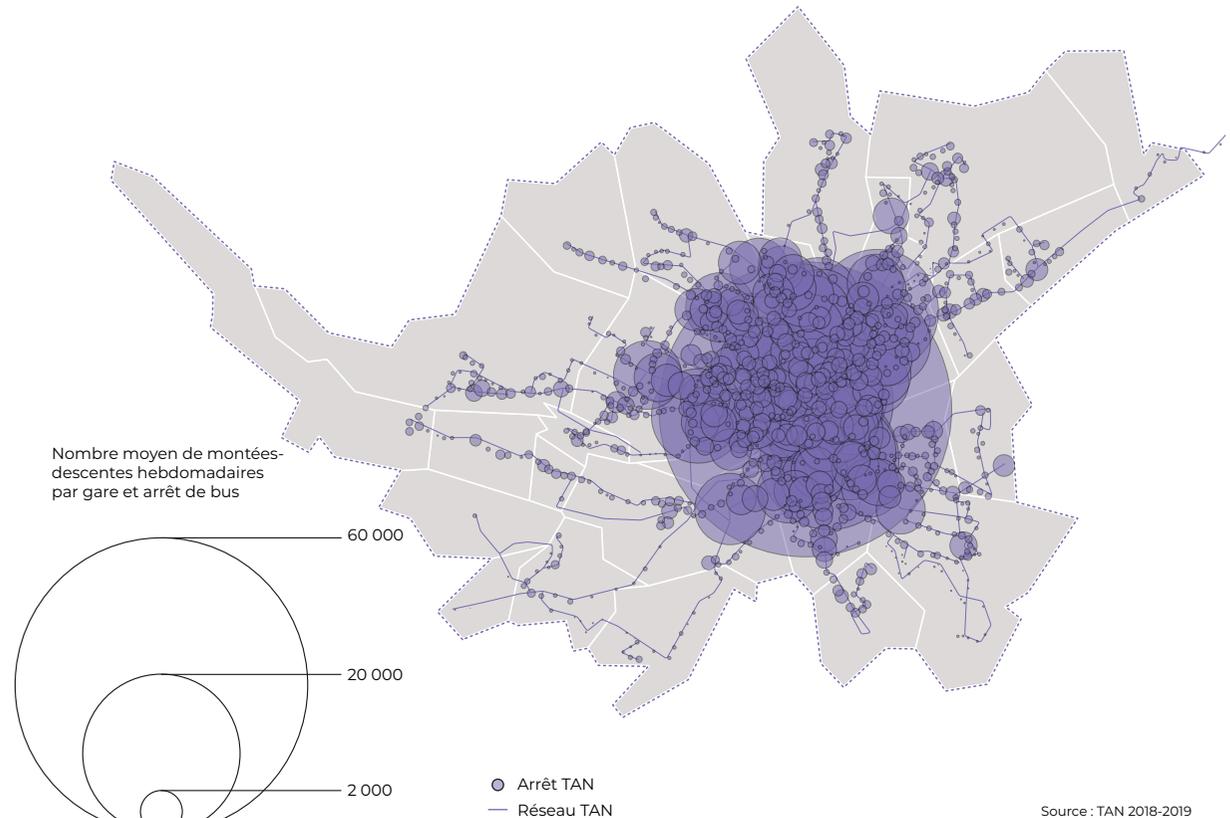
Les réseaux interurbains routiers et ferroviaires sont structurés à partir de Nantes. L'axe ligérien Saint-Nazaire / Nantes / Angers est le principal axe du réseau, mais le développement d'une offre davantage tournée vers la proximité avec l'arrivée du tram-train (vers Clisson et Nort-sur-Erdre) a également montré sa pertinence, en proposant davantage de gares intermédiaires dans la proche périphérie nantaise.

Le réseau routier Aléop vient compléter le maillage ferroviaire, avec une majorité de lignes tournées vers la métropole nantaise. Malgré le succès de certaines lignes et une fréquentation croissante, le réseau reste au cœur d'objectifs antagonistes : assurer des accès rapides et cadencés et proposer une desserte fine pour des publics n'ayant pas toujours d'alternative dans leur mobilité à moyenne et longue distance.

Sur ces réseaux, le développement de l'offre s'accompagne également du renforcement de points intermodaux capacitaires et qualitatifs (offre de services en lien avec les pôles gares, notamment).

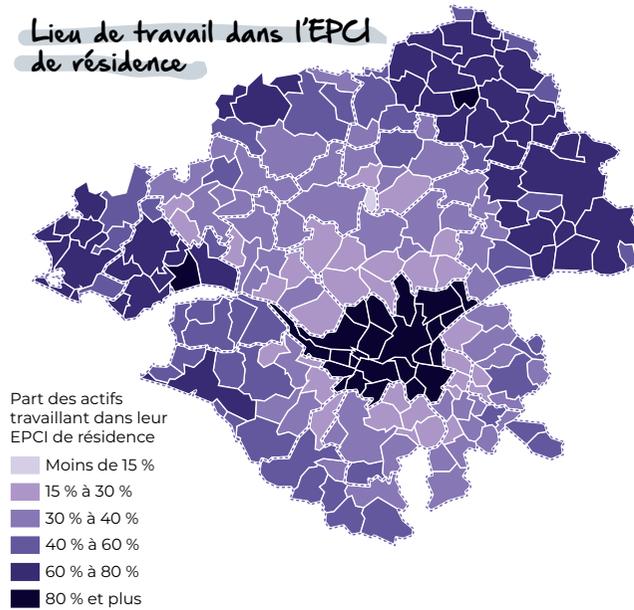
À l'échelle de la métropole, le réseau TAN poursuit sa croissance. La fréquentation se concentre majoritairement sur le réseau structurant tramway/busway. Cependant, les lignes Chronobus ont permis un renforcement progressif de l'offre bus. Le réseau présente une dissymétrie importante entre secteurs intra et extra-périphériques. Il assure néanmoins une couverture importante de la population. Toutefois, la grande majorité des lignes sont tournées vers le cœur de la Métropole, et peu de lignes de rocade existent pour faciliter les liaisons entre les différents quadrants.

Nombre de montées-descentes sur le réseau TAN

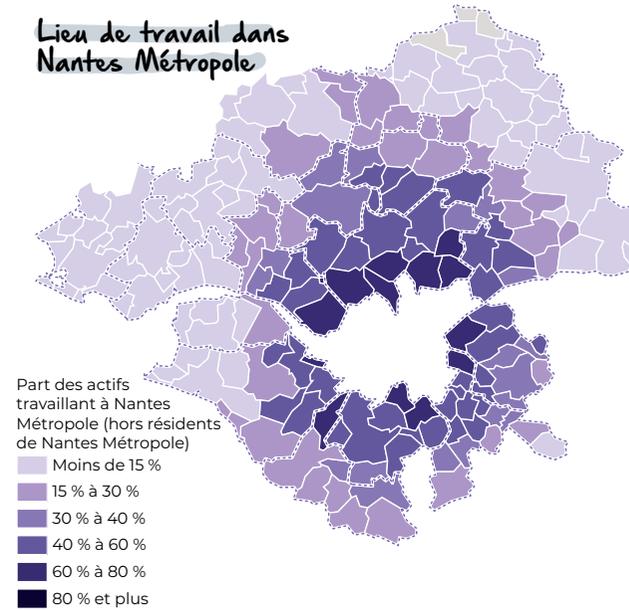


Lieu de travail des actifs de Loire-Atlantique en 2017

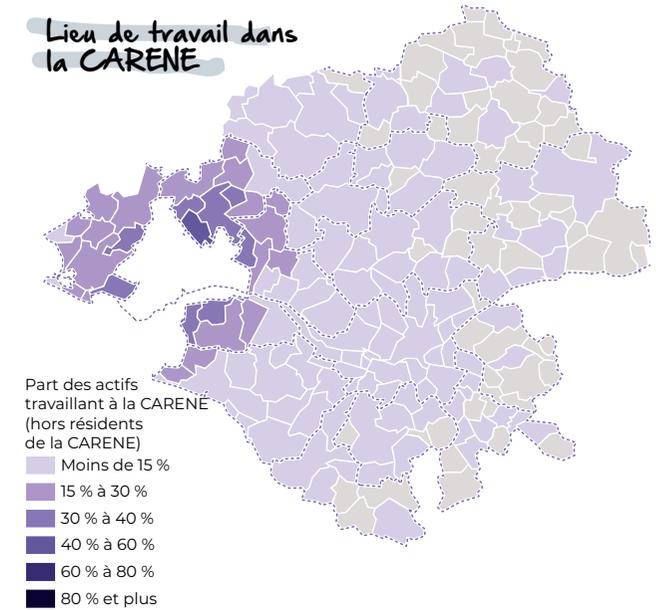
Lieu de travail dans l'EPCI de résidence



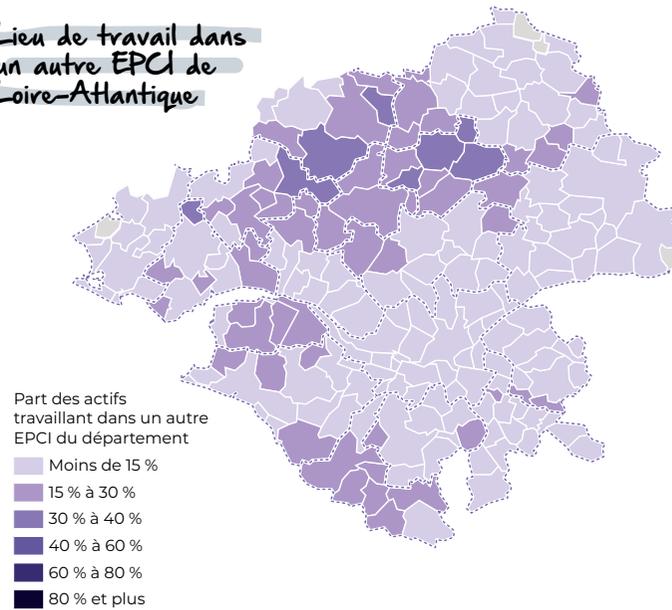
Lieu de travail dans Nantes Métropole



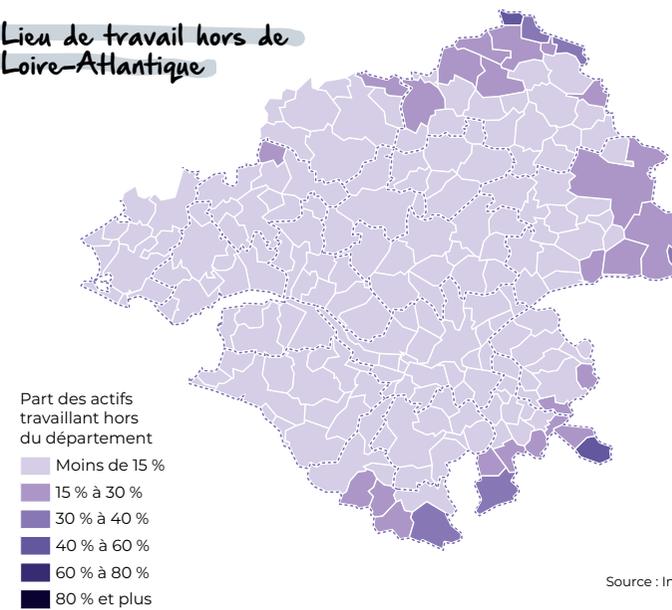
Lieu de travail dans la CARENE



Lieu de travail dans un autre EPCI de Loire-Atlantique



Lieu de travail hors de Loire-Atlantique



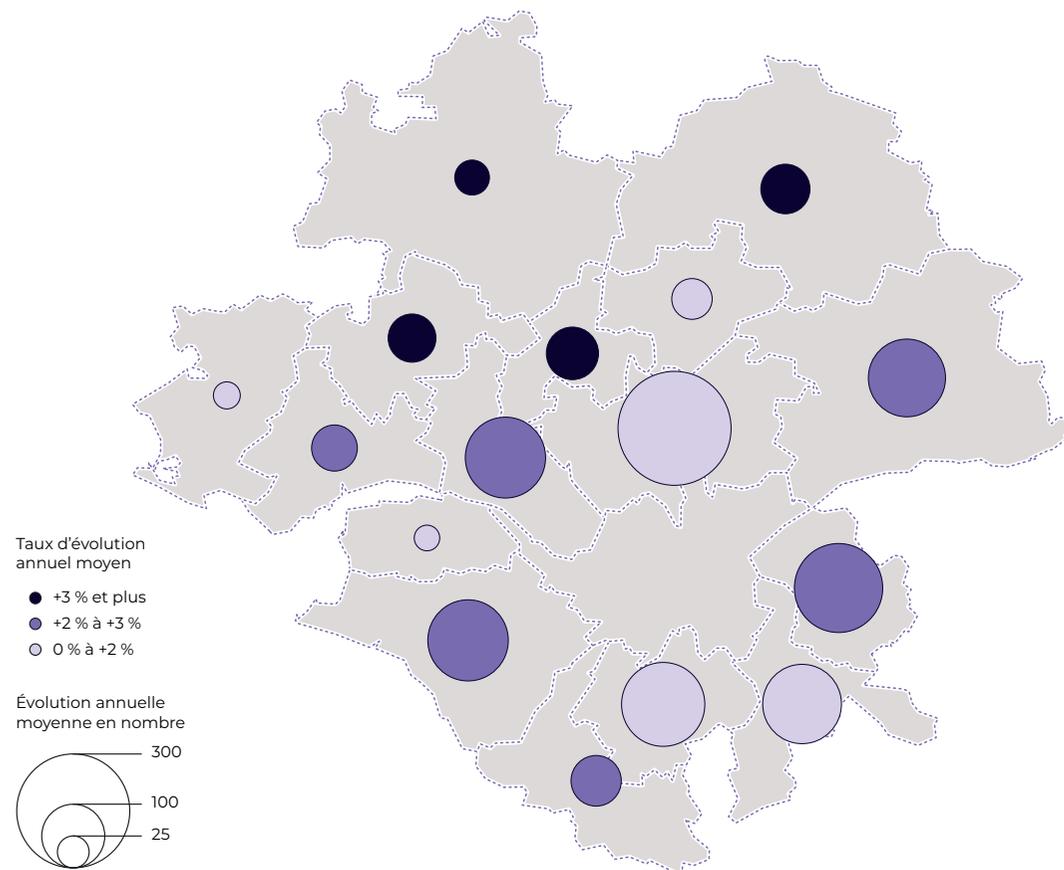
L'AUGMENTATION DES EMPLOIS HORS NANTES NE FAIT PAS DIMINUER LE NOMBRE D'ÉCHANGES QUOTIDIENS

Le motif travail représente en moyenne 22 % des déplacements des habitants de la Loire-Atlantique. Ils ne sont pas majoritaires mais sont très structurants car ils sont en augmentation et, en moyenne, 80 % se font en voiture. Ils représentent avec la formation 2/3 des déplacements aux heures de pointe, et près de 40 % des kilomètres parcourus chaque jour.

Les cartes domicile-travail montrent la forte polarisation de la métropole nantaise, et dans une moindre mesure celle de l'agglomération nazairienne puis Châteaubriant, Ancenis et Pornic. La CARENE et la communauté d'agglomération de Pornic sont d'ailleurs les 2 seules intercommunalités pour lesquelles les échanges domicile-travail vers la métropole de Nantes diminuent.

Pour les autres intercommunalités qui bordent la Métropole, ces échanges progressent encore à un rythme soutenu bien que l'emploi progresse, en pourcentage, aussi rapidement dans la couronne périurbaine que dans la métropole nantaise. **Plus que le nombre, la typologie des emplois créés reste un enjeu prépondérant, bien qu'il ne faille pas oublier que les logiques de localisation des entreprises et des emplois, qui diffèrent des logiques d'arbitrages des ménages, ne peuvent garantir une réduction de la distance entre le domicile et le travail pour tous et chacun.**

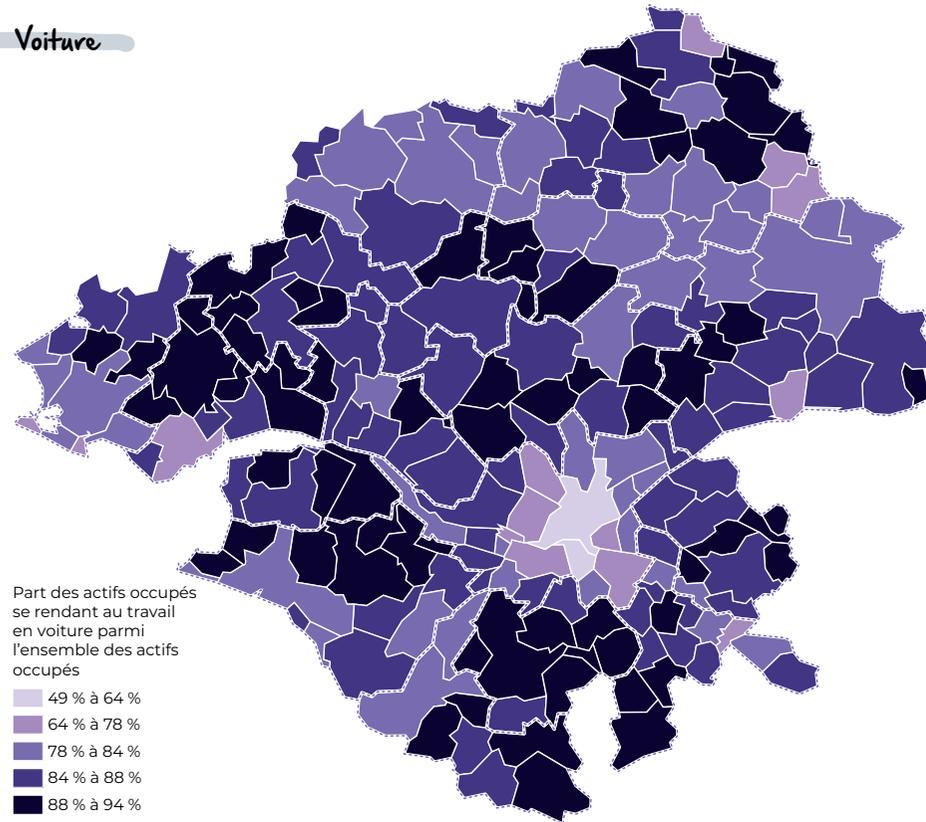
Taux de variation annuel moyen du nombre de déplacements pour le travail vers Nantes Métropole entre 2007 et 2017



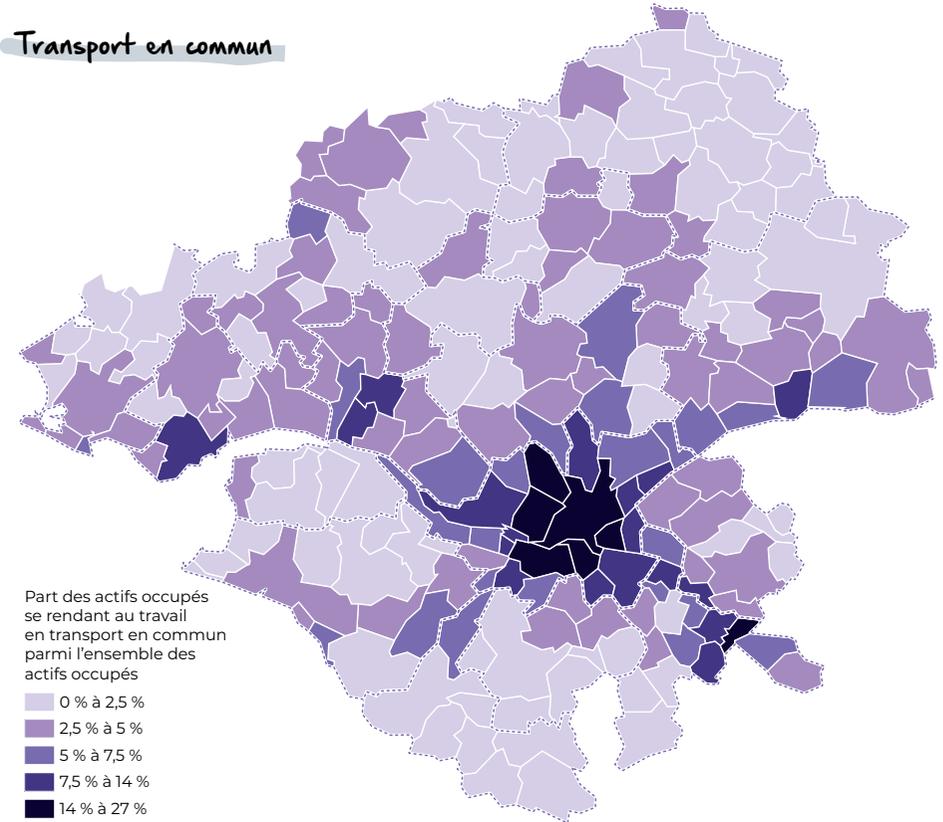
Source : Insee - RP 2007 et 2017

Mode de transport des actifs pour se rendre à leur lieu de travail en 2017

Voiture



Transport en commun

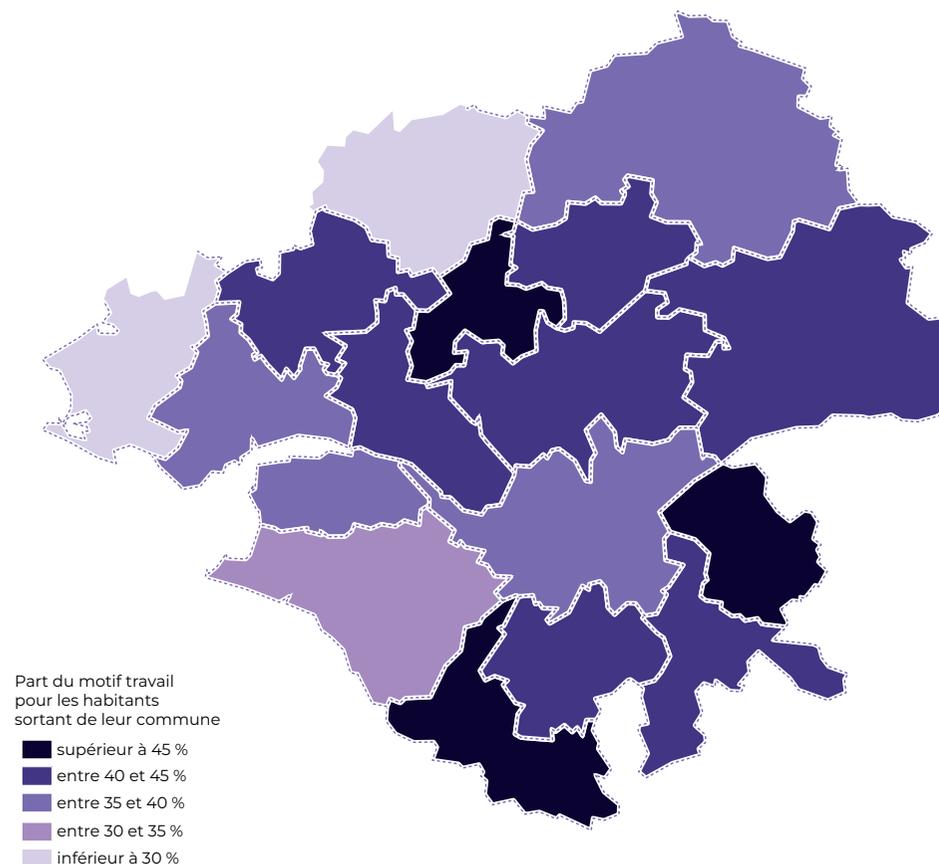


LE TRAVAIL, UN MOTIF STRUCTURANT DANS LE CHOIX DU MODE DE DÉPLACEMENT

En moyenne, 80 % des déplacements des actifs de Loire-Atlantique se font en voiture. Horaires, distances, enchaînement de plusieurs motifs expliquent ce constat. La juxtaposition des 2 cartes ci-contre montre que la voiture est surtout concurrencée pour les actifs résidant soit à l'intérieur de la métropole nantaise, qui bénéficient de l'importante offre du réseau urbain, soit dans les communes situées à proximité d'une gare.

On retrouve bien dans les utilisateurs des transports collectifs ceux qui habitent le long des 5 branches de l'étoile ferroviaire nantaise. Si le développement du train ou tram-train interroge la capacité financière des collectivités, le mode d'exploitation du train (pas de conflits avec la circulation, quelques gares qui assurent de bons temps de parcours...) peut ouvrir des perspectives quant aux conditions de développement de lignes de transports collectifs ou de covoiturage entre l'urbain et le périurbain. **Le gain de temps reste le levier principal du transfert modal de la voiture vers les autres modes (transports collectifs, covoiturage...).**

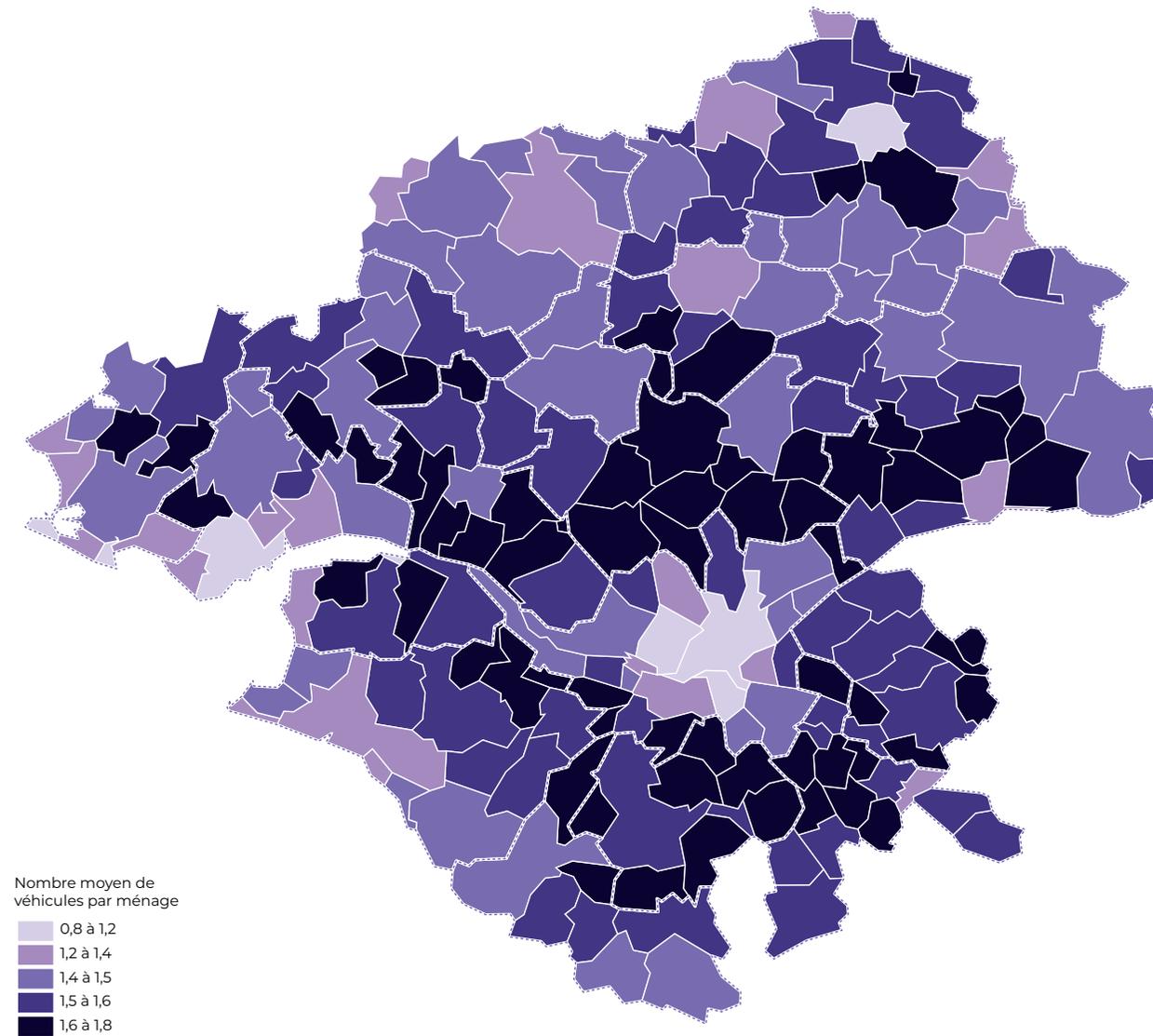
Le travail, motif principal pour lequel on sort de sa commune de résidence



Source : EDGT 2015 (CD 44 / NM)

Attention : le périmètre EDGT ne prend en compte que la partie 44 de l'Agglomération de Redon et de la CC du Pays d'Ancenis

Équipement des ménages en voiture particulière par commune en 2017



Source : Insee - RP 2017

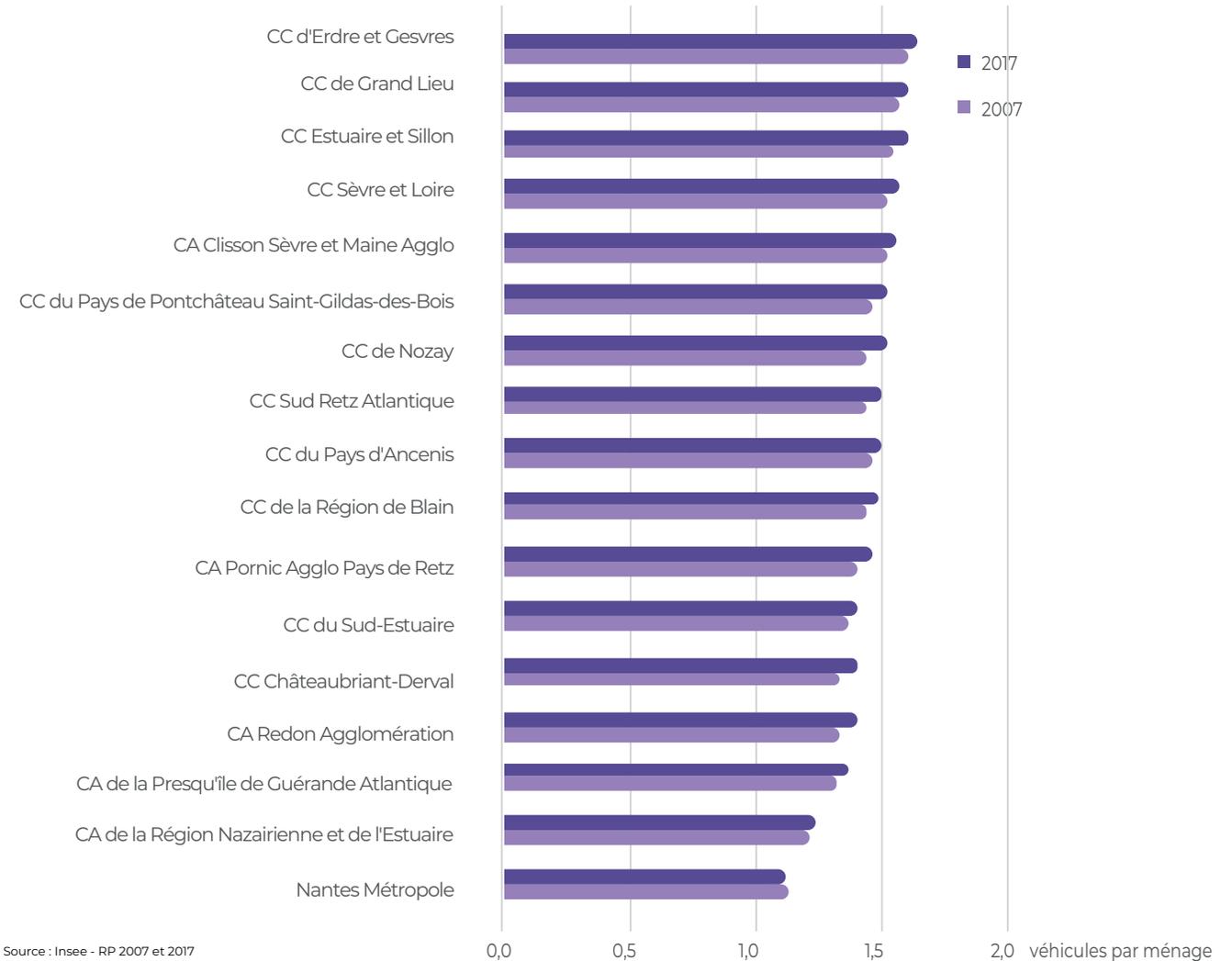
UNE BAISSSE DU NOMBRE DE VOITURES POUR LES MÉNAGES DE LA MÉTROPOLE NANTAISE

Depuis 2007, le nombre de voitures à disposition des ménages a augmenté, hormis pour la métropole nantaise.

En effet, depuis le début des années 2000, les ménages de la métropole nantaise ont en moyenne moins de voiture. Cette baisse portée par les habitants de la ville centre reste lente et ne permet pas la diminution du nombre de véhicules. La dynamique démographique, qui implique une hausse du nombre de ménages, a entraîné une progression de 50 000 voitures depuis 2002. Pour les autres intercommunalités, l'effet cumulé de l'augmentation du taux de motorisation et de la population entraîne une accélération du nombre de voitures à disposition des ménages. L'évolution des modes de vie l'augmentation des couples bi-actifs, le vieillissement des enfants installés avec leurs parents en dehors de la Métropole, expliquent ce fait.

Un nombre de véhicules qui interroge la temporalité du renouvellement du parc automobile et la capacité des ménages à changer de motorisation dans un temps court.

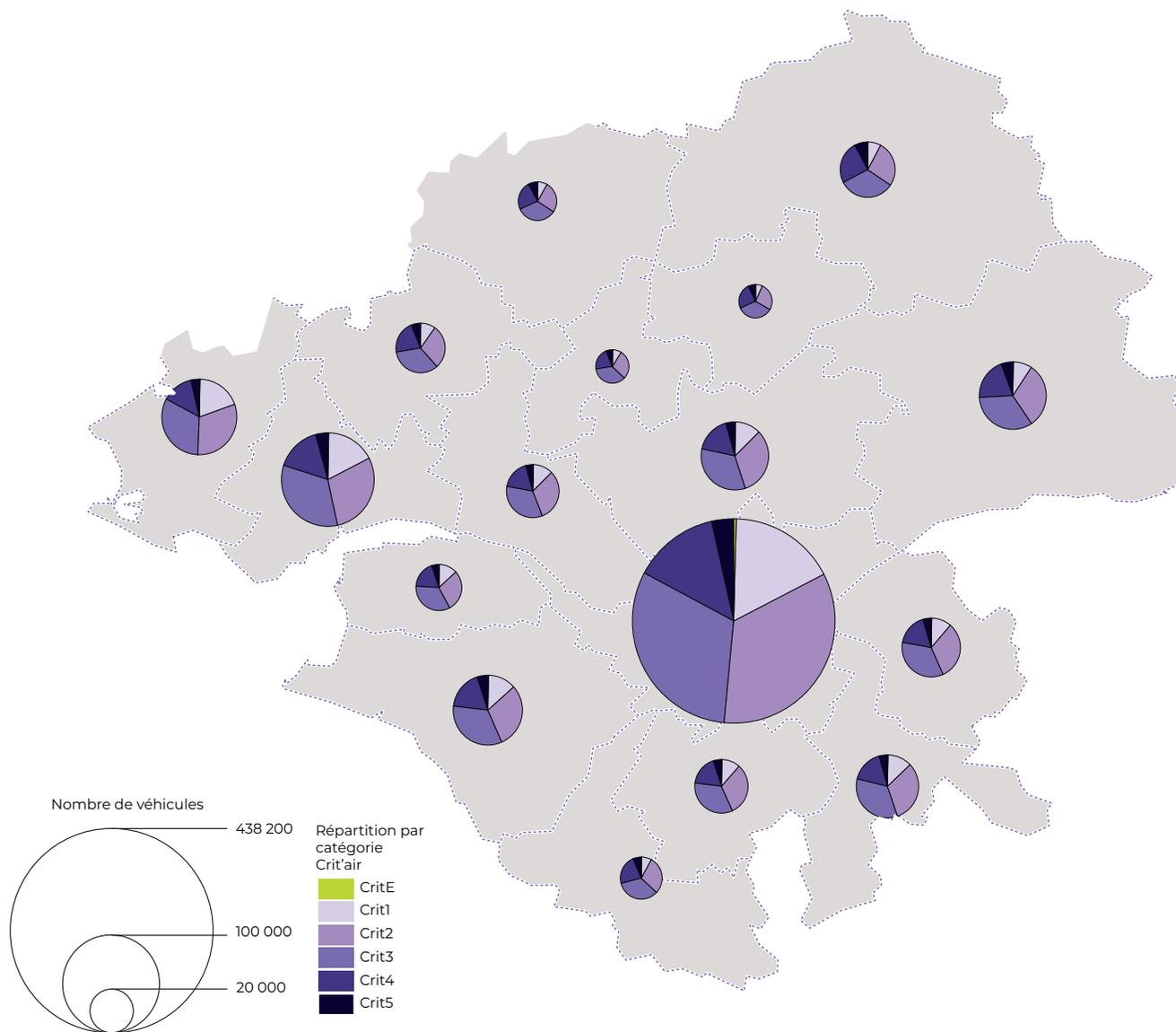
Taux de motorisation des ménages des EPCI de Loire-Atlantique



Source : Insee - RP 2007 et 2017

L'ensemble des communes des EPCI chevauchant plusieurs départements est pris en compte, y compris les communes hors Loire-Atlantique

Caractéristiques Crit'air du parc automobile des ménages de Loire-Atlantique



Source : Système d'immatriculation des véhicules (SIV) - Loire-Atlantique
Véhicules motorisés personnels de moins de 20 ans
Composition du parc au 31 décembre 2018

Détail : véhicules immatriculés entre 1999 et 2018 inclus ; de genre VP (véhicule particulier) ou VUL (véhicule utilitaire léger) ; dont le propriétaire ou à défaut le locataire longue durée résident en Loire-Atlantique ; et à l'exclusion des véhicules dont l'utilisateur est une personne morale

Classement certificat qualité de l'air
Voitures particulières
NORME EURO (inscrite sur la carte grise)

CRIT'Air	Essence et autres	Diesel
CRIT'Air E	Tous les véhicules 100% électriques et hydrogènes	
CRIT'Air 1	Tous les véhicules gaz et les véhicules hybrides rechargeables	
CRIT'Air 1	Euro 5 et 6 À partir du 1 ^{er} janvier 2011	
CRIT'Air 2	Euro 4 Entre le 1 ^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2010 inclus	Euro 5 et 6 À partir du 1 ^{er} janvier 2011
CRIT'Air 3	Euro 2 et 3 Entre le 1 ^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 2005 inclus	Euro 4 Entre le 1 ^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2010 inclus
CRIT'Air 4		Euro 3 Entre le 1 ^{er} janvier 2001 et le 31 décembre 2005 inclus
CRIT'Air 5		Euro 2 Entre le 1 ^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 2000 inclus

Source : Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Attention : pour les EPCI chevauchant plusieurs départements, seules les données de Loire-Atlantique ont été prises en compte.

UN PARC AUTOMOBILE QUI PEINE À SE DÉCARBONER

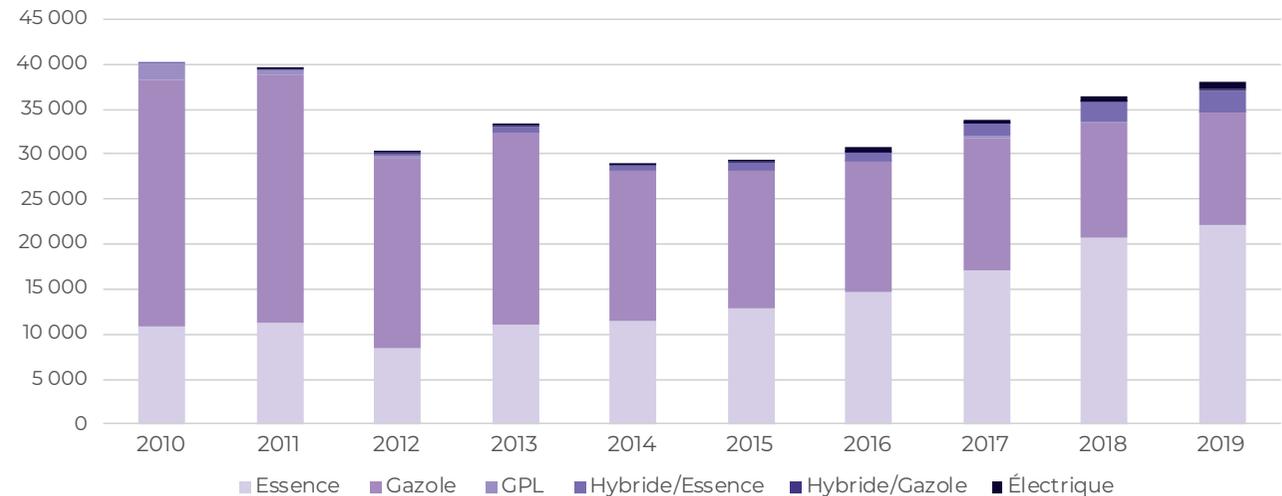
La limitation des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) est un objectif fort des politiques publiques de l'ensemble des territoires de Loire-Atlantique. La classification Crit'air se base sur plusieurs variables : l'âge du véhicule, sa motorisation ainsi que sa typologie (véhicules personnels, utilitaires légers, poids lourds...). Il s'agit d'un des paramètres retenus notamment pour organiser la circulation différenciée des véhicules, ou encore dans le cadre de zones à faibles émissions.

Mais le parc de véhicules individuels, malgré les incitations de plus en plus nombreuses pour développer l'électrique, reste très largement carboné (moins de 1% du parc bénéficie d'un Crit'air E, attribué aux véhicules électriques et gaz).

Cette situation ne présente pas de réelles spécificités territoriales, la composition du parc automobile étant relativement homogène dans les différentes intercommunalités de Loire-Atlantique.

Au-delà des actions permettant de contenir l'accroissement du trafic automobile, il s'agit donc également d'accélérer le renouvellement vers un parc moins émissif, tout en tenant compte des différentes contraintes que cela peut faire peser sur les ménages. **Cela relativise la part de l'action publique locale dans la baisse de la pollution liée aux déplacements et interroge également comment et dans quelle mesure elle peut être un accélérateur du changement.**

Immatriculation de véhicules neufs en Loire-Atlantique par type de motorisation



Source : SoeS - répertoire statistique des véhicules routiers

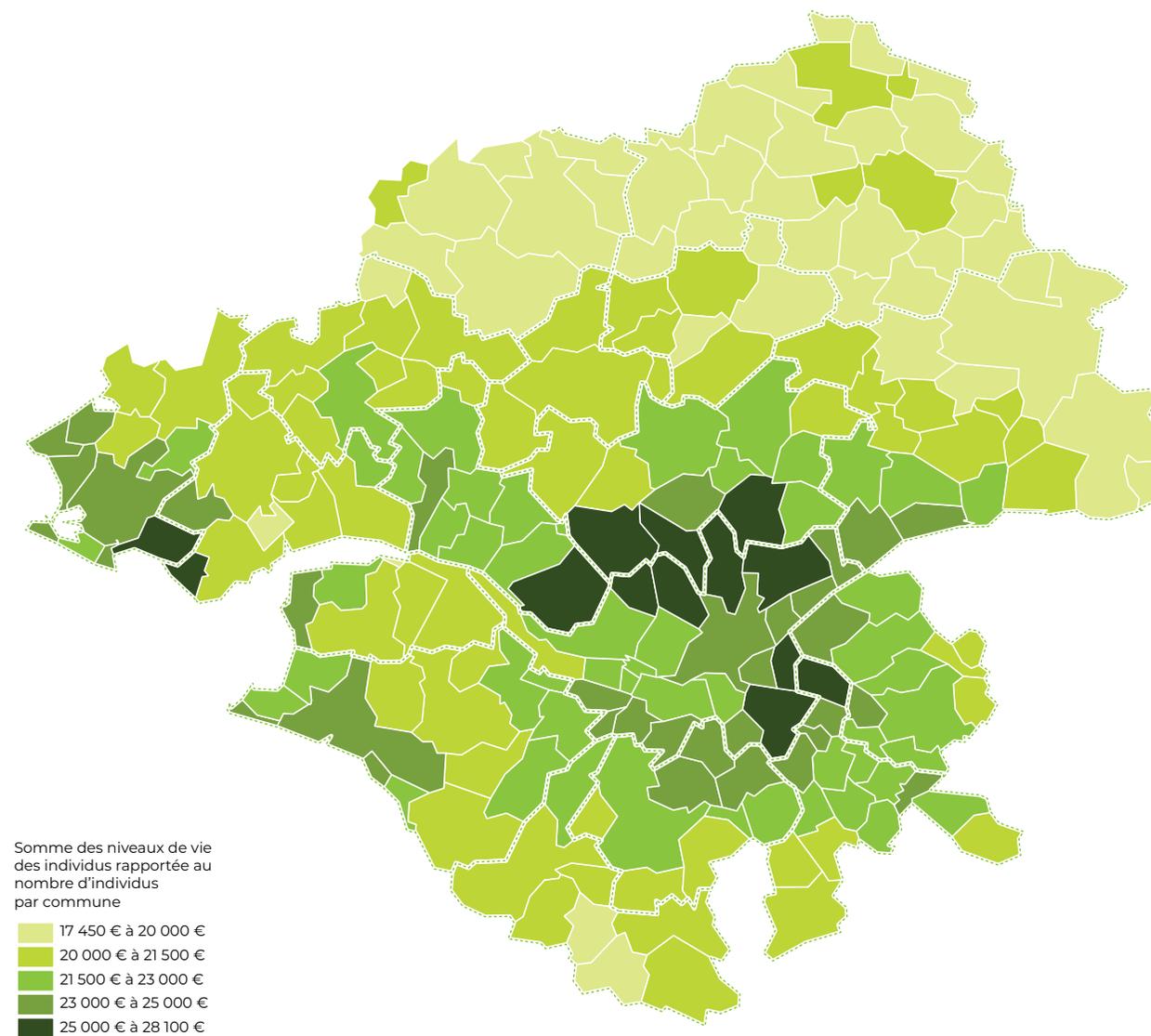


CHAPITRE

05

MODES DE VIE

Niveau de vie des ménages en 2015



Source : Insee - Filosofi - Carroyage 2015

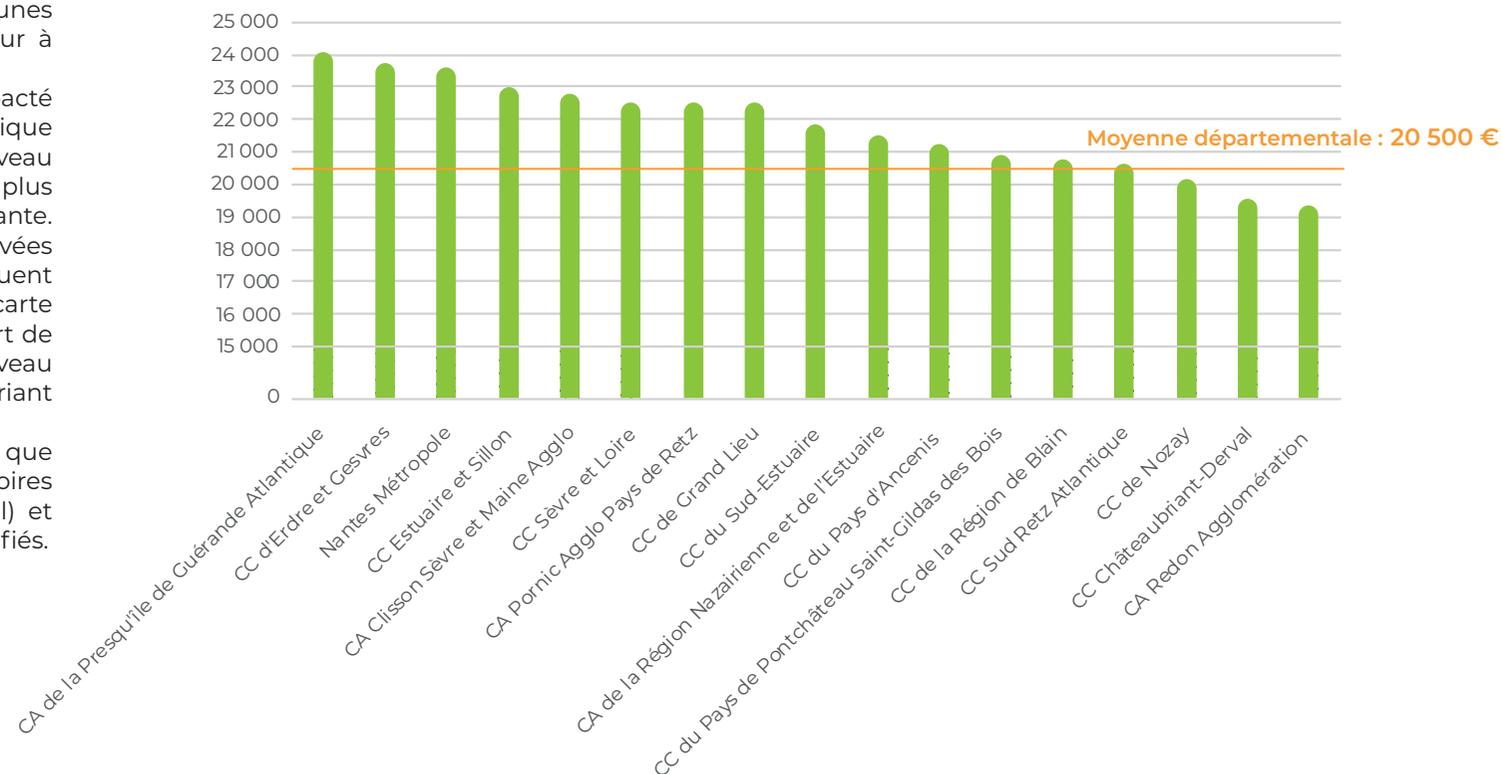
NIVEAU DE VIE ET QUALIFICATION DES EMPLOIS SONT LIÉS

En 2015, le niveau de vie médian en Loire-Atlantique est d'environ 20 500 € par unité de consommation. 143 communes disposent d'un niveau de vie supérieur à cette valeur.

Le niveau de vie d'un territoire est impacté par la composition socio-démographique de sa population. Dit autrement, le niveau de vie d'une commune est d'autant plus élevé que la part de cadres est importante. Ainsi, les plus faibles valeurs observées au Nord du département s'expliquent principalement par ce phénomène (cf carte de la page 34). À titre d'exemple, la part de cadres est de 33 % à Sucé-sur-Erdre (niveau de vie de 27 575 €) et de 9 % à Châteaubriant (19 779 €).

La carte des niveaux de vie ne fait que refléter quatre typologies de territoires (métropole, littoral, périurbain et rural) et leur capacité à attirer des emplois qualifiés.

Niveau de vie des ménages en 2015 dans les EPCI de Loire-Atlantique en € par unité de consommation



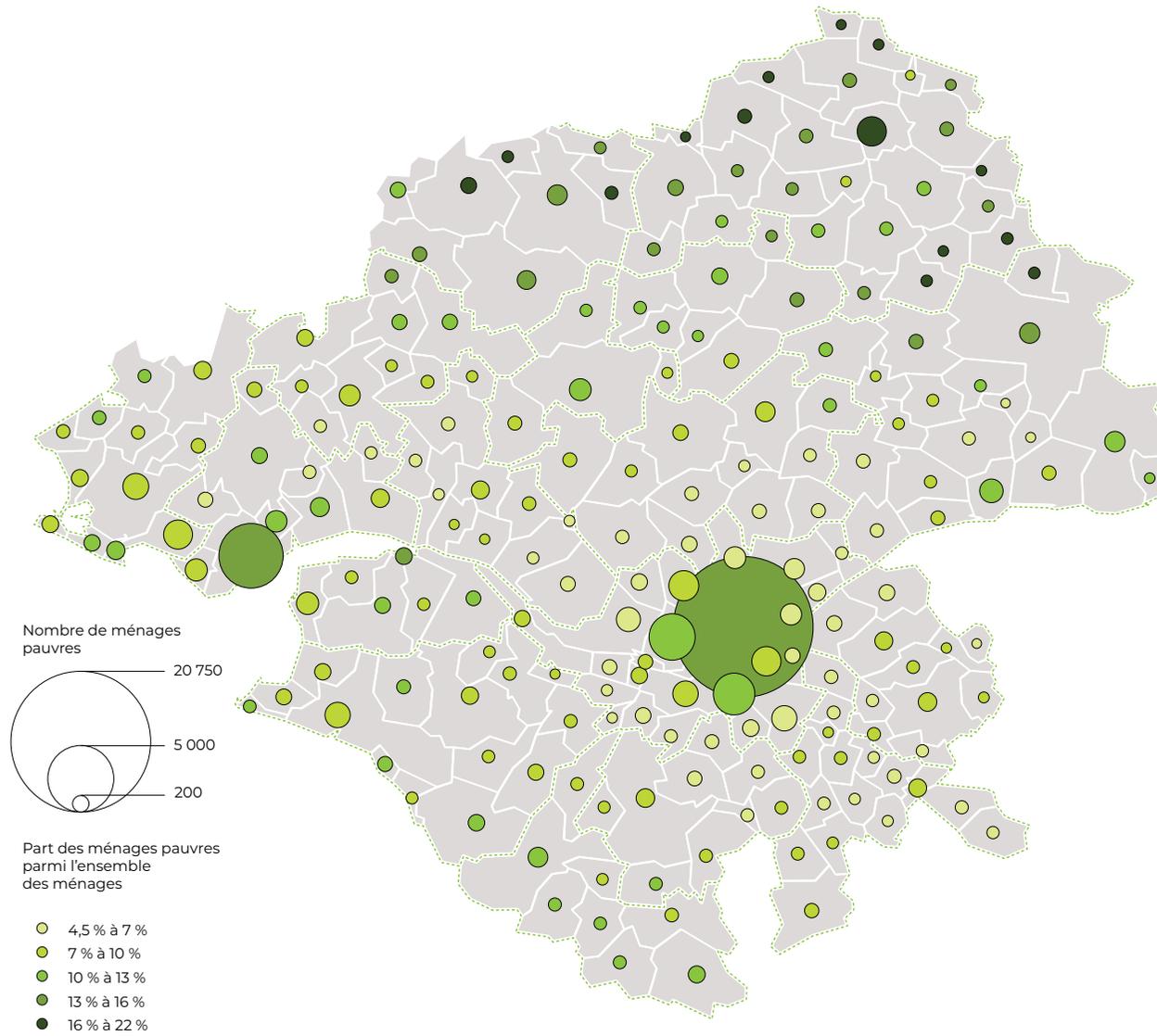
Niveau de vie : Il s'agit du revenu d'un ménage rapporté à son nombre d'unités de consommation.

Unité de consommation : Méthode d'analyse permettant de comparer le niveau de revenus de ménages de tailles différentes. Le nombre d'unité de consommation est déterminé par le nombre et l'âge des occupants : 1 unité de consommation pour le 1er adulte, 0,5 pour les suivants et 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans (échelle de mesure OCDE).

Source : Insee - Filosofi - Carroyage 2015

Attention : pour les EPCI chevauchant plusieurs départements, seules les données de Loire-Atlantique ont été prises en compte.

Part des ménages pauvres en 2015



Source : Insee - Filosofi - Carroyage 2015

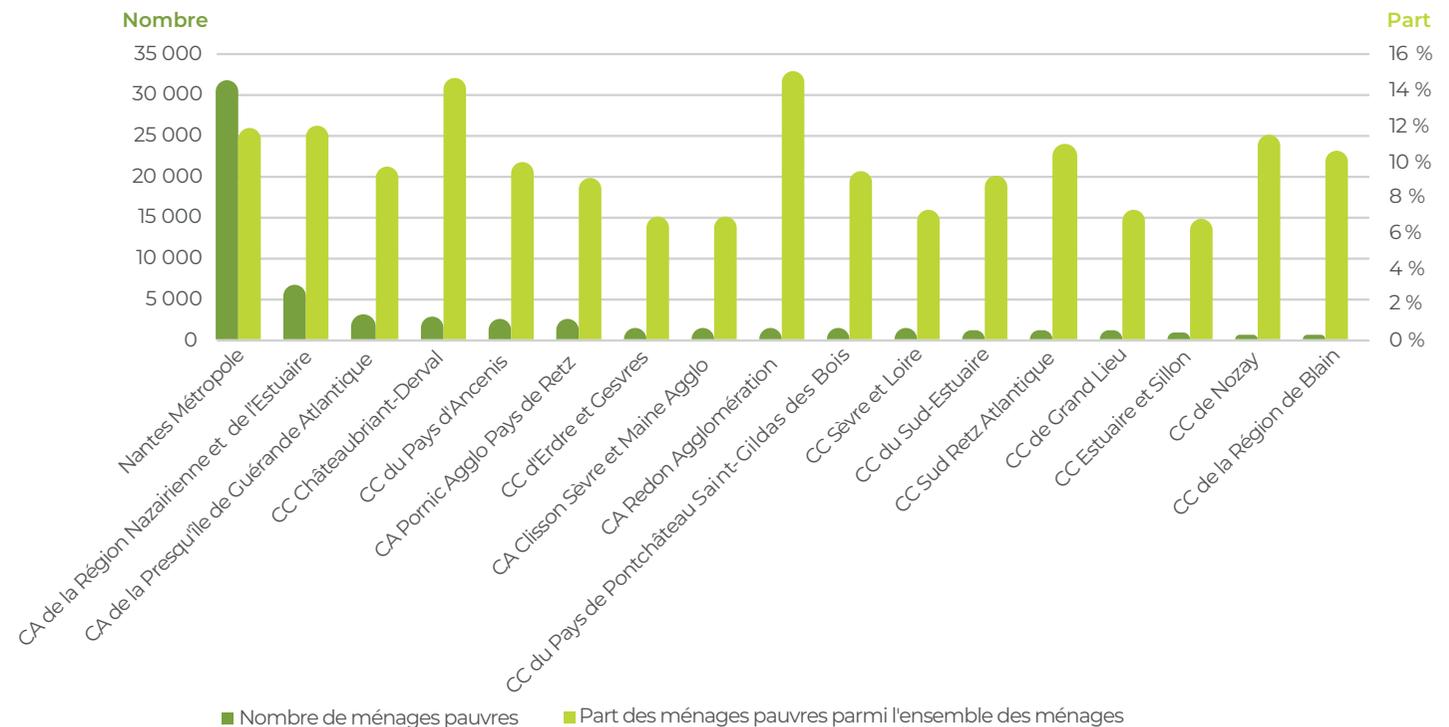
UNE FAIBLE PART DE MÉNAGES PAUVRES, MAIS DES EFFECTIFS QUI RESTENT TRÈS IMPORTANTS

En 2015, la part des ménages pauvres est de 10,8 % en Loire-Atlantique contre 14 % au niveau national. Cette situation a priori plus favorable masque une réalité plus contrastée et nuancée.

Les enjeux de la pauvreté des ménages sont très importants en secteur urbain. Ainsi, avec 32 000 ménages, la Métropole concentre à elle seule, majoritairement en intra-périphérique, plus de la moitié des ménages pauvres de Loire-Atlantique (dont près de 21 000 sur la seule ville de Nantes). Plusieurs communes conjuguent des taux de ménages pauvres élevés, représentant des volumes importants de ménages concernés, avec des inégalités plus marquées qu'ailleurs (13 300 € d'écart entre le niveau de vie des 25 % les plus riches et des 25 % les plus modestes).

Les taux de ménages pauvres sont aussi fréquemment élevés dans les communes du Nord du département, observant ainsi une cohérence avec le niveau de vie observé sur cette partie de Loire-Atlantique. Le nombre de ménages concernés y est cependant relativement faible (environ 4 000 ménages pauvres dans les communes de Loire-Atlantique des EPCI de CC Châteaubriant-Derval et CA Redon Agglomération). L'écart entre les plus « riches » et les plus « modestes » y est aussi limité (8 600 € d'écart entre les plus aisés et les plus modestes).

Ménages pauvres dans les EPCI de Loire-Atlantique en 2015



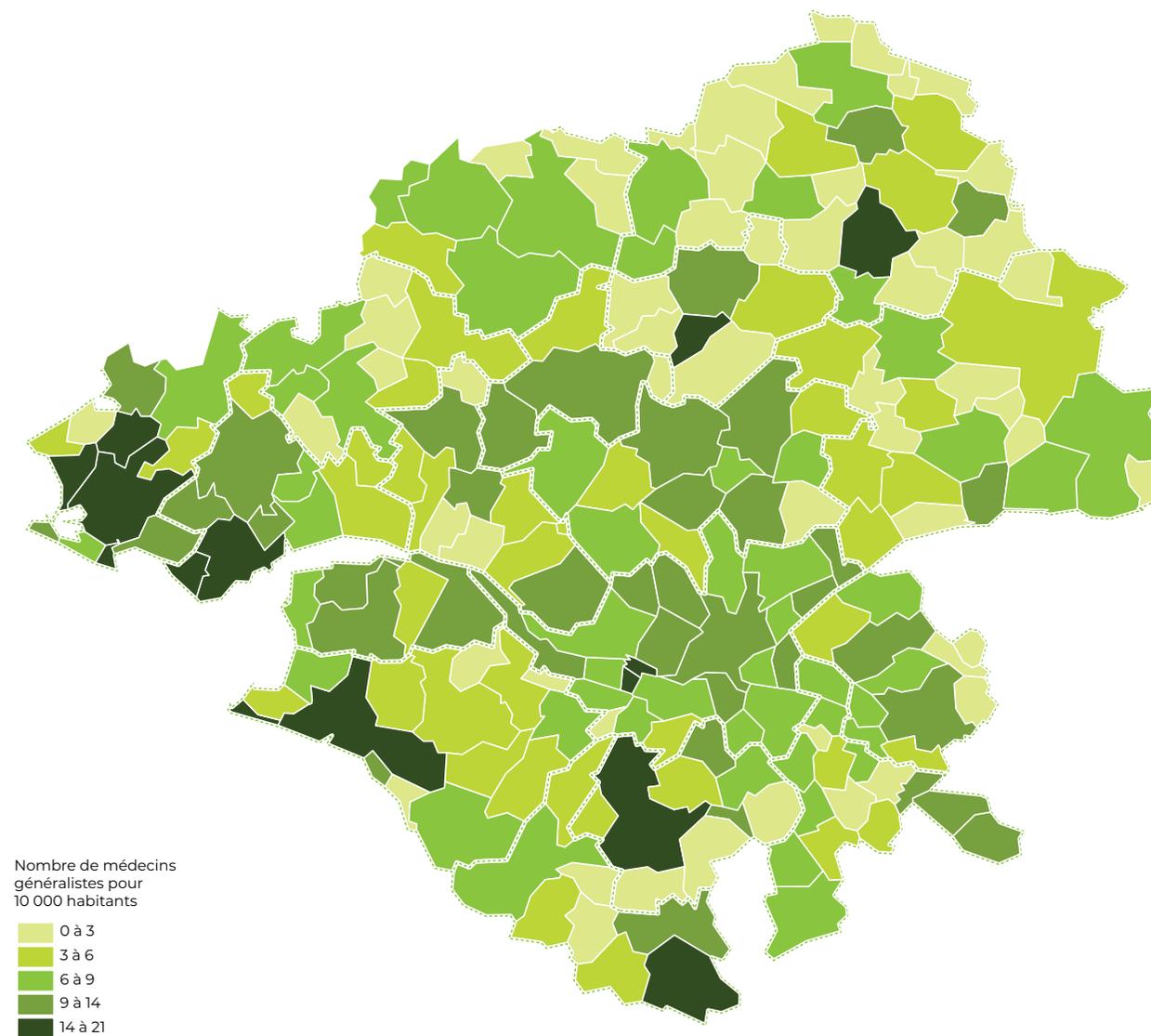
Source : Insee - Filosofi - Carroyage 2015 - Attention : pour les EPCI chevauchant plusieurs départements, seules les données de Loire-Atlantique ont été prises en compte.

Ménage sous le seuil de pauvreté : ménage vivant avec un revenu inférieur à 60 % du revenu médian par unité de consommation (soit moins de 1000€ par mois environ pour une personne seule)

Unité de consommation : Méthode d'analyse permettant de comparer le niveau de revenus de ménages de tailles différentes. Le nombre d'unité de consommation est déterminé par le nombre et l'âge des occupants : 1 unité de consommation pour le 1er adulte, 0,5 pour les suivants et 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans (échelle de mesure OCDE).

Revenu médian : Il s'agit du revenu qui divise la population en deux parties égales, c'est-à-dire tel que 50 % de la population ait un revenu supérieur et 50 % un revenu inférieur.

Nombre de médecins généralistes pour 10 000 habitants



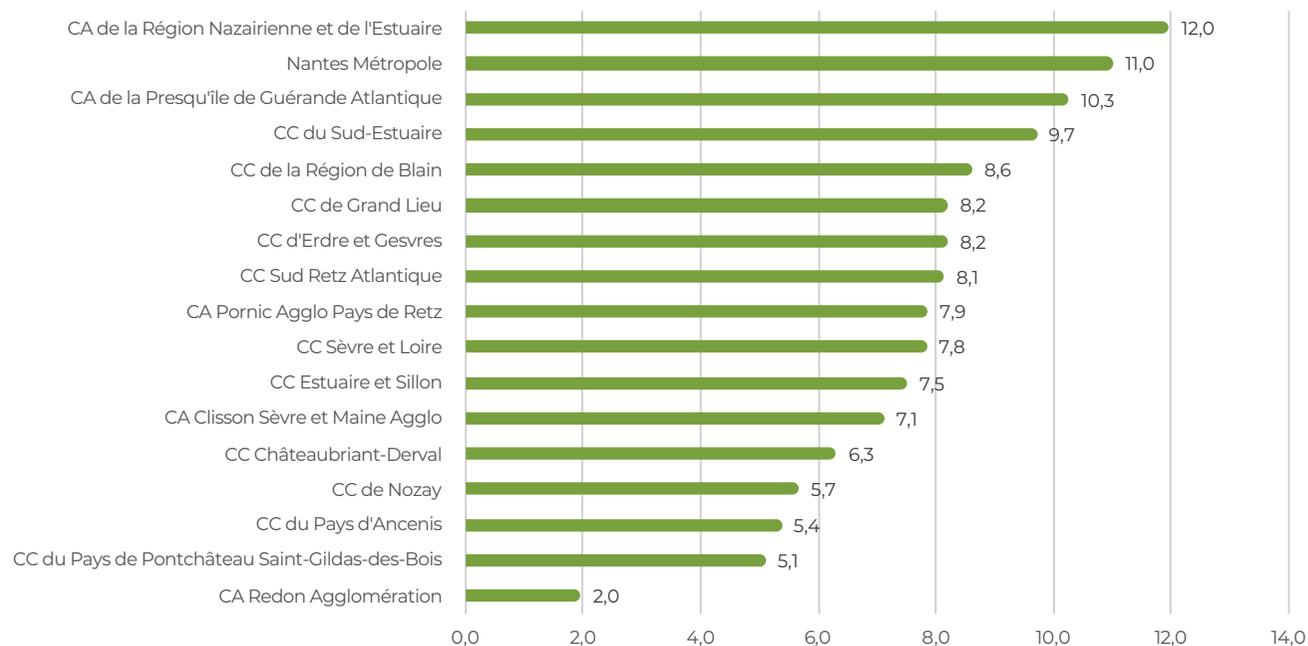
Source : Insee - BPE 2018 - Population municipale 2017

MALGRÉ UNE DENSITÉ MÉDICALE SUPÉRIEURE À LA MOYENNE NATIONALE, DES ZONES SOUS TENSION EN LOIRE-ATLANTIQUE

La Loire-Atlantique compte quelques 1340 médecins généralistes en activité en 2018. Avec une moyenne de 9,6 médecins pour 10 000 habitants, la densité médicale du département est supérieure à la moyenne nationale mais reste toutefois relativement faible comparativement aux autres départements français comprenant une grande métropole. L'âge moyen des médecins traduit un vieillissement marqué de la profession. Les médecins âgés de 60 ans et plus représentent ainsi près de 30 % de la population médicale.

L'accès à un médecin généraliste en Loire-Atlantique est hétérogène et varie fortement d'une commune à l'autre. Les aires urbaines de l'agglomération de Saint-Nazaire et de la métropole nantaise ainsi que le littoral comptent les communes avec le plus grand nombre de médecins généralistes par habitant. Certaines zones du département sont en revanche sous tension. Les territoires situés au Nord-Est du département sont parmi les moins bien dotés en médecins généralistes. Par ailleurs, 25 % des communes de Loire-Atlantique ne comptent aucun médecin.

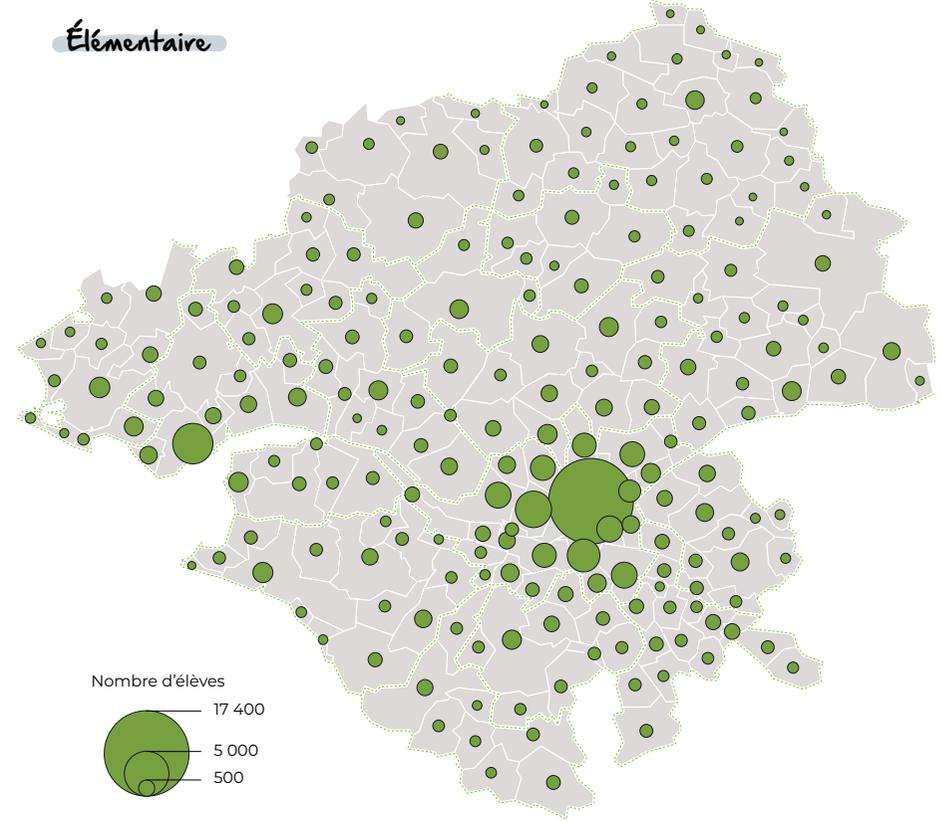
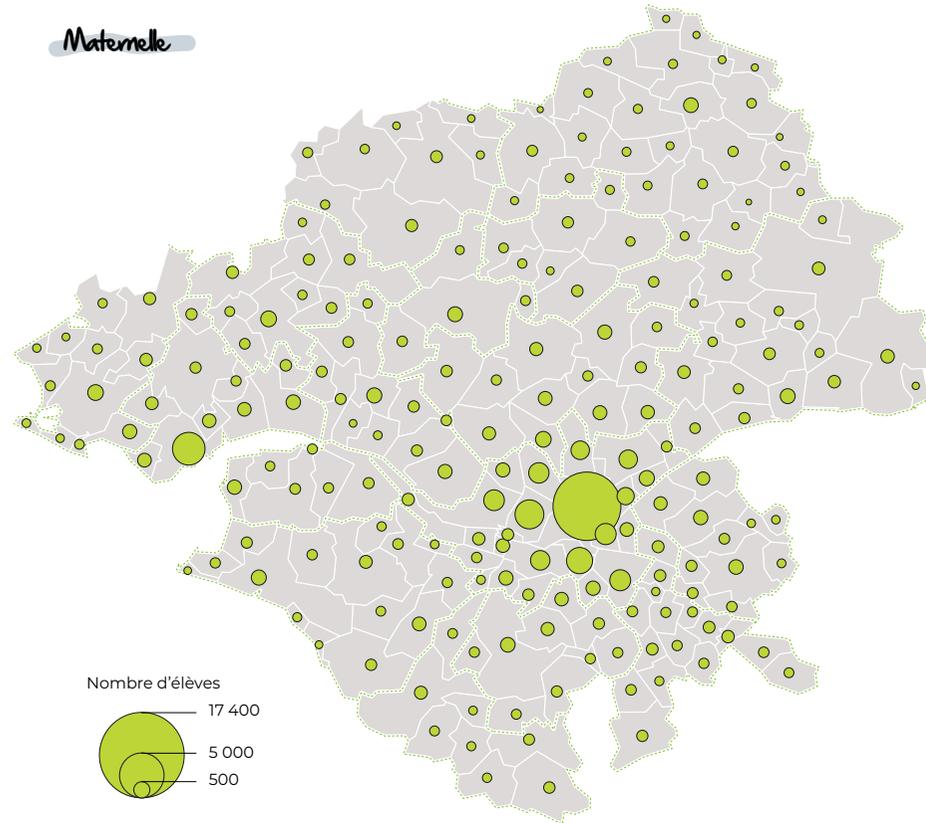
Nombre de médecins pour 10 000 habitants par intercommunalité de Loire-Atlantique



Source : Insee - BPE 2018 - Populations municipales 2017

L'ensemble des communes des EPCI chevauchant plusieurs départements est pris en compte, y compris les communes hors Loire-Atlantique

Nombre d'élèves en primaire par commune à la rentrée 2019-2020

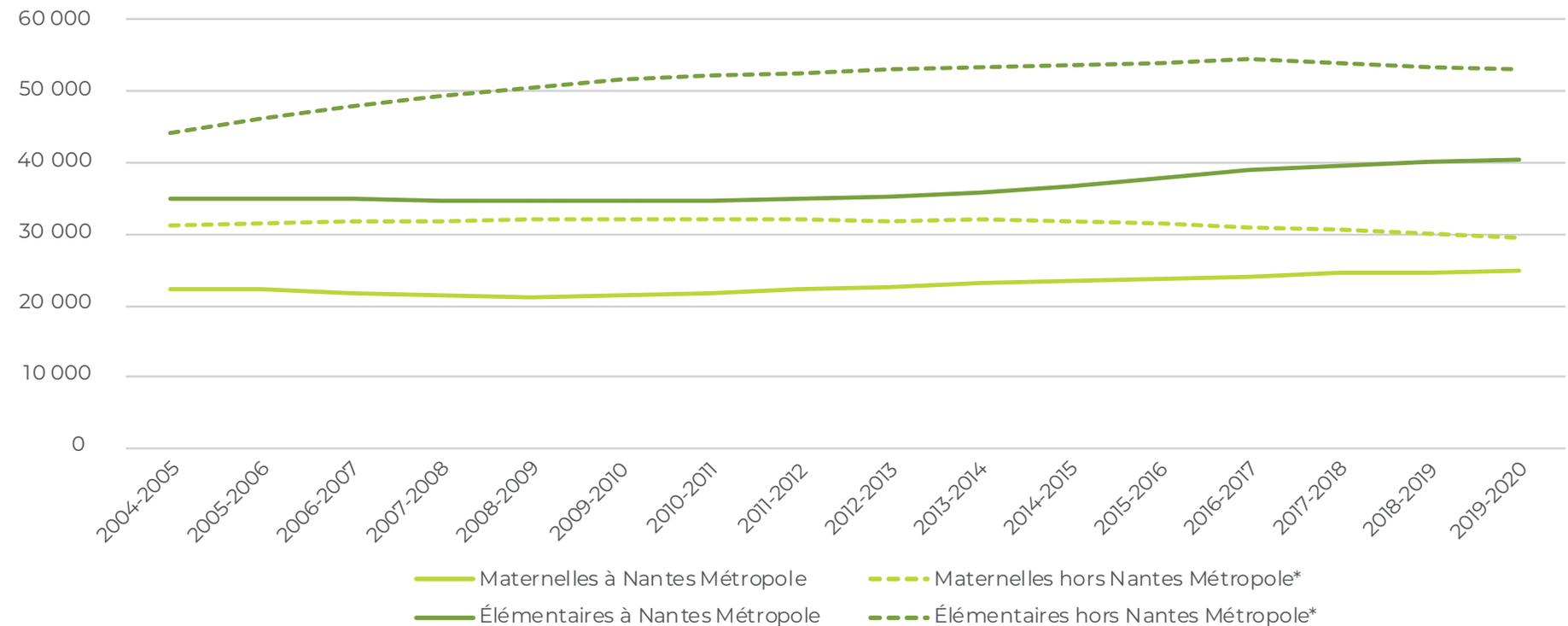


UNE FORTE HAUSSE DE FRÉQUENTATION DES ÉCOLES, NOTAMMENT DANS LA MÉTROPOLE

Porté par la forte croissance démographique du territoire, le nombre d'élèves du primaire a augmenté au cours des dernières années en Loire-Atlantique, impactant fortement les capacités d'accueil des communes. En effet, si le nombre d'élèves de maternelle est resté plutôt stable (+ 1,5 % en 15 années), le nombre d'élèves en élémentaire a quant à lui progressé de +18,3 %. Cela représente ainsi une hausse de plus de 15 000 élèves à scolariser. Pour mieux se représenter l'importance de cette hausse, cela représente à peu près l'équivalent de 545 classes supplémentaires en 15 ans, soit 36 classes de plus chaque année (ou 3 groupes scolaires).

Pour autant, cette hausse a été ressentie différemment selon les communes car elle s'est produite concomitamment à une évolution des stratégies résidentielles des jeunes ménages (qui semblaient privilégier les secteurs les plus urbains). Les besoins d'accueil d'élèves de maternelle ont ainsi fortement progressé au sein des 24 communes de la Métropole (+11,3 %) en même temps qu'ils diminuaient en couronne périurbaine (-5,6 %). S'agissant des élèves d'élémentaire, la hausse a été en revanche très soutenue sur l'ensemble du territoire (+15,7 % sur la Métropole et +20,4 % en couronne). Avec plus de 65 000 élèves, les communes de la Métropole gèrent la scolarisation de 44 % des élèves du primaire du département.

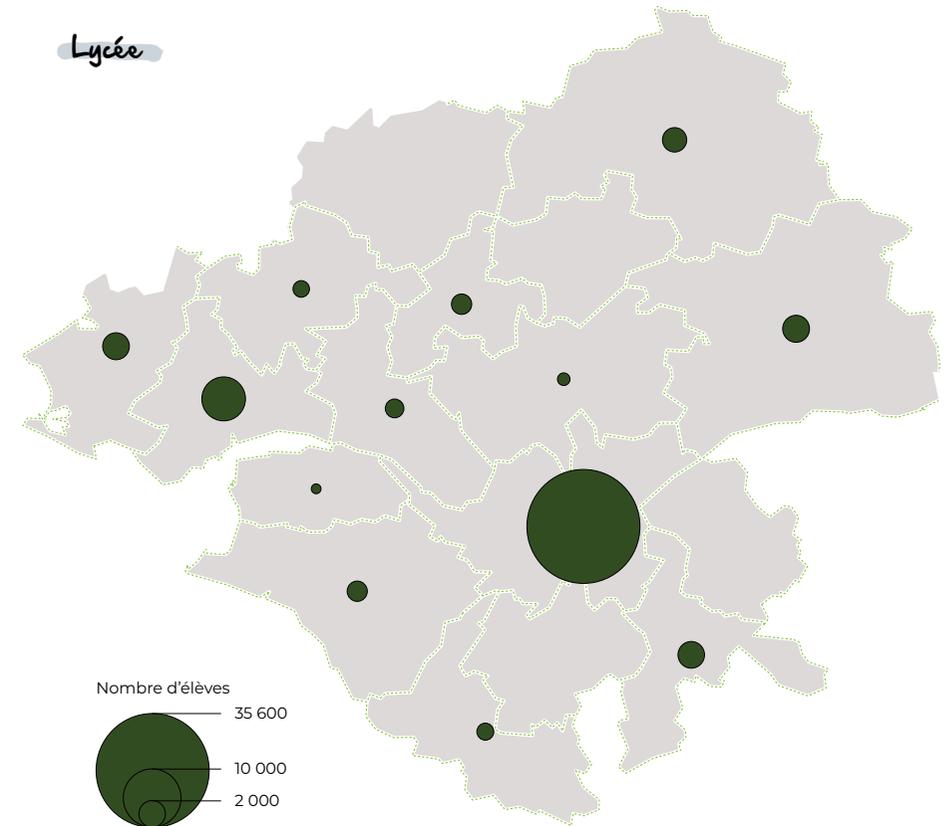
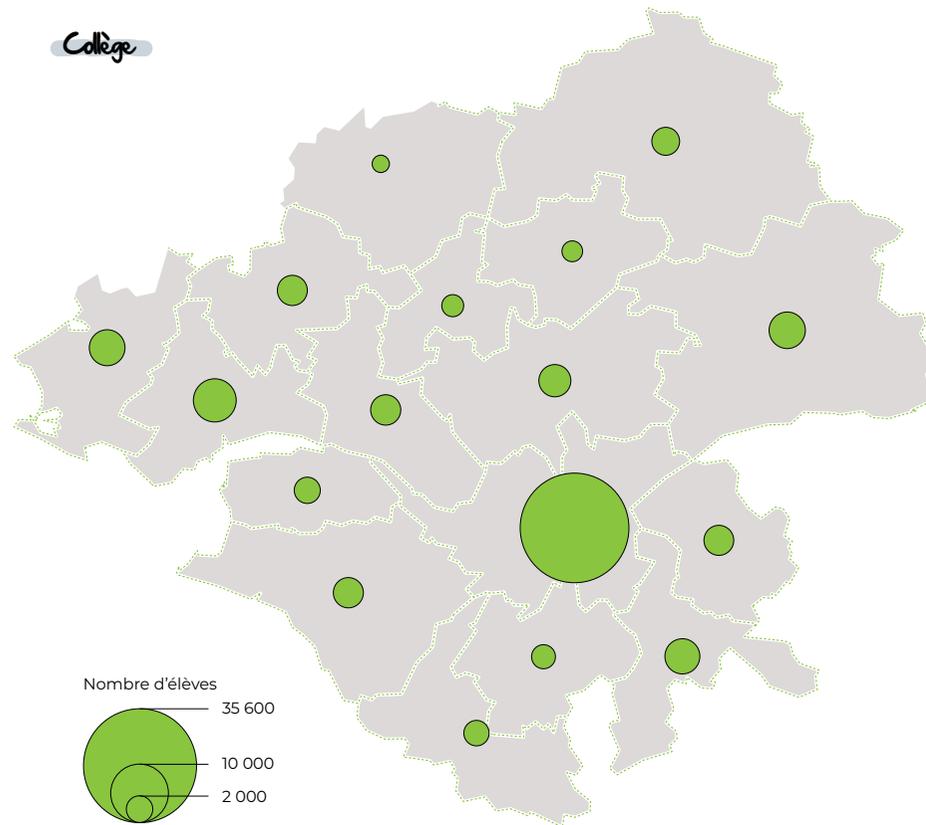
Évolution du nombre d'élèves du primaire en Loire-Atlantique



Source : Inspection Académique

*Toutes les communes de Loire-Atlantique en dehors de Nantes Métropole

Nombre d'élèves dans le secondaire par EPCI à la rentrée 2019-2020



Source : Inspection Académique 2020

Attention : pour les EPCI chevauchant plusieurs départements, seules les données de Loire-Atlantique ont été prises en compte.

UNE HAUSSE DE FRÉQUENTATION QUI DEVRAIT SE GÉNÉRALISER SUR L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

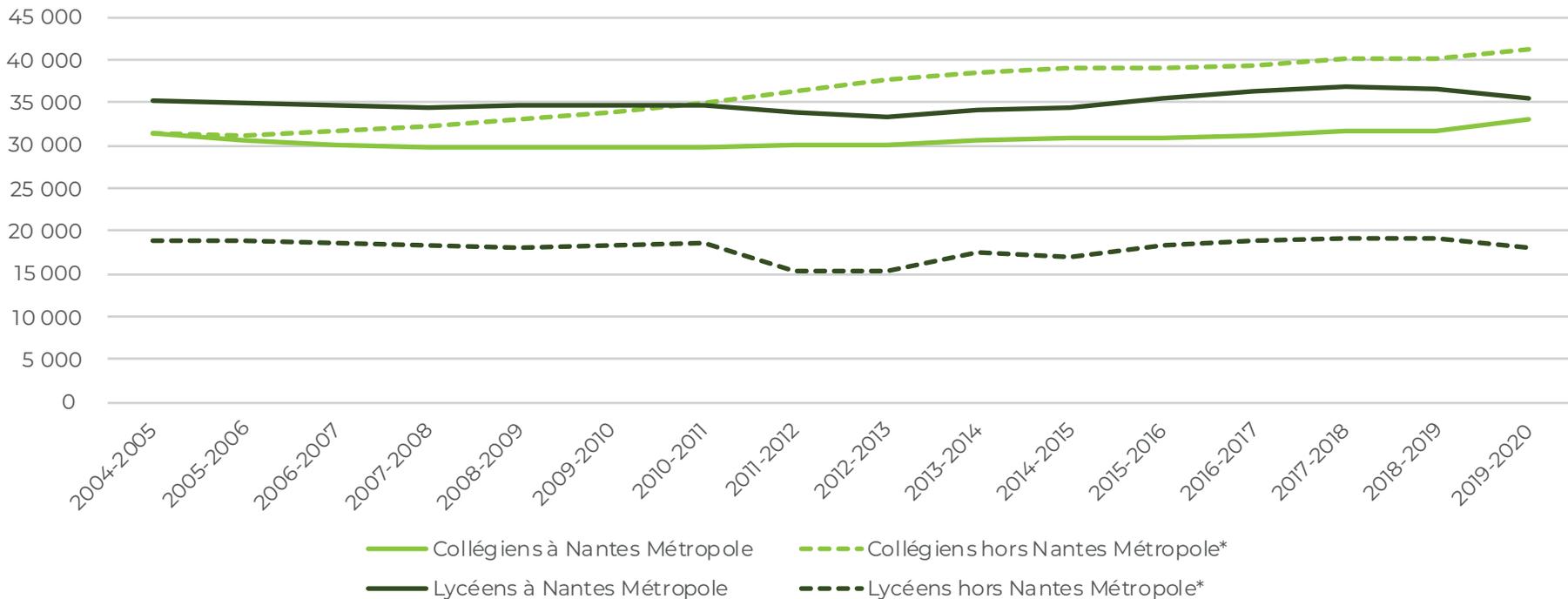
Les équipements scolaires du second et troisième degrés semblent jusqu'à présent avoir été marqués par des dynamiques de fréquentation plus nuancées que celles du premier degré.

S'agissant des collèges, leur fréquentation a progressé de plus de 11 000 élèves depuis fin 2004, soit +18,3 %. L'essentiel de cette hausse a été observé hors Métropole (+10 000, soit +31,4 %), soutenu en ce sens par un rythme important de construction d'équipements sur ces secteurs. Parallèlement, la hausse a été plus limitée au sein de la Métropole avec « seulement » +5,3 %.

S'agissant des lycées, leur fréquentation est plutôt restée stable au cours des dernières années, se maintenant autour des 54 000 élèves (général, professionnel et technologique). 66 % des élèves de Loire-Atlantique fréquentent un établissement situé sur la métropole nantaise.

Pour les années à venir, la hausse soutenue de fréquentation des écoles élémentaires devrait continuer d'alimenter une progression aussi rapide des effectifs des collèges, tant sur la Métropole que dans le reste du département. Pour les lycées, leur fréquentation devrait elle aussi finir par monter en charge, d'abord sur les secteurs périurbains, avant de se généraliser sur l'ensemble du territoire.

Évolution du nombre d'élèves du secondaire en Loire-Atlantique



Source : Inspection Académique

*Toutes les communes de Loire-Atlantique en dehors de Nantes Métropole

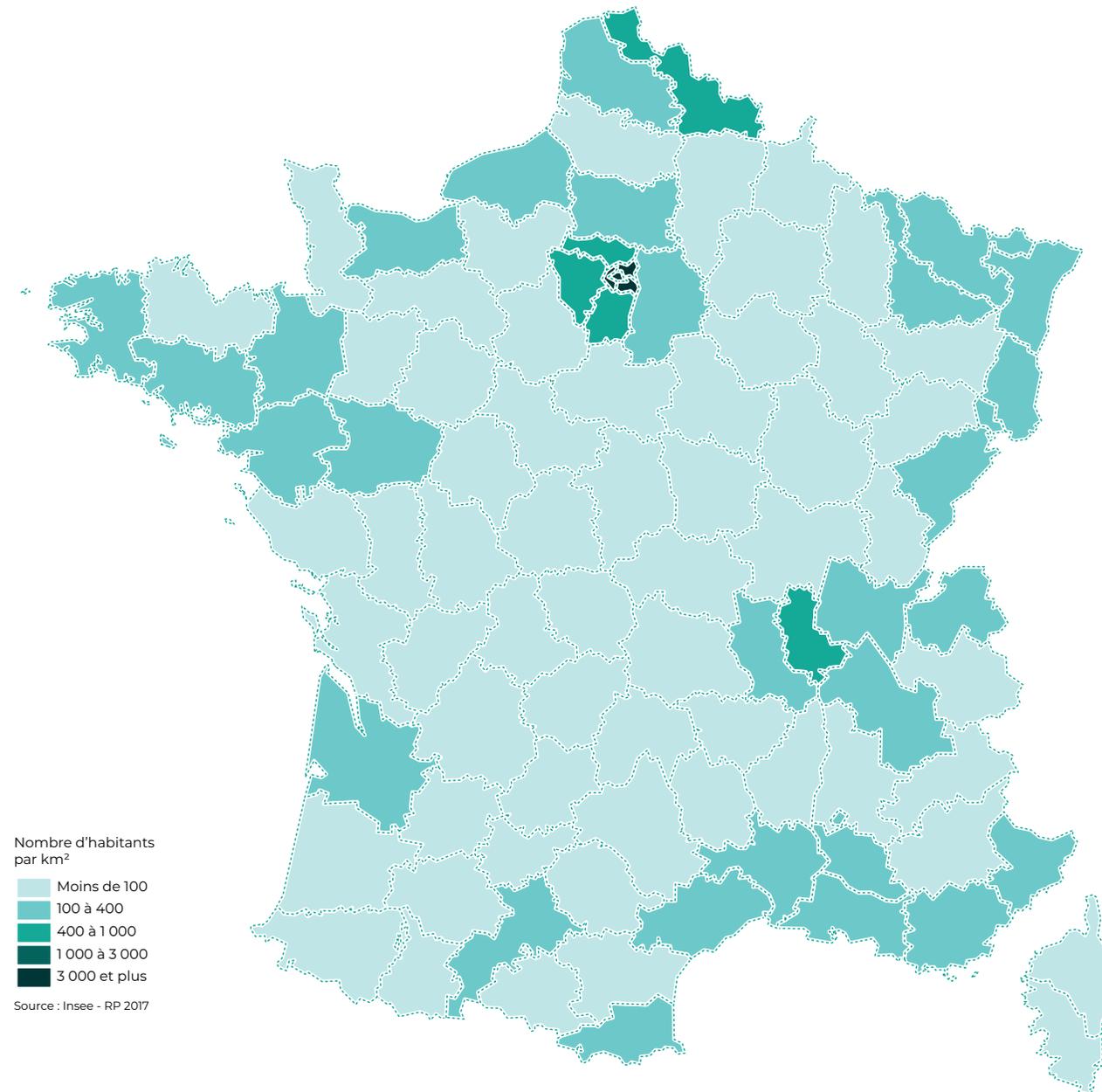


CHAPITRE

06

ESPACES,
ENVIRONNEMENT
ET ÉNERGIE

Densité de population par département en 2017



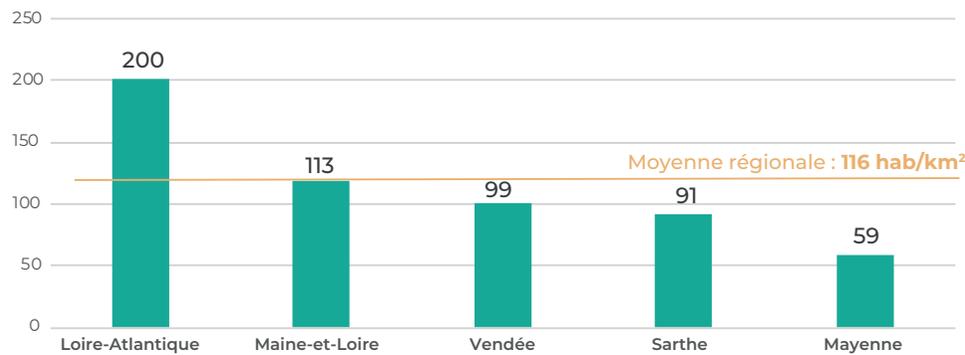
MÉTROPOLISATION ET LITTORALISATION, PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA RÉPARTITION DE LA POPULATION FRANÇAISE

À l'échelle nationale, la densité de population est en moyenne de 118 habitants au km². La population est inégalement répartie sur l'ensemble du territoire. Les départements de montagne, du Nord-Est et du Sud-Ouest, ont des densités inférieures à 50 hab/km². À l'inverse, les départements des grandes vallées fluviales de la Seine, du Rhône, de la Garonne ainsi que les départements frontaliers comptent parmi les territoires les plus densément peuplés.

Avec une densité moyenne de 200 habitants au km², la Loire-Atlantique se caractérise par une densité de population plus forte que dans la plupart des autres départements. Cela s'explique par la présence de grandes agglomérations, mais également par le fait que les territoires éloignés des principales villes sont plus peuplés qu'ailleurs. Territoire attractif et en forte croissance démographique, la Loire-Atlantique reste cependant située, à l'échelle nationale, en position « intermédiaire » du point de vue de la densité de population.

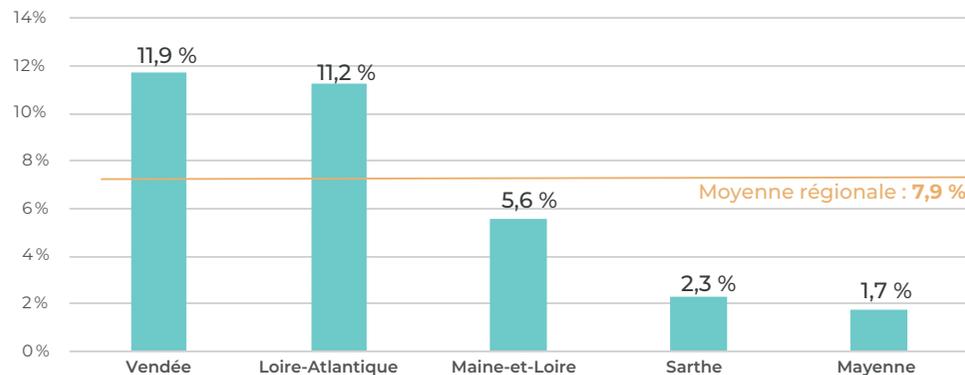
Densité : rapport de l'effectif d'une population à la superficie du territoire sur lequel elle habite à une date donnée. Elle s'exprime par le nombre d'habitants par kilomètre carré.

Comparaison du nombre d'habitants/km² par département de la région Pays de la Loire



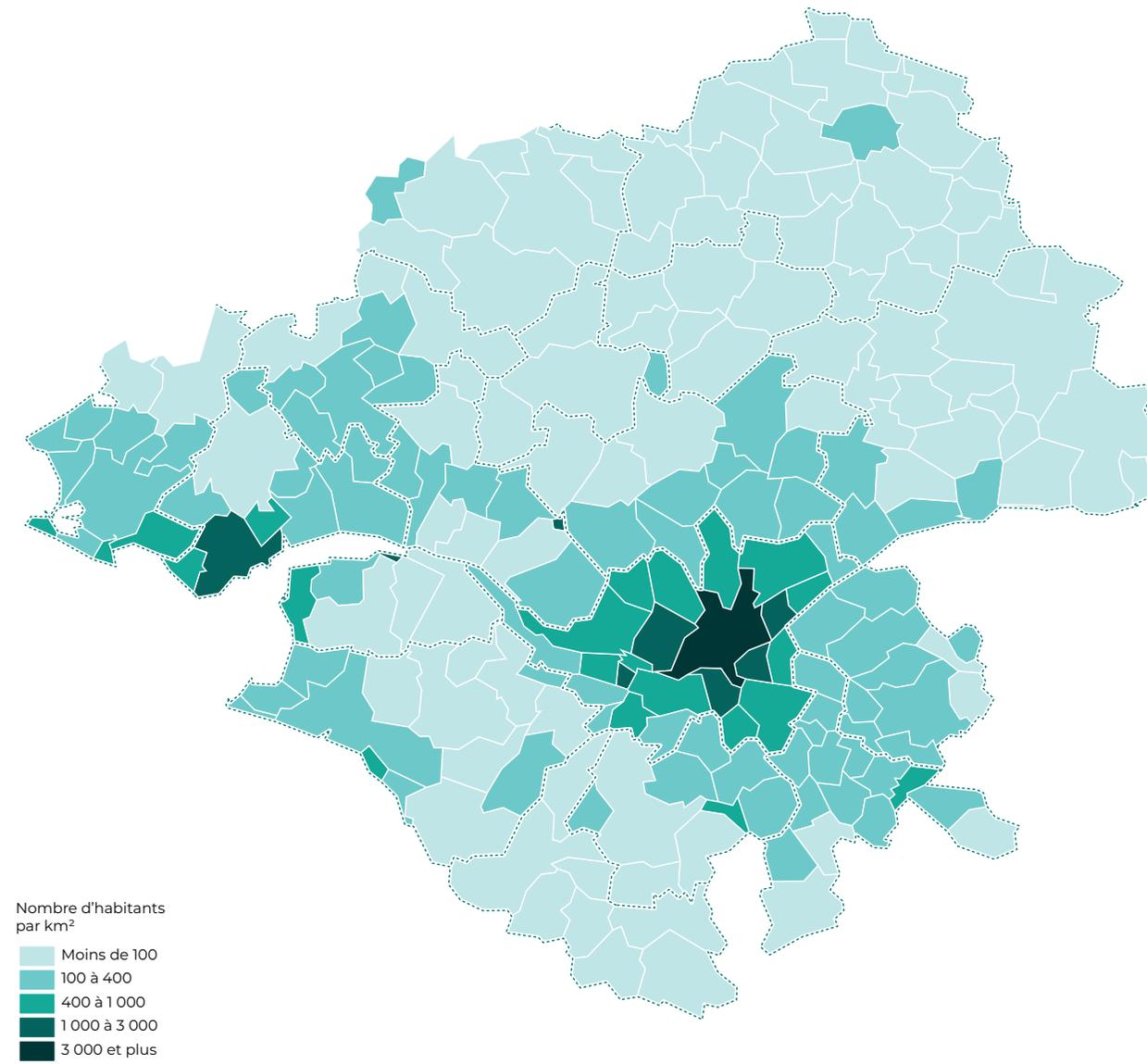
Source : Insee - RP 2017

Évolution du nombre d'habitants/km² entre 2007 et 2017 par département de la région Pays de la Loire



Source : Insee - RP 2017

Densité de population par commune en 2017



Source : Insee - RP 2017

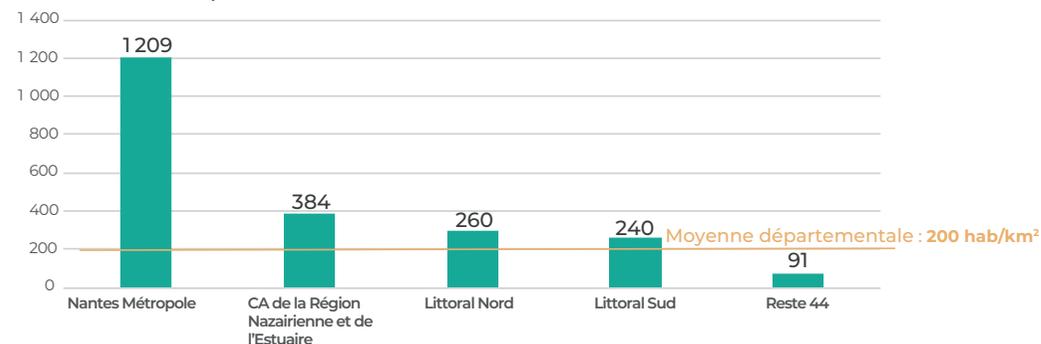
LA LOIRE-ATLANTIQUE, DES DENSITÉS COMMUNALES CONTRASTÉES, UNE DYNAMIQUE INSTALLÉE DE PÉRIURBANISATION

En Loire-Atlantique, la densité de population est très contrastée à l'échelle communale. Elle s'échelonne de 14 habitants au km² pour la commune de Juigné-des-Moutiers à 4 702 habitants au km² pour Nantes, commune la plus densément peuplée.

40 % de la population se concentre sur moins de 3 % de la superficie départementale. La densité de population sur la métropole nantaise est en particulier très supérieure au reste du département. La frange littorale, bénéficiant d'une attractivité résidentielle, rassemble également les communes à plus forte densité de population.

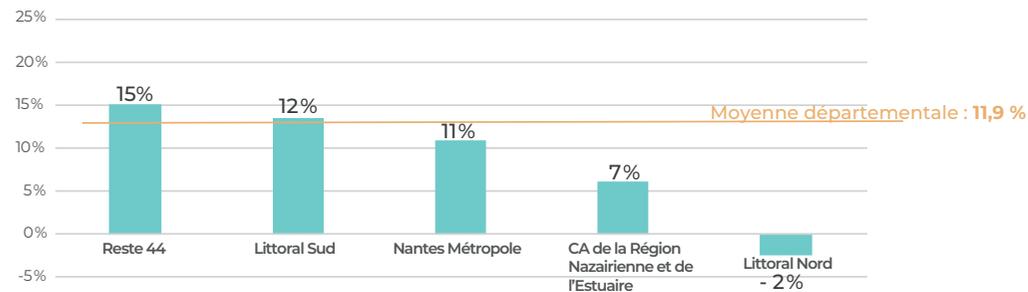
L'évolution de la répartition de la population départementale traduit la dynamique de périurbanisation en cours depuis près de 20 ans. L'accroissement moyen de la densité de population sur la métropole nantaise est ainsi inférieur à la moyenne départementale. Les communes hors agglomérations et franges littorales du département ont vu, quant à elles, la densité de population s'accroître de près de 15 % en 10 ans.

Comparaison du nombre d'habitants/km² au sein du département de Loire-Atlantique



Source : Insee - RP 2017

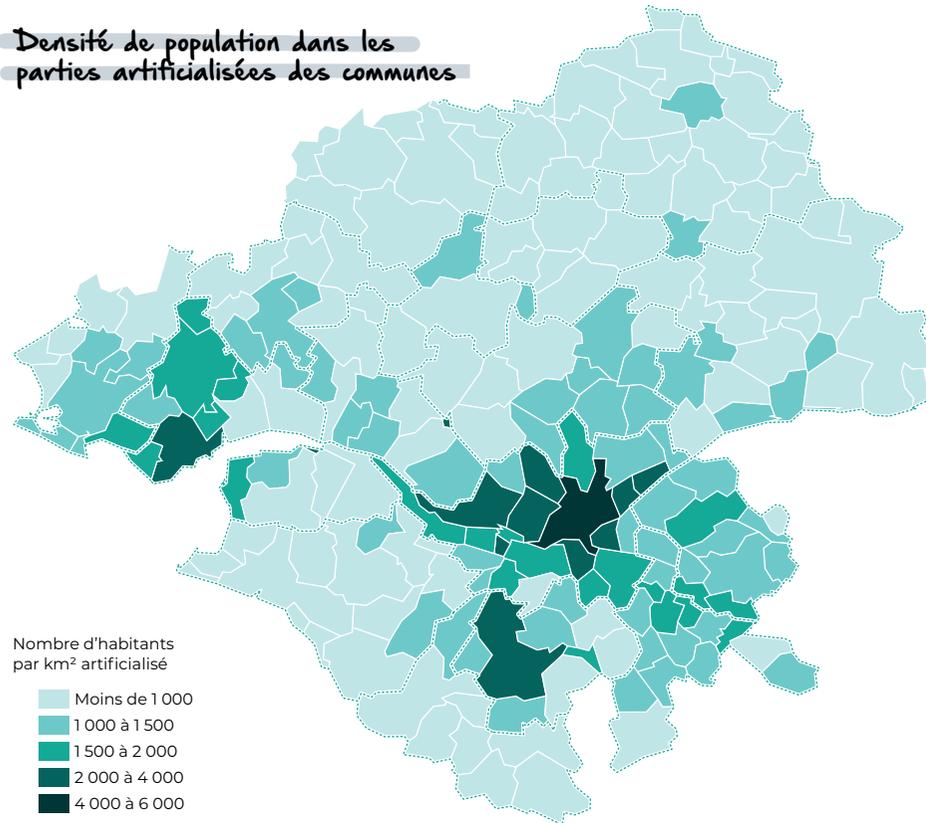
Évolution du nombre d'habitants/km² entre 2007 et 2017 au sein du département de Loire-Atlantique



Source : Insee - RP 2017

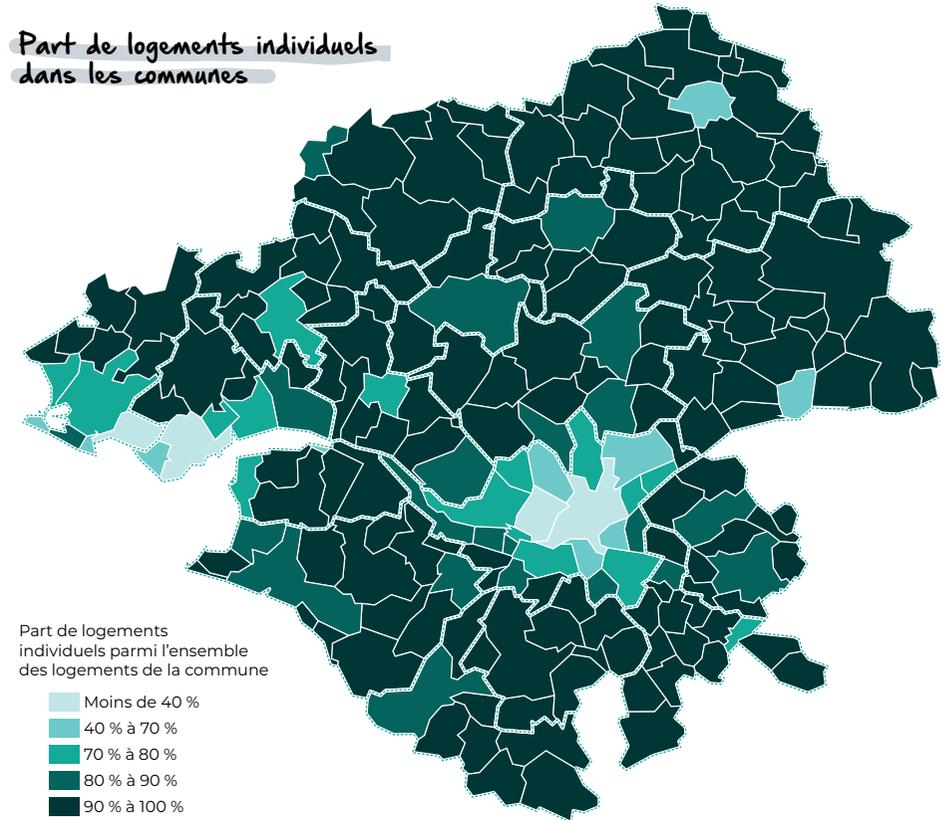
Comparaison des densités et des types de logements dans les communes de Loire-Atlantique en 2016

Densité de population dans les parties artificialisées des communes



Source : BD MOS 2016

Part de logements individuels dans les communes



Source : Insee - RP 2016

LA DENSITÉ, UN INDICATEUR CHIFFRÉ MESURABLE QUI NE REFLÈTE QUE PARTIELLEMENT LA RÉALITÉ TERRITORIALE

La densité exprime un rapport théorique entre une quantité à choisir parmi de multiples entrées (nombre d'habitants, de logements, d'emplois...) et un espace occupé évalué à partir de déterminants très différents les uns des autres (superficie communale, surface bâtie, surfaces de plancher...).

Le mode de calcul de la densité donne lieu à des résultats différenciés qui dépendent des données utilisées et de l'échelle de leur analyse : parcelle, quartier, commune... Le calcul de la densité fait appel à des notions qui ne sont pas stabilisées (densité par hectare artificialisé/urbanisé, densité en nombre d'habitants/de logements...). La superficie communale joue notamment un rôle important dans la mesure de la densité de population. Plus les territoires considérés sont vastes, moins les densités sont comparables.

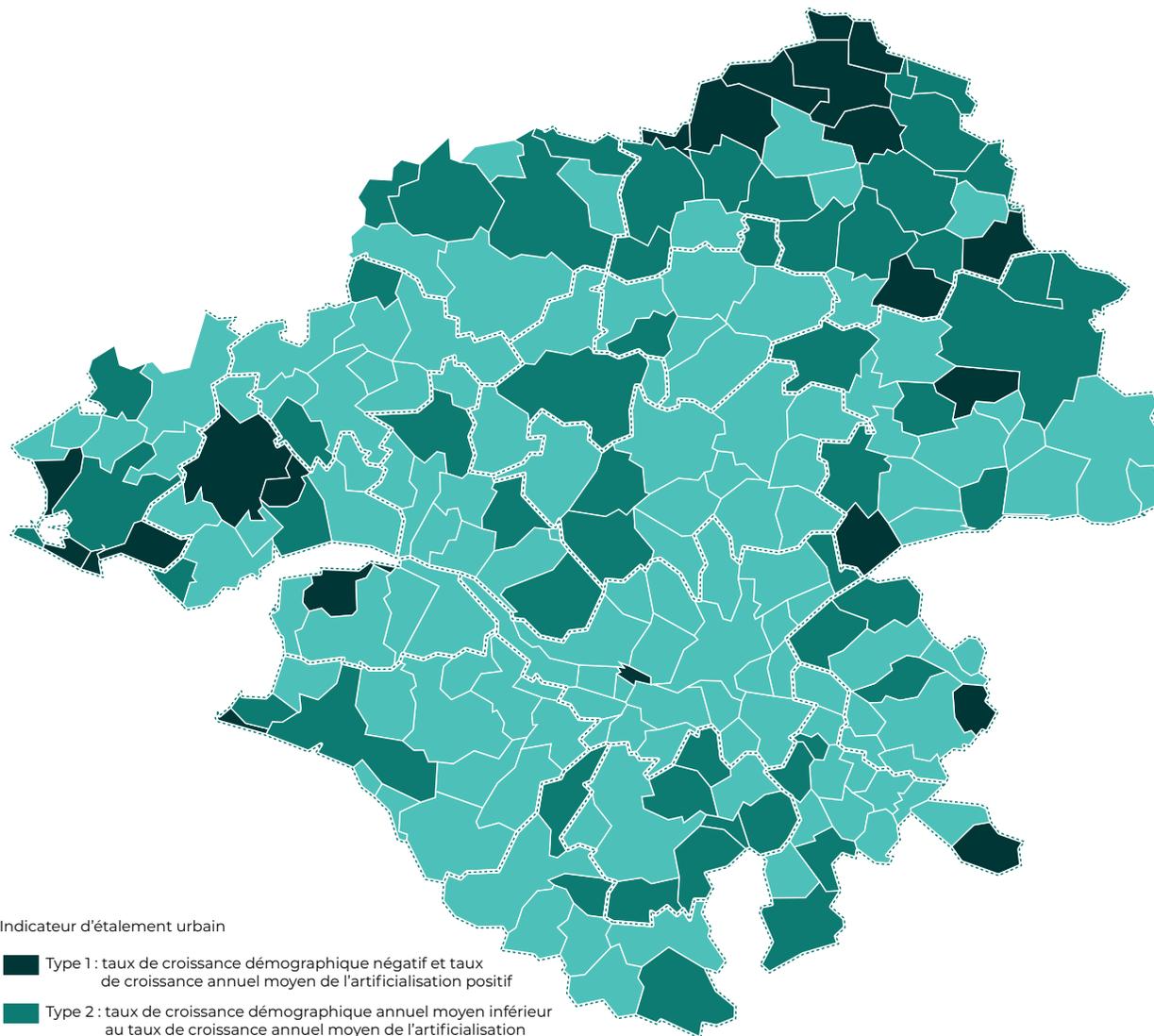
Les analyses de densité nécessitent cependant de comparer des espaces de superficie et de caractéristique équivalentes. Les espaces artificialisés prennent en effet en compte les équipements, les espaces verts, les infrastructures... et incluent également les espaces d'activités économiques. À titre d'exemple, avec une superficie de 33,6 km², la commune de Montoir-de-Bretagne urbanisée à 50 % en grande majorité par des espaces d'activités économiques a une densité de 395 habitants par km² rapportée aux surfaces effectivement artificialisées. A contrario, avec une superficie équivalente de 33,8 km², la commune de la Chapelle-sur-Erdre artificialisée à 30 % en grande majorité par des espaces résidentiels a une densité de 1 869 habitants par km² rapportée aux espaces effectivement artificialisés. À surface équivalente, l'usage des sols affecte ainsi fortement la mesure de la densité.

Densité d'habitants et formes urbaines ne sont ainsi pas liées. Des communes ayant une densité d'habitants plus forte peuvent pourtant avoir une proportion de maisons individuelles avec jardins plus importante. À titre d'exemple, la densité de la commune de Rezé est de 3 005 habitants par km² pour près de 50,6 % de logements individuels alors que la commune de Saint-Herblain, dont la densité est de 1 541 habitants par km², compte une part de 39,6 % de logements individuels.

Les différents niveaux d'indicateurs de densité conduisent à des résultats très différenciés en fonction des paramètres pris en compte. Dans tous les cas, le terme de densité ne définit que très partiellement la forme bâtie à laquelle il se rattache. D'autres facteurs interviennent tels que la qualité de l'espace public, la composition urbaine, l'organisation des circulations et des transports en commun, les équipements publics, la qualité architecturale...

Autant d'éléments à étudier et à travailler à l'échelle des projets d'aménagement et de construction en fonction de l'environnement urbain dans lesquels ils s'inscrivent, en évitant les raccourcis et les évidences notamment dans le débat en cours sur l'objectif du "Zéro Artificialisation Nette".

Typologie de territoires au regard d'un indicateur d'étalement urbain



Sources : Flux d'artificialisation 2009-2017, Fichiers fonciers 2017, Insee - RP 2011-2016

PÉRIURBANISATION ET ARTIFICIALISATION DES SOLS, CONSÉQUENCES SPATIALES DE LA DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE

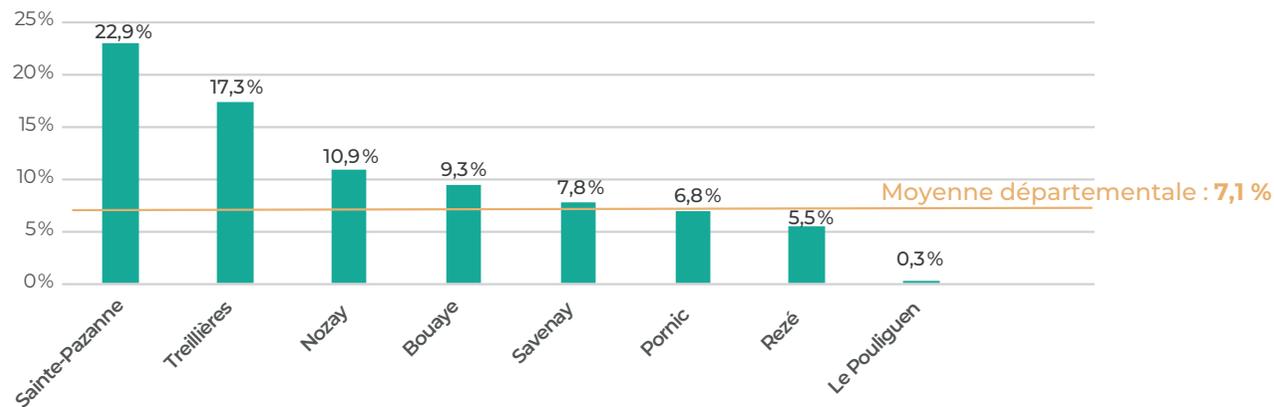
Si l'artificialisation des sols ralentit depuis une dizaine d'années, la Loire-Atlantique se place néanmoins parmi les départements français où elle a le plus progressé.

Ces dix dernières années, l'ensemble des communes de Loire-Atlantique a ainsi connu un taux de croissance annuel moyen positif de l'artificialisation des sols. À l'échelle locale, le flux d'artificialisation correspond pour 75 % à une artificialisation liée à l'habitat, le reste étant lié principalement à l'activité économique et aux infrastructures. Si la dynamique d'artificialisation pour l'habitat a tendance à décroître, celle pour l'activité économique tend en revanche à augmenter.

À l'exception de quelques communes où l'artificialisation des sols a progressé alors que le nombre d'habitants a baissé, artificialisation et croissance démographique sont fortement corrélées. Le développement résidentiel pavillonnaire encore dominant et le phénomène de périurbanisation traduisent pour certaines communes une dynamique persistante d'artificialisation supérieure au rythme de croissance démographique : Saint-Pazanne, Treillières, Nozay...

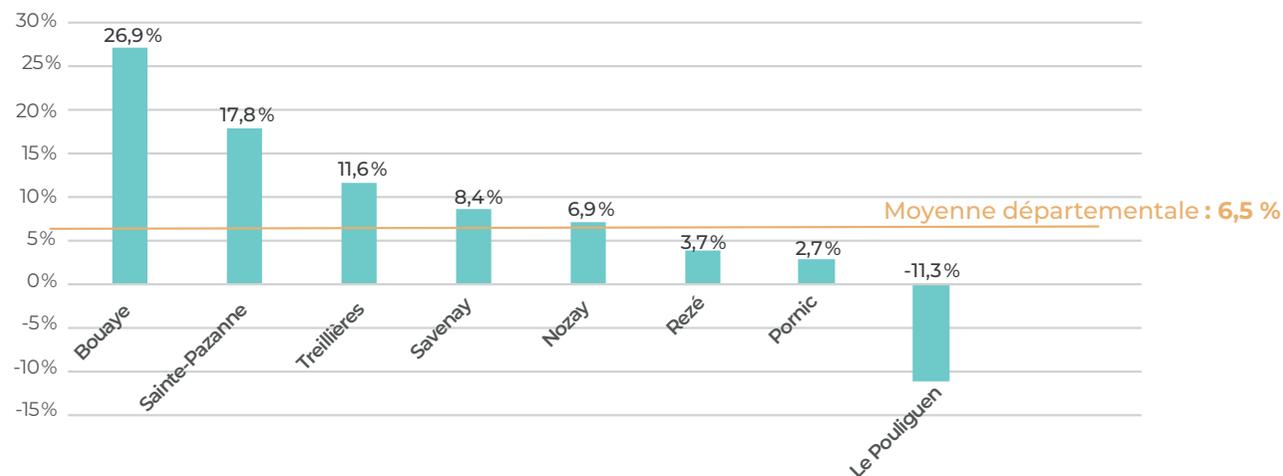
Nota Bene : méthodologie issue de l'observatoire national de l'artificialisation des sols. Analyse des flux d'artificialisation calculés à partir des fichiers fonciers. Méthodologie faisant l'objet d'un des chantiers portés par l'Auran dans le cadre de l'objectif du « Zéro Artificialisation Nette ».

Taux d'évolution de l'artificialisation entre 2011 et 2016 de quelques communes



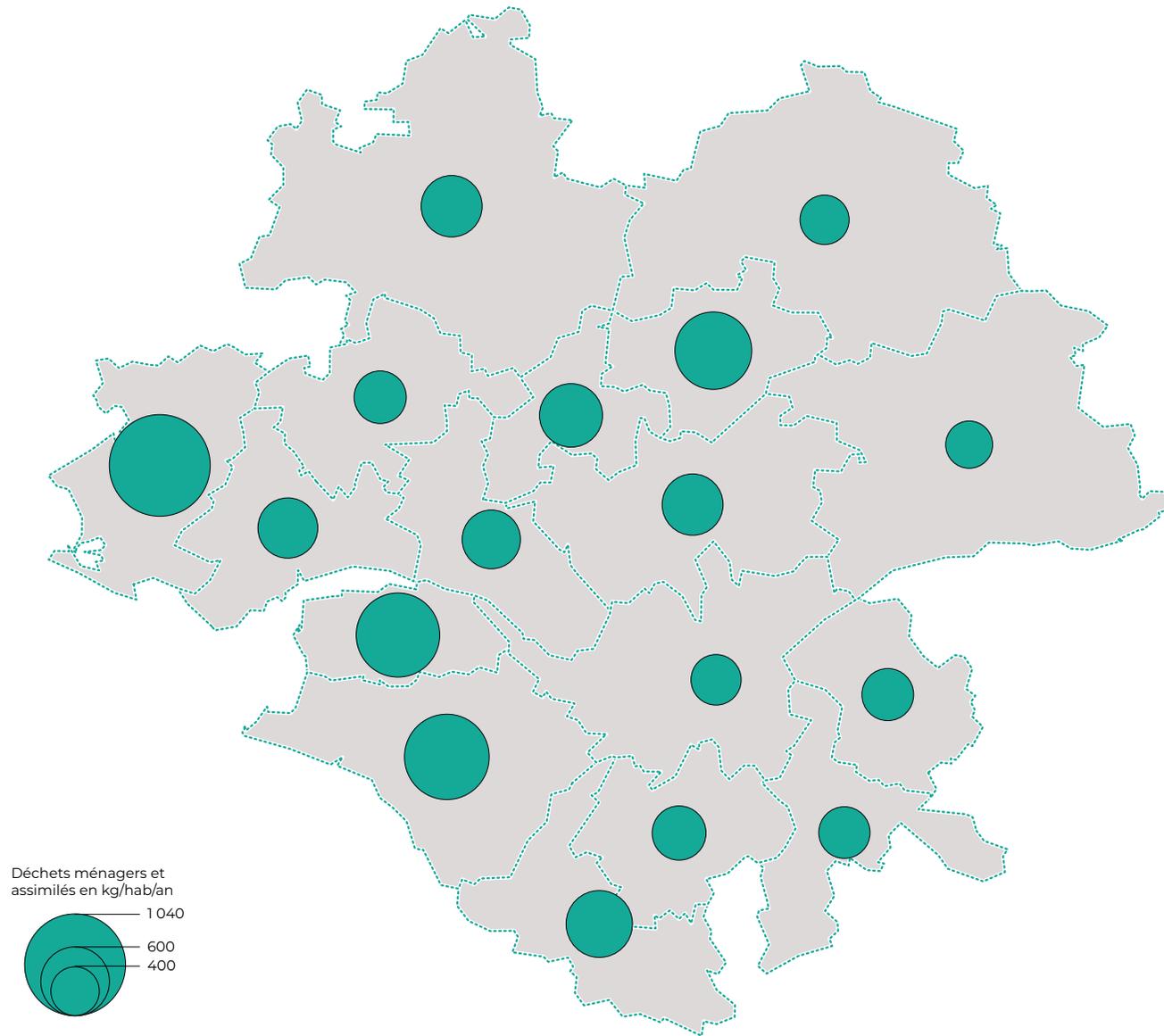
Sources : Flux d'artificialisation 2009-2017, Fichiers fonciers 2017, Insee - RP 2011-2016

Taux d'évolution de la population entre 2011 et 2016 de quelques communes



Source : Insee - RP 2016

Tonnage de déchets ménagers et assimilés traités par les EPCI de Loire-Atlantique en 2017



Source : SINOE 2017

UNE VALORISATION DES DÉCHETS EN PROGRESSION DANS LA PLUPART DES INTERCOMMUNALITÉS DE LOIRE-ATLANTIQUE

En 2017, près de 700 000 tonnes de déchets ont été collectées par les intercommunalités de Loire-Atlantique, soit un ratio moyen de 496 kg par habitant (*). Un niveau inférieur au niveau national (524 kg par habitant et par an).

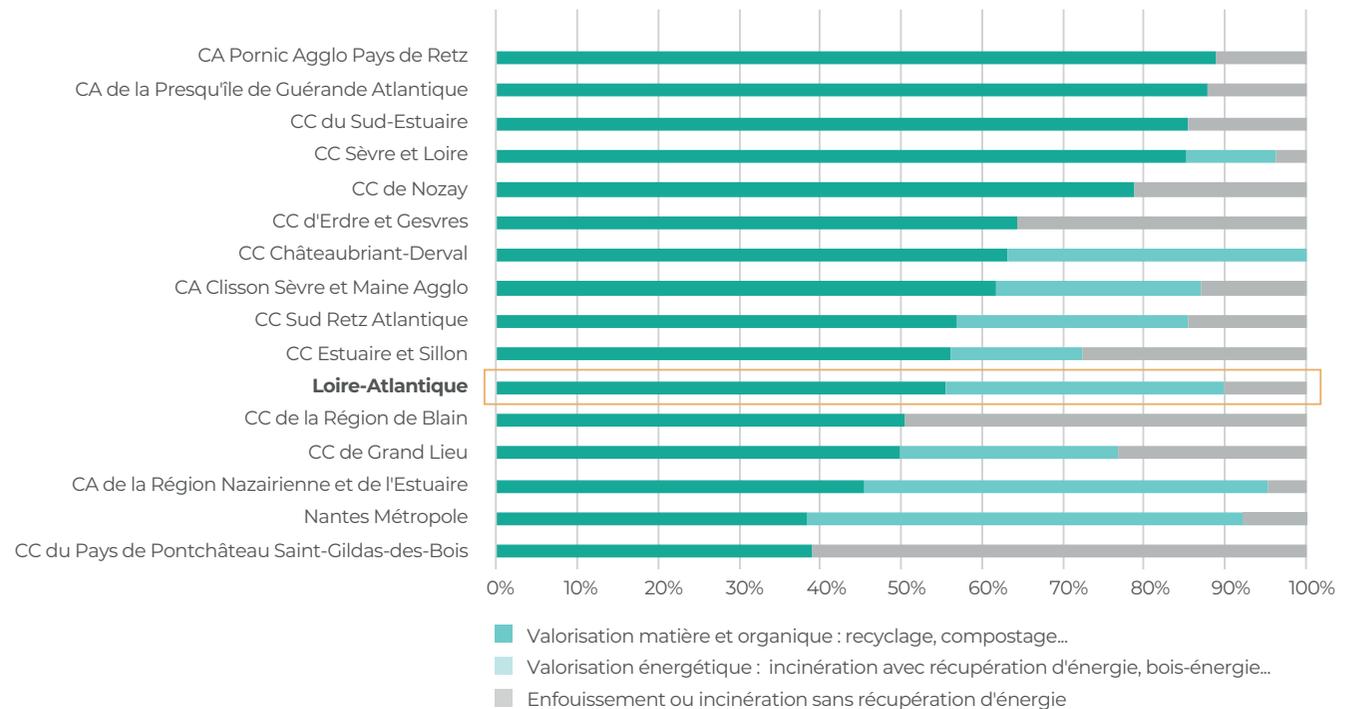
Les ratios les plus élevés sont constatés dans les intercommunalités littorales qui accueillent une population saisonnière importante (**) : CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique (1 035 kg/hab/an), Pornic Agglo Pays de Retz (801 kg/hab/an), Sud Estuaire (784 kg/hab/an). Les ratios les plus faibles sont relevés à Châteaubriant-Derval (405 kg/hab/an) et Nantes Métropole (424 kg/hab/an).

Les modes de traitement des déchets collectés sur le département se répartissent entre la valorisation matière et organique (55 % des déchets collectés), l'incinération avec valorisation énergétique dans un réseau de chaleur (33,9 % des déchets) et l'enfouissement ou l'incinération sans valorisation énergétique (10,1 % des déchets). La part des déchets collectés en déchetterie varie fortement d'une intercommunalité à l'autre (de 38 % pour Nantes Métropole à 72 % pour la CC de Nozay pour une moyenne départementale de 45 %).

(*) hors déchets inertes et dangereux

(**) population non comptabilisée pour le calcul du ratio de déchets collectés par habitant

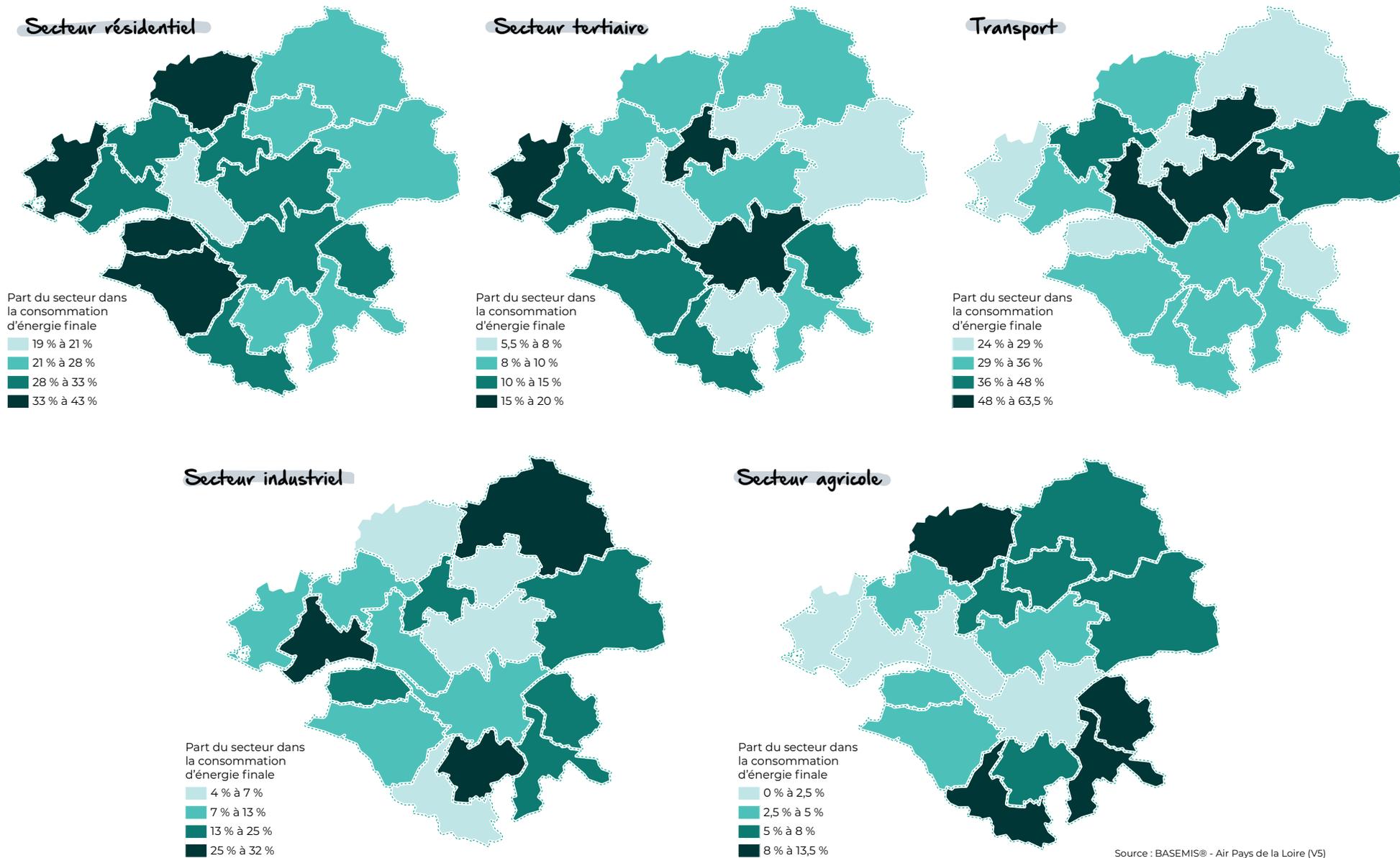
Orientation et valorisation des déchets collectés par intercommunalité de Loire-Atlantique



Source : SINOE 2017

L'ensemble des communes des EPCI chevauchant plusieurs départements est pris en compte, y compris les communes hors Loire-Atlantique

Répartition de la consommation d'énergie finale par secteur en 2016



Source : BASEMIS® - Air Pays de la Loire (V5)
 Attention : pour les EPCI chevauchant plusieurs régions, seules les données en Pays-de-la-Loire ont été prises en compte.

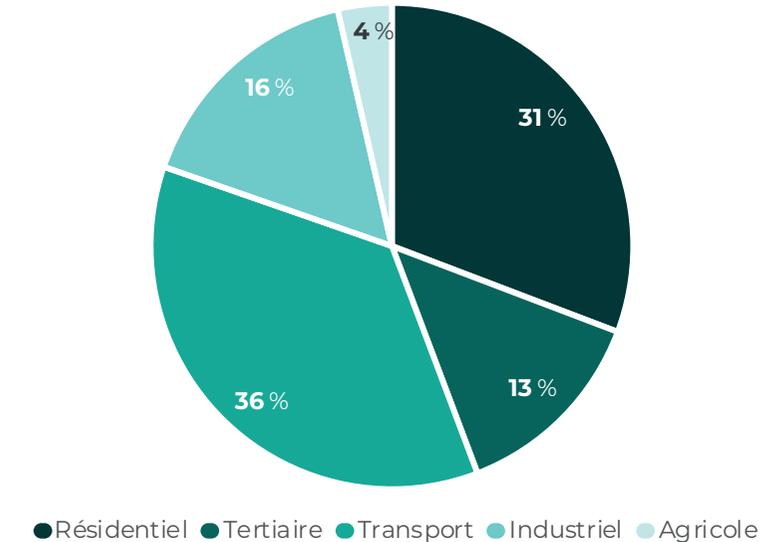
RÉSIDENTIEL, TERTIAIRE, TRANSPORT... UNE RÉPARTITION DIFFÉRENCIÉE DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE À L'ÉCHELLE LOCALE

La performance énergétique des logements et l'usage prédominant de la voiture dans les modes de déplacements quotidiens sont les principaux postes de consommation d'énergie à l'échelle nationale comme locale.

En Loire-Atlantique, il est possible de distinguer différents profils de territoire. En lien avec le parc de bureaux et d'équipements publics, la métropole nantaise, le Pays de Blain et CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique ont un profil tertiaire plus marqué. L'agglomération de Saint-Nazaire, Grand Lieu et le Pays de Châteaubriant concentrent les consommations liées au secteur industriel. Les consommations liées au transport routier prédominent sur Erdre et Gesvres, Estuaire et Sillon et Nozay. L'agriculture est plus fortement consommatrice sur Sud Retz Atlantique, Clisson Sèvre Maine Agglo et Sèvre et Loire, en lien étroit avec l'activité maraîchère qui s'y développe.

Autant de spécificités locales qui doivent conduire les intercommunalités à prioriser et cibler leurs actions pour peser sur leurs trajectoires propres de transition énergétique.

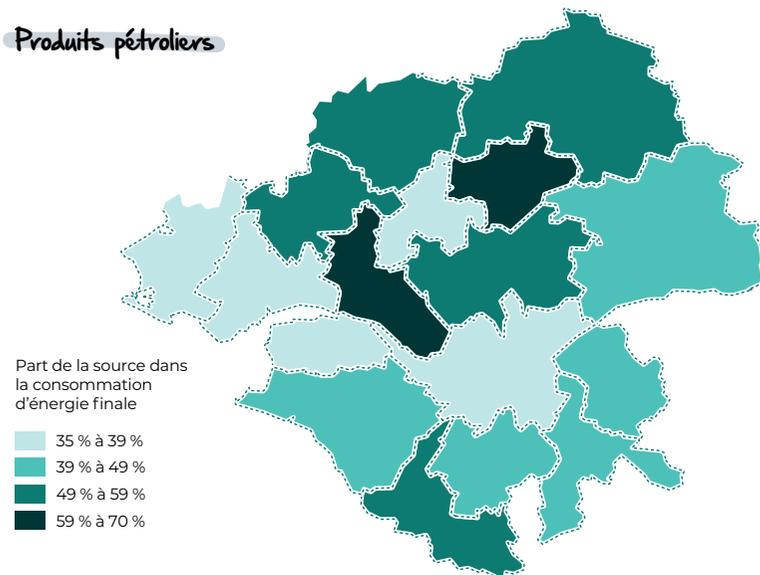
Consommation d'énergie finale par secteur en 2016 en Loire-Atlantique



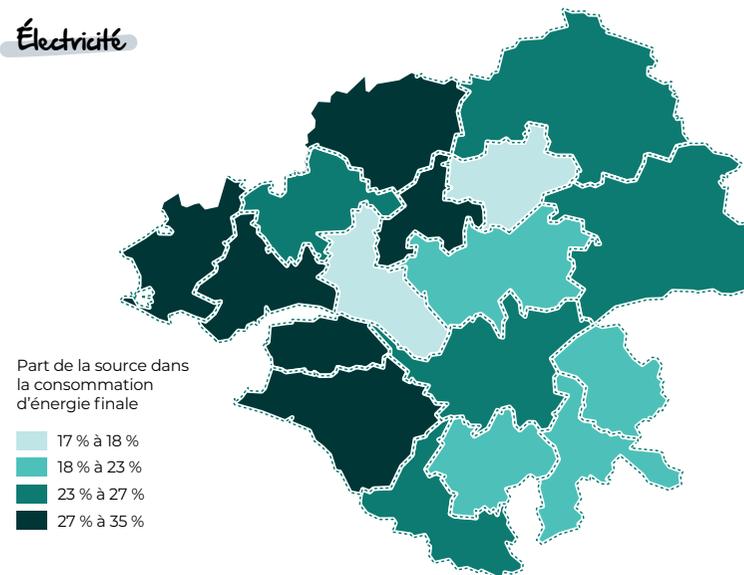
Source : BASEMIS® - Air Pays de la Loire, 2016

Répartition de la consommation d'énergie finale par source d'énergie en 2016

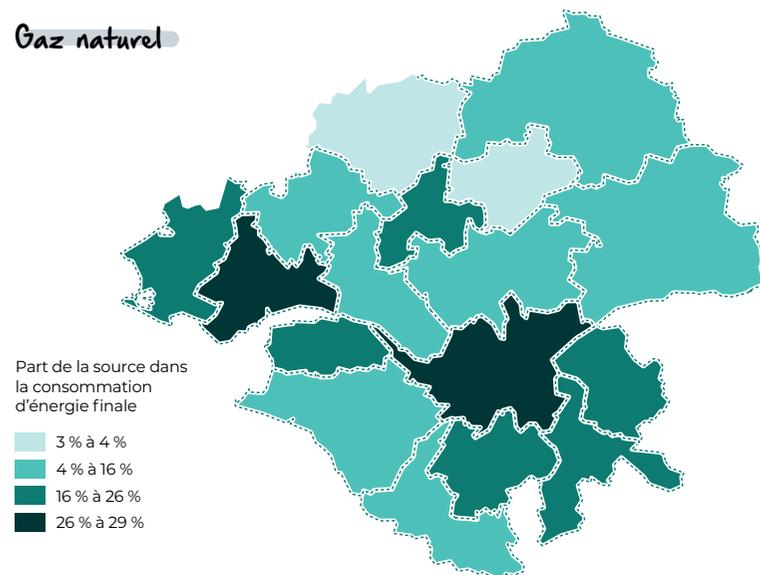
Produits pétroliers



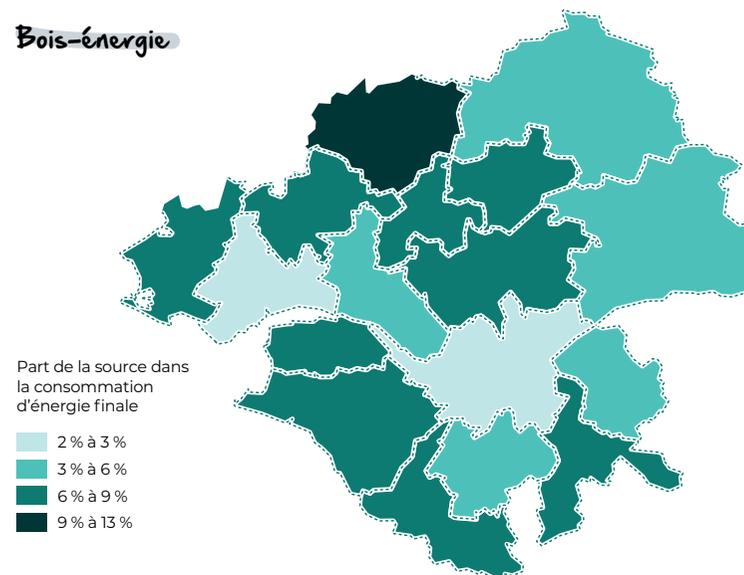
Électricité



Gaz naturel



Bois-énergie



Source : BASEMIS® - Air Pays de la Loire 2016 (V5)
 Attention : pour les EPCI chevauchant plusieurs régions, seules les données en Pays-de-la-Loire ont été prises en compte.

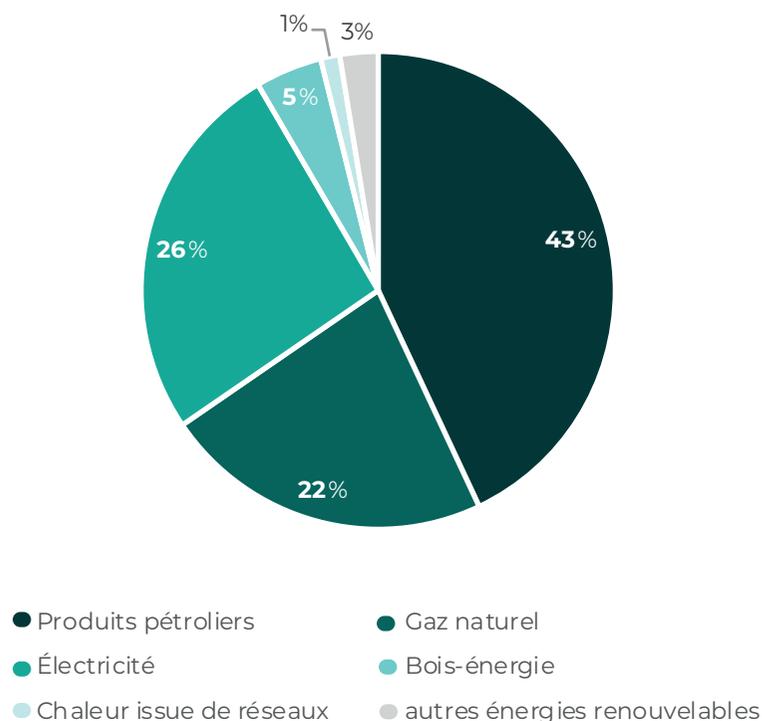
UNE DÉPENDANCE PERSISTANTE AUX PRODUITS PÉTROLIERS DANS LES BESOINS ÉNERGÉTIQUES EN LOIRE-ATLANTIQUE

Plus de 90 % des consommations d'énergie à l'échelle départementale sont issues de sources importées ou émettrices de gaz à effet de serre. Avec une part de près de 43 % des besoins énergétiques totaux en Loire-Atlantique, les produits pétroliers restent encore aujourd'hui la première source d'énergie utilisée avec un impact majeur sur les émissions de gaz à effet de serre.

Si le gaz permet de couvrir 15 % des besoins énergétiques à l'échelle nationale, cette part monte à 22 % en Loire-Atlantique. L'agglomération de Saint-Nazaire et la métropole nantaise concentrent près de 80 % des consommations de gaz du département. Les territoires urbains et industriels ont en effet connu un développement du « gaz de ville » à partir desquels les réseaux se sont progressivement étendus.

Avec une part de 26 % des consommations, l'électricité constitue la deuxième source d'énergie départementale. Elle s'y développe en majorité au sein des intercommunalités littorales, en lien avec le parc de résidences secondaires, et au sein du Pays de Blain et Redon Agglomération, en complémentarité avec le bois-énergie.

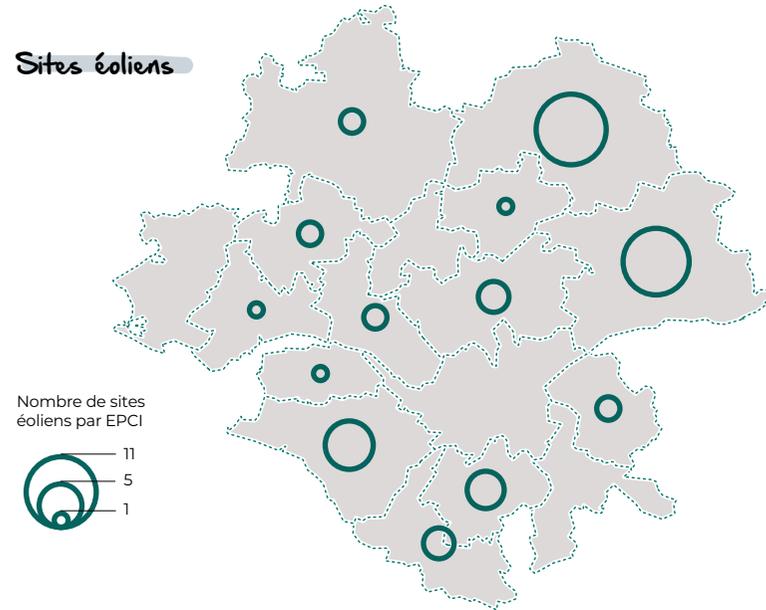
Consommation d'énergie finale en 2016 en Loire-Atlantique



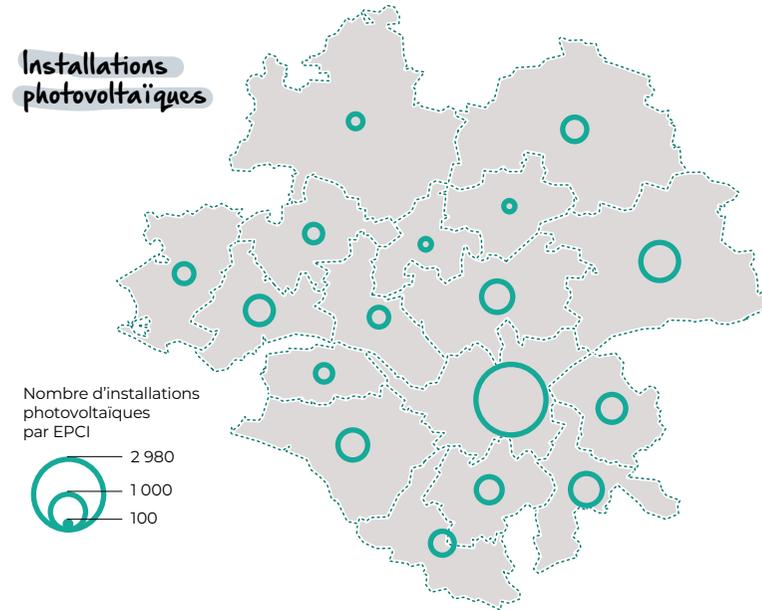
Source : BASEMIS® - Air Pays de la Loire, 2016

Production d'électricité renouvelable par filière en 2017

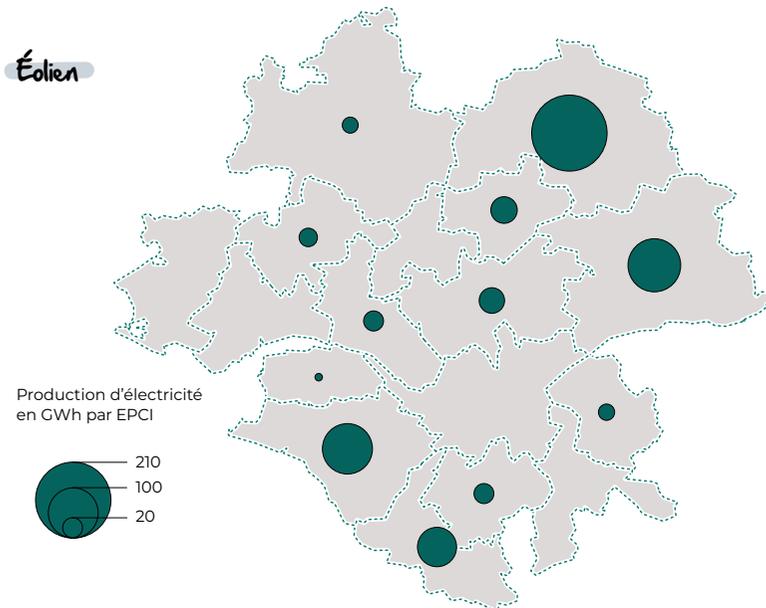
Sites éoliens



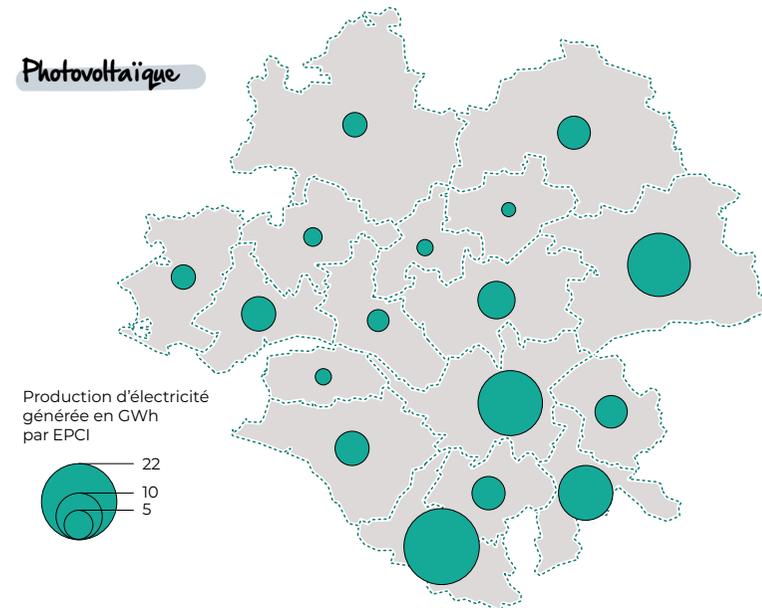
Installations photovoltaïques



Éolien



Photovoltaïque



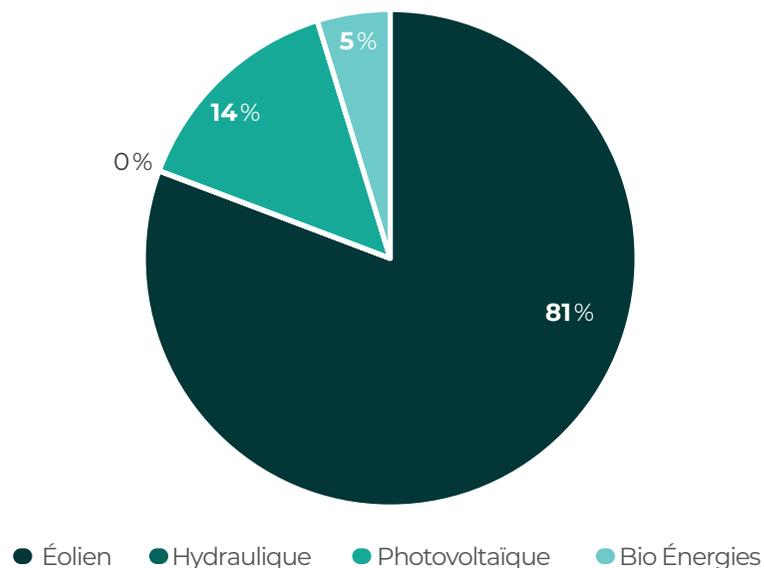
UNE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE EN LOIRE-ATLANTIQUE DOMINÉE PAR L'ÉNERGIE ÉOLIENNE

Avec 40 parcs éoliens en service, la Loire-Atlantique est le 1^{er} département des Pays de la Loire pour la production d'énergie éolienne. L'éolien constitue la première source de production locale d'électricité renouvelable (81%), loin devant le solaire (14 %) ou la bioénergie (5 %).

L'énergie éolienne s'est développée en majorité dans le Nord-Est du département (Châteaubriant-Derval, Pays d'Ancenis) et sur la façade littorale au Sud du département (Pornic Agglo Pays de Retz, Sud Retz Atlantique), dans les secteurs éloignés des zones habitées et à fort enjeu patrimonial, environnemental et paysager.

L'énergie solaire est produite par près de 12 000 installations photovoltaïques. 95 % sont de petites installations résidentielles. Nantes Métropole rassemble la moitié des installations départementales. Les grandes installations au sol ou sur toiture concentrent à elles seules près de 20 % de la production. Elles concernent les intercommunalités de Sud Retz Atlantique, Clisson Sèvre Maine Agglo et Pays d'Ancenis.

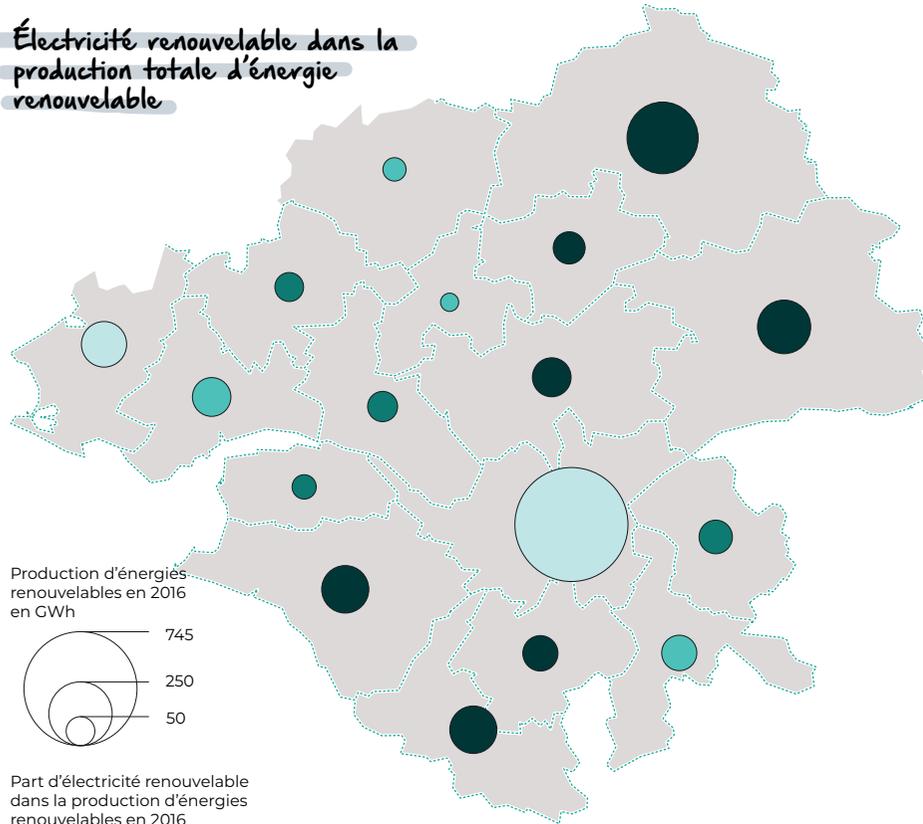
Production d'électricité renouvelable par source d'énergie en 2017 en Loire-Atlantique



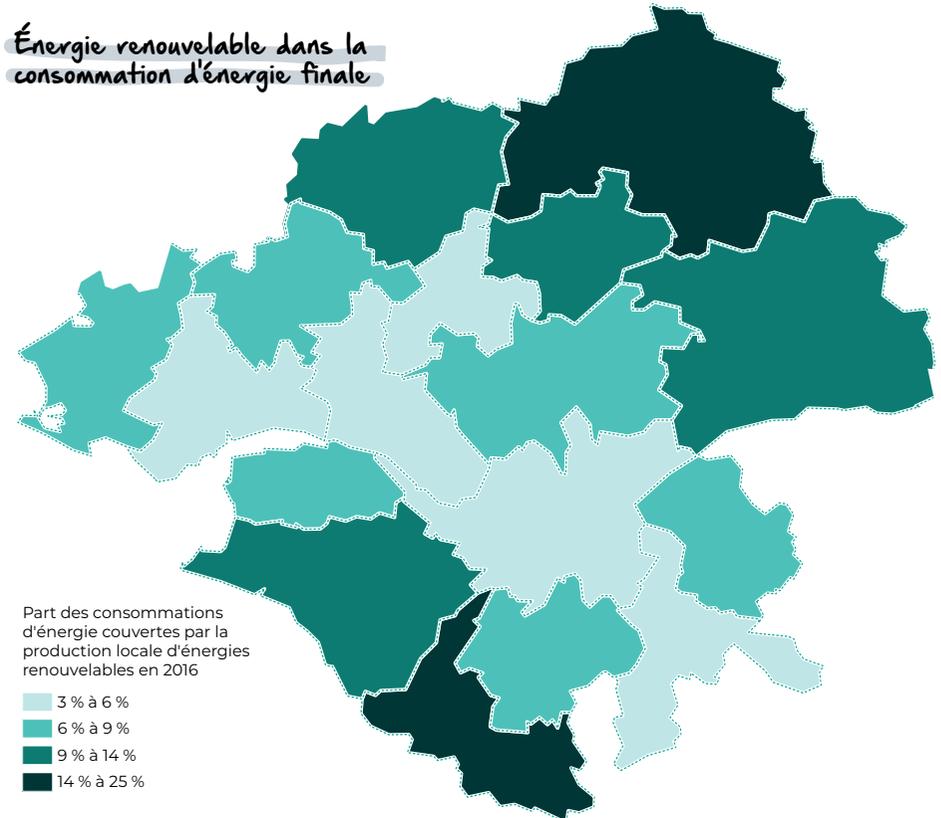
Source : Teo 2017, d'après données ENEDIS

Production locale d'énergies renouvelables en 2016

Électricité renouvelable dans la production totale d'énergie renouvelable



Énergie renouvelable dans la consommation d'énergie finale



Source : BASEMIS® - Air Pays de la Loire (V5)

Attention : pour les EPCI chevauchant plusieurs régions, seules les données en Pays-de-la-Loire ont été prises en compte.

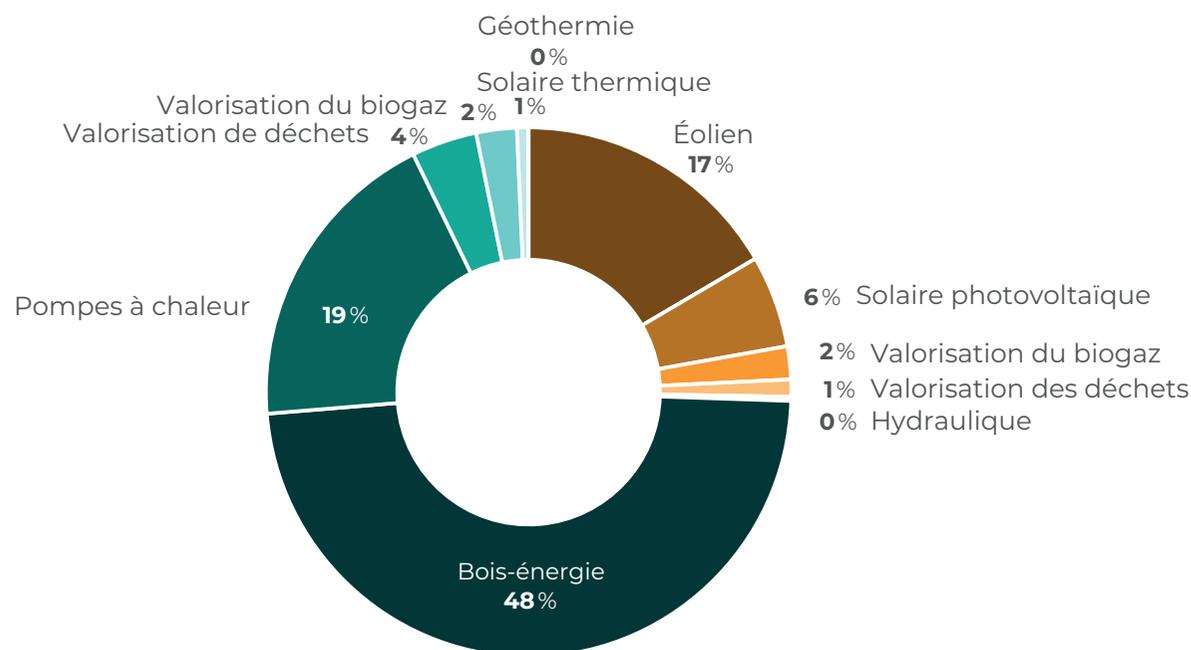
LES ÉNERGIES RENOUVELABLES, UNE CROISSANCE FORTE MAIS UNE PART ENCORE FAIBLE DANS LES CONSOMMATIONS

À l'échelle des Pays de la Loire, le bois-énergie constitue la première source d'énergies renouvelables (48 % de la production), devant les pompes à chaleur (19 %) et l'éolien (17 %). La chaleur renouvelable (biomasse, déchets...) occupe la première place des productions, loin devant l'électricité et le gaz renouvelable.

7,5 % des besoins énergétiques de la Loire-Atlantique sont aujourd'hui couverts par des productions locales d'énergies renouvelables. Ce taux de couverture varie localement de moins de 5 % (CARENE, Estuaire et Sillon) à près de 25 % (Sud Retz Atlantique, Pays de Châteaubriant-Derval) en fonction des infrastructures énergétiques en place (centrales solaires, parcs éoliens, réseaux de chaleur...).

Cela appelle à identifier localement les solutions les plus appropriées pour engager le plus rapidement possible les territoires de Loire-Atlantique vers une production massive d'énergies renouvelables.

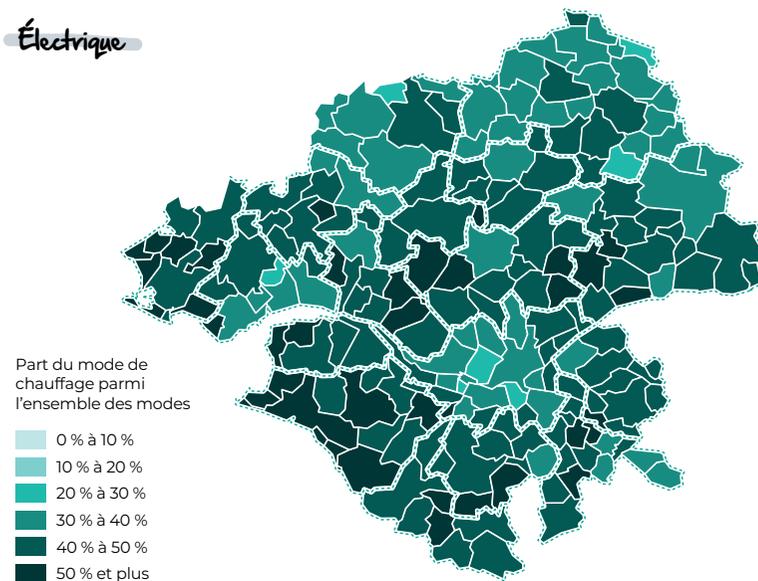
Production d'énergie d'origine renouvelable à l'échelle de la région des Pays de la Loire par type et par filière



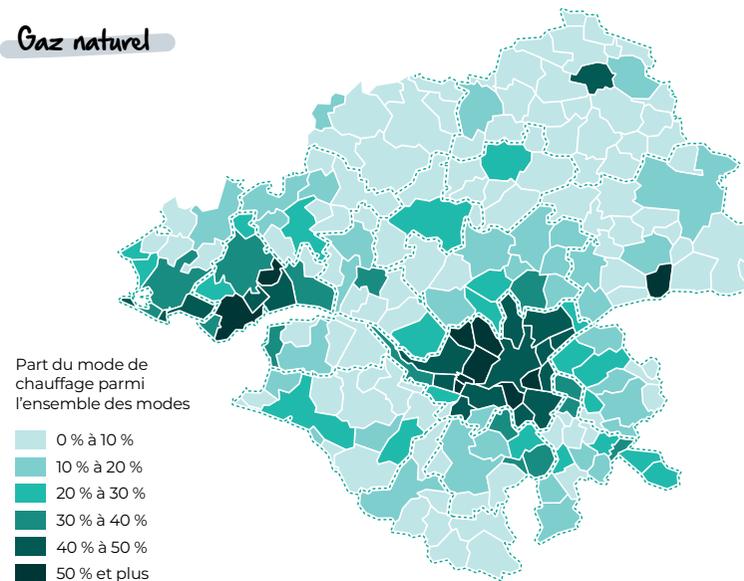
Source : BASEMIS® - Air Pays de la Loire (V5)0

Répartition des modes de chauffage de logement en 2016

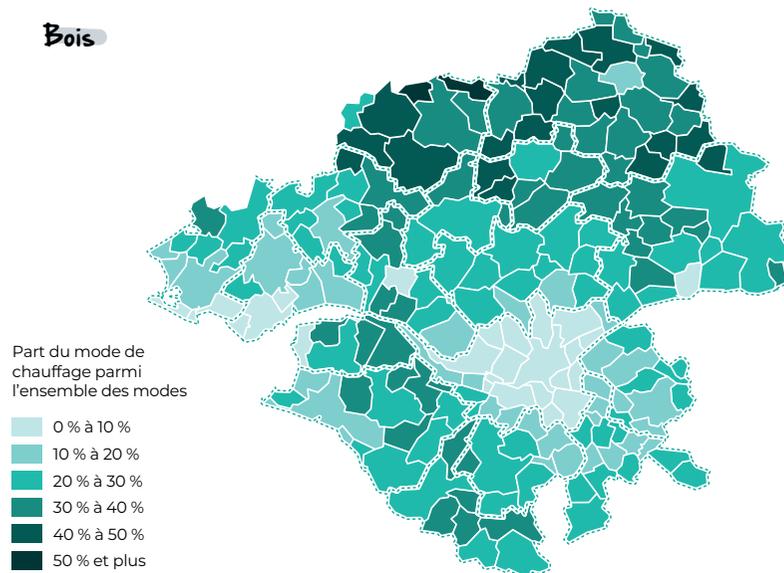
Électrique



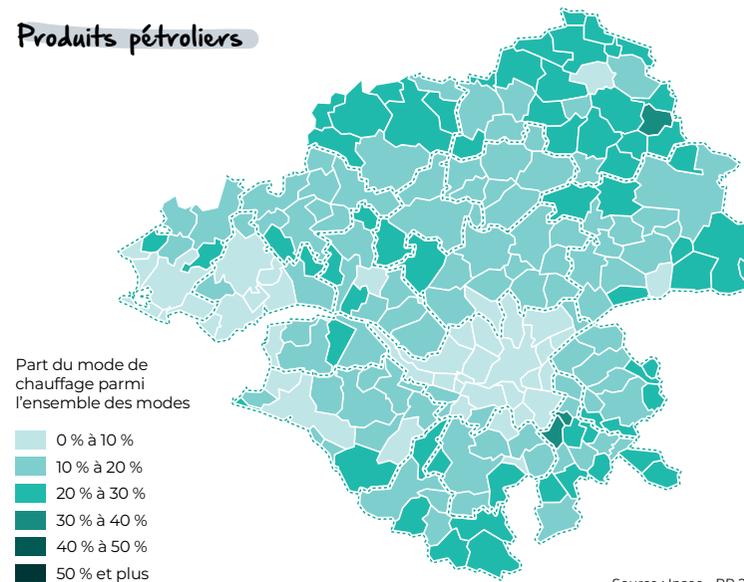
Gaz naturel



Bois



Produits pétroliers



LE CHAUFFAGE DES LOGEMENTS, DES SOURCES D'ÉNERGIE DIFFÉRENCIÉES À L'ÉCHELLE DES TERRITOIRES DE LOIRE-ATLANTIQUE

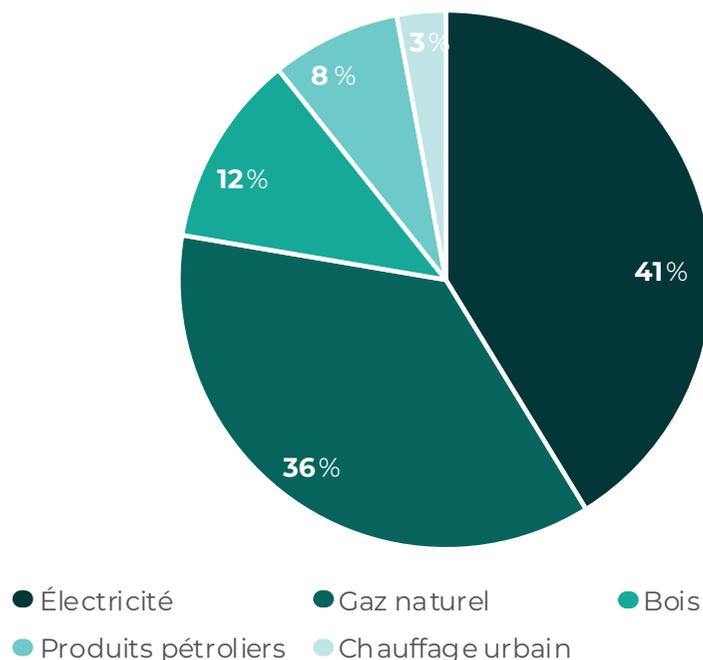
À l'image de l'ensemble du parc français, l'électricité constitue la première source de chauffage des logements sur le département. 41 % des logements sont chauffés à l'électricité, 36 % au gaz naturel.

Le développement du chauffage au gaz naturel s'est constitué historiquement dans les pôles urbains, métropole nantaise et agglomération nazairienne en tête. Les communes ayant une part prédominante de logements chauffés à l'électricité sont en majorité des communes périurbaines (Malville, Cordemais, Port-Saint-Père...) et les communes littorales ayant un parc de résidences secondaires important (Pornic, Pornichet...).

Le bois-énergie constitue le mode de chauffage prédominant des communes du Nord du département avec une part supérieure à 35 % des logements dans certaines communes (Pléssé, Guéméné-Penfao, Avessac...).

7,1 % des logements en Loire-Atlantique restent par ailleurs chauffés au fioul domestique. Cela concerne des communes au parc d'habitat majoritairement diffus avec de grands logements équipés de chaudières individuelles.

Mode de chauffage des logements de Loire-Atlantique en 2016



Source : Insee - RP 2016

